

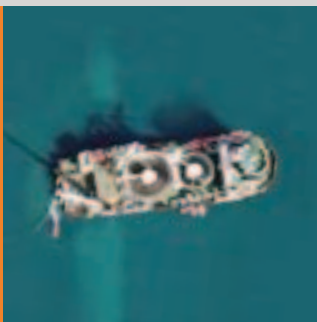


VIOHALCO

Rapport **Annuel 2020**



Cuivre
page 22



Tubes d'acier
page 36

Aluminium
page 16



Câbles
page 30



Sommaire

A. Viohalco	2
B. Message du Président du Conseil d'administration	4
C. Segments d'activité	6
D. Principaux résultats financiers en 2020	10
E. Performance par segment d'activité	16
F. Événements postérieurs à la clôture	58
G. Risques et incertitudes	60
H. Rapport d'informations non financières	66
I. Déclaration de gouvernance d'entreprise	80
J. Annexe – Autres mesures de la performance (AMP)	96
K. États financiers consolidés 2020 et Rapport du Commissaire	102
L. Déclaration des personnes responsables	194
M. Bilan et Compte de résultat statutaire simplifié	195
N. Glossaire	198



Immobilier
page 48

Acier
page 42

R&D&I et Technologie
page 52

A. Viohalco

Viohalco S.A. (« Viohalco ») est une société holding belge composée de sociétés leaders dans le domaine de la transformation des métaux, qui interviennent dans la fabrication durable des produits en aluminium, en cuivre, de câbles, d'acier et de tubes d'acier.

Les sociétés de Viohalco fournissent des produits de qualité supérieure à caractère innovant destinés à de nombreux secteurs de marchés, dont le bâtiment et la construction, l'emballage (rigide, semi-rigide et flexible), le transport (automobile, construction navale et ferroviaire), les réseaux d'énergie et d'électricité (énergie offshore, services publics et réseaux électriques, énergie renouvelable, gaz et combustibles liquides), CVC&R (chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération), approvisionnement en eau, télécommunications, impression, ainsi que diverses applications industrielles.

Afin de maintenir un niveau élevé de qualité des produits et de fiabilité des services, Viohalco dispose d'un segment d'activité consacré à la recherche, au développement et à l'innovation (« R&D&I »), ainsi qu'à la technologie. Ce segment est composé d'entreprises axées sur l'innovation, la recherche industrielle, le développement technologique, les applications d'ingénierie et les services d'applications ERP.

Viohalco et ses sociétés possèdent également un portefeuille immobilier bien étoffé dont les biens, principalement situés en Grèce, génèrent des revenus par leur développement commercial. Les sociétés du segment Immobilier déploient un large éventail de services immobiliers pour les autres filiales de Viohalco.

Les sites de production, implantés en Grèce, en Bulgarie, au Royaume-Uni, en Roumanie, en Russie, en Macédoine du Nord, aux Pays-Bas et en Turquie bénéficient du soutien d'un vaste réseau marketing et commercial composé d'entités commerciales, d'agents et de distributeurs, qui permet aux filiales de Viohalco d'offrir un support client complet à l'échelle mondiale.

Dans tous les segments, les sociétés de Viohalco proposent des produits et des services qui s'alignent étroitement sur les grandes tendances mondiales actuelles en matière de durabilité. Cela reflète non seulement leur capacité à répondre à l'évolution des besoins et des engagements des clients, mais aussi leur volonté, en tant qu'entreprises citoyennes responsables, de fonctionner de manière durable.

Ces grandes tendances comprennent un engagement croissant en faveur d'une économie circulaire à faible émission de carbone, qui se traduit par une demande croissante de produits facilement recyclables, à forte teneur en matières recyclées. Parmi les autres grandes tendances, citons une transition claire vers la neutralité climatique en s'éloignant de la consommation de combustibles fossiles grâce à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, une urbanisation durable reflétée par l'essor des bâtiments à haut rendement énergétique et de l'e-mobilité, ainsi que des avancées technologiques continues, notamment la digitalisation. Une part importante des produits et services des sociétés de Viohalco répond directement à ces tendances, par exemple les emballages en aluminium recyclable utilisant des matières premières secondaires, l'aluminium dans la fabrication de produits légers et à haut rendement énergétique, les produits en cuivre à haute teneur en matières recyclées destinés à l'efficacité énergétique et aux applications numériques, les produits en acier pour la construction circulaire, les câbles facilitant le transfert d'énergie verte, les tubes d'acier soutenant la transition énergétique et les activités telles que le développement de bâtiments plus respectueux de l'environnement.



- Viohalco S.A. est cotée sur Euronext Bruxelles (VIO) et à la Bourse d'Athènes (BIO).



Viohalco opère sur sept segments d'activité :

- Aluminium
page 16
- Cuivre
page 22
- Câbles
page 30
- Tubes d'acier
page 36
- Acier
page 42
- Immobilier
page 48
- R&D&I et Technologie
page 52

- La filiale Cenergy Holdings S.A. est cotée sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (CENER).

- La filiale ElvalHalcor S.A. est cotée à la Bourse d'Athènes (ELHA).

B. Message du Président du Conseil d'administration

L'année 2020 a été une année difficile, non seulement pour Viohalco et ses sociétés, mais aussi pour les entreprises, les populations et les pays du monde entier. L'émergence de la pandémie de Covid 19 en début d'année a eu d'importantes répercussions sur les entreprises et les marchés financiers du monde entier.

La priorité immédiate de toutes les sociétés de Viohalco a été la santé et le bien-être de leurs collaborateurs, et des mesures ont été rapidement mises en place pour assurer la sécurité et la santé de tous les employés et des autres parties prenantes dans l'ensemble des entreprises. Les pratiques de travail ont été adaptées dans l'ensemble de l'organisation, afin de réduire considérablement le risque d'infection, permettant ainsi à la production de continuer en toute sécurité sur tous les sites.

Grâce aux mesures prises pour atténuer les effets de la crise et à la résilience de son modèle d'entreprise diversifié, les sociétés de Viohalco ont généré une performance solide en 2020. Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'est élevé à 3.850 millions d'euros, contre 4.198 millions d'euros en 2019. L'EBITDA ajusté consolidé a atteint 295 millions d'euros en 2020, tandis que le bénéfice consolidé avant impôt s'est élevé à 59 millions d'euros, en hausse de 86 % par rapport à l'exercice précédent (2019 : 32 millions d'euros).

Dans le segment Aluminium, l'installation du nouveau laminoir à quatre cages en tandem à l'usine d'Elval à Oinofyta, en Grèce, a été achevée, malgré les restrictions du confinement lié à la Covid 19, et le laminoir a commencé à fonctionner au troisième trimestre. Grâce à cet investissement majeur, le segment Aluminium est désormais en mesure d'augmenter de manière significative sa capacité de production de produits finis, marquant ainsi une nouvelle ère pour le segment et ouvrant la voie à l'exploitation d'opportunités sur de nouveaux marchés. En outre, en réponse à l'augmentation de la demande de matériaux plus durables, recyclés, légers et économes en énergie dans des marchés tels que l'emballage et le transport, Elval a lancé l'investissement du laminoir à froid à six cylindres et d'une ligne de laquage automatisée, conformément au plan d'investissement plus large du segment Aluminium.

Le segment Cuivre a enregistré une solide performance au cours de l'année, malgré la pandémie ; les volumes ont même légèrement augmenté par rapport à 2019. Halcor a réussi à renforcer sa part de marché sur ses principaux marchés d'exploitation et à accroître sa rentabilité, grâce au développement d'une large gamme de produits expédiés dans de nombreuses régions, tant en Europe qu'en dehors, en exploitant les opportunités qui se présentaient.

La performance du segment Câbles en 2020 reflète la forte croissance de ses projets. La réussite de projets d'énergie complexes concernant les câbles sous-marins et terrestres a été le moteur de cette augmentation de la rentabilité, en plus des niveaux d'utilisation des capacités élevés continus dans l'ensemble des unités de production. Hellenic Cables a continué de répondre à des appels d'offres pour des projets dans des zones géographiques et a réussi à remporter plusieurs marchés pour de nouveaux projets et accords-cadres, dans les secteurs onshore et offshore.

Pour Corinth Pipeworks, l'impact négatif de la pandémie a été amplifié par la forte baisse des prix du pétrole et du gaz observée tout au long de l'année 2020, qui a entraîné le report de nombreux projets d'exploration. Des conditions défavorables sur les marchés mondiaux de l'énergie au cours du premier semestre 2020 ont eu un impact sur les résultats du second semestre. Pour y remédier, le segment a entrepris un programme d'optimisation des coûts et a pu, malgré ces défis, renforcer sa présence sur les marchés existants et nouveaux tout au long de l'année.

L'environnement de marché du segment Acier au début de l'année 2020 a été difficile et l'impact de la pandémie a encore aggravé ces difficultés. La demande et les prix de vente ont diminué tout au long de l'année et le segment a donc mis en œuvre un programme de réduction des coûts et ajusté ses niveaux de production en conséquence. Des signes graduels de reprise de l'activité de construction ont été visibles au deuxième trimestre, suivis par un redressement de l'industrie manufacturière en octobre. Par conséquent, la performance du segment a été plus solide au second semestre qu'au premier.

La pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement associées, ainsi que les initiatives de réduction des loyers introduites par le gouvernement grec ont fortement affecté les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration et de la vente au détail, qui ont à leur tour eu un effet défavorable sur les revenus de Viohalco issus du segment Immobilier. Néanmoins, la diversité du portefeuille du segment, la solidité financière de ses locataires de premier ordre et la gestion efficace de ses actifs ont permis à ses sociétés d'éviter tout retard de paiement des loyers ou des frais de service au cours de la période. Noval Property, qui est aujourd'hui le deuxième plus grand REIC en Grèce en termes de valeur immobilière, a augmenté la juste valeur de son portefeuille à 365 millions d'euros. Plusieurs projets importants ont été achevés ou ont progressé, et des projets supplémentaires ont été obtenus pour l'année à venir.

Malheureusement, l'année 2020 a également été marquée par le décès de Jacques Moulaert, Vice-président du conseil d'administration de Viohalco. Membre hautement expérimenté et très respecté de la communauté des affaires, Jacques Moulaert a apporté une contribution précieuse et durable à notre conseil d'administration depuis de nombreuses années et sa présence nous manquera.

En ce début d'année 2021, l'impact de la pandémie de Covid 19 et des restrictions associées sur les déplacements et le transport ont continué d'avoir un impact sur les segments d'activité de Viohalco. Des mesures de sécurité renforcées restent en place dans l'ensemble des activités de Viohalco et la crise continue d'affecter la demande de certaines catégories de produits. Toutefois, le développement et le déploiement actuels des vaccins contre la Covid 19 et l'assouplissement des restrictions qui en découle devraient permettre de revenir progressivement à des activités normales. En outre, les mesures d'assistance économique mises en œuvre au niveau national et au niveau de l'UE ont soutenu et accéléré la reprise.

À plus long terme, les objectifs européens ambitieux en matière d'atténuation du changement climatique, ainsi que les initiatives du Pacte vert et la transformation vers une économie circulaire, créent un

environnement commercial favorable pour les sociétés de Viohalco et leurs offres de produits. Ces tendances ont généré une demande croissante de produits circulaires, qui sont facilement recyclables, présentent une forte teneur en matériaux recyclés et ont une faible empreinte carbone. Une grande partie de l'offre de produits et de services des sociétés de Viohalco, notamment les emballages durables en aluminium et l'aluminium pour des produits plus légers et plus efficaces sur le plan énergétique, les produits circulaires utilisant du cuivre et de l'acier secondaires, les câbles pour le transfert d'énergie renouvelable et les tubes d'acier pour supporter la transition énergétique et le développement de bâtiments verts, répond directement à ces tendances.

La vision commune et les objectifs stratégiques de toutes les sociétés de Viohalco restent inchangés. Il s'agit d'optimiser leur capacité de production et l'offre de produits par le biais d'une innovation continue, d'accroître la pénétration des marchés existants et nouveaux, de maintenir une approche marketing et du développement de produits orientée vers le client, d'améliorer l'efficacité opérationnelle en optimisant l'utilisation des actifs et en contrôlant les coûts. Les sociétés de Viohalco continuent d'appliquer des pratiques commerciales saines de manière éthique et responsable, tout en améliorant continuellement leur empreinte environnementale. La crise actuelle a démontré que poursuivre ces objectifs tout en restant fidèle à notre modèle d'entreprise diversifié a forgé une entreprise capable de résister à des défis inattendus et à des pressions externes importantes.

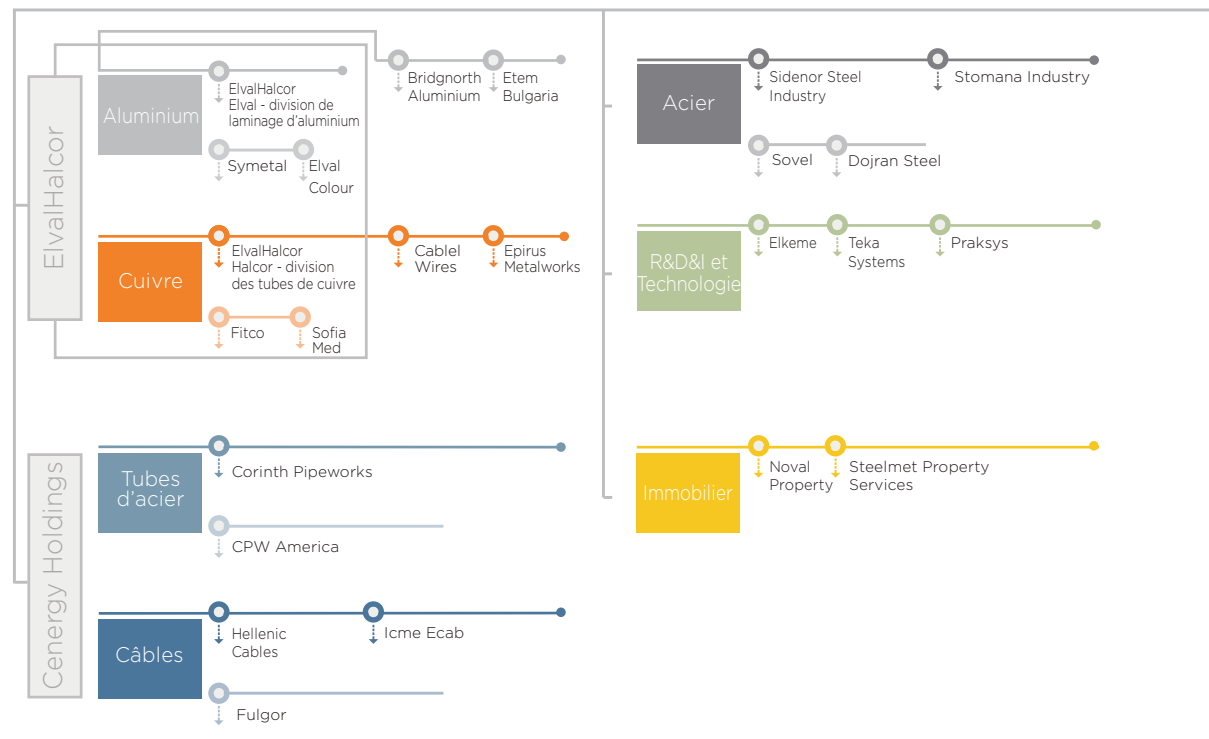
Je suis convaincu que la détermination de Viohalco à atteindre ces objectifs, ainsi que l'attention portée à la santé, la sécurité et le développement professionnel de ses employés permettront à nos entreprises de continuer à relever efficacement tous les défis.

Nikolaos Stassinopoulos
Président du Conseil d'administration

C. Segments d'activité

Viohalco détient un portefeuille de sociétés qui interviennent dans sept segments d'activité comme suit :

Segments de Viohalco



Aluminium

Les sociétés du segment Aluminium fabriquent divers produits en aluminium laminés et extrudés destinés à un large éventail de marchés et d'applications variées. Le segment Aluminium opère par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (« Elval »), ses filiales Symetal S.A. (« Symetal »), Elval Colour S.A. (« Elval Colour ») et Vepal S.A. (« Vepal »), ainsi que Bridgnorth Aluminium Ltd (« Bridgnorth Aluminium ») et Etem Bulgaria S.A. (« Etem Bulgaria ») et Etem S.A. (« Etem »).

Ce segment fabrique des produits laminés à plat et extrudés pour des applications variées dans le transport, le CVC&R, l'emballage, le bâtiment et la construction, les impressions, l'énergie, l'industrie et l'ingénierie.

Cuivre

Par l'intermédiaire de sa division de tubes en cuivre Halcor et des filiales du segment Cuivre Fitco S.A., Sofia Med S.A., Epirus Metalworks S.A., Cable Wires et les coentreprises NedZink BV et HC Isitma, Viohalco fabrique un large éventail de produits en cuivre, en laiton et en alliages de cuivre haute performance ainsi que des produits en zinc-titane. La division des tubes en cuivre a une longue histoire et une solide expérience dans le développement de produits qui renforcent sa présence commerciale mondiale.

Halcor et les filiales du segment Cuivre offrent des solutions innovantes et à valeur ajoutée qui répondent à la demande du marché et aux exigences des clients. Les principales catégories de produits couvrent les tubes en cuivre et les produits en alliage de cuivre laminé et extrudé pour une large gamme d'applications, y compris la plomberie, le CVC&R, les énergies renouvelables, la construction, l'ingénierie, l'automobile, la production industrielle, la pisciculture, tous types de flans de monnaie et les fils émaillés.

Câbles

Le segment Câbles de Viohalco est composé de trois sociétés : Hellenic Cables S.A. Hellenic Cables Industry S.A. (« Hellenic Cables »), sa filiale Fulgor S.A. (« Fulgor »), qui opère en Grèce, et Icme Ecab S.A. (« Icme Ecab ») qui opère en Roumanie (ci-après collectivement désignées par l'expression « Sociétés de Hellenic Cables »).

Les sociétés de Hellenic Cables fabriquent :

- des câbles d'alimentation terrestres et sous-marins ;
- des câbles de télécommunication ; et
- des composés.

Ensemble, elles forment le plus important consortium de producteurs de câbles en Grèce et dans le sud-est de l'Europe et exportent vers plus d'une cinquantaine de pays.

L'un des avantages fondamentaux des sociétés de Hellenic Cables est leur capacité à proposer des solutions clés en main à leurs clients.

Tubes d'acier

Corinth Pipeworks S.A. (« Corinth Pipeworks »), qui possède une unité de production en Grèce et s'appuie sur son expertise étendue pour réaliser des projets complexes à l'échelle internationale, occupe une place de choix dans les rangs des fournisseurs de tubes d'acier et de profilés creux pour les secteurs de l'énergie et de la construction.

Les trois principales catégories de produits de Corinth Pipeworks sont les suivantes :

- collecteurs : fabriqués dans l'unité de soudure par induction haute fréquence (HFW) ou dans l'unité de soudure hélicoïdale à l'arc submergé (HSAW) et l'atelier de soudure longitudinale à l'arc submergé (LSAW/JCOE) de la société ;
- tubes de forage : utilisés dans les puits de forage de pétrole et de gaz ; et
- profilés creux : utilisés dans le secteur de la construction.

Corinth Pipeworks jouit d'une vaste expérience dans la réalisation de projets complexes, offshore et onshore, pour le secteur énergétique mondial. La société est également reconnue comme étant un fournisseur de choix par de grandes sociétés pétrolières et gazières et par de nombreux sous-traitants en ingénierie, approvisionnement et construction (EPC, Engineering, Procurement and Construction).

Corinth Pipeworks propose à ses clients une gamme de services complète, allant de l'évaluation initiale d'un projet à la vérification de sa conformité technique, jusqu'à la réalisation et la livraison sur le site final.

Acier

Sidenor Steel Industry S.A. (« Sidenor Steel Industry »), Stomana Industry S.A. (« Stomana Industry ») et leurs filiales occupent une place de leader dans la production de produits sidérurgiques dans le sud-est de l'Europe. Fortes d'une large expertise et de plus de 55 ans d'expérience dans la production et la distribution de produits en acier, les sociétés du segment possèdent un vaste portefeuille de produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.

Les sociétés du segment Acier offrent une gamme de produits et de solutions à valeur ajoutée à destination de l'industrie, notamment les secteurs du bâtiment et de la construction (bâtiments, travaux routiers, stations de métro, ponts, centres commerciaux et barrages hydroélectriques), l'ingénierie mécanique, la construction navale, le transport routier et ferroviaire, l'industrie automobile, ainsi que des applications pour les opérations d'extraction et d'excavation minières.

Afin d'obtenir un équilibre optimal entre souplesse opérationnelle, commerciale et productivité, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle fondée sur les trois piliers suivants :

- mini-laminoirs ;
- opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ; et
- ventes et distribution.

Immobilier

Viohalco crée de la valeur en développant commercialement des bureaux, installations logistiques, centres commerciaux et établissements hôteliers, en gérant son parc d'anciens biens immobiliers industriels en Grèce et à l'étranger par l'intermédiaire de Noval Property et par la fourniture d'une large gamme de services immobiliers à ses filiales via Steelmet Property Services S.A.

En octobre 2019, à la suite de l'octroi par la Commission Hellénique des Marchés de Capitaux d'une licence d'exploitation en tant que société d'investissement immobilier et fonds d'investissement alternatif géré en interne, Noval Property est devenue une société d'investissement

immobilier (Real Estate Investment Company ou « REIC »). Elle est actuellement la deuxième plus grande REIC grecque en termes de valeur de portefeuille immobilier.

Le portefeuille immobilier de Noval Property est composé de 42 biens, principalement situés en Grèce et, de manière sélective, en Bulgarie. Il comprend des immeubles de bureaux, des centres commerciaux et des hôtels, pour une superficie totale d'environ 430.000 m².

Steele Property Services apporte son appui à Viohalco et à ses filiales en leur fournissant une large gamme de services immobiliers centralisés et de gestion de biens et d'installations.



R&D&I et Technologie

Le portefeuille de Viohalco comprend des sociétés de Recherche, Développement et Innovation et des centres de R&D&I au sein de ses filiales qui se concentrent sur le développement de produits à valeur ajoutée innovants et de solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux, la recherche sur la performance environnementale des usines et l'évaluation de l'impact de la croissance durable.

Remarques :

- Cenergy Holdings S.A. (Cenergy Holdings) a été créée en 2016, suite à la fusion transfrontalière par absorption de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Cenergy Holdings est cotée sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.
- En décembre 2017 a été réalisée la fusion par absorption d'Elval par Halcor qui est renommée ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. (ElvalHalcor). ElvalHalcor est cotée à la Bourse d'Athènes.



D. Principaux résultats financiers en 2020

Les sociétés de Viohalco ont élaboré une stratégie clairement définie pour leur croissance. Bien qu'elles opèrent sur des segments de marché différents, elles partagent des objectifs stratégiques communs qui visent à :

- optimiser leurs capacités de production et leurs offres de produits via une démarche d'innovation continue ;
- accroître leur présence sur les marchés actuels, ainsi que leur pénétration sur de nouveaux marchés ;
- conserver une approche du marketing et du développement de produits centrée sur le client ;
- accroître l'efficacité opérationnelle en optimisant l'utilisation des actifs et le contrôle des coûts ; et
- conduire les activités des entreprises de manière durable et responsable.

Ces dernières années, les sociétés ont dû affronter un nombre important de défis externes, notamment des incertitudes économiques sur leurs principaux marchés, les fluctuations des cours des métaux, la diminution de la demande sur les marchés de l'énergie et les effets plus larges de la pandémie de Covid-19.

Malgré cela, les sociétés ont continué à concentrer leurs efforts sur l'amélioration de leur performance opérationnelle, en mettant en œuvre plusieurs initiatives clés. Elles ont notamment investi massivement dans les nouvelles technologies, la R&D&I et la modernisation des installations existantes et, surtout, dans le développement des compétences et la formation. Grâce à ces investissements, les sociétés de Viohalco ont réussi à redéfinir et améliorer leur offre de produits et de services sur leurs marchés clés, ce qui leur a permis de se voir octroyer plusieurs projets d'envergure.

— Faits marquants de l'exercice 2020

Le modèle d'entreprise diversifié de Viohalco a favorisé une rentabilité solide malgré la pandémie, grâce à une **solide contribution** de ses segments d'activité dynamiques et résilients

Des mesures efficaces et mises en œuvre rapidement en réponse à la crise pour garantir la sécurité des employés ont assuré également la continuité des activités et un fonctionnement sûr et ininterrompu sur l'ensemble des sites ;

Des investissements majeurs d'un montant total de **285 millions d'euros** ont été déployés dans l'ensemble des sociétés de Viohalco, afin de renforcer leur position sur le marché et d'accroître leur présence mondiale ;

L'EBITDA ajusté consolidé a atteint **295 millions d'euros** ;

Le nouveau laminoir pour l'aluminium à quatre cages en tandem de l'usine d'Elval à Oinofyta a été terminé et mis en service ;

Le résultat consolidé avant impôt a atteint **59 millions d'euros**, en hausse de 86 % par rapport à l'exercice précédent (2019 : 32 millions d'euros).

Aperçu

L'émergence de la pandémie de Covid-19 en début d'année a eu d'importantes répercussions sur les entreprises et les marchés financiers du monde entier. En réponse à la crise, les sociétés de Viohalco ont immédiatement mis en place des mesures visant à assurer la sécurité de leurs employés et des autres parties prenantes, en adaptant leurs pratiques de travail dans toutes les activités afin de réduire de manière significative le risque d'infection, ce qui a permis à la production de continuer en toute sécurité dans toutes les usines. Ces mesures efficaces d'atténuation de la crise, combinées à la forte résilience du modèle d'entreprise diversifié de Viohalco, ont permis d'obtenir une performance solide en 2020.

Dans le segment Aluminium, l'installation du nouveau laminoir à quatre cages en tandem à l'usine d'Elval à Oinofyta a été achevée, malgré les défis liés à la Covid-19. Le laminoir a été mis en service au troisième trimestre, ce qui a considérablement augmenté la capacité de production de l'usine et a permis au segment d'explorer de nouvelles opportunités sur de nouveaux marchés. Au cours de l'année 2020, en réponse à la demande croissante de matériaux plus durables, légers et économes en énergie sur les marchés de l'emballage et du transport, Elval a investi dans un laminoir à froid à six cylindres de pointe et dans une nouvelle ligne de laque entièrement automatisée.

Le segment Cuivre a enregistré une solide performance au cours de l'année, la pandémie ayant un impact limité sur les niveaux de production. Le segment a pu accroître sa rentabilité et gagner des parts de marché dans des secteurs clés, même pendant une période où les marchés, tels que ceux des produits laminés en cuivre et alliages de cuivre, et des tubes en cuivre, étaient en fort repli. Alors que la reprise des marchés européens a été lente en 2020, avec des améliorations surtout visibles à partir du troisième trimestre, le segment Cuivre a su profiter de l'amélioration des conditions.

La rentabilité du segment Câbles s'est considérablement améliorée au cours de l'année, malgré la pandémie. L'élan positif de 2019 s'est prolongé en 2020, le segment ayant enregistré de solides performances grâce à l'utilisation intensive des lignes de production de câbles sous-marins et à la réussite de projets énergétiques de grande envergure qui ont pu être menés à bien sans encombre, malgré les restrictions liées à la Covid-19. Les unités de l'activité produits ont réalisé des volumes de ventes stables en ligne avec 2019, avec un meilleur mix des ventes davantage axé sur des produits à plus forte valeur ajoutée qui a permis de compenser l'impact négatif de la pandémie. A la fin de 2020, la société avait un carnet de commandes bien rempli après avoir remporté plusieurs appels d'offres.



Nouveau laminoir à quatre cages en tandem

Dans le segment Tubes d'acier, Corinth Pipeworks a souffert de la baisse des prix du pétrole et du gaz observée tout au long de l'année 2020, à son tour amplifiée par les effets de la pandémie. De nombreux projets d'exploration ont été reportés, en raison de l'instabilité des conditions du marché. Pour compenser le ralentissement général de la demande en 2020, Corinth Pipeworks s'est concentré sur de nouveaux marchés géographiques et a mis en œuvre un programme d'optimisation des coûts, en prenant des initiatives pour leur réduction et en se concentrant également sur le programme d'excellence industrielle en cours à l'usine de Thisvi.

Au premier trimestre 2020, le segment Acier a été touché par le repli de l'activité de construction et de production industrielle, ainsi que par la baisse des prix de l'acier à l'échelle internationale. Toutefois, au deuxième trimestre, l'activité du secteur de la construction a entamé une légère reprise en Grèce et dans la région des Balkans. Par la suite, la fabrication industrielle a elle aussi affiché une reprise progressive à partir d'octobre 2020. Conformément à ces tendances, la performance du segment Acier au cours du premier semestre a été plus faible que prévu, mais une tendance positive a émergé au second semestre, en particulier au

quatrième trimestre. En 2020, ce segment a su maintenir sa position dominante sur le marché des Balkans et son importante part de marché dans l'activité de construction en Grèce.

Dans le segment Immobilier, Noval Property, deuxième plus grande REIC de Grèce sur la base de la valeur immobilière, détient un portefeuille immobilier moderne. Au cours de l'année, un certain nombre de projets importants ont été achevés, notamment le complexe de bureaux « The Orbit » à Athènes où les opérations commerciales ont déjà commencé étant donné qu'il est déjà presque entièrement loué à des locataires de qualité. D'autres projets, notamment l'agrandissement du centre commercial « River West », dont la construction sera terminée au deuxième semestre 2021, ont progressé de façon significative.



Aperçu financier

Compte de résultat consolidé résumé

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Chiffre d'affaires	3.850.077	4.198.194
Marge brute	349.266	347.766
EBITDA	285.530	273.374
EBITDA ajusté*	294.653	302.816
EBIT	153.511	130.782
EBIT ajusté*	162.633	160.223
Résultat financier net	-92.307	-98.515
Bénéfice avant impôt	59.463	31.924
Bénéfice de la période	32.910	16.740
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la société	21.528	8.206

* Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport au 31/12/2019.
Pour plus de détails, voir l'annexe.

Le **chiffre d'affaires consolidé de Viohalco** pour l'exercice 2020 s'est élevé à 3.850 millions d'euros, en baisse de 8,3 %, par rapport à l'exercice précédent (2019 : 4.198 millions d'euros), principalement en raison de la chute des prix des métaux, en plus du ralentissement du volume des ventes au cours du deuxième trimestre dû à la pandémie.

L'**EBITDA ajusté consolidé** était de 295 millions d'euros pour l'année (2019 : 303 millions d'euros), tandis que l'**EBITDA consolidé, qui inclut** l'effet des prix des métaux, a augmenté de 4,7 % pour atteindre 286 millions d'euros (2019 : 273 millions d'euros).

Les **charges financières nettes** ont baissé en glissement annuel, pour s'établir à 92,3 millions d'euros (2019 : 98,5 millions d'euros), principalement sous l'effet de la réduction des charges d'intérêt pour la plupart des sociétés de Viohalco ces dernières années.

Le **résultat consolidé avant impôt de Viohalco** pour l'exercice s'est élevé à 59,5 millions d'euros, contre 31,9 millions d'euros en 2019.

Le **résultat consolidé après impôt pour la période** s'établit à 32,9 millions d'euros (2019 : 16,7 millions d'euros). Ce résultat est principalement dû à la surperformance des projets du segment Câbles et à l'augmentation de la valeur commerciale des investissements immobiliers, qui ont entraîné la reprise de réductions de valeur comptabilisées antérieurement.

Synthèse de l'état consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations corporelles et incorporelles	2.302.552	2.152.103
Autres actifs non courants	76.376	67.296
Actifs non courants	2.378.928	2.219.399
Stocks	1.074.589	1.060.009
Créances clients et autres débiteurs (incl. actifs sur contrats)	515.976	559.919
Trésorerie et équivalents de trésorerie	219.161	214.499
Autres actifs courants	10.109	9.084
Actifs courants	1.819.835	1.843.511
Total des actifs	4.198.763	4.062.910
Capitaux propres	1.381.126	1.335.073
Emprunts et dettes financières	1.001.986	943.522
Autres passifs non courants	230.964	212.302
Passifs non courants	1.232.950	1.155.824
Emprunts et dettes financières	746.010	830.455
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (incl. passifs sur contrats)	807.130	710.957
Autres passifs courants	31.548	30.600
Passifs courants	1.584.687	1.572.012
Total des capitaux propres et passifs	4.198.763	4.062.910

Les **dépenses d'investissements** de l'exercice se sont élevées à 285 millions d'euros (2019 : 284 millions d'euros), en raison de l'exécution de la deuxième phase du programme d'investissement du segment Aluminium, qui comprend la commande d'un laminoir à froid à six cylindres de pointe et d'une ligne de laquage automatisée, du programme d'investissement du segment Câbles comprenant l'investissement inter-réseaux dans l'usine offshore de Hellenic Cables et des investissements dans le segment Immobilier.

Les **amortissements** ont atteint 132 millions d'euros sur la période (2019 : 143 millions d'euros).

Le **fonds de roulement** a diminué de 14 % ou 125 millions d'euros par rapport à 2019, sous l'effet d'une gestion efficace de tous les éléments (débiteurs, créanciers et stocks).

La **dette nette** des sociétés de Viohalco a baissé à 1.529 millions d'euros (2019 : 1.560 millions d'euros) avant l'ajustement dû à la norme IFRS 16. Le montant après l'ajustement dû à la norme IFRS 16 s'élevait à 1.581 millions d'euros (2019 : 1.613 millions d'euros).

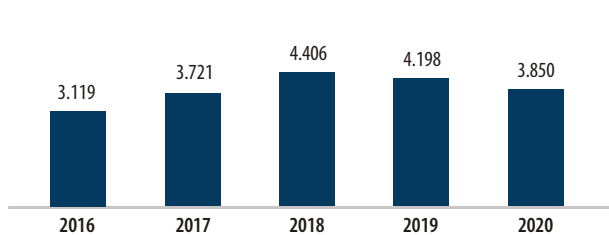
Performance par segment d'activité

Montants en milliers d'euros

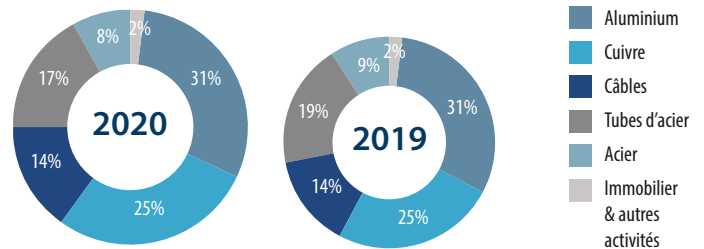
Segments	Chiffre d'affaires		EBITDA		EBITDA ajusté		EBIT		EBT	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Aluminium	1.167.735	1.318.774	90.020	109.073	95.113	104.623	36.044	59.444	21.674	45.943
Cuivre	1.066.014	1.036.972	47.698	45.033	52.102	48.035	32.430	29.916	16.017	12.123
Câbles	568.615	567.785	71.881	63.641	81.331	66.816	56.764	47.152	35.385	24.488
Tubes d'acier	304.824	376.084	21.086	25.541	22.000	25.557	12.231	15.113	1.555	4.262
Acier	677.939	815.568	30.112	26.428	33.799	53.571	1.021	-13.057	-24.580	-41.993
Immobilier	10.041	11.197	20.386	7.771	6.488	8.259	14.440	932	10.488	-2.022
Autres activités*	54.909	71.813	4.347	-4.112	3.820	-4.045	579	-8.718	-1.075	-10.878
Total	3.850.077	4.198.194	285.530	273.374	294.653	302.816	153.511	130.782	59.463	31.924

*Le segment « Récupération des ressources » a été regroupé dans « Autres activités ».

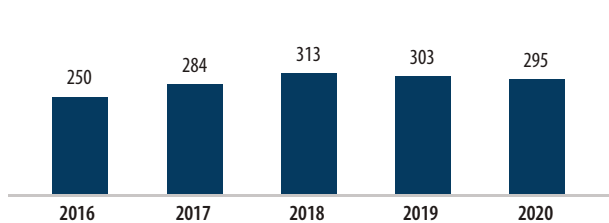
Chiffre d'affaires en millions d'euros



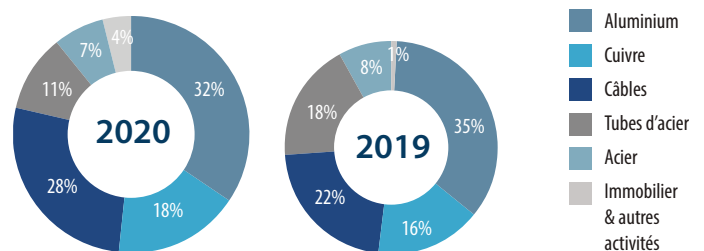
% par Segment



EBITDA ajusté en millions d'euros



% par Segment



Perspectives

Une reprise progressive des opérations commerciales normales pour les sociétés de Viohalco est attendue, suite au déploiement des vaccins contre la Covid-19 à travers le monde et à l'assouplissement ultérieur des restrictions, bien que le calendrier de cette reprise soit difficile à prévoir.

Le modèle d'entreprise et la structure diversifiée de Viohalco ont prouvé la résistance de ses entreprises à des conditions opérationnelles volatiles et devraient faciliter la poursuite de la croissance. Les objectifs stratégiques des sociétés de Viohalco restent inchangés. Il s'agit

d'optimiser la capacité de production et l'offre de produits par le biais d'une innovation continue, d'accroître la pénétration des marchés existants et nouveaux, de maintenir une approche marketing et du développement de produits orientée vers le client, d'améliorer l'efficacité opérationnelle en optimisant l'utilisation des actifs et en contrôlant les coûts.

Enfin, l'objectif des entreprises est d'assurer à tout instant la sécurité et le développement de leurs employés, ainsi que la production responsable et le développement durable dans toutes les activités.

E. Performance par segment d'activité



Aluminium



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

1.167.735

2019 : 1.318.774

EBITDA
(milliers d'euros)

90.020

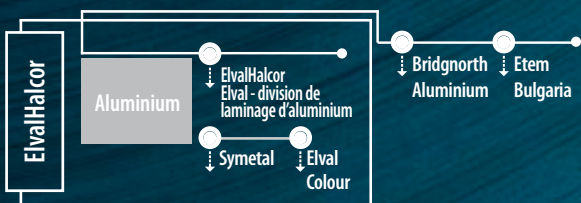
2019 : 109.073

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

95.113

2019 : 104.623

Segment Aluminium



— Activités

Les sociétés du segment Aluminium de Viohalco fabriquent une large gamme de produits en aluminium laminés et extrudés destinés à de nombreux marchés et applications variées. Le segment Aluminium opère par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (« Elval »), ses filiales Symetal, Elval Colour, Vepal, Bridgnorth Aluminium, Etem Bulgaria et Etem.

Le segment Aluminium offre des produits laminés et des solutions pour :

- Emballage : aluminium pour solutions d'emballage rigides et souples, boîtes de conserve et canettes, capsules, produits ménagers, emballages pharmaceutiques et aseptiques ;
- Transport : solutions en aluminium pour l'industrie automobile, maritime, ferroviaire et le transport routier, ainsi que le secteur CVC&R ;
- Construction : bobines et tôles d'aluminium mates et revêtues pour l'ensemble de l'enveloppe des bâtiments, tels que les panneaux composites en aluminium etalbond®, bobines, tôles et feuillards revêtus orofe® et Ydoral® pour applications en toitures et gouttières ;
- Applications industrielles : tôles, bobines et cercles d'aluminium pour des applications d'ingénierie générales, d'énergies renouvelables et ménagères ;
- Bobines offset, utilisées comme substrat dans la fabrication de plaques d'impression ;
- Produits extrudés ;
- Systèmes architecturaux : systèmes en aluminium pour portes, fenêtres, façades dynamiques, courtines, applications intérieures, applications d'identité d'entreprise, écrans solaires, volets roulants, systèmes de façade ventilée et systèmes de sécurité ;
- Applications industrielles de l'aluminium : profilés en aluminium et barres marchandes en alliage dur pour une utilisation industrielle, des applications d'ingénierie générales, du bâtiment, énergétiques et dans le transport ;
- Applications automobiles : pièces et profilés en aluminium extrudés passés par un outillage et un usinage particuliers et utilisés pour des châssis de voiture, des systèmes de suspension, des portières et des profilés en aluminium décoratifs pour les barres de toit, panneaux en aluminium composite pour des applications automobiles spéciales.

Sites de production

Les sociétés du segment Aluminium exploitent les neuf sites de production de pointe suivants :

Usine	Spécialité de la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Elval usine laminoir (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Principal site de production du segment Aluminium Produits laminés à plat pour des applications modernes dans les secteurs des emballages, du bâtiment et de la construction, du transport maritime, routier et ferroviaire, de l'automobile, de l'industrie, de l'énergie, des accessoires de cuisine et des marchés CVC&R. 	360.000 tonnes	<p>ISO 9001:2015, IATF 16949:2016, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, Norme de performance ASI.</p> <p>Usine certifiée pour la conception, la production et la vente de produits laminés/à finition par laminoir et peints en aluminium, et pour la fabrication de produits laminés en aluminium destinés à l'industrie automobile.</p> <p>Certification par tous les grands organismes de classification (ABS, BV, DNV.GL, KR, LRS, RINA et NK) en tant que fabricant accrédité de produits pour la construction navale</p>
Anoxal (Agios Thomas, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Recyclage et coulage d'aluminium Fabrication de billettes et de brames 	49.500 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018
Vepal (Thèbes, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Produits en aluminium pour les secteurs de la construction, de l'alimentation et de l'automobile 	45.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OSHAS 18001:2007
Elval Colour (Aghios Thomas, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Large gamme de produits revêtus en aluminium et de panneaux en aluminium composite destinés à l'enveloppe des bâtiments Fabrication d'une série de produits très performants, dédiés à l'amélioration de l'efficacité environnementale des bâtiments, à l'accroissement de la durabilité des façades et toitures, tout en limitant l'impact sur l'environnement 		ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 Produits certifiés par BBA, DIBT, CSTB, ITB et TBWIC
Symetal usine de laminage des feuilles d'aluminium (Oinofyta - Béotie, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Feuilles d'aluminium nues d'épaisseurs et de compositions d'alliages variées pour différents marchés et usages, notamment les emballages souples pour l'industrie pharmaceutique, les contenants alimentaires, les piles à usage domestique et diverses applications techniques (isolation des câbles et échangeurs thermiques) 	52.000 tonnes	ISO 9001:2015, IATF 16949:2016, ISO 14001:2015, ISO 50001:2018, ISO 45001:2018
Symetal usine de transformation de feuilles d'aluminium (Mandra - Attique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Transformation des feuilles d'aluminium pour diverses applications du secteur de l'emballage. Plus précisément, usine équipée de chaînes de revêtement de feuilles d'aluminium et/ou de laminage de papier qui servent dans des emballages alimentaires et pharmaceutiques, ainsi que pour les emballages intérieurs des paquets de cigarettes 	26.000 tonnes	<p>ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 50001:2018, ISO 45001:2018 ISO 15378:2017, ISO 22000:2018, FSSC 22000 (v.5) Certificat FDA/IMS, Chaîne de Contrôle FSC®</p> <p>Enregistré dans le cadre du système de gestion environnementale et d'audit de la Commission européenne (European Commission eco-management and audit scheme, « EMAS ») pour la gestion environnementale.</p>
Viomal (Nea Artaki - Eubée, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Volets roulants en aluminium pour fenêtres et portes de garage Systèmes de moustiquaire Production de filets plissés 	4.500 tonnes	
Bridgnorth Aluminium (Bridgnorth, Royaume-Uni)	<ul style="list-style-type: none"> Bobines en aluminium lithographiques Bobines en aluminium semi-finies Bandes électriques pour les bobinages des transformateurs 	115.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OSHAS 18001:2007 Norme de performance ASI (v2 2017)
Etem – Gestamp Bulgaria (Sofia, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> Fabrication de profilés pour des applications industrielles dans les secteurs du transport, de l'automobile, de la construction navale, de l'électronique et du photovoltaïque 	27.000 tonnes	<p>Accréditation en tant que fournisseur de premiers et deuxièmes rangs pour l'industrie automobile</p> <p>Certification pour la production de profilés en aluminium résistants en cas d'accident</p> <p>IATF 16949:2016, ISO 9001:2015, ISO 14001:2015 OHSAS 18001:2007, QUALICOAT, EN 15088:2005</p>
Etem (Magoula- Attique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Extrusion d'aluminium Systèmes architecturaux Profilés industriels 	7.000 tonnes	ISO 9001:2015, OSHAS 18001:2007

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Chiffre d'affaires	1.167.735	1.318.774
Marge brute	100.633	124.132
Marge brute (%)	8,6%	9,4%
EBITDA	90.020	109.073
EBITDA (%)	7,7%	8,3%
EBITDA ajusté*	95.113	104.623
EBITDA ajusté (%)	8,1%	8,0%
EBIT	36.044	59.444
EBIT (%)	3,1%	4,5%
EBIT ajusté*	41.137	54.994
EBIT ajusté (%)	3,5%	4,2%
Bénéfice avant impôt	21.674	45.943

* Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport au 31/12/2019.

Pour plus de détails, voir l'annexe.

-Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2020

En 2020, le **chiffre d'affaires** du segment Aluminium a accusé une baisse de 11 % pour s'établir à 1.168 millions d'euros, principalement en raison de la baisse des prix sur le LME (London Metal Exchange) (prix au comptant moyen sur le LME de 1.490 euros par tonne en 2020 contre 1.600 euros en 2019) et de la baisse des volumes de vente par rapport à 2019. Le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 22 millions d'euros (2019 : 46 millions d'euros).

Les volumes de ventes d'Elval (la division de laminage d'aluminium d'ElvalHalcor) ont légèrement diminué par rapport à 2019 en raison de la baisse des volumes vendus aux secteurs de l'automobile et des transports, qui ont tous deux souffert de la pandémie de Covid-19, et de la tendance à la baisse des ventes aux États-Unis imputable à la concurrence et à la menace d'imposition de droits de douane. La baisse des volumes de vente a été principalement compensée par l'augmentation de la demande dans le secteur de l'emballage.

En mars 2020, la société ElvalHalcor a été impliquée dans l'enquête antidumping menée par les autorités commerciales américaines contre 18 pays, dont la Grèce. Le 2 mars 2021, le Département du Commerce (DoC) a annoncé ses conclusions définitives positives dans les enquêtes sur les droits antidumping, en calculant une marge de dumping finale de 0 % pour les importations en provenance d'ElvalHalcor. Les conclusions définitives ayant été rendues par le DoC, l'enquête concernant les importations d'ElvalHalcor a été close sans qu'aucun droit antidumping n'ait été imposé et la Commission du commerce international des États-Unis (ITC) ne procédera pas à la détermination de l'existence d'un dommage à l'égard des importations en provenance de Grèce. Cette décision confirme l'engagement d'ElvalHalcor envers les principes du commerce équitable, tout en ouvrant la voie à une entrée plus marquée sur le marché américain.



Malgré les difficultés rencontrées au cours de l'année, le programme d'investissement d'Elval a avancé conformément au calendrier prévu, n'accusant que des retards mineurs liés aux restrictions de voyage en raison de la Covid-19. Le nouveau laminoir à chaud à quatre cages en tandem a été mis en service avant la fin de 2020, et la deuxième phase du programme, d'un montant de 100 millions d'euros, a été lancée avec la commande d'un laminoir à froid à six cylindres de pointe et d'une nouvelle ligne de laquage entièrement automatisée.

Symetal a enregistré une légère augmentation de ses volumes de vente malgré l'effet défavorable de la pandémie sur l'économie mondiale. La société a adapté son mix de produits pour s'aligner sur les tendances du marché, en se concentrant sur les produits pharmaceutiques et les opercules. Bien que les volumes de vente aient augmenté, la performance a été affaiblie par une forte concurrence, les producteurs chinois de feuilles d'aluminium étant entrés sur le marché européen. À cause des pressions sur les prix qui en ont découlé, les ventes n'ont pas été rentables. Symetal a acquis une nouvelle usine de production de vernis à Mandra, qui a commencé ses activités en janvier 2021.

Bien qu'éprouvante, l'année 2020 a également été une réussite pour la branche automobile d'Etem Bulgaria. La première phase de son plan d'investissement, à savoir l'installation d'une nouvelle ligne d'extrusion de 45 MN, a été finalisée au cours de l'année, augmentant ainsi la capacité totale d'extrusion de l'usine. Les premières machines pour les projets qualifiés avec les sociétés BMW, JLR (Jaguar Land Rover) et Porsche ont également été installées. La pandémie de Covid-19 a eu un impact négatif sur la performance financière, principalement au deuxième trimestre. Toutefois, les signes de la reprise sont devenus évidents au cours de l'été, avec une demande et des ventes solides jusqu'à la fin de l'année.

Le déménagement du siège social et des sites de production de la branche Architecture d'Etem à Magoula (Grèce) a été mené à bien en 2020, tout comme les investissements dans des actifs destinés à augmenter la capacité de production, les possibilités et l'efficacité opérationnelle. Une nouvelle presse SMS 7 pouces a été installée, augmentant ainsi la capacité de production de 7.000 à 11.000 tonnes.

En fin d'année, une remise à neuf de la chaîne de revêtement par poudre a également été effectuée pour améliorer l'intégration de la production. Chez Bridgnorth Aluminium, la demande a été fortement sapée par la pandémie de Covid-19 et les confinements qui en ont découlé aux deuxième et troisième trimestres. Toutefois, les volumes de commandes ont sensiblement remonté au quatrième trimestre, permettant à la société de réaliser des bénéfices avant impôt pour l'année.

Perspectives

Les initiatives d'investissement d'Elval font écho au virage que prend l'industrie vers une production durable, et constituent une réponse stratégique aux tendances mondiales de la demande d'aluminium recyclable à faible intensité de carbone pour l'industrie de l'emballage, de matériaux légers pour le secteur du transport et de solutions durables, sûres et écologiques pour le bâtiment et la construction. La demande en hausse de produits d'Elval, combinée à une plus grande capacité de production de l'usine d'Oinofyta, établit une base solide pour la croissance à venir du segment.

En 2021, Symetal restera concentré sur la capitalisation de la demande de produits laqués et de feuilles d'aluminium pour emballages souples, et la finalisation de son investissement dans la nouvelle machine de laquage de l'usine de Mandra.

Pour Etem Bulgaria, cette tendance à la reprise devrait se poursuivre en 2021 avec le lancement de nouveaux projets automobiles en cours de préparation. La deuxième phase du plan d'investissement, au cours de laquelle des équipements dédiés à l'usage supplémentaire des produits seront installés, a commencé conformément au calendrier.

La branche Architecture d'Etem en Grèce prévoit de poursuivre le lancement de nouveaux produits architecturaux au cours de l'année à venir, conformément à sa stratégie visant à capter verticalement la demande des consommateurs en faveur d'habitats économes en énergie et de bâtiments rentables. Etem continuera également d'optimiser et d'équilibrer son mix de produits entre les profils d'utilisation architecturale et d'application industrielle.

Pour Bridgnorth Aluminium, la demande devrait rester forte jusqu'à la fin de l'année 2021. L'accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'UE permet à la société de continuer à vendre ses produits à sa clientèle européenne déjà bien établie sans être soumise à des droits de douane. La société prévoit également de continuer à développer sa gamme de produits pour répondre aux besoins des nouveaux clients.

De plus amples informations sur les différentes sociétés sont disponibles sur leur site internet :

Elval: www.elval.com

Symetal: www.symetal.gr

Bridgnorth Aluminium: www.bridgnorthaluminium.co.uk

Elval Colour: www.elval-colour.com

Etem (Greece): www.etem.gr

Viomal: www.viomal.com



Segments d'activité

Enter/Exit

Full Screen

Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

Immobilier

R&D&I et Technologie

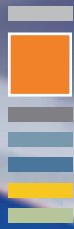
États financiers consolidés 2020



www



Cuivre



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

1.066.014

2019 : 1.036.972

EBITDA
(milliers d'euros)

47.698

2019 : 45.033

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

52.102

2019 : 48.035

Segment Cuivre



— Activités

Viohalco fabrique un large éventail de produits en cuivre, laiton et alliages haute performance, ainsi que des produits en zinc-titane, par l'intermédiaire de sa division de tubes en cuivre, Halcor, et de ses filiales Fitco S.A., Sofia Med S.A., Epirus Metalworks S.A., Cable Wires et les coentreprises NedZink BV et HC Isitma.

Halcor offre une gamme de produits diversifiée qui comprend des tubes en cuivre et en laiton et des produits extrudés et laminés. Elle cherche en permanence à développer son réseau et sa part de marché, tant en Europe que dans le reste du monde, par le biais de ses filiales et partenaires commerciaux, et en pénétrant de nouveaux marchés, en investissant dans des technologies innovantes et durables et en fournissant des produits et solutions à forte valeur ajoutée.

Les catégories de produits leaders proposées par Halcor et le segment Cuivre sont :

- Tubes en cuivre : Talos®, Talos® Ecutherm, Cusmart®, Talos® Plastic Coated, Talos® Gas, Talos® Med, Talos® ACR, Talos® ACR Inner Grooved, Talos® ACR Ecutherm™, Talos® ACR Ecutherm II, Talos® Geotherm, Talos® Ecutherm Solar, Talos® Solar Plus, Talos® ACR Linesets, Talos® Form, Talos® Sprinkler, Talos® XS, Talos® Plated, Talos® S80 et Talos® S60.
- Produits laminés : bandes (dont ligne d'étamage à chaud), feuilles, tôles, disques, cercles et plaques en cuivre, laiton et alliages spéciaux haute performance.
- Produits extrudés : barres conductrices, tiges, fils et profilés en cuivre, pièces préfabriquées avec, en option, revêtement de surface en étain et argent (galvanoplastie), tiges et tubes en alliage de laiton et cuivre, sections et fils, fils en alliage de cuivre UR30 et filets pour cages de pisciculture.
- Flans de monnaie : flans monochromes, bagues extérieures pour flans bicolores, flans intérieurs pour flans bicolores, flans bicolores galvanisés et flans bicolores assemblés dans une large gamme de couleurs et de combinaisons de matériaux.
- Produits zinc-titane : bobines et tôles.
- Fils émaillés : fils en cuivre ronds et rectangulaires, fils en aluminium ronds, fils de soudage en cuivre.

Sites de production

Les sociétés du segment Cuivre exploitent les sites de production suivants :

Usine	Spécialité de la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Fonderie d'Halcor (Oinofyta , Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Cuivre semi-fini Alliages de cuivre Produits en laiton sous forme de billettes et de brames 	235.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 ISO 50001:2018
Tubes en cuivre de Halcor (Oinofyta , Grèce)	<p>Tubes en cuivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les installations de construction, notamment la plomberie, le chauffage, le chauffage et le refroidissement par le sol, les réseaux de gaz naturel et de gaz intérieur, le CVC&R, l'application de systèmes solaires, les réseaux et les raccords industriels. Pour les applications de CVC&R, notamment le chauffage, la ventilation, la climatisation, la réfrigération, les échangeurs thermiques, les systèmes et raccords de pompe à chaleur. Pour les applications d'énergie renouvelable, y compris les applications de panneaux solaires, les réseaux de systèmes solaires, le chauffage et le refroidissement géothermiques. Pour les applications industrielles, y compris le chauffage, la ventilation, la climatisation, la réfrigération, les échangeurs thermiques, le génie électrique et mécanique. 	75.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 ISO 50001:2018
Usine d'extrusion pour produits en alliage de cuivre et de laiton Fitco (Oinofyta , Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Tiges et sections creuses et pleines en alliage de cuivre Fils et barres en alliage de cuivre Tubes en alliage de cuivre sans soudure et soudés de diverses coupes transversales Fils en alliage de cuivre et filets pour les cages de pisciculture 	40.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 roduits conformes à plusieurs certifications qualité (EN, DIN, BS, ASTM, JIS)
Usine de traitement du cuivre et des alliages en cuivre Sofia Med (Sofia, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> Produits laminés haute performance en cuivre et laiton Barres conductrices en cuivre Tiges et profilés Fils Options de revêtement de surface en étain et argent par plaquage 	140.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OHSAS 18001:2007 ISO 45001:2018, ISO 26000:2010, ISO 50001:2011 IATF 16949:2016
Usine de production de fils émaillés Cable Wires (Livadia, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Fils émaillés en cuivre et en aluminium (ronds et rectangulaires) 	12.500 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 IATF 16949:2016, ISO 50001:2018
Epirus Metalworks (Épire, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Tous types de flans de monnaie Bagues pour flans bicolores 	6.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 50001:2011
HC Isitma (Gebze, Turquie)	<ul style="list-style-type: none"> Tubes en cuivre Ecutherm Tuyaux ondulés pour évacuation de climatisation 	<ul style="list-style-type: none"> 4.200.000 m de tubes en cuivre 1.800.000 m de tuyaux 	
Nedzink (Budel-Dorplein, Pays-Bas)	<ul style="list-style-type: none"> Bobines, tôles, bandes, gouttières et autres accessoires pour toiture en zinc-titane 	24.000 tonnes	NEN-EN-ISO 9001:2015

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Chiffre d'affaires	1.066.014	1.036.972
Marge brute	73.958	68.052
Marge brute (%)	6,9%	6,6%
EBITDA	47.698	45.033
EBITDA (%)	4,5%	4,3%
EBITDA ajusté*	52.102	48.035
EBITDA ajusté (%)	4,9%	4,4%
EBIT	32.430	29.916
EBIT (%)	3,0%	2,9%
EBIT ajusté*	36.834	32.918
EBIT ajusté (%)	3,5%	3,0%
Bénéfice avant impôt	16.017	12.123

* Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport au 31/12/2019.

Pour plus de détails, voir l'annexe.

-Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2020

Les volumes des ventes du segment Cuivre ont légèrement augmenté en 2020 par rapport à 2019, malgré les effets négatifs de la pandémie Covid-19 sur l'environnement de marché. Le **chiffre d'affaires** s'est élevé à 1.066 millions d'euros contre 1.037 millions d'euros en 2019, et n'a été que légèrement touché par le prix du cuivre, dont le niveau s'est dans l'ensemble maintenu sur le marché mondial. Le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 16 millions d'euros (2019 : 12 millions d'euros).

Bien que l'année ait commencé avec une forte demande sur la plupart des marchés, cette dynamique positive a commencé à s'inverser en février 2020 alors que la pandémie se propageait dans le monde entier. Lorsque les marchés ont commencé à fermer, la demande a chuté de manière significative et ne s'est pas rétablie avant le troisième trimestre. Pour autant, la plupart des sociétés du segment ont affiché des performances supérieures au marché, sans interruption de production ni de service, ce qui témoigne de leur résilience face aux enjeux de la

pandémie. Malgré un environnement opérationnel complexe, les performances ont été bonnes dans les secteurs du cuivre, de l'alliage de cuivre, des produits laminés plats, des barres conductrices en cuivre et des tubes en cuivre, tandis que les ventes de produits en alliage extrudé (tiges et tubes) ont chuté en raison de leur forte exposition aux marchés extrêmement touchés par la pandémie. En outre, l'ajout de fils émaillés à l'offre de produits, suite à l'intégration de Cable Wires dans le segment, a permis d'augmenter les volumes de vente. Enfin, pour améliorer la polyvalence et la flexibilité de son offre, Sofia Med a installé un laminoir à froid supplémentaire au cours de l'année.

Perspectives

Les conditions du marché devraient s'améliorer en 2021, pour autant que la pandémie de Covid-19 régresse graduellement, conformément aux prévisions. Le laminoir à tubes fonctionne pratiquement à pleine capacité et les efforts actuels visent donc à améliorer l'efficacité et à augmenter le rendement. La production de produits laminés en cuivre et alliages de cuivre devrait augmenter, car les facteurs qui sous-tendent la demande à long terme demeurent solides.

Sofia Med est également bien positionnée pour continuer à gagner des parts sur le marché des connecteurs, entre autres. Pour finir, la poursuite des investissements dans des produits à plus forte valeur ajoutée devrait apporter de nouvelles améliorations au portefeuille de produits et contribuer à la rentabilité du segment Cuivre.

De plus amples informations sur les différentes sociétés sont disponibles sur leur site internet :

Halcor: www.halcor.com

Sofia Med: www.sofiamed.com

Fitco: www.fitco.gr

Cable Wires: www.cablewires.com

Epirus Metalworks: www.epirusmetalworks.com

Nedzink: www.nedzink.com

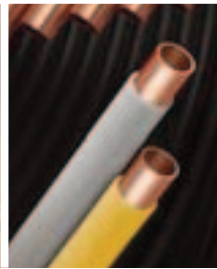
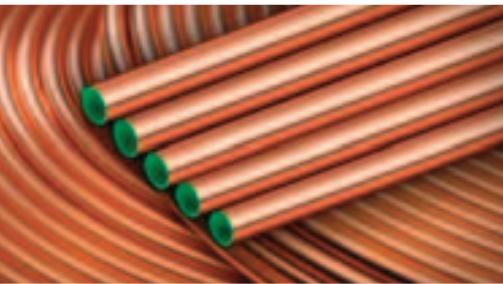
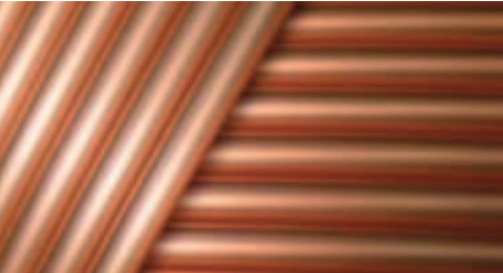
Segments d'activité

Enter/Exit Full Screen

Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium Cuivre Câbles Tubes d'acier Acier Immobilier R&D&I et Technologie États financiers consolidés 2020

www





Constituée en décembre 2017 suite à la fusion d'Elval, leader européen de la production d'aluminium laminé, et Halcor, le plus grand fabricant de tubes en cuivre d'Europe, ElvalHalcor Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. (« ElvalHalcor ») est un leader mondial de la fabrication industrielle de produits d'aluminium et de cuivre.

En tant qu'entité issue d'un regroupement, ElvalHalcor exploite les synergies dans l'innovation et la technologie, la recherche et le développement (R&D&I), les approvisionnements, le marketing, les infrastructures et le développement durable pour produire des solutions à valeur ajoutée de haute qualité pour ses clients dans le monde entier. ElvalHalcor fonde son succès sur son orientation commerciale à l'export, sa philosophie centrée sur le client et son innovation constante qui découlent d'investissements continus en R&D&I.

La société compte plus de 80 ans d'expérience, une solide base d'actifs de production répartis entre 16 sites industriels, une présence sur le



ElvalHalcor S.A.

marché dans plus de 100 pays et un personnel de spécialistes hautement expérimentés.

ElvalHalcor est un acteur majeur sur le segment des métaux non ferreux. La société relève avec efficacité les défis du contexte commercial en pleine mutation, tout en générant de la valeur pour ses parties prenantes à travers son développement et sa croissance durable.

ElvalHalcor intervient sur de nombreux marchés en croissances dynamiques, notamment :

- Emballage ;
- Automobile ;
- Transport terrestre, maritime et ferroviaire ;
- Chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération (CVC&R) ;
- Bâtiment et construction ;
- Énergies renouvelables ;
- Réseaux d'énergie et d'électricité ;

- Équipements électroniques et électriques ;
- Approvisionnement en eau ;
- Applications industrielles et d'ingénierie.

ElvalHalcor est cotée à la Bourse d'Athènes (ELHA).

De plus amples informations sur ElvalHalcor sont disponibles sur le site internet de la société : www.elvalhalcor.com



Segments d'activité

Enter/Exit



Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

Immobilier

R&D&I et Technologie

États financiers consolidés 2020





Câbles



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

568.615

2019 : 567.785

EBITDA
(milliers d'euros)

71.881

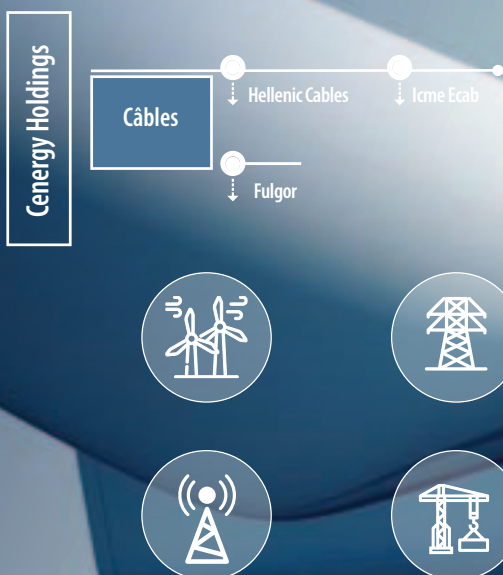
2019 : 63.641

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

81.331

2019 : 66.816

Segment Câbles



— Activités

Le segment Câbles de Viohalco comprend trois sociétés : Hellenic Cables S.A. Hellenic Cables Industry S.A. (« Hellenic Cables ») et sa filiale Fulgor S.A. (« Fulgor ») qui opère en Grèce, et Icme Ecab S.A. (« Icme Ecab ») qui opère en Roumanie (ci-après collectivement désignées par l'expression « Sociétés de Hellenic Cables »).

Les sociétés de Hellenic Cables sont des fournisseurs accrédités auprès de certains des plus grands opérateurs de réseaux d'électricité à l'international. Elles disposent, à Corinthe en Grèce, de l'un des sites de production de câbles sous-marins parmi les plus grands et les plus avancés au monde. Elles proposent différents produits, notamment des câbles d'alimentation sous-marins et terrestres (de faible, à haute et très haute tension), des câbles de télécommunication, des fils émaillés, des fils en cuivre et des composés.

Au cours de la décennie écoulée, les sociétés de Hellenic Cables, ensemble, ont occupé le premier rang de la production de câbles en Grèce et dans le sud-est de l'Europe. Leur activité, largement orientée à l'international, est exportée vers plus d'une cinquantaine de pays dans le monde.

Leurs principales catégories de produits sont les suivantes :

- Câbles d'alimentation : câbles d'alimentation sous-marins et terrestres de faible, moyenne, haute et très haute tension, câbles ombilicaux, conduites sous-marines flexibles, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et installations externes, câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène, câbles marins, conducteurs en cuivre et en aluminium, conducteurs avec neutre d'acier et ACSS/TW.
- Câbles de télécommunication : câbles téléphoniques traditionnels, câbles de centraux téléphoniques et de transmission de données (réseaux locaux), en fibre optique (monomodale et multimodale), câbles sous-marins et câbles de signalisation ;
- Composés en plastique et en caoutchouc : composés plastiques PVC, composés plastiques à base de polyoléfine, sans halogène et à faible dégagement de fumées et composés en caoutchouc.

Les sociétés de Hellenic Cables ont mis en place un Bureau de gestion de projet (« PMO ») et peuvent s'appuyer sur leurs propres actifs spécialisés, leur personnel spécialisé et leurs sous-traitants expérimentés pour proposer des projets « clés en main » complets en Grèce et sur la scène internationale. Les compétences des sociétés de ce segment couvrent les domaines suivants :

- conception et ingénierie des systèmes ;
- étude du parcours des câbles ;
- conception et fabrication des types de câbles souterrains et sous-marins adéquats ;
- chargement et transport des câbles jusqu'au site du projet ;
- pose de câbles (à l'aide de navires spécialisés pour la pose de câbles sous-marins) ;
- protection des câbles sur leur parcours ;
- fourniture et installation de joints de réparation, de joints de transition

- et de terminaisons de câbles ;
- fourniture et installation d'équipements terminaux ;
- tests et mise en service des systèmes ;
- gestion de projets ;
- formation du personnel des clients au fonctionnement du système ;
- fourniture de solutions de maintenance et de réparation.

De grandes entreprises de services publics en Europe ont récemment octroyé aux sociétés Hellenic Cables et à sa filiale Fulgor plusieurs projets à forte visibilité. Ce succès souligne les positions de chef de file que les sociétés de Hellenic Cables se sont forgées tant sur le marché de la fabrication de câbles sous-marins que dans le secteur mondial plus large des énergies offshore.

— Sites de production

Les sociétés du segment Câbles exploitent les six usines suivantes :

Usine	Spécialité de la production	Capacité annuelle de production	Certifications de qualité
Usine de production de câbles d'alimentation et en fibre optique Hellenic Cables (Thèbes, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles d'alimentation basse tension • Câbles d'alimentation moyenne tension • Câbles d'alimentation haute tension • Câbles d'alimentation très haute tension jusqu'à 500 kV ; • Câbles en fibre optique 	60.000 tonnes	VDE (Allemagne), BASEC (R.-U.), LCIE (France), IMQ (Italie) DNV (Norvège) pour les câbles maritimes, CTL (États-Unis) pour les câbles de turbines éoliennes, ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2011, ISO 22301:2012, ISO 27001:2013, Produits pétrochimiques VCA/SCC 2017/6.0 Échelle de culture de la sécurité
Port et usine de câbles sous-marins Fulgor (Corinthe, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles d'alimentation sous-marins moyenne tension • Câbles d'alimentation sous-marins haute tension • Câbles sous-marins en fibre optique • Câbles d'alimentation basse, moyenne et haute tension • Fils machine en cuivre et aluminium 	<ul style="list-style-type: none"> • 450 km de câbles sous-marins haute tension AC pour l'export • 700 km de câbles sous-marins d'interconnexion • 90.000 tonnes de fils machine en cuivre de 8 mm de diamètre 	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2011, ISO 22301:2012, ISO 27001:2013 Échelle de culture de la sécurité des produits pétrochimiques VCA/
Usine de câbles d'alimentation et de télécommunications Icme Ecab (Bucarest, Roumanie)	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles pour installations intérieures, énergie, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et externes • Câbles d'alimentation basse et moyenne tension • Câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène • Câbles miniers • Câbles marins et de spécialité • Câbles de télécommunications (signalisation, centraux téléphoniques et transmission de données) • Câbles conducteurs en cuivre et en aluminium • Composés en plastique et en caoutchouc 	50.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018
Usine de production de composés en plastique et en caoutchouc Hellenic Cables (Oinofyta, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Composés en PVC et en caoutchouc 	24.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 ISO 50001:2011, ISO 27001:2013
Usine de produits d'emballage en bois Lesco Ltd (Blagoevgrad, Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> • Enrouleurs et palettes en bois 	16.500 tonnes	

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Chiffre d'affaires	568.615	567.785
Marge brute	81.605	70.133
Marge brute (%)	14,4%	12,4%
EBITDA	71.881	63.641
EBITDA (%)	12,6%	11,2%
EBITDA ajusté*	81.331	66.816
EBITDA ajusté (%)	14,3%	11,8%
EBIT	56.764	47.152
EBIT (%)	10,0%	8,3%
EBIT ajusté*	66.214	50.326
EBIT ajusté (%)	11,6%	8,9%
Bénéfice avant impôt	35.385	24.488

* Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport au 31/12/2019.

Pour plus de détails, voir l'annexe.

-Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2020

La performance du segment Câbles en 2020 reflète la forte croissance de ses projets. Le **chiffre d'affaires** s'est établi à 569 millions d'euros contre 568 millions d'euros à l'exercice précédent, tandis que le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 35 millions d'euros (2019 : 24 millions d'euros).

Hellenic Cables a continué de répondre à des appels d'offres pour des projets dans différentes zones géographiques et a obtenu plusieurs marchés pour de nouveaux projets et accords-cadres, dans les secteurs onshore et offshore. Dans le secteur offshore notamment, la société a remporté le contrat pour les phases A et B du parc éolien offshore Dogger Bank au Royaume-Uni impliquant la fourniture de 650 km de câbles d'interconnexion 66 kV, ce qui constitue le plus important contrat de câbles d'interconnexion jamais conclu. D'autres grands contrats ont été remportés sur le secteur offshore, notamment le projet éolien Seagreen au Royaume-Uni, pour la fourniture de câbles d'interconnexion de 66 kV et la fourniture d'environ 90 km de câbles sous-marins composites de 11 kV et 33 kV, ainsi que d'accessoires associés pour l'entreprise Scottish & Southern Electricity Networks. Un certain nombre de projets ont été finalisés, en totalité ou en partie, au cours de l'année.

La livraison à temps de ces projets complexes a pu avoir lieu, car Hellenic Cables a rigoureusement appliqué les protocoles et procédures de sécurité internes, et a assuré la coordination continue avec les clients et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Les unités produits ont enregistré des volumes de vente stables en ligne avec les niveaux de 2019, tandis que le mix des ventes a intégré davantage de produits à plus forte valeur ajoutée. La baisse de la demande de la part du secteur des télécommunications a été contrebalancée par une importante demande de câbles moyenne tension en Europe centrale et par la reprise du marché des produits basse tension à partir du troisième trimestre.

Les investissements dans le segment Câbles se sont élevés à 49,4 millions d'euros en 2020, en grande partie en raison du programme d'investissement interréseaux dans l'usine de câbles sous-marins de Hellenic Cables. Cette dépense a été principalement financée par les entrées de capitaux provenant des activités.

Perspectives

Étant donné le nombre de nouveaux projets en préparation, le potentiel d'expansion sur de nouveaux marchés, les commandes validées et le potentiel de croissance du secteur des câbles offshore, la perspective d'ensemble pour le segment Câbles demeure positive pour 2021.

Hellenic Cables est bien placée pour tirer parti de la tendance structurelle à la décarbonation de l'économie grâce à sa position de marché bien établie et à son empreinte à l'échelle mondiale, à mesure que les énergies renouvelables remplacent les énergies traditionnelles à base d'hydrocarbures dans le mix énergétique mondial. En anticipant l'après-pandémie de Covid-19, et tandis que la transition énergétique et l'électrification prennent le devant de la scène dans les stratégies énergétiques de ses principaux marchés, l'Europe et l'Amérique du Nord, avec des objectifs ambitieux, Hellenic Cables peut s'appuyer sur ses récents investissements pour assurer une augmentation des capacités et une importante activité de réponse aux appels d'offres sur le segment offshore à l'échelle mondiale. Enfin, sur le marché onshore, Hellenic Cables prévoit que la modernisation et l'enfouissement progressifs du réseau débloquent des investissements importants dans un segment sur lequel la société est également très bien positionnée.

De plus amples informations sur Hellenic Cables sont disponibles sur le site internet :

www.hellenic-cables.com



Segments d'activité

Enter/Exit

Full Screen

Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

Immobilier

R&D&I et Technologie

États financiers consolidés 2020





Tubes d'acier



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

304.824

2019 : 376.084

EBITDA
(milliers d'euros)

21.086

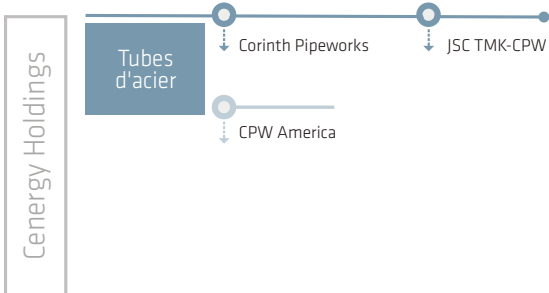
2019 : 25.541

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

22.000

2019 : 25.557

Segment Tubes d'acier



(LSAW/JCOE) de la société ;

- Tubes de forage : utilisés dans les puits de forage de pétrole et de gaz ;
- Profilés : utilisées dans le secteur de la construction.

Services :

- Revêtements intérieurs et extérieurs de tubes fabriqués par des fabricants tiers ;
- Essais de matières premières et de tubes, conformément à la norme ISO 17025:2006, dans son laboratoire accrédité ;
- Laboratoire de tests de corrosion en interne pour applications en service acide ;
- Équipements de connecteurs à souder pour tubes de forage ;
- Stockage de tubes ;
- Fourniture de tubes ou affectation du revêtement de tubes à des sous-traitants tiers autorisés dans le cadre de la mise en œuvre de grands projets ;
- Transport de tubes.

L'usine Corinth Pipeworks se situe à juste 1,5 km des installations portuaires de Thisvi réservées à la société, permettant de réduire les frais de transport des matières premières et de proposer des prix plus compétitifs pour ses produits et de raccourcir les délais de livraison. Le port est équipé d'un ensemble de grues, chariots élévateurs et autres équipements respectant les dispositions du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

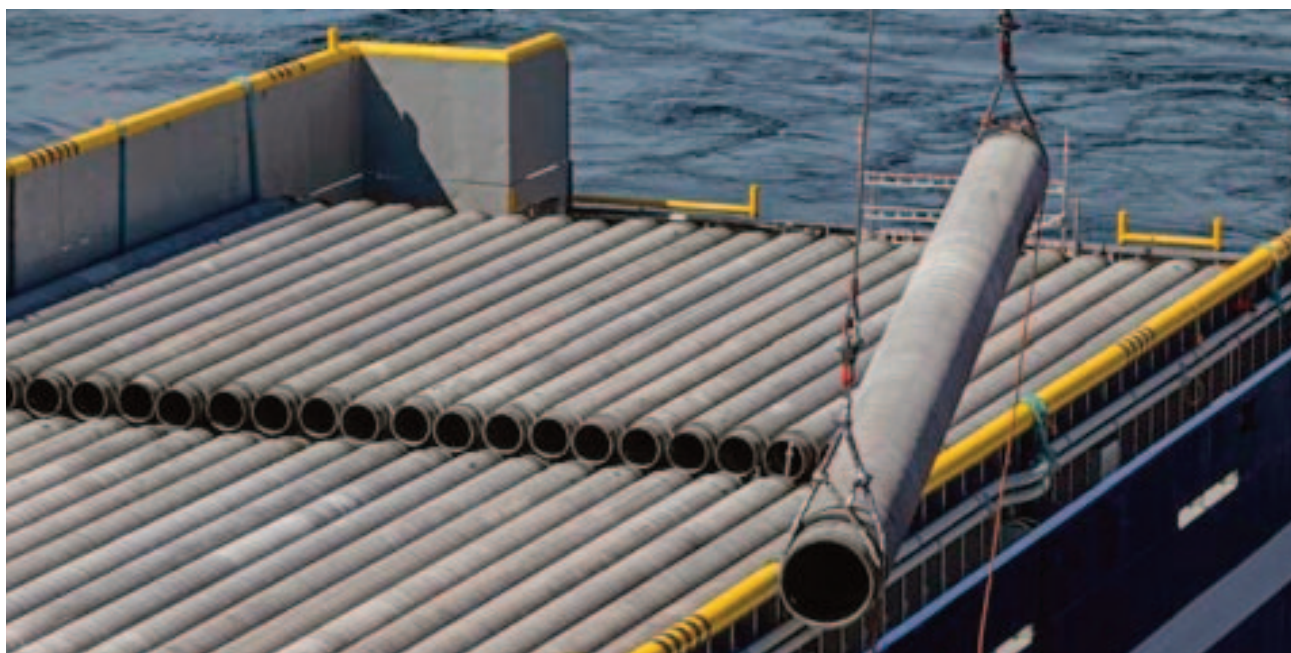
Activités

Corinth Pipeworks Pipe Industry S.A. (« Corinth Pipeworks ») est un fournisseur d'envergure mondiale de tubes et de profilés creux en acier de haute qualité destinés aux marchés de l'énergie et de la construction.

Cette filiale de Cenergy Holdings a été créée suite à la fusion transfrontalière de Corinth Pipeworks Holdings S.A. et de Hellenic Cables S.A. Holdings Société Anonyme. Corinth Pipeworks possède une unité de production en Grèce et s'appuie sur son expertise étendue pour réaliser des projets complexes à l'échelle internationale. Ces capacités lui confèrent une place de choix dans les rangs des fournisseurs des sociétés pétrolières et gazières et des principaux acteurs internationaux de la construction.

Les trois principales catégories de produits de Corinth Pipeworks sont les suivantes :

- Collecteurs : fabriqués dans l'unité de soudure par induction haute fréquence (HFW) ou dans l'unité de soudure hélicoïdale à l'arc submergé (HSAW) et l'atelier de soudure longitudinale à l'arc submergé



Sites de production

Corinth Pipeworks exploite les deux sites de production suivants :

Usine	Spécialité de la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Corinth Pipeworks et port (Thisvi, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> • Tubes soudés pour le transport du pétrole et du gaz • Profilés pour le secteur de la construction • Revêtement de lestage en béton (permettant une offre de services complète de pipelines offshore mise à disposition sur un site unique) 	925.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018 ISO 50001:2018, API Q1, API-5CT-0509, API-5L-0396 CPW ISO 3834-2, DNV AD 2000- Merkblatt WO & HPO (WZ 2537 HH 1), DNV PED 2014-68-EC (DZ 134 HH 1) DNVGL EN 10219-1 REV.5, ISO 17025:2012, CERTIFICAT ZETOM
AO TMK-CPW (Polevskoy, Russie)	<ul style="list-style-type: none"> • Tubes soudés à haute fréquence • Profilés 	200.000 tonnes	Conformité à toutes les normes de qualité internationales

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Chiffre d'affaires	304.824	376.084
Marge brute	24.675	32.532
Marge brute (%)	8,1%	8,7%
EBITDA	21.086	25.541
EBITDA (%)	6,9%	6,8%
EBITDA ajusté*	22.000	25.557
EBITDA ajusté (%)	7,2%	7,2%
EBIT	12.231	15.113
EBIT (%)	4,0%	4,0%
EBIT ajusté*	13.145	15.129
EBIT ajusté (%)	4,3%	4,4%
Bénéfice avant impôt	1.555	4.262

* Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport au 31/12/2019.

Pour plus de détails, voir l'annexe.

-Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2020

L'année 2020 a été éprouvante pour le segment Tubes d'acier. Les marchés de l'énergie ont été fortement touchés par la baisse sans précédent des prix du pétrole et du gaz au cours de l'année, laquelle a été largement provoquée par une concurrence agressive sur les prix entre les principaux fournisseurs. Cette situation a entraîné le report ou l'annulation de plusieurs projets de distribution de combustibles fossiles. La demande d'énergie a également été impactée par l'émergence de la pandémie de Covid-19 et des mesures de confinement prolongées mises en place dans le monde entier. Le **chiffre d'affaires** s'est établi à 305 millions d'euros contre 376 millions d'euros à l'exercice précédent, tandis que le **bénéfice avant impôt** s'est élevé à 1.5 millions d'euros (2019 : 4,3 millions d'euros).

Au cours de cette période turbulente, Corinth Pipeworks s'est montrée résiliente, car elle a mis en place les politiques suivantes :

- Mesures pour assurer la sécurité de ses employés, garantissant ainsi une production ininterrompue pour tous les projets en cours ;

- Efforts visant à renforcer sa présence sur les nouveaux marchés en Europe, en Amériques, en Afrique du Nord et en Asie, et à remporter de nouveaux projets (notamment le Baltic Pipe Lot3 au Danemark et le pipeline de lisier pour l'Anglo American au Chili) ; et
- Gestion stricte du fonds de roulement qui a garanti la liquidité et a permis que les activités opérationnelles financent les investissements réalisés en 2020.

Enfin, au cours de l'année, la Société a pu poursuivre sans encombre son programme rigoureux de qualifications de grandes sociétés pétrolières et gazières, et de programmes novateurs pour renforcer la compétitivité, notamment « Manufacturing Excellence » et la voie vers la numérisation

Perspectives

Dans une perspective d'avenir, l'environnement économique mondial où opère Corinth Pipeworks demeure instable. Toutefois, alors que le recul de la pandémie devrait s'accompagner d'un rebond de la demande d'énergie, Corinth Pipeworks reste concentrée sur des leviers importants de la transition énergétique, tels que les projets de gazoduc qui ont été mis en attente en raison de la pandémie.

De plus, la réorganisation mondiale de l'industrie des tubes d'acier devrait bénéficier aux producteurs de tubes mondiaux de qualité supérieure dont l'offre est adaptable et compétitive pour des applications exigeantes, ce qui correspond précisément au positionnement de Corinth Pipeworks.

Pour préparer l'avenir, nous investissons massivement dans la recherche et le développement, afin d'assurer le transport sûr de l'hydrogène, la certification des infrastructures existantes et nouvelles, et promouvoir les technologies de capture et de stockage du carbone. Le renforcement de la diversification des activités est également conforté par la pénétration de nouveaux marchés géographiques et l'ajout de nouveaux produits au portefeuille existant, ainsi que par l'évaluation des opportunités potentielles dans le secteur éolien offshore. Ces éléments, ajoutés à la réussite des efforts continus engagés pour améliorer la compétitivité, ouvrent des perspectives positives pour l'entreprise en 2021.

De plus amples informations sur Corinth Pipeworks sont disponibles sur son site internet : www.cpw.gr



Cenergy Holdings S.A.



Cenergy Holdings S.A. (« Cenergy Holdings ») est une société holding belge qui investit dans des sociétés industrielles positionnées sur des secteurs à forte croissance, y compris le transport d'énergie, les énergies renouvelables et la transmission de données.

Le portefeuille de Cenergy Holdings s'articule en deux segments d'activité :

- Hellenic Cables, ses filiales et Icmec Ecab constituent les Sociétés de Hellenic Cables, qui combinées, constituent l'un des plus grands fabricant de câbles en Europe. Les Sociétés de Hellenic Cables fabriquent des câbles électriques, de télécommunications et sous-marins.
- Corinth Pipeworks figure au nombre des leaders mondiaux de la

fabrication de tubes et de profilés creux en acier pour les secteurs de l'énergie et de la construction.

Ces deux entités disposent de sites de production de pointe et offrent une gamme de produits variés sur divers marchés.

Les sociétés du portefeuille de Cenergy Holdings :

- disposent d'une longue expérience de la mise en œuvre de projets d'envergure dans plus de 70 pays ;
- sont au service de clients majeurs à travers le monde depuis près de 70 ans ;
- exploitent sept unités de production et quatre installations de support dans quatre pays ;

- proposent des produits à valeur ajoutée sur certains créneaux spécialisés.

Cenergy Holdings est cotée sur Euronext à Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (CENER).

De plus amples informations sur Cenergy Holdings sont disponibles sur son site internet : www.cenergyholdings.com

Segments d'activité

Enter/Exit

Full Screen

Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

Immobilier

R&D&I et Technologie

États financiers consolidés 2020





Acier



Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

677.939

2019 : 815.568

EBITDA
(milliers d'euros)

30.112

2019 : 26.428

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

33.799

2019 : 53.571

Segment Acier



— Activités

Sidenor Steel Industry S.A. (« Sidenor Steel Industry »), Stomana Industry S.A. (« Stomana Industry ») et leurs filiales occupent une place de leader dans la production de produits sidérurgiques dans le sud-est de l'Europe. Fortes de plus de 55 ans d'expérience et d'expertise dans la production et la distribution de produits en acier, les sociétés du segment possèdent un vaste portefeuille de produits finis sidérurgiques longs et plats et en aval.

Les sociétés du segment Acier proposent un large éventail de produits et solutions à valeur ajoutée à destination du secteur du bâtiment et de la construction (bâts, travaux routiers, stations de métro, ponts, centres commerciaux et barrages hydroélectriques), de l'ingénierie mécanique, de la construction navale, du transport routier et ferroviaire, de l'industrie automobile ainsi que des applications pour les opérations d'extraction et d'excavation minières.

La gamme de produits est structurée comme suit :

- Système d'armature intégré SD : acier d'armature pour béton SD, treillis renforcés en étrier SD, treillis spéciaux latéraux SD, treillis effilés SD, cages préfabriquées en étriers Sidefor et Sidefor Plus, fibres d'acier Inomix et poutrelles en treillis;
- Fils machines pour tréfilage à froid et applications pour treillis;
- Aciers spéciaux de qualité (SBQ) ;
- Plaques d'acier ;
- Barres d'acier marchands : barres carrées laminées à chaud, barres plates laminées à chaud, barres rondes laminées à chaud, barres à angle droit, profils en U;
- Billes de broyage ;
- Profilés miniers THN ;
- Aciers plats an bore (très résistant) : aciers plats laminés à chaud au bore;
- Produits de soudure et électrodes (fabriqués par Erlikon Wire Processing S.A.) ;
- Produits tréfilés (fabriqués par Erlikon Wire Processing S.A.) ;
- Fils plats pour renfort des câbles électriques ;
- Produits tubulaires : tubes d'acier pré-galvanisé, d'acier laminé à froid et d'acier laminé à chaud de section ronde, carrée ou rectangulaire.

Afin d'obtenir un équilibre optimal entre souplesse opérationnelle et commerciale et productivité, le segment Acier a adopté une structure opérationnelle centrée sur les trois points suivants :

- mini-laminaires ;
- opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques ;
- ventes et distribution.



Sites de production

Les sociétés du segment Acier exploitent les six sites de production dédiés suivants :

Usine	Spécialité de la production	Capacité de production annuelle	Certifications de qualité
Sidenor Steel Industry (Thessalonique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Billettes Acier d'armature pour béton SD (barres et bobines) Barres en acier marchand Produits en fils machine 	Fonderie : 800.000 tonnes Laminoin produits longs : 800.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 50001:2018, SustSteel Produits certifiés en vertu des normes EN, DIN, EL0T, SR, SRPS, BDS
Usine de Sovel et infrastructures portuaires privées (Almyros, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Billettes Acier d'armature pour béton SD Bobines SD Treillis métalliques SD Treillis d'armature en étrier SD Treillis spéciaux Sidefit Cages préfabriquées Sidefor et Sidefor Plus 	Fonderie : 1.350.000 tonnes Laminoin produits longs : 1.200.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OHSAS 18001:2007, ISO 50001:2011, SustSteel Produits certifiés en vertu des normes EN, BS, DIN, EL0T, SR, SRPS, BDS, HRN
Stomana Industry (Pernik, Bulgarie) et port de Svishtov West (Bulgarie)	<ul style="list-style-type: none"> Acier d'armature pour béton SD Plaques quarto en acier Aciers spéciaux de qualité (SBQ) Barres en acier marchand Billes d'acier Profilés spéciaux Poutres Semi-produits de coulée continue (billettes, blooms et brames) 	Fonderie : 1.400.000 tonnes Laminoin produits longs : 1.200.000 tonnes Laminoin produits plats : 400.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, OHSAS 18001:2007 SustSteel PProduits conformes aux normes EN, DIN, ASTM, JIS, BS, Lloyd's Register et Germanischer Lloyd
Erlikon (Thessalonique, Grèce)	<ul style="list-style-type: none"> Électrodes de soudure Fils plaqués en cuivre (en D.S. également) Fils galvanisés Blindages d'acier galvanisé pour câbles électriques sous-marins (de section ronde et plat) Treillis galvanisés en rouleaux et feuilles (D.S.) Treillis galvanisés de renfort pour le béton utilisés dans les oléoducs offshore (D.S.) Fils noirs et recuits Fibres en acier pour l'armature du béton 	Électrodes : 4.000 tonnes Fils plaqués en cuivre : 3.000 tonnes Fils galvanisés : 32.000 tonnes Machines d'emboutissage : 40.000 tonnes Fibres en acier : 1.300 tonnes	ISO 9001:2015 ISO 45001:2018 Produits conformes aux normes BS, EN, DIN, ASTM, AWS, DIN, LRS, GL, ABS
Dojran Steel (Nikolic, Macédoine du Nord)	<ul style="list-style-type: none"> Acier d'armature pour béton SD Barres en acier marchand Treillis métalliques Treillis hexagonaux à double torsion (serasanetti) 	Laminoin produits longs : 200.000 tonnes Production de treillis : 20.000 tonnes Ponts à treillis : 10.000 tonnes	ISO 9001:2015, ISO 14001: 2015, OHSAS 18001:2007 ISO 50001:2011 Produits certifiés en vertu des normes EN, DIN, SRPS, BDS
Domoplex Ltd (Limassol, Chypre)	<ul style="list-style-type: none"> Tous types de treillis de fils soudés ou barres de renfort en acier 	12.000 tonnes	ISO 9001:2015 Site également équipé de son propre laboratoire de contrôle de qualité

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Chiffre d'affaires	677.939	815.568
Marge brute	46.136	30.386
Marge brute (%)	6,8%	3,7%
EBITDA	30.112	26.428
EBITDA (%)	4,4%	3,2%
EBITDA ajusté*	33.799	53.571
EBITDA ajusté (%)	5,0%	6,5%
EBIT	1.021	-13.057
EBIT (%)	0,2%	-1,6%
EBIT ajusté*	4.708	14.086
EBIT ajusté (%)	0,7%	1,7%
Perte avant impôt	-24.580	-41.993

* Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport au 31/12/2019.

Pour plus de détails, voir l'annexe.

- Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2020

Le **chiffre d'affaires** pour le segment Acier a atteint 678 millions d'euros en 2020. L'exercice se solde par une **perte avant impôt** de 24,6 millions d'euros, contre une perte de 42,0 millions d'euros en 2019.

La stagnation du marché causée par la pandémie de Covid-19 et les confinements qui en ont découlé a eu une incidence négative sur les activités et la performance de ce segment. Au cours de l'année, la construction et la production industrielle ont accusé un repli, et les prix de l'acier ont baissé dans le monde entier. La performance du segment Acier a donc été négative au premier semestre, mais elle est repassée en terrain positif au second semestre, les signes de reprise étant devenus évidents.

Au début de la pandémie, le segment Acier a rapidement mis en œuvre des mesures visant à empêcher la propagation de la Covid-19, procurant un environnement de travail flexible et sûr pour les employés. En outre, un programme de réduction des coûts a été mis en œuvre dans toutes les usines afin d'adapter la production à la demande réduite.

Après près de douze ans de dépression, le secteur grec de la construction a montré quelques signes d'une lente reprise au cours de l'année, malgré la crise de la Covid-19. Des projets de moyenne et grande envergure annoncés antérieurement et ayant été retardés en raison de la pandémie devraient reprendre sous peu. Le segment a maintenu sa position dominante sur le marché des Balkans et a conservé son importante part

de marché dans le secteur de la construction en Grèce.

La demande sur le marché des plaques avait commencé à diminuer en avril 2020, principalement en raison de l'adaptation des utilisateurs fins et de l'activité de production à de nouveaux niveaux de demande, mais les premiers signes de reprise ont fait leur apparition en septembre. Sur le marché des aciers spéciaux de qualité, la demande des utilisateurs fins a diminué dans l'industrie de l'ingénierie mécanique et de l'automobile, même si des signes de reprise progressive se profilaient à la fin du mois d'octobre.

Chez Sidenor, un projet d'optimisation visant à faire baisser le coût tout en augmentant la qualité des produits en fils machine grâce à des améliorations de processus a débuté en 2020 et se poursuivra en 2021. À l'usine Stomana Industry, l'installation de filtres principaux et en ferro-alliages dans la fonderie a été achevée, et la modernisation du laminoir pour produits longs, qui facilitera la production d'aciers spéciaux de qualité de plus grande taille (jusqu'à 130 mm) et en améliorera la qualité, a commencé.

Perspectives

En 2021, les sociétés du segment Acier continueront de s'adapter à cet environnement toujours instable, en renforçant encore plus la compétitivité des coûts et l'efficacité opérationnelle.

Les sociétés du segment Acier restent concentrées sur la conservation des parts de marché dans le secteur de l'acier d'armature pour la construction, principalement en Grèce et en Bulgarie, mais aussi dans les pays des Balkans et à Chypre. Le processus de fabrication de l'acier des usines repose sur des matières premières composées à 98 % de métaux recyclés, suivant un modèle de production circulaire à faible émission de carbone qui répond aux objectifs du Pacte vert européen comme à la demande du secteur de la construction en privilégiant les « bâtiments verts » plus durables.

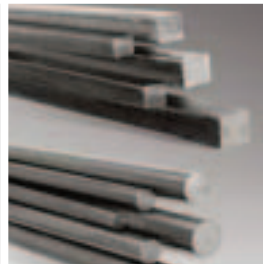
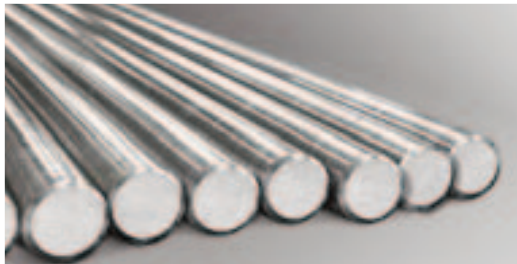
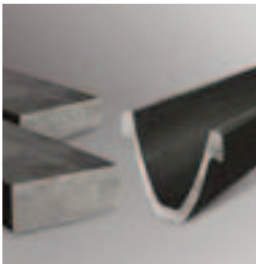
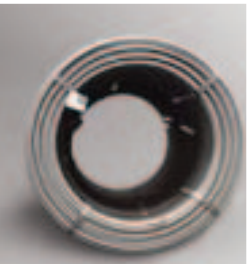
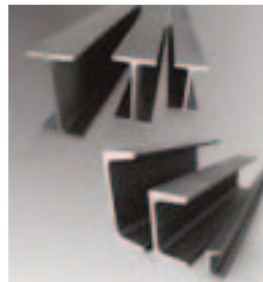
Notre objectif pour 2021 consiste à poursuivre la hausse des ventes de fils machine dans les Balkans et en Europe, à stabiliser les ventes de plaques quarto et d'aciers spéciaux de qualité à des niveaux supérieurs à ceux de 2020 sur tous les marchés, et à augmenter les ventes internationales de billes de broyage.

Stomana Industry est l'une des rares aciéries à produire 100 % de ses plaques laminées à chaud exclusivement à partir de débris ferreux recyclés, fournissant des solutions qui réduisent l'empreinte environnementale et favorisent l'économie circulaire. Les clients d'Europe de l'Ouest et d'Europe centrale sont à la recherche de davantage de produits plats issus du recyclage et cette tendance devrait s'accroître à court terme.

De plus amples informations sur le segment Acier sont disponibles sur le site internet de Sidenor Steel Industry : www.sidenor.gr

Segments d'activité

Enter/Exit Full Screen Faits marquants de l'exercice 2020 Aluminium Cuivre Câbles Tubes d'acier Acier Immobilier R&D&I et Technologie États financiers consolidés 2020 www



Segments d'activité

Enter/Exit



Full Screen

Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

Immobilier

R&D&I et Technologie

États financiers consolidés 2020





Immobilier



espyrosoundphotography

Chiffre d'affaires
(milliers d'euros)

10.041

2019 : 11.197

EBITDA
(milliers d'euros)

20.386

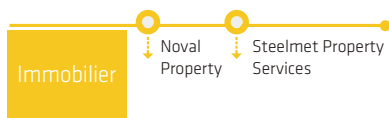
2019 : 7.771

EBITDA ajusté
(milliers d'euros)

6.488

2019 : 8.259

Segment Immobilier



— Activités

Viohalco crée de la valeur des actifs immobiliers de ses filiales en développant et en gérant de grandes propriétés commerciales et industrielles.

Le segment est composé de Noval Property, une société d'investissement immobilier qui intervient dans les secteurs de la promotion immobilière et de l'investissement immobilier, et de Steelmet Property Services S.A., qui fournit une large gamme de services immobiliers et de gestion d'installations centralisés.

Noval Property possède un portefeuille large, diversifié et mature d'actifs immobiliers, comprenant des immeubles de bureaux, des établissements hôteliers, des centres commerciaux, ainsi que des complexes d'activités commerciales et industrielles. Fort d'un portefeuille immobilier moderne hautement commercialisable bien réparti géographiquement, Noval Property est actuellement la deuxième société d'investissement immobilier de Grèce par la valeur de son portefeuille (s'élevant à environ 365 millions d'euros).

Grâce à la solidité de sa structure de capital, Noval Property met actuellement en œuvre un plan de croissance des investissements stratégique visant à améliorer et enrichir son portefeuille immobilier équilibré. Ces opportunités d'investissements sont principalement situées en Grèce et dans un choix de pays du sud-est de l'Europe.



Biens immobiliers

Fin 2020, le portefeuille de Noval Property se composait de 42 biens. Les principaux actifs générateurs de revenus du portefeuille de Noval Property sont les suivants :

1 Bureaux	Complexe de bureaux The Orbit	115, avenue Kifissias, Athènes, Grèce
2 Vente au détail	Centre commercial River West	96-98-100 avenue Kifissou, Egaleo, Athènes, Grèce
3 Vente au détail	Grand magasin IKEA	96-98-100 avenue Kifissou, Egaleo, Athènes, Grèce
4 Hôtellerie et restauration	Hôtel Wyndham Grand Athens	Place Karaiskaki, Athènes, Grèce
5 Vente au détail	Parc de distribution Mare West	Corinthe, Grèce
6 Vente au détail	River West Open	1-3-5 Proodou Street, Egaleo, Athènes, Grèce
7 Bureaux	Immeuble de bureaux 16 Himaras Street	Maroussi, Athènes, Grèce
8 Bureaux	Immeuble de bureaux 33 Amaroussiou Chalandriou Street	Maroussi, Athènes, Grèce
9 Bureaux	Immeubles de bureaux 57 Ethinikis Antistasseos Street	Chalandri, Athènes, Grèce
10 Bureaux	Immeuble de bureaux The Butterfly	26A rue Apostolopoulou Street, Chalandri, Athènes, Grèce
11 Logistique	Iroon Politechnicheiou Street	Magoula, Grèce
12 Bureaux	Immeuble de bureaux 53 Nicola Vapsarov Boulevard	Sofia, Bulgarie

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Chiffre d'affaires	10.041	11.197
Marge brute	2.458	3.325
Marge brute (%)	24,5%	29,7%
EBITDA	20.386	7.771
EBITDA (%)	203,0%	69,4%
EBITDA ajusté*	6.488	8.259
EBITDA ajusté (%)	64,6%	73,8%
EBIT	14.440	932
EBIT (%)	144%	8,3%
EBIT ajusté*	542	1.420
EBIT ajusté (%)	5,4%	12,7%
Bénéfice/(Perte) avant impôt	10.488	-2.022

* Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport au 31/12/2019.

Pour plus de détails, voir l'annexe.

-Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

Performance financière 2020

Le **chiffre d'affaires** du segment Immobilier s'est élevé à 10 millions d'euros en 2020, et le **bénéfice avant impôt** s'est chiffré à 10 millions d'euros, contre une perte de 2 millions d'euros en 2019.

Noval Property a enregistré une hausse de 22 % de la juste valeur de son portefeuille immobilier, qui est passée de 298,5 millions d'euros (au 31 décembre 2019) à 364,6 millions d'euros (au 31 décembre 2020). Ces performances sont dues à la transformation de l'entreprise impliquant l'absorption des actifs immobiliers et une gestion active des actifs.

L'année 2020 a été difficile pour l'immobilier, en Grèce et dans le monde entier. En raison de la pandémie de Covid-19 et des restrictions de circulation qui en ont découlé, le gouvernement grec a introduit, entre autres mesures, une réduction obligatoire de 40 % des loyers des biens commerciaux dans plusieurs secteurs (tels que la vente au détail, l'hôtellerie, la restauration, les salles de sport, etc.) pour la majorité de la période de mars à décembre. Combinées, ces mesures gouvernementales et la récession économique en cours ont sensiblement affaibli les revenus des sociétés immobilières, y compris Noval Property. Toutefois, grâce à une gestion active et efficace des actifs, aucun retard significatif de loyer ni de frais de service n'a été enregistré et la liquidité est restée satisfaisante, ce qui a permis à Noval Property de poursuivre son programme de développement au cours de la période.

Le complexe de bureaux « The Orbit » à Athènes (superficie constructible brute : 39.650 m²) a commencé à générer des revenus en 2020 et est déjà presque entièrement loué. Il s'agit du premier projet certifié LEED PLATINUM en Grèce utilisant la version 4 de la certification LEED. Les travaux de construction sur l'extension (superficie constructible brute : env. 25.000 m²) du centre commercial « River West » ont bien progressé au cours de l'année et devraient se terminer pour laisser place aux opérations commerciales au second semestre 2021.

Perspectives

À l'horizon 2021 et au-delà, Noval Property vise l'acquisition de biens immobiliers tiers (par exemple, au premier trimestre 2021, une coentreprise entre Noval Property et un fonds immobilier a été le soumissionnaire privilégié pour l'acquisition d'un terrain de choix à Athènes où devrait voir le jour un parc d'affaires haut de gamme et respectueux de l'environnement), et la poursuite du développement de sa réserve captive de projets. Elle continuera également à gérer activement son portefeuille. La société mettra sur des immeubles de bureaux de qualité supérieure avec une certification ou une conception LEED et WELL, la conversion d'anciens sites industriels en centres logistiques et de données, des hôtels de tourisme avec composante résidentielle et des projets de régénération urbaine à usage mixte, en particulier à Athènes.

De plus amples informations sur Noval Property sont disponibles sur son site internet : www.noval-property.com

Segments d'activité

Enter/Exit



Full Screen

Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

Immobilier

R&D&I et Technologie

États financiers consolidés 2020



www

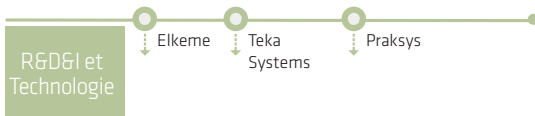




R&D&I et Technologie



Segment R&D&I et Technologie



— Activités

Les sociétés de Viohalco consacrées à la recherche, au développement et à l'innovation (R&D&I), ainsi que les départements R&D des usines se concentrent sur :

- le développement de nouveaux produits à forte valeur ajoutée ;
- l'offre de solutions efficaces pour l'optimisation des processus industriels et commerciaux ;
- l'amélioration de l'efficacité et de la performance environnementales des usines ; et
- le développement d'applications innovantes pour les secteurs de l'industrie, l'énergie et l'environnement (notamment des solutions pionnières dans les domaines ERP, CRM, BI, de la traçabilité, etc.).

Les activités du segment sont portées par trois sociétés :

- 1) Elkeme Hellenic Research Centre for Metals S.A. (« Elkeme ») : son activité principale comprend la recherche industrielle appliquée et le développement et l'analyse technologique portant sur les quatre principaux secteurs de métaux (aluminium, cuivre, acier et zinc). Elkeme propose des services R&D&I et des solutions techniques en vue de nouveaux produits et assure l'optimisation des produits et des processus commerciaux et de production existants. Elkeme est certifié ISO 9001:2015 et opère également un laboratoire d'analyses chimiques accrédité ISO 17025:2017.
- 2) Teka Systems S.A. (« Teka Systems ») : Teka Systems mène à bien des projets dans les domaines de l'ingénierie et la construction pour les secteurs des câbles en acier, aluminium, cuivre, d'énergie et de télécommunication. La société intervient dans la mise en service d'équipements industriels, ainsi que dans l'automatisation des processus par la technologie dans des projets intégrés. Elle met également en œuvre des projets informatiques dans les domaines de l'ERP, CRM, BI, analytiques et autres.
- 3) Praksys S.A. (« Praksys ») : Praksys développe, commercialise et supervise la mise en place de nouvelles technologies dans le domaine de l'acier structurel et des armatures de béton. Elle a développé Synthesis™, un système unique pour la préfabrication à l'échelle industrielle de l'acier d'armature. Praksys, a également développé un progiciel complet pour accompagner la technologie, y compris des composantes, telles que la conception du produit, les commandes de la machine, la commande en ligne, la planification de la production et la logistique.

Les activités de R&D&I des départements technologiques des sociétés de

Viohalco sont les suivantes :

- Le centre technologique Elval met au point des alliages de spécialité, des produits spéciaux hautement résistants, dotés de propriétés antidérapantes, des tôles extra-plates vernies de qualité supérieure, des produits en aluminium 100% recyclés et des produits d'emboutissage profond et d'extrusion.
- Le département technologique de Symetal développe des technologies qui introduisent et garantissent des techniques de conception de surfaces innovantes et des caractéristiques mécaniques améliorées. Ces technologies permettent un contrôle fin de l'affinité de la feuille d'aluminium dans les stratifiés et revêtements, ainsi qu'un formage parfait. Symetal se concentre également sur le développement de feuilles d'aluminium pour batteries, qui sont utilisées dans l'industrie automobile des batteries rechargeables. Les feuilles pour batteries de Symetal sont au cœur des batteries lithium-ion, dont elles constituent l'une des électrodes centrales. Les exigences techniques et de qualité relatives à un tel produit sont extrêmement élevées. Dans le même temps, la réduction de l'épaisseur de l'aluminium laminé à 11 mm permet d'augmenter significativement la quantité d'énergie stockée par les batteries de nouvelle génération. L'alliage spécial et le processus de production innovant des feuilles pour batteries de Symetal sont le résultat d'essais approfondis réalisés par des fabricants européens de cellules de batteries.
- Halcor Tube Heat Transfer laboratory : est situé dans l'usine d'Oinofyta d'Halcor, où les tubes à rainures internes (IGT) TALOS® et les tubes ACR TALOS® sont fabriqués conformément aux normes internationales et aux spécifications des clients. Les tubes en cuivre sans soudure IGT sont dotés de rainures internes qui améliorent considérablement le transfert de chaleur. Les applications typiques des tubes en cuivre IGT incluent les condensateurs à ailettes et tubes et les serpentins évaporateurs pour les applications de climatisation, de réfrigération, de refroidisseur et de pompe à chaleur. La technologie de production d'Halcor pour les tubes en cuivre TALOS® IGT permet de fabriquer des conceptions avancées à rainures internes dans une gamme de dimensions complète, qui va de 16 mm de diamètre externe à une nouvelle génération de tubes microgroove™ dont le diamètre externe est de 5 mm, voire inférieur. Le laboratoire est l'un des rares fabricants au monde capable de le faire. Le Tube Heat Transfer Laboratory offre aux clients d'Halcor l'occasion d'établir une relation mutuellement bénéfique dans un cadre intégré de développement de produits et de soutien.
- Département technologique de Sofia Med : augmente les niveaux de qualité des surfaces en intégrant deux systèmes d'inspection de surface dans ses lignes de production. Il contrôle, via des équipements de pointe, tous les produits issus de la ligne d'étamage à chaud pour l'industrie automobile, et soutient les ventes en élargissant la gamme de produits d'extrusion en offrant plus de produits en bobine.
- Sociétés de Hellenic Cables : il s'agit d'une équipe d'ingénieurs R&D aux compétences avancées, utilisant des outils logiciels de pointe et des infrastructures modernes pour réaliser leurs essais. Ils effectuent des travaux de recherche fondamentale sur le développement de produits, l'innovation, la révision de la conception ou l'optimisation de gammes



existantes et le support technique, à travers trois unités, dont deux en Grèce et une en Roumanie. Ces efforts s'inscrivent dans la stratégie plus large des entreprises visant à fabriquer des produits plus écologiques à moindre impact sur l'environnement.

En 2020, l'équipe R&D a mis au point plusieurs nouveaux produits intégrés à des projets commerciaux qui ont généré environ 280 millions d'euros de chiffre d'affaires brut, en incluant les accords-cadres. Un grand succès a été obtenu avec la réussite du programme de qualification du plus long câble sous-marin de courant alternatif haute tension (CAHT) de 150 kV, long d'environ 136 km et conçu pour assurer l'interconnexion sous-marine Crète – Péloponnèse, en Grèce, à des profondeurs d'environ 1.100 m. Dans le même temps, les propositions établies pour différents projets ayant été retenues, ces projets ont été attribués aux entreprises Hellenic Cables.

Hellenic Cables progresse rapidement dans la mise au point de la technologie de courant continu haute tension (CCHT) qui reste l'une des principales options stratégiques pour la poursuite de la croissance. Le programme de qualification est en bonne voie, tandis que la nouvelle usine de production et d'essais en interne des accessoires courant alternatif et courant continu, dont la construction s'est terminée en 2019, est désormais pleinement opérationnelle. Dans le même temps, le service de la R&D consacré aux composés a accéléré son action en faveur d'une économie plus verte en augmentant le taux d'utilisation de matériaux recyclés. La mise en place de la collecte et du retraitement des déchets des unités opérationnelles pour l'obtention de matières premières a été complexe, mais a permis à Hellenic Cables de démontrer son engagement en faveur de l'économie circulaire et du contrôle des émissions de CO₂. La mise au point de plusieurs composés en interne a accru le savoir-faire technologique d'Hellenic Cables et permis de rendre ses produits compétitifs en termes de coûts et de qualité.

- Etem Centre développe, simule et homologue des alliages d'aluminium traitables à chaud et les profilés extrudés sur mesure qui y sont liés ainsi que les processus de traitement à chaud, des lignes d'emboutissage et de façonnage qui s'appliquent aux composants automobiles finaux. En collaboration avec Global Automotive OEM et Tier1, il développe et homologue des solutions de produits sur mesure pour des exigences de performances spécifiques (à savoir comportement en cas d'accident, réduction de poids, formabilité, résistance à la corrosion, post-assemblage). Le Centre conçoit, développe, simule et homologue également des processus spécifiques aux produits, des machines personnalisées, des outils et des contrôles qualité à la fois en fonctionnement et en laboratoire pour répondre à des exigences de qualité, de sécurité, de volumes et de coûts spécifiques. Après des années de développement et de collaborations, Etem est devenu un fournisseur de premier et de deuxième rangs de l'industrie automobile, accrédité pour fabriquer des profilés et des pièces en aluminium destinés à des systèmes résistants en cas d'accident.
- Sidenor Steel Industry Centre : en parallèle avec le développement de Synthesis™, système unique en son genre applicable à la préfabrication à l'échelle industrielle d'acier d'armature, Sidenor soutient l'innovation et la recherche par des investissements considérables dans des machines de haute technologie, et en conséquence, a développé et mis en œuvre de nouvelles solutions de production significatives. Parmi ces solutions, il y a notamment les fours à induction de réchauffage qui ont remplacé les fours à gaz, permettant ainsi de réduire de manière importante les émissions de carbone pendant le processus de production, la préservation du gaz naturel et la réduction de la demande d'énergie.

- Le Centre de R&D de Corinth Pipeworks : optimise un large éventail de processus de fabrication et de revêtement de tuyaux par (a) des productions d'essais internes continus et (b) la modélisation de processus spécifiques, visant à développer des produits pour des applications extrêmes (par exemple, service acide, offshore, applications à haute contrainte comme le dévidage) ; améliore la plage de travail pour obtenir une meilleure uniformité du produit et élargir chaque gamme de production de l'usine ; développe des techniques avancées de contrôle destructif, anticorrosion et non destructif offrant des solutions de pointe.

Performance financière 2020

Le montant total des dépenses de R&D&I (à la fois comptabilisées en charges et capitalisées) au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 18,6 millions d'euros. Le calcul de ce montant repose principalement sur les dispositions du manuel de Frascati (norme de l'OCDE pour les enquêtes et la collecte de données de R&D) et sur les normes internationales d'informations financières pertinentes.

De plus amples informations sur ces sociétés sont disponibles sur leurs sites internet :

Elkeme : www.elkeme.gr

Teka Systems : www.tekasystems.gr



Autres activités

Les Autres activités représentent essentiellement les dépenses engagées par la société mère (holding), de même que les résultats des sociétés qui opèrent dans le segment Technologie et R&D&I, dans la fabrication de produits en céramique (Vitruvit) et dans le segment Récupération des ressources. La perte avant impôt s'est élevée à 1,1 million d'euros (2019 : 11 millions d'euros). Le segment Récupération des ressources n'est plus considéré comme un segment à déclarer à part selon des critères qualitatifs et quantitatifs. Il est donc déclaré dans le segment Autres activités et, à des fins de comparabilité, les éléments correspondants de l'information par segment pour la période précédente ont été représentés.

Tableau financier

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Chiffre d'affaires	54.909	71.813
Marge brute	19.803	19.206
Marge brute (%)	36,1%	54,0%
EBITDA	4.347	-4.112
EBITDA (%)	7,9%	-14,1%
EBITDA ajusté*	3.820	-4.045
EBITDA ajusté (%)	7,0%	-13,8%
EBIT	579	-8.718
EBIT (%)	1,1%	-26,9%
EBIT ajusté*	53	-8.651
EBIT ajusté (%)	0,1%	-26,7%
Perte avant impôt	-1.075	-10.878

* Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport au rapport au 31/12/2019. Pour plus de détails, voir l'annexe.

-Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires

F. Événements postérieurs à la clôture

1. Le 5 janvier 2021, le Conseil d'administration d'ElvalHalcor a accordé une autorisation spéciale pour la conclusion d'une opération avec une partie liée, la société non cotée sous la dénomination commerciale « ETEM COMMERCIAL AND INDUSTRIAL OF LIGHT METALS SOCIETE ANONYME » (ci-après dénommée « Etem commercial S.A. »), conformément aux articles 99-101 de la Loi 4548/2018 telle qu'elle est en vigueur actuellement. Il a également accordé un délai de dix (10) jours pour la présentation d'une demande de convocation d'une assemblée générale afin de décider de l'autorisation spéciale permettant à « ElvalHalcor S.A. » de couvrir intégralement l'augmentation de capital d'« Etem commercial S.A. » d'un montant total de 24.316.420,00 d'euros, visant la collecte par « Etem commercial S.A. » de fonds en numéraire de 22.800.000,00 d'euros et de 1.516.420,00 d'euros d'apport en nature (machines), et l'émission de 70.000 nouvelles actions ordinaires nominatives avec droit de vote d'une valeur nominale de 4,00 euros chacune, émises au prix de 347,38 d'euros chacune, comme en a décidé l'assemblée générale extraordinaire de « Etem commercial S.A. » en date du 22 décembre 2020, qui s'est terminée le 7 février 2021.
 2. Le 10 février 2021, l'augmentation du capital social de 19,8 millions d'euros de la filiale de Viohalco Etem BG S.A. a été réalisée ; cette augmentation a été entièrement couverte par la filiale de Viohalco Etem Commercial S.A., suite à la décision de l'assemblée générale d'Etem BG S.A. le 31 décembre 2020. Après la transaction, le pourcentage de participation d'Etem Commercial dans Etem BG S.A. est de 92 %.
 3. Le 2 mars 2021, le Département du Commerce des États-Unis (DoC) a publié ses conclusions définitives dans le cadre de l'enquête sur les droits antidumping concernant les importations de tôles d'aluminium en alliage commun en provenance de 18 pays, dont la Grèce. Le DoC a calculé une marge de dumping finale de 0 % pour les importations en provenance d'ElvalHalcor, filiale de Viohalco. Les conclusions définitives ayant été rendues par le DoC, l'enquête concernant les importations d'ElvalHalcor est close sans qu'aucun droit antidumping n'ait été imposé et la Commission du commerce international des États-Unis (ITC) ne procèdera pas à la détermination de l'existence d'un dommage à l'égard des importations en provenance de Grèce.
 4. Le 18 mars 2021, le Conseil d'administration de Viohalco S.A. a décidé de proposer, à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 mai 2021, l'approbation d'un dividende brut de 0,02 euro par action.
- Il n'existe aucun autre événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir des retombées sur les états financiers consolidés.



G. Risques et incertitudes

Le Conseil d'administration de Viohalco est responsable de l'évaluation du profil de risques des filiales de Viohalco. Dans la mesure où Viohalco est une société holding qui ne possède ni infrastructures de production, ni clients, ni fournisseurs, ni personnels (en dehors des salariés employés à des fonctions administratives), les risques qui l'affectent sont principalement imputables à ses filiales et à leurs opérations, fournisseurs, clients et personnels. Chaque société de Viohalco est responsable de l'identification, de la mesure, de l'analyse, de l'atténuation, du contrôle et du suivi de ses propres risques.

Il existe néanmoins un ensemble de directives communes qui fixent un cadre à la Gestion des Risques d'Entreprise (GRE) et s'appliquent à toutes les sociétés de Viohalco. Ces directives regroupent des principes relatifs à la gestion efficace des risques dans l'ensemble des filiales du groupe. Ce cadre fournit également des orientations sur les meilleures méthodes de gestion des risques et favorise les échanges sur les problématiques en question.

À son tour, la Direction exécutive de Viohalco est, en concertation avec le Conseil d'administration, chargée d'explorer au mieux les opportunités commerciales, tout en évaluant les risques possibles encourus et leurs mécanismes de contrôle à l'échelle des filiales avec l'aide d'un département indépendant d'Audit interne. En vertu de cette évaluation, Viohalco doit considérer si les filiales sont parvenues, de manière proactive et dynamique, à atténuer les risques identifiés et à les ramener à un niveau acceptable.

Le processus GRE appliqué par les sociétés de Viohalco suit les étapes suivantes :

- a) Identification des principaux risques et mesure/analyse de leur impact potentiel et de leur probabilité. Cette démarche est réalisée au niveau de chaque filiale puisque l'ensemble des risques financiers, opérationnels, de conformité et stratégiques sont liés à leurs propres opérations.
- b) Gestion des risques et réponse par la prise en compte des contrôles en place et la sélection, la hiérarchisation et la mise en œuvre d'actions appropriées. Cette étape est également conduite au niveau de chaque société sur la base des principes généraux fixés par le cadre GRE.

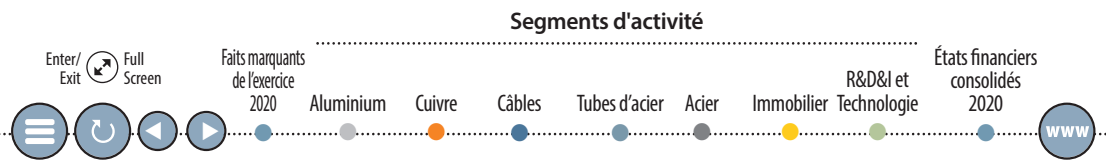
- c) Contrôle et suivi de l'environnement interne et externe pour repérer les éventuelles évolutions des risques et veiller à ce que les réponses apportées conservent leur efficacité. Chaque filiale contrôle ses risques et les réponses qu'elle apporte à la lumière des directives communes du cadre GRE, mais aussi des procédures, systèmes et mécanismes mis en place par la Direction de chaque société en interne.

Une analyse consolidée de la performance financière de toutes les filiales, y compris des risques potentiels, est effectuée au niveau de la Direction exécutive de Viohalco par le département d'Audit interne. Le bilan de cette analyse est présenté au Comité d'audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'audit surveille l'efficacité des systèmes de contrôle interne des filiales et se penche régulièrement sur certains aspects spécifiques du contrôle interne et de la gestion des risques.

— Principaux risques

Les risques sont classés en deux grandes catégories : risques **financiers** et risques **liés à l'activité**. La première regroupe différents types de risques de marché qui concernent l'activité de chaque filiale (principalement les taux de change, les taux d'intérêt et les matières premières), de même que le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de liquidité. La catégorie des **risques liés à l'activité**, globalement définie comme regroupant l'ensemble des risques hors bilan, est ventilée en sous-catégories pour mieux comprendre et réagir aux différents risques en présence :

- A. **Risques opérationnels et technologiques** définis comme le risque de perte découlant de l'inadaptation ou de la défaillance des processus, des équipes et des systèmes ou encore d'événements extérieurs. Les risques opérationnels couvrent l'ensemble des risques associés aux opérations quotidiennes telles que la santé et la sécurité, les questions environnementales, les risques juridiques (en rapport avec les processus) à l'exclusion des risques stratégiques ou de réputation.
- B. Les **Risques de conformité et de réputation** regroupent l'ensemble des répercussions négatives (économiques telles que les amendes, les pénalités, etc. et autres comme l'exclusion de marchés) découlant du non-respect des règles et normes en vigueur. En font partie les



conséquences potentielles sur l'image de marque et la réputation de la filiale¹, de même que le risque comptable².

- C. Les **risques stratégiques** regroupent les risques liés à l'environnement commercial au sens large (contexte macroéconomique, sectoriel, etc.), au marché et à la concurrence, ainsi que le processus décisionnel sur un horizon à moyen-long terme, et qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la continuité et la rentabilité des activités.

Risques financiers

- Risque de taux d'intérêt

Des fluctuations importantes des taux d'intérêt peuvent clairement exposer les filiales de Viohalco à une hausse des coûts d'emprunt, une diminution du rendement des investissements et/ou une baisse de la valeur des actifs. Les sociétés ont pour règle de ne pas prendre de positions spéculatives sur les taux d'intérêt, mais d'essayer systématiquement de suivre des stratégies de protection naturelle, à savoir de faire correspondre les durations des actifs et des passifs et de se maintenir à l'écart de tout choc de juste valeur. Par ailleurs, compte tenu de l'environnement actuel marqué par la faiblesse des taux d'intérêt, chaque entité s'efforce, dans la mesure du possible, d'obtenir des lignes de financement à taux fixe (et bas) afin d'éviter les variations des flux de trésorerie et faciliter la budgétisation de leur capital.

En cas de nécessité absolue, les filiales de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour couvrir tout risque de taux d'intérêt résiduel. Des règles et des limites strictes, propres à chaque entité, régissent alors le recours à ces instruments.

- Risque de change

Viohalco détient des participations dans un grand nombre de sociétés dont les programmes de production et les relations commerciales s'étendent à l'échelle mondiale. Elles sont ainsi exposées à des pertes financières (transactions), comptables (conversion) et économiques du fait de la volatilité des taux de change.

Les sociétés gèrent ce risque avec prudence, en visant des couvertures naturelles chaque fois qu'elles le peuvent (notamment en faisant correspondre les devises des opérations de vente et d'achat anticipées, mais également des créances et des dettes) et utilisent des produits de couverture standard, à l'instar des contrats à terme - forwards, si nécessaire.

- Risque lié aux produits de base

La plupart des sociétés de Viohalco sont des acteurs industriels dont les produits de base sont des matériaux bruts ferreux et non ferreux. Les fluctuations des cours des produits de base (notamment les métaux, le cuivre, le zinc et l'aluminium) peuvent ainsi les exposer à une baisse des marges sur les produits ou à des pertes sur les transactions.

Les contrats à terme - future négociés sur le London Metal Exchange (LME) proposent le choix de couverture évident pour les sociétés actives sur ce

segment : tout d'abord, tous les contrats de vente et d'achat qui fixent les prix des métaux sont compensés sur une base journalière et la variation de la position nette ouverte sur le produit de base est généralement couverte par des contrats à terme - future sur le LME, ce qui permet de ne pas exposer les sociétés de Viohalco à un risque de volatilité des cours des produits de base.

- Risque de liquidité

Pour les sociétés industrielles, comme celles qui constituent la majeure partie du portefeuille de Viohalco, le risque de liquidité est le risque qu'une entreprise n'ait pas de fonds suffisants pour honorer ses engagements financiers en temps voulu. Les deux éléments clés sont le risque lié au flux de trésorerie à court terme et le risque de financement à long terme. Ce dernier implique le risque de ne pas obtenir des prêts au moment où l'activité en a besoin ou que des fonds ne soient pas disponibles pendant la durée nécessaire ou à un coût acceptable.

Ce risque peut provenir de fluctuations saisonnières, d'interruptions de l'activité, de dépenses d'investissements non prévues, d'une hausse des coûts opérationnels, d'un marché de financement trop étroit ou d'autres motifs ayant pour effet une gestion inadéquate de la trésorerie. Les filiales de Viohalco surveillent en permanence leurs besoins en flux de trésorerie et reportent trimestriellement des « rolling forecasts » mensuels afin de s'assurer de la disponibilité de liquidités suffisantes en vue de couvrir leurs besoins opérationnels. Par des rapports financiers mensuels, elles suivent étroitement les indicateurs de flux de trésorerie opérationnels, ainsi que les ratios de liquidité et d'endettement. Elles évaluent en continu les financements disponibles, tant sur les marchés locaux qu'à l'international.

Enfin, les sociétés de Viohalco atténuent le risque de liquidité par une gestion prudente des flux de trésorerie, dont l'optimisation du fonds de roulement, et par le maintien de lignes de financements engagées non utilisées auprès de divers établissements financiers. Ainsi, les sociétés parviennent à satisfaire leurs besoins futurs ou leurs passifs éventuels.

- Risque de crédit

La commercialisation de produits auprès de nombreux clients établis dans des régions géographiques et des secteurs très variés à travers le monde crée inévitablement un risque de crédit important pour les sociétés de Viohalco dont les clients pourraient ne pas honorer leurs obligations. Ce risque de crédit peut être accentué lorsqu'une part significative de l'activité se concentre sur un segment ou un secteur en particulier ou encore sur un nombre restreint de clients.

Ce risque est fortement atténué en (a) évitant la concentration des créances de tout type (p. ex. : aucun client ne peut représenter plus de 10 % du chiffre d'affaires d'une société), (b) procédant à de solides vérifications de la solvabilité des clients par le biais des agences de notation de crédit, (c) fixant des conditions de paiement et des limites de crédit, (d) exigeant des sûretés réelles ou autres (p. ex. : lettres de garanties) au titre des créances, dès que possible et, pour finir, (e) ayant largement recours à l'assurance-crédit.

1. Il s'agit de l'ensemble des perceptions relatives à la société qu'en ont les différentes parties prenantes avec lesquelles elle interagit, en interne comme en externe.

2. Ce risque est lié à l'image juste et fidèle de la situation économique et financière réelle de chaque société, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles associées (IFRS, etc.).

— Risques liés à l'activité

A. Risques opérationnels et technologiques

- Risque lié à l'efficacité des canaux de distribution

Des canaux de distribution mal positionnés ou peu performants peuvent menacer la capacité des filiales de Viohalco à accéder de manière efficace et effective à des clients et utilisateurs finaux existants et potentiels.

Les filiales de Viohalco gèrent le risque lié à l'efficacité des canaux de distribution par le biais de responsables commerciaux par projet/marché. La révision régulière des budgets est le principal outil utilisé pour définir et contrôler les objectifs en matière de canaux de distribution.

- Risque lié aux achats / approvisionnements

Un approvisionnement limité en énergie, métaux et autres produits de base clés, matières premières et autres composants peut menacer la capacité des sociétés de Viohalco à fabriquer des produits de qualité et à des prix compétitifs en temps opportun. Ainsi, toutes les sociétés visent constamment à minimiser la probabilité qu'un tel risque se produise. Parmi les mesures adéquates employées pour limiter ce risque figurent le maintien d'une base de fournisseurs diversifiée (notamment sur le plan géographique, lorsque c'est possible), l'existence de listes de matériaux de substitution, l'établissement de contrats de niveaux de service avec les principaux fournisseurs et la réduction de l'exposition au marché au comptant par le biais de contrats à long terme.

- Risque d'interruption des opérations

Les interruptions d'activité provenant de l'indisponibilité des matières premières, de main d'œuvre qualifiée, des technologies de l'information ou d'autres ressources, de même que le risque de panne des installations, peuvent menacer la capacité des sociétés de Viohalco à poursuivre leurs opérations. Cette continuité étant au cœur de la production industrielle, toutes les filiales de Viohalco assurent une maintenance approfondie de leurs installations par le biais de départements de maintenance spécialisés pour chaque usine et en fonction d'un programme de maintenance précis. L'équipement et les lignes de production des usines sont également systématiquement modernisés afin d'intégrer les nouvelles technologies et réduire le risque d'obsolescence. Toutes les pièces détachées et les consommables sont évalués selon leur état critique, et les niveaux des stocks de sécurité font l'objet d'une surveillance. Certaines usines, installations et lignes de production sont interchangeableables. Elles ont été configurées de manière à permettre un déplacement et une continuité de la production au besoin. Les sociétés de Viohalco réduisent ce risque dans une large mesure en mettant en place des polices d'assurance contre le risque d'interruption de l'activité.

- Risque de défaillance produit

Des produits défectueux ou non performants peuvent exposer les sociétés de Viohalco à des réclamations de la part des clients, à des réclamations pendant la période de garantie, à des réparations sur le terrain, à des retours de produits, à des réclamations en responsabilité du produit, à des

contentieux ainsi qu'à une perte de revenus, de parts de marché et une atteinte à la réputation.

Afin d'atténuer de manière proactive le risque provenant de défauts réels de leurs produits ou faisant l'objet d'une réclamation, les sociétés de Viohalco ont mis au point des systèmes rigoureux de gestion de la qualité au sein de leurs usines, en appliquant des procédures de contrôle de la qualité précises et formalisées, tout en conservant une police d'assurance adéquate à l'encontre de ce type de réclamations. Les procédures de contrôle de la qualité comprennent des tests d'échantillons par lot de production ou au niveau de chaque produit lors de phases de production spécifiques ; l'installation d'équipements de suivi à certains stades définis de la production et des lignes de production et des centres de travail pour identifier les défauts ; la mise en place de systèmes de traçabilité de bout en bout, etc. Par ailleurs, les sociétés de Viohalco ont contracté des polices d'assurance en responsabilité produit.

- Risque lié aux technologies de l'information (IT)

Le risque IT est généralement défini comme la probabilité de survenance d'une menace particulière (déclenchée accidentellement ou intentionnellement en se servant d'une vulnérabilité) et l'impact qui résulte de la survenance de cette menace.

La plupart des sociétés de Viohalco se caractérise par une forte intensité de capital et tablent fortement sur les systèmes informatiques pour guider et optimiser leur production. Les systèmes informatiques supportent de nombreux risques qui surviennent naturellement dans leur environnement de production, et donc dans l'environnement commercial global, et qui peuvent entraîner des pertes ou une responsabilité légale. Ces risques peuvent découler d'une interruption informatique due à une panne des équipements, à des sinistres, à des erreurs humaines, de même qu'à l'utilisation, la divulgation, la modification, ou la destruction d'informations non autorisées, etc.

Le besoin d'identifier de manière adéquate les écarts qui peuvent faire naître des risques, d'évaluer la maturité des contrôles en place et d'identifier des actions de réduction des risques est un processus permanent qui doit prendre en considération l'évolution permanente des menaces, de l'environnement de contrôle et du cadre réglementaire. L'identification et l'application continues de contrôles appropriés et proportionnels qui limitent l'exposition aux menaces susvisées sont indispensables pour l'intégrité des systèmes informatiques dans toutes les sociétés, ainsi que par rapport à leurs obligations légales.

Viohalco a pris l'initiative de conduire ces analyses d'écarts par rapport au risque informatique et au risque de sécurité de l'information afin de se conformer au Règlement général sur la protection des données 2016/679/UE. Viohalco s'est également saisi de l'occasion pour évaluer et améliorer sa posture globale par rapport au risque informatique, au-delà des obligations énoncées par le Règlement en question.

En parallèle à l'utilisation des normes sectorielles relatives à la protection des données et des systèmes, les filiales de Viohalco font appel aux services de Teka Systems, une société de Viohalco dont l'activité est centrée sur la mise

en œuvre, la personnalisation et le support des systèmes informatiques. Tekla est le centre de compétence officiel de Viohalco, qui propose un support sur mesure à propos des applications et des logiciels des sociétés industrielles de Viohalco.

B. Risques de conformité et de réputation

En ce qui concerne les obligations liées à ses inscriptions en Bourse, Viohalco a mis en place les structures et les procédures nécessaires afin de garantir leur respect continu et de protéger sa réputation, y compris l'adoption de sa Charte de gouvernance d'entreprise, qui couvre des questions telles que la responsabilité des administrateurs et des dirigeants, les principes d'une bonne gouvernance, le délit d'initié et les conflits d'intérêts.

Des lois et règlements s'appliquent à de nombreux aspects des opérations des filiales de Viohalco, y compris sans s'y limiter, les lois relatives au travail, les réglementations relatives à la santé, la sécurité et l'environnement, les permis de construire et les licences d'exploitation, etc.

Viohalco exige, de toutes ses sociétés en portefeuille, qu'elles respectent l'ensemble des lois et règlements en vigueur, que ce soit au niveau local, européen ou international, sur les questions de santé et de sécurité sur les sites de production, le droit du travail et le droit social, la protection de l'environnement, la lutte contre la corruption, les pots-de-vin et la fraude financière. En sa qualité de société holding, Viohalco requiert de ses filiales qu'elles développent leurs propres politiques relatives à toutes ces questions et que les filiales soient seules responsables de leur respect de ces politiques.

Des précisions supplémentaires sont disponibles à la section Rapport d'informations non financières du présent rapport.

C. Risques stratégiques

- Risque lié au pays

Des mesures politiques défavorables peuvent menacer les ressources des filiales de Viohalco ainsi que leurs futurs flux de trésorerie dans un pays où elles ont investi, dont elles dépendent pour un volume d'affaires important ou encore dans lequel elles ont conclu un contrat important avec une contrepartie soumise aux lois de ce pays.

Les sociétés s'attèlent à ce risque exogène en différenciant notamment leur périmètre de production de leur présence sur ce marché. Les sociétés de Viohalco gèrent actuellement des sites de production dans 8 pays, un réseau commercial dans 21 pays et la distribution de produits qui s'étend à plus de 100 pays dans le monde.

Ces sociétés suivent également de près et de manière continue les évolutions de la conjoncture internationale et nationale. Elles adaptent en temps voulu leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

- Risque lié au secteur

Les évolutions concernant les opportunités et les menaces, les capacités de

leurs concurrents et d'autres conditions touchant les secteurs d'activité des filiales de Viohalco peuvent menacer l'attrait ou la viabilité à long terme de ces secteurs. Le risque lié au secteur qui se rapporte au secteur d'activité précis dans lequel les filiales de Viohalco interviennent tient principalement au caractère cyclique de la demande et au taux de remplacement de certains produits proposés par celles-ci.

Les sociétés gèrent ce risque en développant leurs exportations vers les marchés mondiaux afin de varier leur exposition cyclique entre les régions géographiques. Le risque de remplacement est pris en charge par le biais d'une différenciation au niveau du mix de produits, par exemple en faisant évoluer une partie de la production vers des produits présentant un taux de remplacement inférieur.

- Risque lié à la concurrence

Les actions des concurrents ou des nouveaux entrants sur le marché peuvent mettre à mal l'avantage concurrentiel d'une société de Viohalco, voire menacer sa capacité de survie. Par conséquent, les questions de stratégie liées à la concurrence sont évaluées dans le cadre du processus budgétaire annuel de toutes les sociétés de Viohalco et du plan pour les marchés stratégiques par chaque société.

L'exposition au risque lié à la concurrence est suivie par un examen quotidien des informations de marché. Parmi les mesures visant à limiter ce risque, figurent un fort engagement envers la qualité tout au long de la phase de production, une politique de tarifs compétitifs au niveau des produits de base et un objectif de produits à marge élevée et de diversification de marché.

- Risque lié aux innovations technologiques

Dans un monde en mutation technologique rapide, les sociétés du portefeuille de Viohalco courent le risque de ne pas suffisamment suivre les évolutions technologiques ou de ne pas investir dans les infrastructures technologiques nécessaires pour accompagner efficacement les besoins actuels et futurs des activités. Les ventes, les coûts et les revenus peuvent en pâtir lourdement.

Par ailleurs, les sociétés de Viohalco peuvent ne pas tirer parti des avancées technologiques dans leur modèle d'entreprise pour obtenir ou conserver un avantage concurrentiel ou elles risquent d'être exposées à des actions de leurs concurrents ou de remplaçants qui savent exploiter la technologie pour que leurs produits, services et processus affichent une qualité supérieure et soient plus performants en termes de coûts et/ou de délais.

Les sociétés de Viohalco gèrent principalement ce risque stratégique par la conclusion de contrats d'assistance technique et de transfert de connaissances avec les chefs de file mondiaux des différents secteurs dans lesquels elles interviennent. Toutes les sociétés de Viohalco investissent fortement dans la recherche et le développement (R&D) et coopèrent avec des organismes scientifiques et des centres de recherche internationaux de premier plan. Cette priorité accordée à la technologie et à l'innovation s'illustre également par la présence de départements de R&D dédiés au sein d'un certain nombre de sociétés de Viohalco.

Segments d'activité

Enter/Exit



Full Screen

Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

Immobilier

R&D&I et Technologie

États financiers consolidés 2020



Rapport d'informations non financières



H. Rapport d'informations non financières

La présente déclaration d'informations non financières (la « **Déclaration** ») a été préparée conformément aux obligations du Code belge des sociétés et des associations (art. 3:32), telles qu'instaurées par la Loi belge du 3 septembre 2017 relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et groupes, adaptant les exigences de la Directive 2014/95/UE. Elle concerne l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette déclaration a été élaborée conformément au cadre de reporting sur les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, qui adopte une approche très large et universelle de tous les enjeux de durabilité auxquels les sociétés sont aujourd'hui confrontées. Bien que les sociétés de Viohalco aient un impact direct ou indirect sur les 17 ODD, l'accent est mis sur les ODD directement concernées par leurs activités. Le cadre de reporting des ODD sert de base à la structure de reporting des questions non financières de la Société, car il contient des indicateurs clés de performance non financière pour le suivi des principaux risques liés aux questions non financières relevant du Code belge des sociétés et des associations, à savoir :

- La gestion de l'environnement ;
- Les questions sociales et relatives aux conditions de travail ;
- Le respect des droits de l'homme ;
- La lutte contre la corruption.

La présente déclaration contient des informations non financières concernant Viohalco S.A. et ses principales sociétés dans tous les grands segments d'activité. Elle se concentre sur les politiques mises en place sur ces questions, les processus de diligence raisonnable mis en œuvre, les résultats des politiques et la surveillance de la performance au travers du prisme des principaux risques liés à ces questions non financières.

Modèle d'entreprise

Viohalco S.A. (**Viohalco**) est une société holding belge cotée composée de sociétés actives dans le domaine du traitement des métaux en Europe. Fortes d'une diversification unique dans le secteur des métaux

et d'une présence internationale, les sociétés de Viohalco se sont engagées dans le sens de la fabrication durable de produits à valeur ajoutée, de qualité et innovants et offrent un portefeuille diversifié sur des marchés dynamiques tels que les secteurs du bâtiment et de la construction, des télécommunications, du pétrole et du gaz, du transport, de l'industrie maritime, de l'automobile, des emballages alimentaires et pharmaceutiques, du chauffage et de la climatisation, de l'énergie renouvelable, de l'eau et de la lithographie. Le portefeuille de Viohalco contient également des sociétés actives dans d'autres secteurs tels que la promotion immobilière et les applications d'ingénierie mécanique.

Le modèle de production des sociétés de Viohalco est basé sur la production et la transformation secondaires des métaux, et est donc très bien positionné pour relever les nouveaux défis auxquels sont confrontées les sociétés d'aujourd'hui, en particulier les problèmes liés au changement climatique et à l'économie circulaire. Plus précisément, les trois segments de l'aluminium, du cuivre et de l'acier s'appuient fortement sur des matières premières secondaires dans leur apport total de matières premières, ce qui réduit considérablement l'empreinte carbone de leurs produits, ainsi que leur dépendance à l'égard des ressources naturelles. Par conséquent, en raison de leur intensité carbone relativement faible, les sociétés de Viohalco sont moins exposées à la tarification du carbone pour l'avenir et présentent une exposition au risque de coût significativement plus faible que les producteurs de métaux primaires.

En outre, le segment Câbles est un catalyseur important de la transition énergétique et du Green Deal européen, plus de 50 % de ses revenus provenant de projets qui contribuent à l'expansion des sources d'énergie renouvelable dans le mix énergétique et à la décarbonisation progressive de l'économie mondiale vers une neutralité climatique. Le segment des tubes d'acier est également bien positionné pour contribuer de manière significative à la transition énergétique et à l'abandon progressif du charbon, 70 % de ses revenus provenant de projets de gaz naturel. Ce segment a également vu se développer des

solutions capables de s'adapter aux technologies émergentes telles que l'hydrogène vert et la capture et le stockage du carbone.

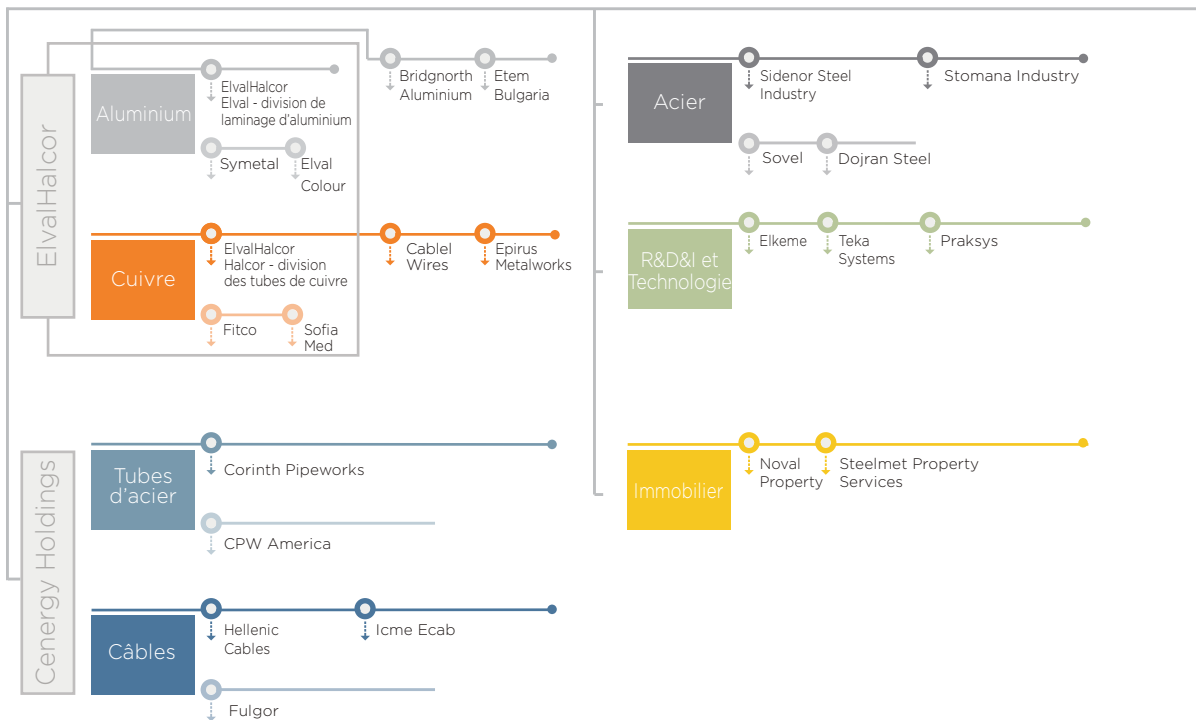
En raison de la nature des processus industriels des filiales ainsi que des marchés des produits, l'avenir des sociétés de Viohalco est fortement corrélé à leur capacité d'opérer de manière durable. Les filiales sont en train d'élaborer des objectifs supplémentaires visant à améliorer leur empreinte carbone, ainsi que des mesures d'efficacité énergétique, tout en s'engageant davantage auprès de leurs fournisseurs afin de garantir un approvisionnement responsable en matières premières et en services.

Les sociétés de Viohalco sont bien positionnées non seulement pour

opérer dans une économie à faible émission de carbone, mais également pour augmenter leur part de marché. En effet, le modèle d'entreprise est très résilient et peut fonctionner avec des sources de métaux de diverses qualités, des métaux primaires ou secondaires. La plupart des sociétés de Viohalco consomment beaucoup d'électricité et la décarbonation prévue du réseau énergétique améliorera spontanément et réduira encore l'empreinte carbone indirecte des produits, renforçant leur contribution aux objectifs ambitieux de l'Europe d'une économie décarbonée.

Plus précisément, Viohalco opère selon la structure opérationnelle suivante, via sept segments d'activité:

Segments de Viohalco



Une description complète de chaque segment d'activité figure aux pages 16-57.

Impact de la pandémie de Covid-19 sur les questions non financières

Au cours de la pandémie de Covid-19, la santé et la sécurité des employés et de leurs familles, ainsi que des partenaires proches ont immédiatement été considérées comme une priorité absolue dans toutes les entreprises. Les défis posés par la pandémie ont été immenses, non seulement au niveau professionnel, mais aussi au niveau personnel. Viohalco et ses sociétés ont agi de manière responsable en soutenant non seulement leur personnel mais l'entreprise dans son ensemble, ainsi qu'en effectuant de nombreux dons d'équipements médicaux et de tenues de protection auprès de centres médicaux et hospitaliers.

Les politiques et procédures spécifiques destinées à gérer tous les problèmes liés à la pandémie ont été instaurées et surveillées tout au long de l'année 2020 par la filiale de Viohalco Steelmet S.A. (Steelmet), qui est également responsable de la diligence raisonnable opérationnelle pour toutes les autres questions non financières.

Dès les premiers signes d'infection généralisée dans les pays européens, la réponse a été immédiate : un plan d'urgence a été mis en œuvre, comprenant l'identification des zones à risque dans les locaux des entreprises et pendant le transport du personnel.

Une évaluation complète des risques a été effectuée sur tous les lieux de travail et les mesures d'atténuation correspondantes ont été mises en œuvre afin de réduire les risques d'infection, permettant ainsi la continuité des activités sur tous les sites. Des mesures décisives ont été prises pour assurer la résilience opérationnelle en modifiant les niveaux de production pour refléter la diminution de la demande dans les filiales où une baisse notable de la demande était observée.

Viohalco et ses sociétés ont mis en œuvre de nombreuses mesures préventives concernant tous les aspects de la vie professionnelle, notamment le transport vers et depuis les lieux de travail, l'utilisation obligatoire de masques sur tous les sites de l'entreprise, des mesures d'hygiène strictes, des conseils médicaux et un soutien à tous les membres du personnel, en particulier les groupes vulnérables. Enfin, le télétravail a été introduit pour tous les membres du personnel dont la présence n'était pas requise dans les locaux de l'entreprise. En raison de la nature de l'industrie manufacturière, le télétravail a concerné seulement environ 10 % du personnel dans les usines de fabrication, tandis qu'il a atteint 50 % dans les bureaux, toujours en conformité avec les directives ou les exigences impératives des autorités nationales compétentes.

Tout au long de l'année 2020, plus de 51.000 tests PCR et 5.000 tests rapides d'antigène ont été effectués sur le personnel de toutes les filiales à intervalles réguliers, afin de permettre la détection précoce et la mise en quarantaine des cas positifs ainsi que de leurs cas contacts. Cette approche a permis une propagation minimale de la Covid-19 au sein des entreprises et a également aidé les employés à protéger leurs familles et leurs proches grâce aux alertes précoces rendues possibles par les tests proactifs obligatoires. Par conséquent, toutes les entreprises ont

pu poursuivre leurs opérations sans problème et sans interruption tout au long de l'année 2020, même au plus fort de la deuxième vague, lorsque les cas positifs ont été les plus nombreux, soit 148 personnes pour tous les segments.

Les mesures préventives renforcées en matière de santé et de sécurité restent en place partout dans Viohalco et ses sociétés, et le même protocole sera suivi tout au long de l'année 2021.

La pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'effet sur d'autres aspects des questions non financières, à l'exception de la baisse des activités de développement des compétences et des heures de formation d'une part importante du personnel de Viohalco et de ses sociétés, car les réunions physiques n'ont pas été autorisées pendant la majeure partie de l'année 2020. Lorsque les conditions le permettront au cours de l'année 2021, des programmes de formation accélérés dans les sociétés de Viohalco compenseront l'annulation des formations prévues.

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, plusieurs mesures de précaution ont été mises en place pour assurer la continuité des activités (commandes de matériaux critiques passées à l'avance, identification de fournisseurs alternatifs, stock de sécurité accru pour certains matériaux). Par conséquent, aucune interruption des activités ordinaires n'a été observée tout au long de l'année 2020 ainsi que dans les projets de construction/mise en service.

Approche de la direction en matière de cadre stratégique

Viohalco, en tant que société holding d'un portefeuille majoritairement industriel, considère que ses sociétés doivent afficher le même degré de responsabilité et partager les mêmes valeurs et le même engagement par rapport aux enjeux du développement durable afin de préserver la valeur à long terme pour ses actionnaires.

Les sociétés de Viohalco se sont engagées à mener leurs opérations en toute sécurité de manière écologiquement et socialement responsable, et à collaborer avec leurs clients et parties prenantes pour construire un avenir durable pour toutes les parties concernées.

Les sociétés de Viohalco souhaitent instaurer une relation de responsabilité et de confiance avec leurs contreparties et répondre aux attentes en respectant leurs engagements. Le fonctionnement responsable des sociétés est considéré comme un objectif essentiel et fondamental pour garantir la pérennité de leurs opérations.

Politique de développement durable

Les principes de base de Viohalco sont repris dans sa politique de développement durable qui forme un « code de référence » pour ses sociétés, qui se doivent, au minimum, de les intégrer. Les sociétés ont elles-mêmes développé leurs propres politiques détaillées, respectant les principes fondamentaux de Viohalco.

La « Politique de développement durable » de Viohalco (« <https://www.viohalco.com/718/en/Sustainability/> ») forme la base d'une longue liste de politiques que toutes les filiales sont tenues d'adapter et d'appliquer, et couvre entièrement les questions de développement durable et non financières exigées par le Code belge des sociétés et des associations.

La politique de Viohalco exige que les filiales respectent toutes les lois européennes et nationales, ainsi que les procédures développées en interne, afin de disposer d'un système de surveillance homogène et robuste pouvant être audité et vérifié objectivement. Plus précisément, cette politique contient les principes ci-dessous.

Environnement

Les sociétés de Viohalco s'engagent à exercer leurs activités de façon responsable et respectueuse de l'environnement et des communautés impactées. Une gestion environnementale solide des sites de production et de stockage constitue un maillon clé du développement durable des activités des sociétés.

Les sociétés de Viohalco doivent fonctionner dans le respect le plus strict de l'ensemble des lois environnementales nationales et européennes en vigueur ou conformément aux dispositions spécifiques applicables localement au niveau d'une usine. S'agissant des enjeux environnementaux, toutes les sociétés doivent instaurer une culture de la transparence et entretenir un dialogue ouvert avec les parties prenantes.

Questions sociales et relatives aux conditions de travail

Toutes les sociétés s'engagent à faire preuve de responsabilité dans l'ensemble de leurs activités professionnelles, tout en attendant le même sens des responsabilités de la part de leurs partenaires commerciaux. Les principaux facteurs ayant un impact social à une échelle élargie sont : la santé et la sécurité, le respect et la protection de l'environnement, la couverture exhaustive des besoins des clients, la responsabilité des pratiques de leurs fournisseurs et une coexistence harmonieuse avec les communautés locales affectées par les activités des sociétés de Viohalco.

Viohalco et ses sociétés appliquent une politique de tolérance zéro concernant les actes de discrimination fondés sur des questions de race, de genre, de religion, d'âge, de nationalité, d'origine sociale ou ethnique, de handicap, de croyance, d'orientation sexuelle ou d'engagement politique et syndical. Ces principes s'appliquent à leurs politiques de recrutement de nouveaux salariés, de gestion des ressources humaines et de promotion professionnelle des collaborateurs en poste. Les facteurs décisifs pour prendre toutes décisions relatives à l'emploi et à la carrière doivent exclusivement reposer sur la performance, l'expérience, la personnalité, l'efficacité, les compétences et les qualifications.

Viohalco et ses sociétés rejettent toute forme de travail forcé. Le travail

effectué dans les entreprises doit être sur base volontaire. L'emploi de personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum pour travailler est interdit.

Les sociétés de Viohalco s'engagent à agir continuellement en faveur de la santé et de la sécurité de leurs personnels, ainsi que de leurs partenaires, clients, fournisseurs, sous-traitants et visiteurs. Toutes les sociétés appliquent, dans le plus strict respect, l'ensemble des lois en vigueur en la matière, ainsi que les normes, instructions et procédures qui les concernent en matière de santé et de sécurité.

Droits de l'homme

Viohalco et ses sociétés reconnaissent le droit de l'ensemble de leurs salariés et parties prenantes à travailler dans la dignité et considèrent que chacun de leurs membres est tenu au respect des droits humains.

Viohalco et ses sociétés soutiennent et respectent, dans leurs sphères d'influence respectives, les principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que la protection des droits humains au plan international. Elles ne se prêteront à aucun abus ni aucune violation en la matière. Les politiques et les procédures des sociétés de Viohalco se conforment à l'ensemble des lois nationales en vigueur relatives à la liberté d'association, les conventions collectives, la non-discrimination, le travail forcé et l'emploi de travailleurs mineurs.

Éthique des affaires et lutte contre la corruption

Viohalco et ses sociétés s'engagent à exercer leurs activités avec honnêteté et intégrité, dans le respect de l'ensemble des lois applicables. Viohalco et ses sociétés garantissent la transparence de leurs interactions et reconnaissent leur obligation morale et légale d'agir de manière responsable dans toutes les juridictions. Viohalco et ses sociétés affichent une tolérance zéro pour les activités contraires à l'éthique et de nature illégale. La performance et la compétitivité de leurs activités sont toujours assurées au travers du respect de la loi.

Viohalco et ses sociétés condamnent fermement tout type de corruption et de malversations et sont résolues à préserver une culture d'honnêteté et d'opposition à toute fraude et corruption. Viohalco maintient un dispositif de contrôles comptables internes et de tenue des registres qui permet de suivre précisément et d'évaluer les transactions et les cessions d'actifs.

— Diligence raisonnable opérationnelle

Toutes les sociétés opèrent dans le strict respect des lois environnementales et sociales en vigueur au plan national et européen.

La conformité des politiques des filiales incorporant les principes de politique de développement durable est garantie par un vaste programme de diligence raisonnable mené par Steelmet, qui est notamment responsable de la surveillance de la performance des

sociétés de Viohalco sur les questions non financières. Steelmet fait appel à des auditeurs qualifiés dans leur domaine d'expertise respectif, qui examinent et évaluent les filiales régulièrement.

Lors de ces examens périodiques, les dirigeants des sociétés de Viohalco présentent à Steelmet les indicateurs de mesure de performance et exposent les risques et les enjeux, ainsi que les actions correctives jugées nécessaires.

Les progrès des mesures correctives, ainsi que des éventuelles questions de non-conformité sont analysés et les filiales sont tenues de s'engager dans un plan d'action vérifiable dans un délai donné.

Steelmet rend régulièrement compte au Comité d'audit de Viohalco sur les risques réels ou potentiels identifiés sur ces questions.

En outre, un examen de diligence raisonnable est également conduit sur les questions d'environnement, de santé et de sécurité par des auditeurs externes lors des certifications périodiques des systèmes de management. L'intégralité (100 %) des unités de production de Viohalco qui entrent dans le périmètre du présent rapport est certifiée par le système de gestion de l'environnement ISO 14001:2015 et le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ISO 45001:2018, tandis que 73 % des sociétés analysées sont certifiées par le système de gestion de l'énergie ISO 50001:2015.

Sur la base des évaluations visées ci-dessus, toutes les sociétés de Viohalco respectent les principes de la politique de développement durable de Viohalco, même si l'amélioration doit se poursuivre dans différents domaines.

Afin de s'assurer que toutes les filiales s'améliorent constamment, les professionnels de Steelmet collaborent étroitement avec la direction et le personnel compétent des filiales, afin d'élaborer des feuilles de route prévoyant des actions d'amélioration spécifiques, par ordre de priorité, ainsi que des objectifs qui doivent être atteints dans certains délais.

■ Performances

Viohalco est l'actionnaire principal de la plupart de ses sociétés, tel que décrit aux pages 16-57. Le périmètre de la présente Déclaration concernant les informations non financières se concentre donc sur les entités juridiques à l'impact et aux risques les plus grands en matière de questions non financières et ayant les plus importants sites de production en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs. Cette sélection a été effectuée en comparant leur main-d'œuvre, leur demande de ressources naturelles telles que l'eau et les matières premières, leur intensité énergétique et leur empreinte sur le changement climatique, l'étendue de leur impact opérationnel et donc de l'impact global le plus important et significatif sur les questions non financières relevant du périmètre de la présente déclaration. Les deux critères quantitatifs auxquels ces sociétés répondent sont :

- a) une contribution minimale de 3 % au chiffre d'affaires consolidé total de Viohalco ; et
- b) un minimum de 200 employés.

Sur cette base, la sélection a conduit à retenir les onze sociétés suivantes :

1. ElvalHalcor (segments Aluminium et Cuivre)
2. Bridgnorth (segment Aluminium)
3. Symetal (segment Aluminium)
4. Sofia Med (segment Cuivre)
5. Hellenic Cables (segment Câbles)
6. Fulgor (segment Câbles)
7. Icme Ecab (segment Câbles)
8. CPW (segment Tubes d'acier)
9. Sidenor (segment Acier)
10. Sovel (segment Acier)
11. Stomana Industry (segment Acier)

La liste ci-dessus comprend tous les segments industriels de Viohalco. Les informations non financières pour les sociétés susmentionnées sont consolidées et présentées en fonction du secteur dans lequel elles opèrent, car les sociétés d'un même secteur font face à des problèmes et des risques non financiers similaires.








Le segment Immobilier ne répond pas à ces deux critères en raison de la nature de son activité, qui a un impact significativement plus faible sur les questions non financières relevant du Code belge des sociétés et des associations, car il est plus orienté vers les services, contrairement aux sociétés industrielles dont l'empreinte est beaucoup plus forte dans les domaines environnementaux et sociaux. À titre indicatif, les sociétés susvisées représentent 84 % du chiffre d'affaires avant consolidation et 71 % des effectifs totaux des sociétés de Viohalco.

Compte tenu de la diversité des localisations géographiques de chaque société et de la variabilité des enjeux environnementaux auxquels chacune d'elle peut être confrontée (par exemple, les consommations d'eau et d'énergie varient d'une filiale à l'autre), il a été jugé nécessaire de conduire une analyse de matérialité distincte pour chacune. La sélection des points de matérialité décrits dans la présente Déclaration se fonde sur une analyse de matérialité étendue conduite de manière distincte par chaque société. L'analyse de matérialité de chaque filiale a été réalisée conformément à la norme Global Reporting Initiative (GRI) pertinente. Sur la base de ces analyses de matérialité de chaque société, les risques non financiers majeurs et les plus fréquemment trouvés liés à ces questions importantes ont été sélectionnés en raison de leur potentiel d'impact négatif sur les relations commerciales, les produits et l'exploitation durable à long terme des sociétés.








Les questions non financières identifiées lors de la phase d'analyse de matérialité des sociétés et les risques correspondants ont ensuite été corrélés aux mesures non financières du cadre de reporting des ODD de l'ONU.

Les ODD sont une liste de 17 objectifs globaux reliés les uns aux autres qui « nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous ». Ces objectifs répondent aux enjeux actuels auxquels les sociétés sont confrontées dans le monde entier. Ces 17 objectifs sont déclinés en 169 objectifs sous-jacents plus spécifiques qui visent à impulser les actions requises dans le domaine concerné. Comme mentionné ci-dessus, Viohalco a identifié les impacts matériels

principaux et les plus courants qui ont été sélectionnés dans le cadre de l'analyse de matérialité de chaque société, ainsi que selon l'évaluation des parties prenantes. Viohalco en a tiré une liste des principaux risques non financiers, récapitulés dans le tableau ci-dessous. En fonction des risques non financiers identifiés, des indicateurs clés de performance (ICP) spécifiques du cadre de reporting des ODD ont été sélectionnés pour être utilisés afin d'évaluer la performance et l'exposition au risque.

Point d'impact matériel identifié	Catégorie de problème	ODD pertinent	Description de l'ODD	Zone de risque d'impact matériel des filiales de Viohalco
Gestion de l'eau et des eaux usées	Environnement		Eau propre et assainissement	Utilisation et accessibilité de l'eau, qualité des eaux usées rejetées
Consommation d'énergie, sources d'énergie	Environnement		Énergie propre et d'un coût abordable	Grands consommateurs d'énergie, mise à disposition d'énergies à faible émission de carbone et à un coût compétitif
Santé et sécurité, droit du travail	Droit social et du travail, droits humains		Travail décent et croissance économique	Environnement et conditions de travail sûrs, satisfaction de la main-d'œuvre, égalité des droits entre les travailleurs, formation pour le développement humain de la main-d'œuvre, droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement
Changement climatique	Environnement	 	Industrie, innovation et infrastructure	Intensité carbone de la production, intensité carbone des matières premières
Gestion des déchets, circularité des produits	Environnement, droits humains		Action climatique Consommation et production responsables	Intensité des déchets, méthode de gestion des déchets, circularité du processus de production, responsabilité de la chaîne d'approvisionnement
Transparence et lutte contre la corruption	Éthique professionnelle, lutte contre la corruption et les malversations		Paix, justice et institutions efficaces	Conformité des transactions et de la confidentialité des données au système réglementaire

Sur la base des ODD sélectionnés et du périmètre des impacts matériels, les ICP suivants ont été utilisés par les sociétés de Viohalco.

ODD pertinent	Objectif pertinent	ICP pertinents pour l'évaluation de la performance et de l'exposition au risque
	6.3 Améliorer la qualité de l'eau 6.4 Accroître l'efficacité de l'utilisation de l'eau	- 6.3.1 Proportion d'eaux usées traitées et rejetées en toute sécurité - 6.4.1 Évolution de l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans le temps
	7.2 Augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique	- 7.2.1 Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie
	8.5 Obtenir un travail décent pour tous 8.8 Favoriser un environnement de travail sûr	- SAR C.2.1 Nombre d'heures de formation par salarié par an ⁽¹⁾ - 8.8.1 Fréquence des accidents du travail (LTIR, SR, décès) - Rotation annuelle du personnel ⁽²⁾ - % de femmes dans les effectifs ⁽²⁾ - Incidents relatifs à une discrimination ⁽²⁾
 	9.4 Adaptation des technologies et processus industriels vers des solutions propres	- 9.4.1 Total des émissions de gaz à effet de serre par unité de produit Total des émissions de carbone (Scope 1 et 2)
	12.5 Réduction des déchets générés	- ISAR B.2.1 Réduction des déchets générés ⁽¹⁾ - ISARB.2.2 Déchets réutilisés, retransformés et recyclés ⁽¹⁾ - 12.5 Aucun incident d'impact sur l'environnement
	16.5 Réduction de la corruption et des malversations 16.b Mise en œuvre de politiques non discriminatoires	- ISAR D.2.1 Paiement d'amendes à la suite de règlements ⁽¹⁾ - Incidents relatifs à la corruption ou à des malversations ⁽²⁾ - incidents de violation de la confidentialité des données ⁽²⁾

1. Les points en italique sont issus du document intitulé « Guidance on Core Indicators for Entity Reporting on Contribution Towards Implementation on the Sustainable Development Goals » publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 25 juillet 2019).

2. Les ICP sont considérés comme des indicateurs standard selon les pratiques du secteur.

S'il existe déjà un indicateur ODD pertinent issu du cadre de reporting des ODD, il est utilisé en priorité. Sinon, d'autres indicateurs sont utilisés comme les indicateurs de la CNUCED ou d'autres ICP standards couramment utilisés dans les pratiques du secteur.

Le cadre de reporting pour chacune des sociétés relevant du périmètre sera analysé au niveau de l'ODD sélectionné.

ODD 6 - Gestion de l'eau et des eaux usées

L'eau est un élément essentiel du processus de production des sociétés de Viohalco et son utilisation responsable est donc primordiale pour la continuité de l'activité des sociétés. L'utilisation responsable passe notamment par la réduction de la consommation en utilisant, dans la mesure du possible, des technologies de conservation de l'eau et l'entretien (voire l'amélioration, dans certains cas) de ses caractéristiques après son utilisation.

La disponibilité d'eau à usage industriel est essentielle, et la majorité des usines ont un programme de surveillance de la consommation d'eau afin d'améliorer leur intensité en eau. Elles poursuivent leurs efforts pour diminuer leur consommation d'eau dans le cadre de l'amélioration à long terme de leur empreinte environnementale. La performance a été mitigée en 2020 ; les sociétés d'aluminium ont augmenté leur empreinte eau (16 %) sous l'effet conjoint de problèmes de production à l'usine de revêtements d'Elval et de la mise en service du nouveau laminoir en tandem, qui a nécessité davantage d'eau lors de tests approfondis à l'usine d'Elval à Oinofyta, ainsi que de la réduction des niveaux de production au laminoir de Bridgnorth Aluminium. Les problèmes ont été résolus depuis et l'intensité en eau devrait revenir à des niveaux normaux courant 2021. Alors que les autres segments sont restés assez stables, le segment Câbles a enregistré une amélioration significative (25 %) grâce à des efforts continus d'amélioration des infrastructures d'approvisionnement en eau de l'usine Icme Ecab en Roumanie.

Année	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Intensité de consommation d'eau*	2,33	2,00	1,85	3,78	3,71	4,25	1,86	1,99	1,88

Année	Câbles			Tubes d'acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Intensité de consommation d'eau*	2,69	3,61	3,61	0,25	0,22	0,24

* Intensité de consommation d'eau : m3/tonne de produits principaux

Le rejet des eaux usées est une question très importante, en particulier pour les entreprises qui rejettent les eaux usées traitées directement dans un récepteur d'eau et non dans un réseau d'eaux usées pour un traitement ultérieur. La mesure des incidents éventuels de dépassement des limites de rejet est essentielle pour déterminer le niveau de conformité ainsi que les éventuels besoins de mesures correctives. En 2020, les échantillons d'eaux usées collectés par les entreprises n'ont donné lieu à aucune amende et ont respecté la réglementation.

ODD 7 - Consommation d'énergie et énergie propre

Dans la mesure où la plupart des sociétés de Viohalco consomment beaucoup d'électricité, il importe d'avoir accès à une électricité à faible émission de carbone pour minimiser l'empreinte carbone et réduire l'exposition à la tarification du carbone liée au travers des émissions indirectes. Les sociétés de Viohalco achètent généralement de l'électricité auprès des principaux fournisseurs d'énergie des pays où elles opèrent car aucune des sociétés ne possède sa propre source d'énergie. Les chiffres indiqués dans les tableaux suivant reflètent le mix

énergétique du réseau et la part des énergies renouvelables pour le réseau respectif. L'objectif stratégique des sociétés est de couvrir la totalité de leurs besoins en électricité avec des énergies renouvelables. Compte tenu de leur empreinte géographique et des cadres réglementaires existants sur le marché de l'électricité dans ces pays, il existe actuellement peu de voies viables pour atteindre cet objectif.

En Grèce, les entreprises ElvalHalcor, Symetal, Hellenic Cables, Fulgor et Corinth Pipeworks ont acheté des garanties d'origine (GO) certifiées et séparées pour couvrir la totalité de leur consommation d'électricité. Entre-temps, les sociétés explorent continuellement des alternatives pour l'approvisionnement direct en électricité renouvelable, telles que des accords d'achat d'électricité verte bilatéraux ou basés sur le marché. Jusqu'à ce que de telles alternatives soient disponibles et viables sur les marchés où elles opèrent, les sociétés continueront à couvrir autant que possible leur consommation d'électricité par des GO séparées et certifiées afin de soutenir le marché des énergies renouvelables pour de nouveaux investissements.

Année	Segment Aluminium				Segment Cuivre			Segment Acier		
	2020	2019	2018	2020**	2019	2018	2020**	2019	2018	
Part des énergies renouvelables dans l'électricité*	33,6	25,3	28,9	26,7	22,2	24,3	28,0	22,4	25,3	

Année	Câbles			Tubes d'acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Part des énergies renouvelables dans l'électricité*	24,3	20,2	23,5	30,8	22,9	28,3

* Part d'énergie renouvelable dans le réseau, exprimée en proportion de l'énergie électrique totale consommée.

** Ce chiffre est une estimation, les chiffres définitifs pour les réseaux énergétiques grec et bulgare n'ayant pas été finalisés à la date de publication.

ODD 8 - Santé et sécurité, droit du travail

La nature du portefeuille diversifié des sociétés de Viohalco entraîne un profil de risque différent pour chaque entreprise en matière de santé et de sécurité au travail. Ces différences peuvent être attribuées à de nombreux facteurs tels que le type de production (métallurgie

thermique, laminage, extrusion, revêtement chimique, etc.), la technologie de l'infrastructure, l'état et les caractéristiques de sécurité de l'équipement, les processus de fabrication et les matériaux utilisés. Indépendamment des différences de nature d'activité des entreprises, la santé et la sécurité du personnel de l'entreprise sont d'une importance

capitale, et les entreprises investissent des ressources importantes afin d'améliorer les conditions de travail et de créer un environnement de travail plus sûr.

Afin d'améliorer leur capacité de gestion des risques, les filiales de Viohalco identifient systématiquement les dangers et évaluent en détail les risques associés, facilitant ainsi la mise en œuvre de mesures de contrôle raisonnables. Elles s'attachent également à analyser précisément les incidents, afin de s'assurer qu'un cadre solide est en place, qui prévoit une approche systématique de la déclaration, de la gestion et de l'investigation des incidents, permettant ainsi de définir des actions correctives et préventives efficaces.

La principale mesure utilisée pour les performances des entreprises Viohalco en matière de sécurité est le LTIR, qui reflète le nombre

d'incidents par heure de travail ayant entraîné l'absence d'un employé. Trois des cinq segments ont enregistré une amélioration dans cette catégorie principale et, bien que des progrès aient été constatés depuis 2019, des améliorations significatives sont encore nécessaires pour créer un environnement de travail plus sûr. Le taux de gravité, un autre indicateur clé utilisé pour montrer l'importance de chaque incident, affiche une tendance à la baisse, quatre des cinq segments enregistrant des améliorations depuis 2019. Les entreprises disposent d'une liste complète d'indicateurs clés de performance internes qui suivent les principales actions nécessaires pour créer des programmes de santé et sécurité solides. En 2020, un accident tragique impliquant un sous-traitant qui effectuait des travaux de construction à une hauteur élevée a fait un mort dans l'une des filiales, l'entreprise sidérurgique de Stomana Industry en Bulgarie.

Année	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
LTIR*	4,6	6,9	6,5	6,4	7,9	8,4	3,6	5,0	4,2
SR**	71	86	122	167	321	122	80	243	261
Nombre d'accidents mortels	0	0	0	0	0	0	1	1	0

Année	Câbles			Tubes d'acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
LTIR*	6,4	5,4	8,7	1,7	1,0	3,4
SR**	167	321	122	119	106	118
Nombre d'accidents mortels	0	0	0	0	0	0

*LTIR : Lost Time Incident Rate ou taux d'incident avec arrêt de travail (nombre d'incidents LTI par million d'heures de travail).

**SR : Severity Rate ou taux de gravité (nombre de jours de travail perdus par million d'heures de travail).

Les sociétés de Viohalco reconnaissent la contribution décisive de leur personnel dans la réussite de leurs performances commerciales et de leur croissance future. En ligne avec cette approche, elles se sont engagées à mettre en œuvre des pratiques de travail responsables.

Avec un grand sens des responsabilités, les sociétés de Viohalco cherchent à offrir à leurs collaborateurs un lieu de travail où règne l'égalité des chances et qui respecte la personnalité de chacun ; pour cela, elles investissent de façon conséquente et systématique dans la formation et le développement. Fortement orientées vers les valeurs humaines, elles s'efforcent de mettre en place des pratiques de management responsables en matière de ressources humaines.

Comme le montre le tableau ci-dessous, des circonstances particulières liées à la pandémie ont concerné certains segments et

entraîné des dynamiques très différentes concernant le taux de rotation du personnel. Bien que relativement stable au cours des années précédentes, la rotation du personnel s'est améliorée dans trois des cinq segments et s'est détériorée dans le segment Acier et dans le segment Tubes d'acier en raison des ajustements nécessaires des effectifs dans les secteurs les plus affectés par les conséquences de la pandémie.

Le pourcentage de femmes dans la population active varie en fonction de la localisation géographique des entreprises. Le tableau ci-dessous montre clairement que les segments qui présentent des entreprises situées en Bulgarie (Stomana Industry et Sofia Med) et en Roumanie (Icme Ecab) comptent un pourcentage beaucoup plus élevé de femmes dans leur personnel, ce qui s'explique par l'acceptation culturelle des femmes dans les emplois liés à l'industrie, alors qu'en Grèce et au

Royaume-Uni, où sont situées les autres entreprises, les femmes occupent beaucoup moins d'emplois industriels.

Enfin, en raison des conséquences de la pandémie, la plupart des sociétés ont réduit le rythme des formations destinées au personnel, les réunions physiques étant interdites au titre des mesures sanitaires

adoptées pour contrer la propagation de la Covid-19 pendant la majeure partie de l'année 2020. Si les conditions normales de fonctionnement sont rétablies en 2021, les sociétés reprendront leurs programmes de développement des compétences selon un rythme accéléré de manière à de compenser le temps perdu durant la pandémie.

Année	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Rotation du personnel*	4,3	5,5	4,6	11,2	14,5	13,0	24,9	12,4	8,7
% de femmes	9,5	9,8	9,2	13,9	12,4	13,1	17,0	18,5	21,6
Heures de formation**	8,2	19,3	15,9	9,6	10,6	10,4	5,7	3,3	7,8

Année	Câbles			Tubes d'acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Rotation du personnel*	10	25	20	8,2	3,1	2,7
% de femmes	13	15	14	9,8	9,7	8,6
Heures de formation**	12,6	22,6	10	3,7	14,8	19,3

*Rotation du personnel = (employés qui quittent l'organisation volontairement ou en raison d'un licenciement, d'un départ à la retraite ou d'un décès en cours d'emploi) / nombre total d'employés*100.

Effectif total : Nombre total d'employés à la fin de l'exercice (données au 31 décembre).

**Heures de formation : nombre moyen d'heures de formation par salarié par an.

Les sociétés de Viohalco se concentrent sur les zones d'impact matériel comme la création d'un environnement de travail équitable, garantissant le respect des droits humains et de la diversité, offrant une égalité de chances à tous les salariés, appliquant des systèmes d'évaluation objectifs et proposant des dispositifs de formation continue.

En 2020, comme lors des précédents exercices, aucun incident de discrimination n'a été enregistré ou signalé. Il n'y a eu, en outre, aucun cas de travail forcé ou volontaire d'enfants.

ODD 9 & ODD 13 – changement climatique

L'engagement des sociétés de Viohalco en faveur d'une gestion environnementale saine est ancrée dans la gestion des risques et la réduction au minimum de leur empreinte environnementale. Les plus grands enjeux communs auxquels les sociétés sont confrontées sont la réduction des émissions de carbone. L'empreinte carbone correspondant aux émissions directes et indirectes (à savoir celles également générées par le fournisseur d'électricité).

En raison de leur consommation électrique relativement élevée, les sociétés de Viohalco présentent généralement des émissions de périmètre 2 beaucoup plus hautes que celles du périmètre 1. Comme indiqué précédemment, les sociétés ont pour objectif stratégique de couvrir la totalité de leurs besoins en électricité par des contrats d'énergie renouvelable. Compte tenu de leur empreinte géographique et des cadres réglementaires existants sur le marché de l'électricité dans ces pays, il existe actuellement peu de voies viables pour atteindre cet objectif. Les chiffres de l'empreinte totale ci-dessous (périmètre 1 et 2) sont rapportés selon le Protocole sur les gaz à effet de serre (GES) pour le périmètre 2 (https://ghgprotocol.org/scope_2_guidance), qui est la norme la plus couramment utilisée à l'échelle internationale.

Le tableau ci-dessous montre une hausse de l'intensité carbone pour les segments Aluminium et Tubes d'acier et une diminution dans les autres segments. Le facteur d'émissions du périmètre 2 est le facteur de localisation du réseau dans le pays où les entreprises opèrent.

Année	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Total de l'intensité carbone* (en fonction des sites)	0,813	0,721	0,765	0,583	0,585	0,623	0,574	0,584	0,627

Année	Câbles			Tubes d'acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Total de l'intensité carbone* (en fonction des sites)	0,437	0,499	0,522	0,101	0,091	0,086

Les émissions totales de carbone sont indiquées ci-dessous afin de montrer l'importance relative des émissions de carbone et l'exposition correspondante segment par segment.

Année	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Total des émissions de carbone** (en fonction des sites)	308.189	304.299	341.901	104.138	103.392	111.187	740.925	822.114	984.626

Année	Câbles			Tubes d'acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Total des émissions de carbone (en fonction des sites)	51.188	56.514	57.567	25.298	29.130	37.260

* Total de l'intensité des émissions de carbone : somme des émissions de CO₂ directes et indirectes (en tonnes de CO₂ par tonne de produits).

** Total des émissions de carbone en tonnes de CO₂/an. Le chiffre inclut les émissions des périmètres 1 et 2

ODD 12 - Gestion des déchets et économie circulaire

Les sociétés de Viohalco s'engagent en faveur d'une gestion rigoureuse des déchets et visent principalement à réduire la quantité de déchets générés et à améliorer leur traitement à travers la réutilisation ou du recyclage, ainsi que par le traitement adapté des matériaux dangereux.

Bien que l'intensité de la production de déchets varie considérablement en fonction du processus de production, l'intensité de déchets par entreprise est restée à des niveaux similaires au cours des trois dernières années, avec des fluctuations dues à la combinaison de produits et aux transferts de déchets accumulés au fil du temps qui peuvent affecter

ponctuellement l'intensité de déchets pour une année. Il apparaît toutefois que le segment Acier a considérablement amélioré son empreinte déchets par rapport à 2019 (39 %) du fait du reclassement de certains déchets en sous-produits pouvant être utilisés comme des intrants dans d'autres processus industriels.

La part des déchets générés qui est envoyée pour être réutilisée, reconditionnée ou recyclée augmente régulièrement dans la majorité des segments qui soutiennent la transformation en une économie circulaire.

Année	Segment Aluminium			Segment Cuivre			Segment Acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Production de déchets* (kg/tn produits)	134	121	117	149	156	147	158	258	266
Déchets réutilisés, re-fabriqués et recyclés** (%)	98,1	97,9	98,0	96,2	96,0	96,0	85,6	91,8	90,1

Année	Câbles			Tubes d'acier		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Production de déchets (kg/tn produits)	128	129	121	100	86	83
Déchets réutilisés, re-fabriqués et recyclés	93,1	92,3	92,1	99,2	99,3	99,5

*Déchets générés en kg de déchets/tonne de production.

**Déchets réutilisés, re-fabriqués, récupérés et recyclés par rapport au total des déchets générés.

En ce qui concerne les accidents ou autres incidents environnementaux (fuites de produits chimiques, incendies pouvant provoquer des émissions toxiques, déversements de carburant, etc.) qui pourraient être graves pour l'écosystème, aucun incident de ce type n'a été signalé dans aucune usine en 2020.

ODD 16 – Transparence et anti-corruption

Les sociétés de Viohalco sont conscientes de l'importance de l'éthique des affaires et de la lutte contre la corruption. Pour garantir la mise en œuvre de leurs politiques respectives en la matière, elles appliquent les contrôles et les procédures internes adéquates pour démontrer la responsabilité, l'équité et la transparence de leur approche dans leurs relations avec l'ensemble des parties prenantes.

En 2020, aucun incident de corruption ou de malversation n'a été enregistré ou déclaré, et il n'y a eu aucun incident de violation de la confidentialité des données. Aucune amende n'a par ailleurs été payée à la suite de règlements au titre de pratiques liées à un défaut d'éthique ou à la corruption.

Principaux risques non financiers

Viohalco et ses sociétés font face à divers risques non financiers, comme mentionné précédemment, et disposent d'un processus d'identification des risques afin d'identifier ces risques et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation partout où cela est possible. Tous les risques liés à l'activité industrielle, tels que ceux liés à l'environnement, la santé et la sécurité, etc., sont exclusivement associés aux filiales ayant une activité industrielle.

La gestion de ces risques est considérée comme prioritaire par les dirigeants des sociétés car ces risques sont susceptibles d'avoir un impact direct et indirect sur la poursuite des activités des sociétés et engager des responsabilités futures.

Afin d'améliorer la gestion des risques relatifs aux questions non financières dans les filiales, les professionnels de Steelmet ont établi des politiques et des procédures de gestion des risques que les directions des sociétés doivent respecter.

Les sociétés disposent de leurs propres personnels et consultants en charge de ces questions. Elles mettent en œuvre les systèmes certifiés ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018, ainsi que le système de management de l'énergie ISO 50001:2015 qui constitue un outil de gestion supplémentaire pour les risques associés. Ces systèmes de management sont les piliers sur lesquels s'articulent les décisions quant aux mesures préventives à prendre, les plans et les actions spécifiques à mener. Ils alimentent également la culture d'amélioration continue nécessaire pour s'assurer de l'amélioration des performances et de la gestion des risques.

Les risques sont analysés d'un point de vue financier, environnemental et social, afin d'obtenir une compréhension complète de l'ensemble des impacts des questions non financières. Vous trouverez ci-dessous une description des principaux risques non financiers identifiés qui peuvent affecter les activités commerciales, la réputation et, au final, les résultats financiers de Viohalco.

Environnement

Les principaux risques liés aux enjeux environnementaux sont la **conformité réglementaire**, le **changement climatique** et la **gestion de l'eau**.

Conformité réglementaire

L'environnement réglementaire dans lequel les sociétés de Viohalco opèrent est très exigeant, car les activités industrielles en Europe, en particulier dans le domaine du traitement des métaux, sont soumises à de nombreuses lois et réglementations mises à jour régulièrement. Ce cadre réglementaire impose des normes rigoureuses qui exigent un effort continu en ressources humaines et en capital pour s'y conformer. La gestion des déchets dangereux, les limites de rejet, la réduction de la pollution atmosphérique sont quelques exemples d'enjeux environnementaux qui peuvent engager la responsabilité des sociétés de Viohalco. Les risques associés vont des risques financiers (amendes réglementaires, responsabilités en matière de pollution, exigences d'assainissement), aux risques environnementaux (dommages environnementaux aux nappes phréatiques, sols de surface, écosystèmes) et sociaux (impact sur les communautés locales). Il est

important de noter que 24 installations industrielles des sociétés de Viohalco entrent dans le périmètre de la Directive de l'UE sur les émissions industrielles, qui impose aux installations industrielles de mettre en œuvre les meilleures techniques disponibles pour respecter des limites d'émissions strictes.

L'atténuation de tous ces risques est gérée par les programmes de gestion environnementale établis et par les professionnels bien formés des sociétés de Viohalco. Au cours des dernières années, les dépenses annuelles totales en matière d'environnement des sociétés de Viohalco ont été supérieures à 25 millions d'euros ; la tendance à la hausse s'expliquant par les efforts d'amélioration continus mis en œuvre par les filiales.

Changement climatique

Les sociétés de Viohalco désignent que l'enjeu climatique est une zone d'impact matériel non seulement en termes de matérialité financière (impact négatif sur la société), mais également dans une perspective environnementale et sociale (impact négatif sur le climat, donc sur l'environnement et la société).

La matérialité financière découle des risques de transition et des risques physiques auxquels les sociétés sont exposées. Les risques de transition correspondent aux risques provenant de la transition vers une économie à faible émission de carbone, notamment les politiques qui :

- requièrent des mesures exigeantes en matière d'efficacité énergétique ;
- imposent des mécanismes visant à augmenter le prix du carbone, ce qui affecte le coût des émissions directes et indirectes ;
- imposent des ajustements frontaliers en matière de carbone qui sont susceptibles d'interrompre les chaînes d'approvisionnement et d'entraîner des rétorsions de la part d'autres pays où des clients sont basés.

Les segments Acier, Aluminium et Cuivre de Viohalco, caractérisés par leurs processus de production à forte intensité énergétique, font partie des secteurs les plus exposés dans la production industrielle aux fuites de carbone, car ils sont tarifés partout dans le monde et consomment beaucoup d'électricité. Les sociétés de Viohalco supportent indirectement la majeure partie de leurs coûts en carbone via des prix de l'électricité nationaux plus élevés.

Le nouvel objectif ambitieux de l'UE, à savoir une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, augmentera encore davantage le risque de fuites de carbone et, bien que des efforts soient entrepris pour atténuer ce risque, son importance financière reste importante.

Les risques physiques désignent des effets chroniques à long terme tels que la fréquence de la survenance de conditions météorologiques extrêmes, la montée du niveau des mers et la raréfaction de l'eau douce. Les risques physiques pour les sociétés de Viohalco restent faibles étant donné les régions où sont situées la plupart des usines, mais Viohalco et ses sociétés surveillent en permanence l'évolution des conditions susceptibles de créer des risques physiques à l'avenir.

Les mesures d'atténuation des risques prises par les sociétés sont notamment les suivantes :

- identification anticipée des tendances des politiques conduites ;
- coopération étroite avec les fédérations nationales et européennes pour représenter les enjeux auxquels font face les filiales ;
- développement de plans d'action en vue d'investissements dans des équipements écoénergétiques et dans des mesures de réduction des émissions de carbone ;
- augmentation des capacités en vue de l'utilisation des matières premières secondaires, plutôt que primaires ; et
- gestion adéquate des budgets avec intégration de projections des coûts du carbone.

Dans une perspective environnementale et sociale, les sociétés de Viohalco émettent des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à la fois directement dans le cadre de leurs activités de production et indirectement par leur consommation électrique. Actuellement, cinq sociétés (ElvalHalcor, Sidenor, Sovel, Stomana Industry et Sofia Med) font partie du Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne et Bridgnorth Aluminium fait partie du Système carbone britannique. Ces sociétés ont procédé à une série d'investissements au cours des quinze dernières années afin de réduire leurs émissions de carbone. En outre, elles figurent toutes sur la liste des secteurs exposés aux fuites de carbone correspondants et font donc l'objet de mesures de protection. L'étendue de l'empreinte carbone directe et indirecte des sociétés de Viohalco est présentée au chapitre précédent puisqu'il s'agit des ICP les plus étroitement surveillés au niveau de chacune.

Les activités en amont englobent l'extraction des matières premières, telles que l'aluminium, le cuivre et l'acier et entraînent des niveaux d'émission élevés. La sélection des fournisseurs de matières premières joue un rôle critique dans l'identification des zones d'amélioration. Elle est considérée comme la première source de contribution au niveau d'émissions global des produits des filiales. Comme mentionné plus haut, l'empreinte carbone attribuée aux activités en amont s'élève à plus de 80 % et atteint 95 % dans certains cas. Les filiales procèdent à l'identification et l'évaluation des différents fournisseurs et de leur exposition potentielle à des coûts de carbone supérieurs car la hausse du coût du carbone affectera leur compétitivité à terme.

Gestion de l'eau

Comme indiqué précédemment, l'eau est un élément essentiel du processus de production des sociétés de Viohalco, et sa disponibilité est très importante pour la continuité des activités des sociétés.

Les deux risques liés à l'eau concernent

- la disponibilité de l'eau suivant les critères de quantité et de qualité appropriés
- le traitement adapté des eaux usées avant leur rejet.

Le manque de disponibilité en eau, en particulier dans les zones où l'eau est rare, peut entraîner de graves perturbations de l'activité des entreprises, tandis que le manque d'eau présentant les caractéristiques de qualité

appropriées peut impliquer des investissements importants pour assurer le traitement de l'eau, ce qui peut également accroître la demande d'énergie (techniques de traitement consommatrices d'énergie, comme l'osmose inverse) et augmenter de la production de déchets (déchets issus du traitement de l'eau).

Par conséquent, les risques liés à l'approvisionnement en eau sont importants d'un point de vue financier et environnemental. Certaines sociétés de Viohalco sont des consommatrices importantes d'eau, comme indiqué dans la section Performance et ICP. Ces sociétés traitent le risque lié à l'approvisionnement en eau comme un enjeu pour la continuité de leur activité, susceptible d'avoir un impact financier négatif à terme. Outre leurs implications financières, les pénuries d'eau peuvent induire conséquences environnementales lorsqu'elles limitent la quantité d'eau disponible pour d'autres utilisations comme l'irrigation, l'eau potable, etc.

Pour atténuer ce risque, un ensemble de mesures pour l'utilisation responsable de l'eau ont été adoptées, notamment via des efforts continus visant à améliorer l'empreinte hydrique des sociétés, la définition d'objectifs internes de réduction de l'utilisation de l'eau, la réévaluation des utilisations existantes, la sensibilisation des employés à l'importance de l'utilisation de l'eau et la diversification des sources d'approvisionnement en eau.

En ce qui concerne la qualité des eaux usées rejetées, le risque associé est l'impact négatif sur l'approvisionnement en eau local, les atteintes à la réputation et les éventuelles poursuites administratives et pénales qu'un non-respect des valeurs limites localement applicables aux rejets peut entraîner. Ce risque est atténué en se dotant des infrastructures appropriées (capacités appropriées de traitement des eaux usées), en formant correctement le personnel, en assurant la maintenance préventive des équipements, ainsi qu'un suivi très étroit des performances afin d'identifier tout problème éventuel dans le traitement des eaux usées.

■ Questions sociales et relatives aux conditions de travail

Les principaux risques relatifs au domaine social et aux conditions de travail concernent la santé et la sécurité de la main d'œuvre au travail et les questions salariales. Ces risques sont importants d'un point de vue financier et social.

Les sociétés de Viohalco sont exposées aux risques liés à la santé et à la sécurité au travail sur les sites industriels. En raison de la nature des activités industrielles des sociétés de Viohalco (métallurgie thermique avec transformations à haute température, équipement lourd, traitement chimique, travail en hauteur, etc.), il existe un risque inhérent d'accidents chez les employés ou les sous-traitants ayant un impact sur la vie humaine, les communautés locales et la réputation.

Au sujet des risques liés à la santé et la sécurité au travail, les sociétés de Viohalco disposent de systèmes de gestion qui adoptent une approche d'amélioration globale comprenant une mise à niveau des équipements,

la mise en œuvre de principes de gestion (audits de sécurité, directives, consignes de travail, etc.), la mise en place d'un programme de formation à la sécurité ciblé et l'implication directe de la direction. La direction des entreprises comprend clairement l'importance de fournir un environnement de travail sûr à la main-d'œuvre et à quel point il est essentiel de s'efforcer continuellement de l'améliorer, ce qui est fondamental pour de bonnes relations de travail et la performance des entreprises.

Les risques salariaux concernent des violations potentielles de l'égalité de traitement et des horaires de travail statutaires par le biais d'actions sociales de la part du personnel susceptibles de provoquer une interruption des opérations. Ces risques sont atténués au moyen d'un Code de conduite complet, ainsi que par le biais de l'évaluation et de la formation du personnel et avec des audits internes réguliers.

Les risques sociaux sont particulièrement importants dans la chaîne d'approvisionnement des sociétés de Viohalco, car les matières premières utilisées par les sociétés de Viohalco sont situées dans des régions diverses aux normes environnementales et de droit du travail plus ou moins strictes. Généralement, la grande majorité de l'empreinte environnementale et sociale des produits des sociétés de Viohalco provient de la chaîne d'approvisionnement.

■ Droits de l'homme

Les principaux risques liés aux droits humains concernent la chaîne d'approvisionnement des sociétés, sachant que bon nombre de fournisseurs ne sont basés ni en Europe ni en Amérique du Nord. Les sociétés de Viohalco développent un système global de gestion de l'évaluation des fournisseurs afin de s'assurer que l'ensemble de leurs fournisseurs principaux répondent à certains critères de durabilité tels que des critères minimums de performance et de conformité environnementales, de sécurité de leur propre personnel, de conditions de travail, de droits humains et d'éthique.

■ Lutte contre la corruption et les malversations

Les risques liés à la lutte contre la corruption résident dans le non-respect de l'éthique et des lois et règlements des juridictions dans lesquelles Viohalco et ses sociétés opèrent. Pour prévenir et atténuer ces risques, Viohalco veille à ce que ses politiques et procédures soient appliquées par ses entreprises, afin de sensibiliser les employés aux valeurs de l'entreprise et aux pratiques anticorruption qui y sont liées. La fonction d'audit interne est chargée de surveiller et de signaler en temps utile et de manière appropriée tout écart ou faute connexe. Simultanément, les filiales organisent séparément des cours de formation et des actions de communication afin d'accroître la sensibilisation et d'encourager le respect des règles.

Des informations détaillées sur les actions menées par les sociétés de Viohalco à cet égard sont disponibles dans le rapport sur le développement durable publié chaque année par chaque société.

I. Déclaration de gouvernance d'entreprise

Introduction

En sa qualité de société de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles, Viohalco applique des normes qui sont compatibles avec les dispositions prévues par le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (le Code 2020), qui fait office de référence et est disponible sur le site internet de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernancecommittee.be/fr).

Le Code de gouvernance d'entreprise 2020 est construit autour de principes, de dispositions et de lignes directrices et fondé sur la règle « comply or explain ». Cela signifie que les sociétés belges cotées doivent respecter le Code de gouvernance d'entreprise 2020 mais elles sont autorisées à déroger à certaines de ses dispositions, pour autant qu'elles fournissent une explication motivée de leurs écarts. Au cours de l'exercice 2020, la Société s'est conformée aux principes du Code 2020, à l'exception des points suivants:

- **Principe 7.8** « Afin de faire correspondre les intérêts des managers exécutifs avec les objectifs de création durable de valeur de la société, la part variable de la rémunération des managers exécutifs est structurée de façon à être liée à leurs performances individuelles et à celles, globales, de la société. »

Explication : La politique de rémunération de la Société est exposée dans le Rapport de rémunération. Cette politique n'inclut pas de rémunération variable. Le Conseil d'administration examine les propositions faites par le Comité de nomination et de rémunération afin de déterminer si, et dans quelle mesure, une modification de cette politique est justifiée au regard de la nature et de la stratégie spécifique de la société.

Le Conseil d'administration de Viohalco a également adopté une Charte de gouvernance d'entreprise afin de renforcer ses normes pour la Société conformément aux recommandations du Code de gouvernance d'entreprise définies par le Code 2020. Cette charte vise à garantir une diffusion complète et transparente de la gouvernance de la Société. Elle fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour à intervalles réguliers. La

Charte de gouvernance d'entreprise (la Charte) est disponible sur le site Web de la Société (www.viohalco.com).

Afin d'avoir une vision complète des règles de gouvernance d'entreprise de Viohalco, il convient de lire la Déclaration de Gouvernance d'entreprise parallèlement aux statuts de la Société, à la Charte ainsi qu'aux dispositions relatives à la gouvernance d'entreprise énoncées dans le Code belge des sociétés et des associations (le CSA).

Du fait de sa cotation sur le marché secondaire à la Bourse d'Athènes (Athex), Viohalco se conforme également aux dispositions de la législation et des règlements grecs applicables en matière de marché des capitaux.

Conseil d'administration

1. Rôle

Viohalco a choisi une structure de gouvernance à un niveau. Le conseil d'administration (le Conseil) détient le pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à l'objet de la Société, à l'exception des actes spécifiquement réservés par la loi ou les statuts à l'Assemblée des actionnaires ou à d'autres entités de gestion.

Plus particulièrement, le Conseil a la responsabilité de :

- définir les orientations générales de la Société ;
- prendre les décisions quant aux principales questions stratégiques, financières et opérationnelles de la Société ;
- décider de la structure de la Direction exécutive et de déterminer les pouvoirs et les obligations qui lui sont confiés ;
- prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la qualité, l'intégrité et la publication en temps et en heure des états financiers de la Société ainsi que des autres informations financières ou non financières importantes à propos de la Société ;
- suivre et réexaminer le fonctionnement efficace du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération ;
- approuver un cadre de contrôle interne et de gestion des risques établi par la Direction exécutive et de réexaminer sa mise en place ;

- surveiller la qualité des services fournis par le(s) commissaire(s) aux comptes et l'audit interne, en tenant compte de l'évaluation du Comité d'audit ;
 - déterminer la politique de rémunération et approuver le rapport sur la rémunération soumis par le Comité de nomination et de rémunération ; et
 - tout autre sujet dévolu au Conseil d'administration par le Code belge des sociétés et des associations.
- Le Conseil a le droit de déléguer aux membres de la Direction exécutive une partie de ses pouvoirs liés principalement à la gestion quotidienne de la Société.

2. Composition du Conseil

Conformément à l'article 8 des statuts, le Conseil se compose de 15 membres comme suit :

Nom	Fonction	Début de mandat	Fin de mandat
Nikolaos Stassinopoulos	Président – Membre non exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Jacques Moulaert*	Vice-Président – Membre exécutif du Conseil	Septembre 2020	Novembre 2020
Evangelos Moustakas**	Vice-Président (depuis 11/2020) – Membre exécutif du Conseil CEO	Septembre 2020	Mai 2021
Michail Stassinopoulos	Membre exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos	CEO (depuis 11/2020) - Membre exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Jean Charles Faulx	Membre exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Thanasis Molokotos	Membre exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Xavier Bedoret	Membre non exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Patrick Kron***	Membre non exécutif du Conseil	Novembre 2020	Mai 2021
Marion Steiner Stassinopoulos	Membre non exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Margaret Zakos	Membre non exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Efthimios Christodoulou	Indépendant, Membre non exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Francis Mer	Indépendant, Membre non exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Kay Breden	Indépendante, Membre non exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Bernadette Blampain	Indépendante, Membre non exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021
Astrid de Launoit	Indépendante, Membre non exécutif du Conseil	Septembre 2020	Mai 2021

(*) Ce membre du conseil d'administration est décédé en novembre 2020.

(**) Ce membre a démissionné de son poste de Directeur général en novembre 2020 et a été désigné comme vice-président à partir de novembre 2020.

(***) Ce membre du Conseil a été coopté en novembre 2020.

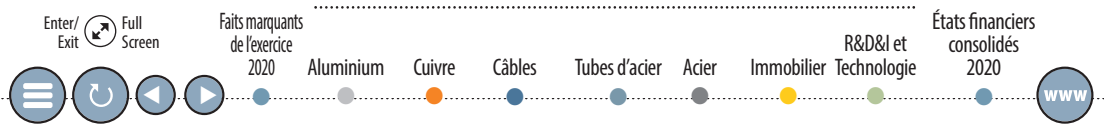
Les mandats de tous les membres du Conseil d'administration expirent à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2021.

3. Informations sur les membres du Conseil

Au cours des cinq dernières années, les membres du Conseil ont occupé les postes suivants (en dehors de leur mandat d'administrateur dans la Société) et ils ont entretenu des relations avec les organes suivants, ce qui, en théorie, pourraient devenir source de conflits d'intérêts:

Nikolaos Stassinopoulos, Président, Administrateur non exécutif. M. Stassinopoulos est titulaire d'un master de la faculté de sciences économiques de l'université d'Athènes. Il a été Président et Vice-Président de Viohalco Hellenic.

Jacques Moulaert, Vice-Président (jusqu'en novembre 2020) – Administrateur exécutif. M. Jacques Moulaert a été docteur en droit de l'université de Gand et titulaire d'un master en administration publique de l'université de Harvard. Il a été Administrateur délégué honoraire de Groupe Bruxelles Lambert et Président honoraire du Conseil d'administration d'ING Belgium S.A. Il fut également fondateur et Vice-président honoraire de la Fondation Louvain. Dans le passé, M. Moulaert a été professeur invité à l'université catholique de Louvain (UCL).



Evangelos Moustakas, Vice-Président (à compter de novembre 2020) – Administrateur exécutif. M. Moustakas a rejoint Viohalco en 1957 où il a occupé diverses fonctions techniques et managériales, notamment celle de Président du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, dont Hellenic Cables S.A. et Etem S.A. Il officie en qualité de Président du Conseil d'administration de l'Hellenic Copper Development Institute et siège au Conseil d'administration de l'International Wrought Copper Council (IWCC) et de l'European Copper Institute (ECI). Il représente également la Société au sein de l'association internationale « Intercable », l'International Cablemakers Federation (ICF, depuis 1990), et d'Europacable (depuis 1991). Il est également actif dans le développement et la promotion des produits en cuivre et des produits de câbles à travers le monde.

Michail Stassinopoulos, Administrateur exécutif. M. Stassinopoulos est diplômé de l'université d'Athènes (1985) et titulaire d'un Bachelor Degree en sciences de gestion de la London School of Economics (1989). Il possède également un master en Transport Maritime, Commerce et Finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. Il est membre du Conseil d'administration de Viohalco depuis 2013. Il a siégé au Conseil d'administration d'Elval S.A. Aluminium Industry pendant 11 ans. Il siège également au Conseil d'administration de l'Hellenic Federation of Enterprises depuis 2016 dont il a précédemment été membre de 1996 à 2006. Il est membre du Conseil d'administration de l'Hellenic Production-Industry Roundtable for Growth, une organisation non gouvernementale nouvellement constituée.

Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, CEO (à compter de novembre 2020) – Administrateur exécutif. M. Stassinopoulos a obtenu un master en Sciences de Gestion de la City University et un master en Transport Maritime, Commerce et Finance de l'école de commerce de la City University au Royaume-Uni. Il est membre du Conseil général de SEV (Fédération grecque des entreprises), de The Young Presidents Organisation et du Conseil d'administration d'Endeavor Grèce. M. Stassinopoulos occupe un poste de direction dans Viohalco Hellenic depuis 1995.

Jean Charles Faulx, Administrateur exécutif. M. Faulx détient un master en Sciences Economiques de l'Université catholique de Louvain (UCL). Il est membre du Conseil d'administration d'International Trade S.A., de Genecos S.A. (Paris), de Terra Middle East (Düsseldorf), de Base Metals (Istanbul) et de Metal Agencies (Londres). Il a également été membre du Conseil d'administration de Cofidin et de Cofidin Treasury Center S.A. avant leur absorption par Cofidin en août 2013. M. Faulx officie également en qualité de PDG de Tepro Metall AG, une filiale de Viohalco, de Strega sprl, d'Airicom France SAS et d'Airicom Middle East. Auparavant, M. Faulx était directeur général de Studio58 S.A. et de Promark SPRL et a occupé divers postes chez Techno Trade S.A, JCT Invest et Elval Automotive S.A.

Thanasis Molokotos, Administrateur exécutif. M. Molokotos est diplômé en ingénierie mécanique, en ingénierie marine et en architecture navale

du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, États-Unis) et a obtenu un diplôme en ingénierie mécanique à la Tuft University (Medford, États-Unis). Il est président et directeur général d'Assa Abloy Americas. Dans le passé, il a été directeur général de Molokotos Textile Corporation et expert en conception chez Rangine Corporation.

Xavier Bedoret, Administrateur non exécutif. M. Bedoret est titulaire d'un master en droit et en psychologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Il est diplômé commissaire aux comptes par l'Institut belge des réviseurs d'entreprises (IRE). Il est également titulaire d'un certificat en gouvernance d'entreprise (INSEAD). Après dix ans d'audit financier chez KPMG à Bruxelles (Belgique) et à Stamford (États-Unis), il a rejoint la Direction financière et ensuite la Direction d'audit et des risques d'ENGIE (France). Depuis 2017, il conseille les conseils d'administration et les comités d'audit sur les questions de gouvernance.

Patrick Kron, Administrateur non exécutif. M. Kron est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris. Patrick Kron a débuté sa carrière en 1976 au ministère français de l'Industrie. Il a ensuite rejoint le groupe Pechiney où il est devenu membre de son Comité exécutif et a occupé des postes de direction. En 1998, il est nommé Président-directeur général d'Imerys. En 2003, il est devenu Président-directeur général d'Alstom et a quitté la société en janvier 2016 après la cession de ses actifs énergétiques à General Electric et le rachat d'actions associées. Il a créé une société de conseil PKC&I et, en novembre 2016, il a rejoint Truffle Capital, une société de capital spécialisée en BioMedTech et dans le numérique, en tant que Président de cette société. Patrick Kron est Président du Conseil d'Imerys depuis juillet 2019. Il est également membre du Conseil de Sanofi (France) et de LafargeHolcim (Suisse) et siège au Conseil de surveillance de Segula technologies. Patrick Kron a reçu la Légion d'honneur (Chevalier) et l'Ordre national du Mérite (Officier).

Marion Steiner Stassinopoulos, Administratrice non exécutive. Mme Marion Steiner Stassinopoulos est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat de psychologie de l'université de Zurich. Elle a également effectué une année d'études en post-doctorat à l'université Northwestern de Chicago (États-Unis). Elle a précédemment travaillé en tant que psychologue au centre de gérontopsychiatrie de la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich. Elle siège au comité consultatif de Franz Haniel & Cie. GMBH à Duisburg-Ruhrort en Allemagne.

Margaret Zakos, Administratrice non exécutive. Mme Zakos est titulaire d'une licence de l'université Queen's de Kingston (Ontario), au Canada. Elle possède le titre de courtier en assurances accrédité dans l'Ontario et était auparavant propriétaire de Harbour Insurance Services Limited. Elle travaille actuellement dans le domaine de l'immobilier. Précédemment, elle a été consultante chez Medicus Systems Corporation (Chicago) et directrice associée des soins infirmiers au Mount Sinai Medical Centre à New York. Dans le cadre de son travail philanthropique, elle siège au Conseil d'administration de Kingston General Hospital, elle participe au comité des finances et au comité

d'audit et elle siège au Conseil d'administration de la Community Foundation for Kingston. Elle est actuellement membre du Health Sciences Campaign Cabinet Board (Université du Queen's).

Efthimos Christodoulou, Administrateur non exécutif indépendant. M. Christodoulou a obtenu un bachelier en économie au Hamilton College et un master en économie de l'université de Columbia. Il a fait partie de l'équipe du National Bureau of Economic Research (New York) et il a été professeur invité à l'université de New York. M. Christodoulou a été gouverneur de la banque nationale de Grèce, président de l'Union of Hellenic Banks et directeur général de la National Investment Bank for Industrial Development (ETEBA), ainsi que gouverneur de la Banque de Grèce (la banque centrale grecque). Il a été président du Conseil d'administration et directeur général d'Olympic Airways, président exécutif de Hellenic Petroleum S.A., député européen, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Économie nationale. Jusqu'en juin 2013, M. Christodoulou a aussi été Président d'EFG Eurobank. Il est également président de diverses institutions philanthropiques.

Francis Mer, Administrateur non exécutif indépendant. M. Mer détient un master de l'École Polytechnique et un master en ingénierie de l'École des Mines. Il est président honoraire du groupe Safran. Dans le passé, M. Mer a occupé divers postes dans le groupe Usinor Sacilor, dont celui de président du Conseil et de PDG. Il a été président de Cockerill Sambre, d'Eurofer (Fédération européenne des entreprises sidérurgiques) et de l'International Iron and Steel Institute. Il a été président de la Fédération française de l'acier, de la National Technical Research Association, de l'EpE (Entreprises pour l'Environnement) et du Cercle de l'Industrie, ainsi que co-président du Conseil d'administration d'Arcelor. M. Mer a été ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en France de 2002 à 2004.

Kay Breeden, Administratrice non exécutive indépendante. Mme. Breeden est titulaire d'une licence de biologie et d'une maîtrise en ingénierie biomédicale de l'université de l'Illinois. Elle a participé au Management Executive Education Programme de l'université de Stanford. Mme Breeden a acquis des compétences uniques grâce aux différentes fonctions de direction qu'elle a assumées au sein d'administrations publiques, d'entreprises et de cabinets de conseil en gestion. Elle compte notamment onze années à la tête de deux cabinets de conseil en gestion de premier plan, Booz Allen et A.T. Kearney ; plus de quinze ans passés au sein de multinationales telles que CBRE, Seagate et Digital Equipment Corporations à des postes de direction dans les domaines de l'environnement, la santé, la sécurité et la responsabilité sociale d'entreprise, l'excellence commerciale, des installations et de l'immobilier d'entreprise ; et cinq années auprès de l'Agence américaine de protection de l'environnement. Mme Breeden possède une vaste expérience dans différents secteurs d'activité, notamment les technologies de pointe, la biotechnologie, les produits de grande consommation, l'énergie, les services aux collectivités, la chimie, le bâtiment et l'ingénierie, les services environnementaux, l'aéronautique et l'espace, l'immobilier, les métaux et les mines. Elle possède en outre

une solide expérience à l'international acquise en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et du Sud.

Bernadette Blampain, Administratrice non exécutive indépendante. Mme Blampain est titulaire d'un master en sciences économiques de l'Université Catholique de Louvain (UCL). Elle est également spécialisée dans la sécurité de l'information et la protection des données. Elle a occupé diverses fonctions techniques et de direction chez ING Belgium SA/NV (anciennement Banque Bruxelles Lambert) pendant 35 ans, plus particulièrement dans la division informatique en tant que chef de projet, gestionnaire des risques ou responsable du développement et de la maintenance de systèmes informatiques pour différents secteurs bancaires. Depuis début 2019, elle occupe la fonction de responsable de la protection des données dans le secteur médical.

Astrid de Launoit, Administratrice non exécutive indépendante. Mme de Launoit est titulaire d'une licence en économie et finance de l'Université catholique de Lille et d'une maîtrise en gestion, avec une spécialisation dans l'industrie du luxe. Elle est également diplômée du Gemological Institute of America. Elle a occupé différents postes dans les secteurs du luxe et de l'enseignement.

4. Nomination des membres du Conseil

Les membres du Conseil d'administration sont nommés, sur proposition du Conseil d'administration, par les actionnaires réunis lors de l'assemblée générale dans les conditions de quorum et de majorité applicables à une modification des statuts de la Société. Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat d'un an renouvelable.

En cas de vacance d'un siège de membre du Conseil d'administration, il peut être pourvu temporairement à cette vacance par un vote à l'unanimité des administrateurs restants, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires au cours de laquelle il est procédé à la nomination définitive d'un administrateur.

Toute proposition relative à la nomination d'un membre du Conseil émanant des rangs des actionnaires doit être accompagnée d'une recommandation du Conseil fondée sur la recommandation du Comité de nomination et de rémunération. Le Comité de nomination et de rémunération examine toutes les candidatures et veille à conserver un équilibre satisfaisant en termes d'expertise, de connaissances et d'expérience entre les membres du Conseil d'administration.

Le Conseil détermine les candidats qui répondent aux critères d'indépendance fixés par la loi. Pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil doit satisfaire aux critères définis par le principe 3.5 du Code de gouvernance d'entreprise. Tout membre indépendant du Conseil qui ne répond plus à ces critères d'indépendance est tenu d'en informer immédiatement le Conseil d'administration.

Le Conseil de Viohalco, après examen des critères d'indépendance en vertu du CSA et du Code 2020, a considéré que M. Efthimios Christodoulou, M. Francis Mer, Mme Kay Breeden, Mme Bernadette Blampain et Mme Astrid de Launoit remplissent ces critères et sont des administrateurs indépendants.

Conformément à l'article 7:86 du CSA, le Conseil d'administration de Viohalco se compose actuellement de 10 hommes et 5 femmes. Le Conseil d'administration de la Société, assisté du Comité de nomination et de rémunération, a pris les mesures nécessaires pour assurer la conformité aux obligations légales en la matière.

Toutefois, en sa qualité de société holding du secteur industriel, Viohalco n'a pas de politique de la diversité applicable à son Conseil d'administration et à ses membres dirigeants. La nature de l'activité et les compétences nécessaires limitent la possibilité de diversification entre les genres. Il est en effet très courant, dans le monde entier, que dans un environnement de production industrielle lié au traitement des métaux, la grande majorité du personnel se compose d'hommes. Néanmoins, Viohalco emploie des personnes sur base de leurs compétences et de leurs expériences sans pratiquer la moindre discrimination et s'efforce de garantir la diversité de ses équipes en termes de nationalité, d'âge, de religion et d'origine ethnique.

5. Fonctionnement

Le Conseil a élu parmi ses membres M. Nikolaos Stassinopoulos en tant que Président du Conseil (le **Président**).

Le Président dirige les travaux du Conseil. Il fixe l'ordre du jour des réunions après consultation des membres de la Direction exécutive. Le Président s'assure que tous les membres du Conseil reçoivent des informations précises et claires, en temps utile.

Le Conseil a désigné un secrétaire, M. Xavier Bedoret, pour le conseiller sur tous les thèmes se rapportant à la gouvernance d'entreprise (le **Secrétaire chargé de la gouvernance d'entreprise**).

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de la Société et, dans tous les cas, au moins quatre fois par an. Au cours d'une année donnée, la majorité des réunions du Conseil ont lieu au siège de la Société.

Les réunions du Conseil peuvent également se tenir par téléconférence, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant aux participants de s'entendre sans interruption et de participer activement aux réunions. La participation à une réunion par le biais des moyens susmentionnés sera considérée comme une présence en personne à cette réunion. Le Conseil peut adopter des résolutions écrites à l'unanimité, qu'il approuve en vertu d'un document écrit.

Le tableau suivant donne la liste des réunions du Conseil d'administration qui ont eu lieu en 2020 :

Date et lieu	Participation
19 mars 2020 (vidéoconférence)	Présents : 15 Représenté : 0 Absent : 0
15 avril 2020 (vidéoconférence)	Présents : 14 Représenté : 0 Absent : 1
27 mai 2020 (vidéoconférence)	Présents : 14 Représenté : 1 Absent : 0
13 juillet 2020 (vidéoconférence)	Présents : 12 Représenté : 1 Absents : 2
24 septembre 2020 (vidéoconférence)	Présents : 13 Représenté : 0 Absents : 2
12 novembre 2020 (vidéoconférence)	Présents : 15 Représenté : 0 Absent : 0
10 décembre 2020 (vidéoconférence)	Présents : 14 Représenté : 0 Absent : 1

Comités du Conseil d'administration

Le Conseil a constitué deux comités pour l'aider et le conseiller dans des domaines précis. Il s'agit du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération. Les compétences de ces comités sont pour l'essentiel exposées dans la Charte de gouvernance d'entreprise.

1. Comité d'audit

Le Comité d'audit comprend M. Efthimios Christodoulou, agissant en qualité de Président du Comité, M. Xavier Bedoret et Mme Margaret Zakos. Tous sont administrateurs non exécutifs et un d'entre eux est indépendant.

La majorité des membres du Comité d'audit disposent d'une expérience et d'une expertise suffisantes, notamment en comptabilité, audit et finance, acquises au cours de leurs missions professionnelles précédentes ou actuelles.

Conformément à la Charte de gouvernance d'entreprise, le Comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et au moins deux fois par an avec le commissaire aux comptes de la Société.

Le Comité d'audit conseille le Conseil en matière de comptabilité, d'audit et de contrôle interne. En particulier, le Comité d'audit :

- supervise le processus de reporting financier ;
- analyse l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques de la Société ainsi que la fonction d'audit interne ;

- surveille le déroulement de l'audit statutaire des comptes annuels et des comptes consolidés, y compris le suivi sur les questions et recommandations du commissaire aux comptes ;
- informe régulièrement le Conseil d'administration de l'exercice de ses missions, et au moins lors de l'arrêté des comptes annuels et consolidés, ainsi que des comptes consolidés destinés à la publication ;
- présente ses recommandations au Conseil concernant la nomination du commissaire aux comptes ; et
- examine et surveille l'indépendance du commissaire aux comptes, en particulier en ce qui concerne l'offre de services complémentaires à l'audit statutaire de la Société.

En 2020, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises : le 18 mars, le 27 mai, le 23 septembre et le 9 décembre, par vidéoconférence, en présence de tous les membres.

2. Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération se compose de M. Nikolaos Stassinopoulos, agissant en qualité de Président du Comité, de M. Francis Mer et de M. Efthimios Christodoulou. Tous sont administrateurs non exécutifs et deux d'entre eux sont indépendants.

En vertu de la Charte, le Comité se réunit au moins deux fois par an et chaque fois que nécessaire pour exécuter ses fonctions.

Le Comité de nomination et de rémunération formule des recommandations au Conseil d'administration principalement sur les questions relatives à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et de la Direction exécutive. En particulier, le Comité de nomination et de rémunération :

- formule des recommandations au Conseil sur la nomination des membres du Conseil et de la Direction exécutive ;
- identifie et nomme des candidats pour pourvoir aux postes vacants et les soumet à l'approbation du Conseil ;
- donne des conseils concernant des propositions de nomination émanant des actionnaires ;
- évalue régulièrement la composition et la taille du Conseil et formule des recommandations au Conseil concernant d'éventuels changements ; et rédige un rapport sur la rémunération qu'il adresse au Conseil d'administration ; ce rapport contient notamment des propositions relatives à la politique de rémunération ainsi que des recommandations fondées sur ses conclusions.

En 2020, le Comité de nomination et de rémunération s'est réuni à deux reprises : le 21 mars à Bruxelles en présence de tous les membres et le 18 décembre par lettre circulaire.

■ Évaluation du Conseil d'administration et des comités

Le Conseil évalue régulièrement (au moins tous les deux ou trois ans) sa

taille, sa composition, sa performance et celle de ses comités, ainsi que son interaction avec la direction exécutive. Le 10 décembre 2020, le Conseil a revu le processus d'évaluation du conseil afin de s'assurer que le fonctionnement de la Société est efficace, en encourageant de manière régulière l'amélioration continue de la gouvernance de la Société.

Les membres non exécutifs du Conseil évaluent régulièrement leur interaction avec la Direction exécutive.

■ Direction exécutive

La Direction exécutive est assurée par quatre personnes : le Directeur général, M. Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, le Vice-président exécutif, M. Evangelos Moustakas, le Directeur financier, M. Efstratios Thomadakis et le responsable financier de la succursale grecque, M. Panteleimon Mavrakis.

Au cours des cinq dernières années, les membres de la direction exécutive ont occupé les postes d'administrateurs suivants et ont été membres des organes administratifs, de gestion ou de supervision et/ou des partenariats suivants :

Jacques Moulaert, Vice-président (jusqu'en novembre 2020), Administrateur exécutif. Cfr la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil.

Evangelos Moustakas, Vice-président (à compter de novembre 2020), Administrateur exécutif. Cfr la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil.

Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, Président-directeur général (à compter de novembre 2020) – Administrateur exécutif. Cfr la section 3 ci-dessus, Informations sur les membres du Conseil.

Efstratios Thomadakis, Directeur financier. M. Thomadakis a étudié la gestion d'entreprise et est titulaire d'un MBA de l'université du Pirée. Il a rejoint Viohalco Hellenic en 2000. Il a depuis occupé plusieurs postes de direction dans le département des finances, avant de devenir directeur financier du Groupe Sidenor, le segment Acier de Viohalco, en 2010. Il est également membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales de Viohalco, dont Sidenor Industry S.A.

Panteleimon Mavrakis, Responsable financier de la succursale grecque. M. Mavrakis a fait des études d'économie à l'université du Pirée. Il est entré chez Viohalco en 1979 et a depuis occupé différents postes d'encadrement au sein du département financier de plusieurs sociétés de Viohalco. Entre 2000 et 2013, il était directeur financier de Viohalco Hellenic et de certaines de ses filiales ; depuis 2013, il est responsable des affaires comptables et fiscales de la succursale grecque de Viohalco.

En novembre 2020, Jacques Moulaert est décédé et M. Evangelos Moustakas a présenté sa démission du poste de CEO de Viohalco. Sur

recommandation du Comité de nomination et de rémunération, M. Evangelos Moustakas a été nommé Vice-Président exécutif, en remplacement de Jacques Moulart, et M. Ippokratis Ioannis Stassinopoulos a été nommé CEO, en remplacement de M. Evangelos Moustakas.

La Direction exécutive est chargée de la gestion courante de la Société. Elle est également responsable de la mise en œuvre des décisions du Conseil.

Plus spécifiquement, la direction exécutive a reçu du Conseil les missions suivantes :

- préparer les propositions stratégiques pour le Conseil ;
- mettre en place des contrôles internes ;
- assurer le suivi et la gestion des résultats de la Société et de sa performance au regard des plans stratégiques et financiers ;
- émettre des directives, des recommandations et des conseils relatifs aux activités de la Société ;
- présenter au Conseil de manière actualisée et fiable un avant-projet des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables en vigueur, ainsi que les communiqués de presse correspondants ;
- préparer la publication obligatoire par la Société des états financiers et d'autres informations financières et non financières importantes ;
- fournir au Conseil une évaluation équilibrée et complète de la situation financière de la Société ;
- formuler des recommandations au Conseil sur les questions relevant de sa compétence ; et
- rendre compte au Conseil de la performance de la Société.

Politique de rémunération

La présente politique de rémunération énonce les principes applicables à la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction exécutive de Viohalco.

Procédure

Cette politique de rémunération a été préparée par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération. Elle sera soumise à l'approbation de l'assemblée des actionnaires du 25 mai 2021.

Cette politique peut être revue par le Conseil sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération. Sur approbation de l'assemblée des actionnaires, cette politique de rémunération sera applicable pendant quatre ans, étant entendu que toute modification importante de la politique de rémunération au cours de cette période sera soumise à l'approbation de l'assemblée d'actionnaires.

Dans des circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut,

sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération, déroger temporairement à la politique de rémunération si cette dérogation est nécessaire pour servir les intérêts à long terme et la durabilité de la Société ou pour en assurer la viabilité.

Pour l'élaboration de cette politique de rémunération, le Conseil, avec l'aide du Comité de nomination et de rémunération, prend en considération l'existence éventuelle de conflits d'intérêts. Afin de prévenir de tels conflits d'intérêts, chaque membre du Conseil et chaque membre de la Direction exécutive est tenu d'agir en évitant tout conflit d'intérêts et en faisant prévaloir l'intérêt de Viohalco avant ses intérêts personnels. Ils sont également tenus d'informer le Conseil des conflits d'intérêts dès leur apparition. En cas de conflit d'intérêts, le Conseil est tenu de mettre en œuvre les procédures spécifiques de résolution des conflits énoncées aux articles 7:96 du Code belge des sociétés et des associations (CSA).

La politique de rémunération est basée sur les conditions de marché prédominantes pour des sociétés comparables, rémunérant au niveau concurrentiel du marché, obtenu par le biais d'une analyse comparative. Elle tient compte des responsabilités, de l'expérience, des compétences requises et de la participation/contribution des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction exécutive.

Le Conseil de Viohalco, société holding d'un portefeuille principalement industriel, vise à préserver la valeur à long terme pour ses actionnaires. La détermination et l'évolution de la politique de rémunération de la Société sont étroitement liées à la croissance, aux résultats et au succès de la Société dans son ensemble. La politique de rémunération de la Société repose sur l'équité interne et la compétitivité sur le marché externe. L'objectif de la Société est d'équilibrer l'offre de salaires compétitifs tout en maintenant l'accent sur les performances et les résultats.

Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration consiste en une rémunération annuelle fixe de 25.000 euros. En plus, les membres du Conseil qui sont membres d'un comité du Conseil reçoivent une rémunération fixe de 25.000 euros par comité.

Des rémunérations supplémentaires ou d'autres avantages, tels que voiture de fonction, formation, ou autres avantages en nature peuvent être attribués soit par la Société, soit par ses filiales en fonction des responsabilités et du nombre de fonctions que chaque membre du Conseil d'administration exerce au sein de la Société ou dans une ou plusieurs de ses filiales.

Les rémunérations sont attribuées prorata temporis pour la période courant d'une Assemblée générale ordinaire d'actionnaires à celle de l'année suivante, et payables en fin de période.

Les membres du Conseil d'administration ne reçoivent pas de rémunération variable ou de rémunération en actions.

Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des régimes de retraite ni à des indemnités de départ.

Direction exécutive

La rémunération des membres de la Direction exécutive de Viohalco consiste en une rémunération annuelle fixe, qui est attribuée soit par la Société, soit par ses filiales.

Les membres de la Direction exécutive ne reçoivent pas de rémunération variable ou de rémunération en actions.

Les membres de la Direction exécutive n'ont pas droit à des régimes de retraite ou à des indemnités de départ autres que ce qui est prévu par la loi applicable dans chaque cas.

Rapport de rémunération

Le présent rapport de rémunération donne un aperçu des rémunérations attribuées au cours de l'exercice 2020 aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction exécutive, conformément à la politique de rémunération. Il sera soumis au vote de l'assemblée d'actionnaires du 25 mai 2021.

En ce qui concerne la contribution de la rémunération à la performance à long terme de la Société, la Société utilise ses indicateurs clé de la performance (à savoir, Rentabilité, Chiffre d'affaires) comme mesure de sa performance financière. L'évolution de l'évaluation au cours des cinq dernières années telle que publiée dans les états financiers de la Société est présentée dans la section relative à l'évolution de la rémunération.

Conseil d'administration

Le tableau suivant (A) présente un aperçu de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2020 :

Tableau A

Nom des membres (Montants en euros)		Rémunération fixe			Rémunération totale	Proportion de la rémunération fixe et variable
		Salaire de base ^(a)	Rémunération ^(b)	Autres avantages ^(c)		
Nikolaos Stassinopoulos	Viohalco	-	50.000	-	50.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	50.000	-	50.000	100%
Jacques Moulart*	Viohalco	-	22.917	-	22.917	100%
	Filiales	-	458.333	-	458.333	100%
	Total	-	481.250	-	481.250	100%
Evangelos Moustakas	Viohalco	-	126.143	-	126.143	100%
	Filiales	1.183.429	-	-	1.183.429	100%
	Total	1.183.429	126.143	-	1.309.572	100%
Michail Stassinopoulos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	863.452	-	-	863.452	100%
	Total	863.452	25.000	-	888.452	100%
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	863.452	-	-	863.452	100%
	Total	863.452	25.000	-	888.452	100%
Jean Charles Faulx	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	184.499	54.266	-	238.765	100%
	Total	184.499	79.266	-	263.765	100%
Thanasis Molokotos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	723.483	26.609	12.500	762.593	100%
	Total	723.483	25.000	12.500	787.593	100%
Xavier Bedoret	Viohalco	-	320.000	10.203	330.203	100%
	Filiales	-	50.000	-	50.000	100%
	Total	-	370.000	10.203	380.203	100%
Patrick Kron**	Viohalco	-	3.125	-	3.125	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	3.125	-	3.125	100%
Marion Steiner Stassinopoulos	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Margaret Zakos	Viohalco	-	39.583	-	39.583	100%
	Filiales	-	6.250	-	6.250	100%
	Total	-	45.833	-	45.833	100%
Efthimios Christodoulou (***)	Viohalco	-	-	-	-	-
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	-	-	-	-
Francis Mer	Viohalco	-	50.000	-	50.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	50.000	-	50.000	100%
Kay Marie Breeden	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Astrid de Launoit	Viohalco	-	25.000	-	25.000	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	25.000	-	25.000	100%
Bernadette Blampain	Viohalco	-	14.583	-	14.583	100%
	Filiales	-	-	-	-	-
	Total	-	14.583	-	14.583	100%
Total Remuneration	Viohalco	-	801.352	10.203	811.555	100%
	Filiales	3.818.315	595.459	12.500	4.426.273	100%
	Total	3.818.315	1.396.810	22.703	5.237.828	100%

(*) Ce membre du Conseil est décédé en novembre 2020, (**) Ce membre du Conseil a été coopté en novembre 2020, (***) Ce membre du Conseil a renoncé à toute rémunération.

Direction exécutive

Le tableau suivant (B) présente un aperçu de la rémunération versée aux membres de la Direction exécutive au cours de l'exercice 2020 :

Tableau B

Nom des membres (Montants en euros)		Salaire de base ^(a)	Rémunération fixe			Proportion de la rémunération fixe et variable
			Rémunération ^(b)	Autres avantages ^(c)	Rémunération totale	
Evangelos Moustakas (CEO 1.1.2020-12.11.2020)	Viohalco	-	110.375	-	110.375	100%
	Filiales	1.035.500	-	-	1.035.500	100%
	Total	1.035.500	110.375	-	1.145.876	100%
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos (CEO 12.11.2020-31.12.2020)	Viohalco	-	3.125	-	3.125	100%
	Filiales	107.931	-	-	107.931	100%
	Total	107.931	3.125	-	111.056	100%
Direction exécutive	Viohalco	407.048	152.185	6.804	566.037	100%
	Filiales	1.291.360	458.333	-	1.749.693	100%
	Total	1.698.408	610.518	6.804	2.315.730	100%
Rémunération totale	Viohalco	407.048	152.185	6.804	566.037	100%
	Filiales	1.291.360	458.333	-	1.749.693	100%
	Total	1.698.408	610.518	6.804	2.315.730	100%

Notes aux tableaux A et B :

(a) Salaire de base : cette colonne inclut le salaire de base fixe en échange de services professionnels relatifs à leur mandat ou de tout autre service ou fonction exécutifs ou non-exécutifs fournis au cours de l'exercice financier déclaré en vertu d'un contrat spécifique.

(b) Rémunération : cette colonne comprend toutes les rémunérations des membres du Conseil pour la participation aux organes d'administration, de direction ou de surveillance des réunions de la Société au cours de l'exercice considéré.

(c) Autres avantages : cette colonne inclut la valeur de tous les avantages et avantages annexes, tels que les voyages non professionnels ou non liés à l'affectation, les frais médicaux, la voiture, la résidence ou le logement, les cartes de crédit, et autres avantages en nature.

Évolution de la rémunération

Le tableau suivant (C) présente un aperçu de l'évolution de la rémunération globale des membres du Conseil d'administration et des

membres de la Direction exécutive au cours des cinq derniers exercices, ainsi que de la performance de la Société par le biais de la communication de certains de ses ICP.

Tableau C*

Montants en euros	2020	2019	2018	2017	2016
Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction exécutive	5.651.680	4.869.806	4.535.405	3.678.809	3.321.000
Performance de la société					
EBITDA	285.529.855	273.374.327	331.857.157	302.545.754	231.679.600
EBITDA ajusté	294.652.503	302.473.034	317.024.722	284.207.150	249.537.568
Chiffre d'affaires	3.850.077.328	4.198.193.708	4.406.185.353	3.721.310.855	3.119.198.454

* Les informations sont fournies sur la base des informations disponibles des précédents rapports de rémunération et des comptes annuels.

Le ratio de rémunération, tel que défini par la section 3:6 du CSA, était de 48,3x pour 2020. Pour ce calcul, la Société a utilisé la rémunération du CEO comme membre de la direction le mieux rémunéré et la rémunération de l'employé à temps plein de la société holding - qui a travaillé pendant une année complète - comme employé le moins bien rémunéré.

La publication de ce ratio est une nouvelle pratique requise par la loi et la présentation adoptée vise à se conformer aux nouvelles exigences de transparence. La publication de ce ratio sera évaluée à l'avenir en fonction de l'évolution du ratio et des directives/clarifications futures qui pourraient être publiées sur cette exigence.

■ Audit externe

L'audit des états financiers consolidés de la Société est confié à un commissaire choisi par l'assemblée des actionnaires parmi les membres de l'institut belge des réviseurs d'entreprises.

La mission et les pouvoirs du commissaire sont ceux définis par la loi. L'assemblée des actionnaires fixe le nombre de commissaires et détermine leurs émoluments conformément à la loi. Le commissaire aux comptes est nommé pour un mandat renouvelable de trois ans.

Le 29 mai 2019, la Société a nommé PriceWaterhouseCoopers - Réviseurs d'entreprises -SRL (PwC Réviseurs d'Entreprises), représenté par Marc Daelman, en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans.

■ Gestion des risques de la Société et fonction d'audit interne

Le cadre législatif et réglementaire belge relatif à la gestion des risques et aux contrôles internes est exposé dans la loi du 17 décembre 2008 relative à la constitution d'un comité d'audit et dans la loi du 6 avril 2010 relative à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise, ainsi que dans le Code belge de gouvernance d'entreprise de 2009.

Comme indiqué dans le chapitre du présent rapport annuel intitulé « Risques et Incertitudes », la direction exécutive est responsable de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Sous la supervision de la direction exécutive, l'équipe dirigeante de chaque filiale de la Société est chargée de concevoir une organisation adéquate et un système de contrôle interne approprié afin de gérer les activités et les risques inhérents à chaque filiale.

Le Comité d'audit est responsable du suivi de l'efficacité de la gestion des risques de la Société, de son système de contrôle interne et de sa fonction d'audit interne.

- **Gestion des risques de la Société**

La gestion des risques est une responsabilité déléguée par le

Conseil à l'équipe dirigeante des filiales. Les dirigeants des filiales rendent régulièrement compte des risques et des enjeux commerciaux à la direction exécutive : ils remettent au Conseil d'administration et au Comité d'audit une étude détaillée des risques et des enjeux industriels. L'audit Interne sous la supervision du Comité d'audit assure le suivi et l'efficacité de leurs systèmes de gestion des risques.

- **Fonction d'audit interne**

Le Comité d'audit supervise la fonction d'audit interne. La fonction d'audit interne est une activité indépendante, d'assurance objective et de consultation conçue pour ajouter de la valeur et améliorer les systèmes opérationnels de l'organisation. Elle aide l'organisation à atteindre ses objectifs en adoptant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. La vérification interne est effectuée conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (IPPF).

L'audit interne est responsable des missions d'audit conformément à son plan annuel d'audit interne, qui est préparé et examiné afin d'aider l'organisation à atténuer efficacement les risques dans toutes ses activités. Les missions d'audit suivent la méthodologie d'audit décrite dans la charte d'audit interne et le manuel d'audit interne et visent à s'assurer que les filiales se conforment à des processus de services communs en ce qui concerne leurs activités, leur production industrielle et leurs règles de consolidation. À la fin de chaque mission d'audit, la fonction d'audit interne publie un rapport d'audit contenant ses constatations et recommandations. La direction des filiales est responsable de la conception et de la mise en œuvre des actions correctives pour chacune des constatations et recommandations de l'audit interne en temps utile.

La fonction d'audit interne rapporte au Comité d'audit. Le Comité d'audit s'assure que le travail d'audit interne est axé sur les activités et les secteurs à risque qu'il juge essentiels. Elle veille à ce que la fonction d'audit interne réduise la probabilité de fraude et d'erreur et atténue efficacement les risques.

■ Supervision et rapport avec les filiales

Viohalco, en tant que société holding, fonctionne d'une manière décentralisée. Chacune des filiales de Viohalco est responsable de sa performance et de ses résultats. La direction de chaque filiale dispose de solides équipes centrales et régionales, avec attribution de responsabilités aux membres des équipes de direction exécutive respective.

Toutes les sociétés de Viohalco sont responsables de leur propre organisation, de leur gestion des risques et de leur système de contrôle interne, ceux-ci étant conçus et mis en œuvre en fonction

du segment d'activité, de la localisation géographique et du type de production concerné.

■ Suivi et reporting financier

Viohalco a établi des procédures pour l'enregistrement et la communication adéquats des informations financières et non financières. L'objectif consiste à s'assurer que l'information financière et non financière générée par chaque entité est homogène, cohérente et comparable, que les informations financières consolidées sont justes, fiables et mises à disposition en temps opportun.

Chaque filiale fait remonter son information financière tous les mois. Cette information comprend le bilan, le compte de résultats, l'état des flux de trésorerie et une analyse du fonds de roulement.

Un examen portant sur chaque segment d'activité est présenté au Conseil d'administration. Cet examen comprend notamment une comparaison entre les chiffres réels et le budget, des informations financières et non financières, les faits marquants du semestre ainsi que les perspectives commerciales des segments d'activité. Les rapports financier et non financier sont une composante essentielle du processus décisionnel de Viohalco.

■ Conflits d'intérêts

En vertu de l'article 9 de la Charte, lorsqu'il peut y avoir un conflit d'intérêts pour un membre du Conseil d'administration, un actionnaire ou une filiale de Viohalco, le Conseil est tenu de mettre en œuvre les procédures spécifiques de résolution des conflits énoncées aux articles 7:96 et 7:97 du Code belge des sociétés et des associations.

Chaque membre du Conseil et de la direction exécutive est tenu d'agir en évitant tout conflit d'intérêt et en faisant prévaloir l'intérêt de Viohalco avant ses intérêts personnels. Chaque membre du Conseil et de la direction exécutive doit systématiquement organiser ses activités personnelles de manière à éviter tout conflit d'intérêts direct ou indirect avec Viohalco.

Les membres du Conseil doivent informer ce dernier des conflits d'intérêts dès leur apparition. Si le conflit d'intérêts concerne des intérêts patrimoniaux, ils doivent s'abstenir de participer aux discussions et délibérations portant sur le sujet concerné conformément à l'article 7:96 du Code belge des sociétés et des associations. Si le conflit d'intérêts n'est pas régi par les dispositions du Code belge des sociétés et des associations et implique une transaction ou une relation contractuelle entre Viohalco ou une de ses entités associées d'une part et un membre du Conseil ou de la direction exécutive (ou une société ou entité avec laquelle ce membre du Conseil ou de la direction exécutive a un lien étroit)

d'autre part, ce membre doit informer le Conseil du conflit. Le Conseil doit veiller à ce que l'approbation de la transaction soit faite à des conditions de marché et motivée par le seul intérêt de Viohalco.

Dans tous les cas impliquant un conflit d'intérêts non régi par l'article 7:96 du CSA, il appartient au membre du Conseil concerné par le conflit d'intérêts de juger s'il doit s'abstenir de participer aux délibérations et au vote.

Depuis que la Société est cotée, aucune transaction ou autre relation contractuelle entre Viohalco et les membres du Conseil donnant lieu à un conflit d'intérêts au sens des articles 7:96 et 7:97 du CSA n'a été signalée au Conseil.

■ Actionnariat

1. Structure du capital

Au 31 décembre 2020, le capital social de la Société s'élevait à 141.893.811,46 euros représentés par 259.189.761 actions sans désignation de valeur nominale. Il n'y a pas de capital social autorisé.

Toutes les actions de la Société appartiennent à la même catégorie de titres et sont nominatives ou dématérialisées. Les détenteurs d'actions peuvent à tout moment opter pour la dématérialisation de leurs actions nominatives et inversement.

Les transferts d'actions ne sont pas restreints dans les statuts de la Société. Les actions de la Sociétés sont toutes librement transférables.

Chaque action confère à son détenteur un droit de vote.

2. Restriction des droits de vote

Les statuts ne comportent aucune restriction particulière quant à l'exercice des droits de vote par les actionnaires. À condition que les actionnaires soient admis à l'assemblée générale et que leurs droits ne soient pas suspendus, ils bénéficient d'une liberté sans restriction pour exercer leurs droits de vote. Les dispositions pertinentes régissant l'admission d'actionnaires à l'assemblée générale sont définies à l'article 19 des statuts de Viohalco.

L'article 7.3 des statuts stipule que les actions de la Société sont indivisibles et ne reconnaît qu'un seul détenteur par action. Le Conseil a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits liés à des actions détenues conjointement jusqu'à ce qu'un seul représentant des détenteurs conjoints ait été désigné.

3. Transparence

En vertu de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont

admissibles à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (la Loi Transparence), la Société exige que toute personne physique ou morale, qui acquiert, directement ou indirectement, des titres de la Société conférant le droit de vote, notifie à la Société et à l'autorité des services et des marchés financiers (FSMA) le nombre et le pourcentage de droits de vote existants qu'elle détient à la suite de cette acquisition, lorsque les droits de vote attachés aux titres conférant le droit de vote atteignent ou dépassent 5% du total des droits de vote existants. Une notification similaire est également obligatoire dans les cas suivants :

- acquisition ou cession, directe ou indirecte, de titres conférant le droit de vote ou modification de la répartition des droits de vote, lorsque le pourcentage des droits de vote attachés aux titres détenus atteint ou dépasse 10%, 15%, 20% et ainsi de suite par tranche de 5% du total des droits de vote existants ;
- admission pour la première fois des actions de la Société à la négociation sur un marché réglementé, lorsque les droits de vote liés à ces titres conférant le droit de vote représentent 5% ou plus du total des droits de vote existants ;
- conclusion, modification ou résiliation par des personnes physiques ou morales d'un accord d'action de concert lorsque le pourcentage des droits de vote concernés par l'accord ou le pourcentage des droits de vote détenus par l'une des parties à l'accord atteint, dépasse ou tombe en dessous des seuils fixés au § 1, ou si la nature de l'accord d'action de concert est modifiée ;
- franchissement de seuils de notification obligatoire plus stricts prévus par les statuts de la Société.

La notification doit avoir lieu dès que possible et au plus tard dans les quatre jours de cotation suivant l'acquisition ou la cession des droits de vote à l'origine de l'arrivée au seuil. La Société doit publier l'information ainsi obligatoire dans les trois jours de cotation qui suivent la réception de l'avis de notification.

Lors des assemblées générales, aucun actionnaire ne peut revendiquer un nombre de votes supérieur à celui lié aux titres ou droits qu'ils ont notifiés à la Société conformément à la Loi Transparence, avant la date de l'assemblée générale, sous réserve de certaines exceptions.

Vous trouverez la forme sous laquelle ces notifications doivent être effectuées et des explications supplémentaires sur le site Web de la FSMA (www.fsma.be).

Les droits de vote détenus par les principaux actionnaires de la Société sont disponibles sur le site internet de Viohalco (www.viohalco.com).

Viohalco n'a pas connaissance de l'existence de quelque accord que ce soit entre actionnaires concernant le transfert ou l'exercice des droits de vote liés aux actions de la Société.

Assemblée des actionnaires

1. Assemblées

L'assemblée annuelle ordinaire des actionnaires de la Société se tient chaque dernier mardi de mai, à 12 heures ou, si ce jour est un jour férié légal en Belgique, le jour ouvrable précédent, à la même heure. Elle a lieu à Bruxelles au siège de la Société ou à l'endroit indiqué dans la convocation.

Les autres assemblées des actionnaires doivent se tenir le jour, à l'heure et à l'endroit indiqués dans l'avis de convocation. Elles peuvent avoir lieu dans des endroits autres que le siège social de la Société.

Les assemblées annuelles, spéciales et extraordinaires des actionnaires de la Société peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou le commissaire aux comptes de la Société, ou à la demande d'actionnaires représentant au moins dix (10) % du capital social de la Société.

2. Quorum et majorités requis pour la modification des statuts

La modification des statuts de Viohalco requiert que deux tiers (2/3) du capital soient présents ou représentés. Elle est adoptée à une majorité qualifiée de 75% des votes exprimés. Si le quorum des deux tiers du capital n'est pas atteint lors d'une première assemblée générale, une deuxième assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour, laquelle délibèrera valablement si 60% du capital est présent ou représenté.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de cette deuxième assemblée générale, une troisième assemblée générale pourra être convoquée, laquelle délibèrera valablement si 58% du capital est présent ou représenté.

Informations sur les actions et évolution des actions

Le capital social de Viohalco est fixé à 141.893.811,46 euros et divisé en 259.189.761 actions sans valeur nominale, après l'achèvement de la fusion transfrontalière par absorption par Viohalco des filiales grecques Elval Holdings Société Anonyme (Elval), Diatour, Management and Tourism Société Anonyme (Diatour), Alcomet Copper and Aluminium Société Anonyme (Alcomet) et la société luxembourgeoise Eufina S.A. (Eufina) le 26 février 2016.

Les actions ont été émises sous forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement libérées. La Société n'a pas émis d'autre catégorie d'actions (actions sans droit de vote ou privilégiées).

Toutes les actions représentant le capital social sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la Société, chaque action confère une voix à son détenteur.

Les actions de Viohalco sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles sous le symbole « VIO » et le code ISIN BE0974271034 ainsi que sur le marché principal de la bourse d'Athènes (Athex) sous le même code ISIN et sous le symbole VIO (alphabet latin) et BIO (alphabet grec).

Données de marché

Le tableau ci-dessous présente, pour les périodes indiquées, les cours de clôture maximum et minimum en fin d'exercice et les cours de clôture en fin d'exercice de Viohalco S.A. sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes.

Cours de l'action sur EURONEXT BRUXELLES en euros	2020	2019
À la fin de l'année	3,71	3,72
Maximum	3,98	4,40
Minimum	1,54	2,48

Cours de l'action sur ATHENS EXCHANGE en euros	2020	2019
À la fin de l'année	3,74	3,61
Maximum	3,99	4,50
Minimum	1,52	2,45

Coordonnées de la personne responsable des relations avec les investisseurs

Sofia Zairi
Directrice des relations avec les investisseurs
E-mail : ir@viohalco.com

Viohalco S.A. Avenue Marnix 30 1000 Bruxelles Belgique
Viohalco S.A. – succursale grecque 16 Himaras Street, 151 25 Maroussi, Athènes Grèce

Tél. Belgique : (+32) 2 224 09 11
Tél. Grèce : (+30) 210 686 11 11
www.viohalco.com

Marché NYSE Euronext Brussels
Symbole VIO
Code ISIN BE0974271034

Marché Bourse d'Athènes
Symbole VIO (alphabet latin) BIO (alphabet grec)
Code ISIN BE0974271034

Viohalco s'engage à fournir des informations financières transparentes et de grande qualité. Les états financiers consolidés de Viohalco ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne (les « IFRS telles qu'adoptées par l'UE »).

Structure de l'actionnariat

Conformément aux dernières notifications de transparence, la structure de l'actionnariat de Viohalco est la suivante :

Nom (actionnaires)	% des droits de vote
Nikolaos Stassinopoulos	32,27%
Ippokratis Ioannis Stassinopoulos (4,66 % en son nom propre et 18,99 % en sa qualité de Président du Conseil de la Fondation KIKPE)	23,65%
Evangelos Stassinopoulos	23,47%

Politique de distribution et de dividende

En tant que holding détenant des participations majoritaires dans des sociétés industrielles et commerciales, la politique de dividendes de Viohalco dépend de la capacité de ces sociétés à générer une rentabilité et des flux de trésorerie suffisants pour garantir le capital investi, soutenir la croissance et la durabilité à long terme et verser des dividendes.

Dans le cadre de sa politique d'entreprise, et sur la base d'une évaluation minutieuse des résultats financiers de chaque année et du contexte économique et commercial plus large, la société évalue s'il est plus judicieux de réinvestir la totalité ou une partie des bénéfices annuels et des dividendes reçus dans les activités des sociétés d'exploitation ou de verser des dividendes à ses actionnaires.

La société ne peut donner aucune garantie qu'elle effectuera un quelconque paiement de dividendes, pour une année donnée, dans un avenir proche ou lointain. Un tel paiement sera toujours conditionné par l'interaction complexe d'un grand nombre de facteurs, qui comprennent la stratégie globale et les perspectives commerciales de Viohalco, l'évolution des bénéfices, les besoins et l'excédent de capital, les conditions financières générales, les restrictions contractuelles existantes, ainsi que d'autres facteurs que le conseil d'administration peut juger pertinents.

Calendrier financier

Date	Évènement
Judi 22 avril 2021	Publication du rapport annuel 2020
Mardi 25 mai 2021	Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2021
Vendredi 28 mai 2021	Date ex-dividende de l'exercice 2020
Lundi 31 mai 2021	Bénéficiaires de dividendes de l'exercice 2020 – Date d'enregistrement
Mardi 1er juin 2021	Versement du dividende de l'exercice 2020
Judi 23 septembre 2021	Publication des résultats semestriels 2021

Segments d'activité

Enter/Exit Full Screen

Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

Immobilier

R&D&I et Technologie

États financiers consolidés 2020

www

J. Annexe – Autres Mesures de la Performance (AMP)

Introduction

La Direction de Viohalco a adopté, suit et publie, en interne et en externe, d'Autres Mesures de la Performance (AMP) relatives au compte de résultat, à savoir l'EBITDA, l'EBIT, l'EBITDA ajusté et l'EBIT ajusté en vertu du principe qu'il s'agit de mesures appropriées reflétant la performance sous-jacente de l'entreprise. Ces AMP sont également des mesures de performance clés à partir desquelles Viohalco prépare, suit et évalue ses budgets annuels et ses plans à long terme (5 ans). Néanmoins, il convient de noter que les éléments ajustés ne doivent pas être considérés comme des éléments non opérationnels ou non récurrents.

S'agissant des éléments du bilan, la Direction de Viohalco suit et publie la mesure de la dette nette.

Définitions Générales

Les définitions des AMP ont été légèrement modifiées par rapport à celles utilisées au 31 décembre 2019. Ces changements sont mineurs et visent à simplifier les définitions, à aligner le calcul de l'EBIT/EBITDA et celui de l'EBIT/EBITDA ajustés, ainsi qu'à refléter avec plus de pertinence la performance de l'activité. Les données comparatives ont été retraitées.

Les changements sont les suivants :

- Exclusion de l'EBIT et de l'EBITDA des associés, afin de refléter plus précisément les performances des principales sociétés de Viohalco.

Les définitions actuelles des AMP sont les suivantes :

EBIT

L'**EBIT** est défini comme le bénéfice de la période avant :

- l'impôt sur le résultat ;
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, net d'impôt ;
- les charges financières nettes.

EBIT ajusté

L'**EBIT ajusté** est défini comme l'EBIT, excluant :

- le décalage des prix des métaux ;
- la dépréciation/les reprises de dépréciation des actifs immobilisés et des immobilisations incorporelles ;
- la dépréciation/les reprises de dépréciation sur les investissements ;
- les bénéfices/pertes des ventes d'actifs immobilisés, d'immobilisations incorporelles et d'investissements ;
- les frais de contentieux et amendes exceptionnelles ;
- les autres éléments exceptionnels ou inhabituels.

EBITDA

L'**EBITDA** est défini comme le bénéfice de la période avant :

- l'impôt sur le résultat ;
- la quote-part du résultat des entités mises en équivalence, net d'impôt ;
- les charges financières nettes ;
- les amortissements.

EBITDA ajusté

L'**EBITDA ajusté** est défini comme l'EBITDA excluant les mêmes éléments que l'EBIT ajusté.

Le rapprochement détaillé entre les AMP publiés en 2019 et les chiffres comparatifs de ce rapport annuel est présenté dans la section Tableaux de rapprochement.

Dette nette

La **dette nette** se définit comme le total :

- des emprunts à long terme ;
- des crédits à court terme ;

Déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Décalage des prix des métaux

Le **décalage des prix des métaux** est l'effet, sur le compte de résultat, des variations des prix du marché des métaux (ferreux et non ferreux) que les sociétés de Viohalco utilisent en tant que matières premières

dans leurs processus de fabrication du produit final.

pendant le laps de temps compris entre la fixation de nos prix de vente et le moment où la vente a réellement lieu.

Le décalage des prix des métaux existe en raison des facteurs suivants :

- (i) le délai s'écoulant entre la facturation des achats de métal, la détention et le traitement de celui-ci, et la tarification de la vente des stocks de produits finis aux clients ;
- (ii) l'effet du solde d'ouverture des stocks (qui, à son tour, est affecté par les prix des métaux des périodes précédentes) sur le montant rapporté en tant que coût des ventes, en raison de la méthode d'établissement du coût utilisée (p.ex., moyenne pondérée) ;
- (iii) à certains contrats clients assortis de prix à terme fixes, ce qui entraîne une exposition aux fluctuations des prix des métaux

La plupart des filiales de Viohalco appliquent l'appariement des achats et ventes, ou des instruments dérivés afin de réduire au minimum les effets du décalage des prix des métaux sur leurs résultats. Toutefois, il y aura toujours quelque effet (positif ou négatif) sur le compte de résultat, étant donné que, dans les segments non-ferreux (c'est-à-dire Aluminium, Cuivre et Câbles), le stock est traité comme étant conservé sur une base permanente (stock minimum d'exploitation), et non pas comme couverture et que, dans les segments ferreux (c'est-à-dire Acier et Tubes d'acier), aucune couverture des matières premières n'est mise en place.

Tableaux de rapprochement

EBIT et EBITDA

2020 (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	21.674	16.017	35.385	1.555	-24.580	10.488	-1.075	59.463
Ajustements pour : Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	-511	2.271	-	67	-86	-	-	1.740
Charges financières nettes	14.881	14.143	21.380	10.609	25.687	3.952	1.655	92.307
EBIT	36.044	32.430	56.764	12.231	1.021	14.440	579	153.511
Rajout : Amortissement	53.976	15.268	15.117	8.855	29.091	5.946	3.767	132.019
EBITDA	90.020	47.698	71.881	21.086	30.112	20.386	4.347	285.530

2019 (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	45.943	12.123	24.488	4.262	-41.993	-2.022	-10.878	31.924
Ajustements pour : Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	-718	2.286	-	-1.488	262	-	-	343
Charges financières nettes	14.218	15.506	22.664	12.339	28.674	2.954	2.160	98.515
EBIT	59.444	29.916	47.152	15.113	-13.057	932	-8.718	130.782
Rajout : Amortissement	49.629	15.117	16.489	10.428	39.485	6.839	4.605	142.592
EBITDA	109.073	45.033	63.641	25.541	26.428	7.771	-4.112	273.374

* Le segment « Récupération des ressources » a été regroupé dans « Autres activités ».

EBIT ajusté et EBITDA ajusté

2020 (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	21.674	16.017	35.385	1.555	-24.580	10.488	-1.075	59.463
Ajustements pour :								
Charges financières nettes	14.881	14.143	21.380	10.609	25.687	3.952	1.655	92.307
Décalage des prix des métaux	3.908	4.311	8.086	-	1.277	-	-	17.581
Quote-part du bénéfice/(perte) des entités mises en équivalence. net d'impôt	-511	2.271	-	67	-86	-	-	1.740
Dépréciation/ Reprise de dépréciation (-) sur actifs immobilisés	-164	561	-	-	-	-13.782	-	-13.386
Frais de contentieux et amendes liés aux litiges exceptionnels / produits (-)	-	-	-	-	195	-	-	195
(Plus)/moins-values réalisées sur cession d'actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	349	-1.567	-6	-	-61	-8	-291	-1.584
Gains (-) / pertes résultant de regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-1.072	-	-551	-1.623
Coûts de réorganisation	-	-	-	447	2.341	-	-	2.788
Coûts marginaux liés au coronavirus ⁽¹⁾	1.000	1.099	1.370	467	1.008	-108	-	4.837
Autres revenus (-) / dépenses exceptionnel(le)s ou inhabituels	-	-	-	-	-	-	315	315
EBIT ajusté	41.137	36.834	66.214	13.145	4.708	542	53	162.633
Rajout :								
Amortissement	53.976	15.268	15.117	8.855	29.091	5.946	3.767	132.019
EBITDA ajusté	95.113	52.102	81.331	22.000	33.799	6.488	3.820	294.653

(1) Les coûts supplémentaires liés au coronavirus concernent tous les coûts supplémentaires engendrés par l'épidémie de coronavirus. Ces coûts sont directement imputables à l'épidémie de coronavirus et sont incriminables aux coûts encourus avant l'épidémie et ne devraient pas se reproduire une fois que la crise sera passée et que les opérations reviendront à la normale, et ils sont clairement distincts des opérations normales.

2019 (Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
EBT (tel que présenté dans le compte de résultat)	45.943	12.123	24.488	4.262	-41.993	-2.022	-10.878	31.924
Ajustements pour :								
Charges financières nettes	14.218	15.506	22.664	12.339	28.674	2.954	2.160	98.515
Décalage des prix des métaux	-4.379	2.579	3.088	-	26.215	-	-	27.502
Quote-part du bénéfice/(perte) des entités mises en équivalence. net d'impôt	-718	2.286	-	-1.488	262	-	-	343
Dépréciation/reprises de dépréciation (-) sur actifs immobilisés	-10	671	80	-	-	86	144	972
Frais de contentieux et amendes liés aux litiges exceptionnels / produits (-)	29	-	-	-	-16	-	1	14
(Plus)/moins-values réalisées sur cession d'actifs immobilisés et immobilisations incorporelles	-89	-248	7	16	-12	-5	-78	-409
Autres revenus (-)/dépenses exceptionnel(le)s	-	-	-	-	956	407	-	1.362
EBIT ajusté	54.994	32.918	50.326	15.129	14.086	1.420	-8.651	160.223
Rajout :								
Amortissement	49.629	15.117	16.489	10.428	39.485	6.839	4.605	142.592
EBITDA ajusté	104.623	48.035	66.816	25.557	53.571	8.259	-4.045	302.816

*Le segment "Récupération des ressources" a été regroupé dans "Autres activités".

Rapprochement des retraitements EBIT ajusté 2019								
(Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
Tel que rapporté en 2019	55.712	30.632	50.326	16.617	13.824	1.420	-8.651	159.881
A l'exclusion de :								
Part du bénéfice (-) / de la perte des associés	-718	2.286	-	-1.488	262	-	-	343
Chiffre retraité 2019	54.994	32.918	50.326	15.129	14.086	1.420	-8.651	160.223

Rapprochement des retraitements EBITDA ajusté 2019								
(Montants en milliers d'euros)	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
Tel que rapporté 2019	105.340	45.749	66.816	27.045	53.309	8.259	-4.045	302.473
A l'exclusion de :								
Part du bénéfice (-) / de la perte des associés	-718	2.286	-	-1.488	262	-	-	343
Chiffre retraité 2019	104.623	48.035	66.816	25.557	53.571	8.259	-4.045	302.816

* Le segment "Récupération des ressources" a été regroupé dans "Autres activités".

Information par segment

2020	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier Immobilier	Autres activités*	Total	
Chiffre d'affaires	1.167.735	1.066.014	568.615	304.824	677.939	10.041	54.909	3.850.077
Marge brute	100.633	73.958	81.605	24.675	46.136	2.458	19.803	349.266
Résultat opérationnel	36.044	32.430	56.764	12.231	1.021	14.440	579	153.511
Charges financières nettes	-14.881	-14.143	-21.380	-10.609	-25.687	-3.952	-1.655	-92.307
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	511	-2.271	-	-67	86	-	-	-1.740
Résultat avant impôt	21.674	16.017	35.385	1.555	-24.580	10.488	-1.075	59.463
Impôt sur le résultat	-8.326	-3.626	-8.872	-1.849	381	-1.952	-2.309	-26.553
Résultat net	13.348	12.391	26.513	-294	-24.199	8.536	-3.385	32.910

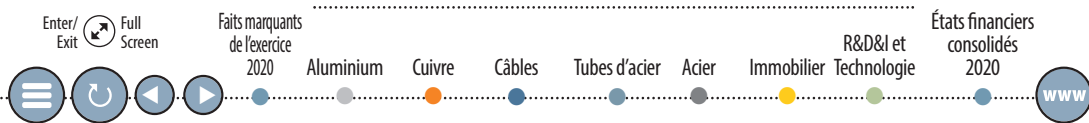
2019	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier Immobilier	Autres activités*	Total	
Chiffre d'affaires	1.318.774	1.036.972	567.785	376.084	815.568	11.197	71.813	4.198.194
Marge brute	124.132	68.052	70.133	32.532	30.386	3.325	19.206	347.766
Résultat opérationnel	59.444	29.916	47.152	15.113	-13.057	932	-8.718	130.782
Charges financières nettes	-14.218	-15.506	-22.664	-12.339	-28.674	-2.954	-2.160	-98.515
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	718	-2.286	-	1.488	-262	-	-	-343
Résultat avant impôt	45.943	12.123	24.488	4.262	-41.993	-2.022	-10.878	31.924
Impôt sur le résultat	-19.181	-3.309	-7.524	-782	1.279	7.571	6.761	-15.184
Résultat net	26.762	8.815	16.964	3.481	-40.714	5.549	-4.117	16.740

*Le segment "Récupération des ressources" a été regroupé dans "Autres activités".

Dettes nettes

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Long terme		
Emprunts et dettes financières	1.001.986	943.522
Obligations locatives	41.276	42.518
Court terme		
Emprunts et dettes financières	746.010	830.455
Obligations locatives	10.935	10.903
Total de la dette	1.800.207	1.827.398
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-219.161	-214.499
Dettes nettes	1.581.046	1.612.899

Segments d'activité



K. États financiers consolidés 2020

Segments d'activité

Enter/Exit



Full Screen

Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

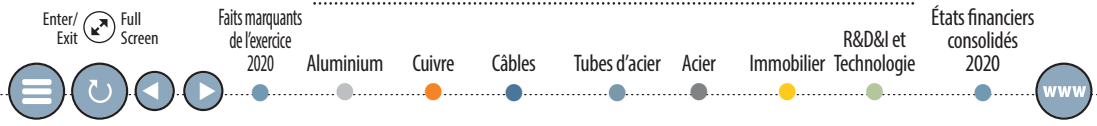
Immobilier

R&D&I et Technologie

États financiers consolidés 2020



Segments d'activité



Sommaire

1. État consolidé de la situation financière	106
2. Compte de résultat consolidé	107
3. État consolidé du résultat global	108
4. État consolidé de variations des capitaux propres	109
5. État consolidé des flux de trésorerie	110
6. Notes concernant les états financiers consolidés	111
1. Entité présentant les états financiers	111
2. Règles comptables	111
3. Monnaie fonctionnelle et de présentation	111
4. Recours à des estimations et jugements	111
5. Principales méthodes comptables	112
6. Segments opérationnels	129
7. Chiffre d'affaires	133
8. Autres produits et charges	136
9. Résultat financier net	138
10. Résultat par action	138
11. Avantages du personnel	139
12. Charges du personnel	141
13. Impôt sur le résultat	142
14. Stocks	145
15. Créances clients et autres débiteurs	146
16. Trésorerie et équivalents de trésorerie	147
17. Immobilisations corporelles	147
18. Goodwill et immobilisations incorporelles	150
19. Immeubles de placements	154
20. Entreprises mises en équivalence	155
21. Autres investissements	157
22. Actifs disponibles à la vente	158
23. Instruments dérivés	158
24. Capital et réserves	160
25. Gestion du capital	161
26. Emprunts et dettes financières	162
27. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	164
28. Subventions	165
29. Provisions	165
30. Instruments financiers	166
31. Impact de la pandémie de Covid-19	177
32. Filiales	179
33. Entreprises communes	181
34. Participations ne donnant pas le contrôle	181
35. Contrats de location	183
36. Engagements	184
37. Passifs éventuels	185
38. Parties liées	185
39. Honoraires des commissaires aux comptes	186
40. Événements postérieurs à la clôture	187

1. État consolidé de la situation financière

Au

Montants en milliers d'euros	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACTIFS			
Immobilisations corporelles	17	1.954.096	1.878.221
Actifs au titre du droit d'utilisation	35	38.498	42.652
Immobilisations incorporelles et goodwill	18	39.545	36.226
Immeubles de placements	19	270.413	195.003
Entités mises en équivalence	20	38.089	37.742
Autres actifs financiers	21	8.324	5.829
Actifs d'impôt différé	13	18.456	17.618
Instruments dérivés	23	936	1
Créances clients et autres débiteurs	15	10.349	6.023
Coûts du contrat	7	222	84
Actifs non courants		2.378.928	2.219.399
Stocks	14	1.074.589	1.060.009
Créances clients et autres débiteurs	15	447.459	438.734
Actifs sur contrats	7	68.517	121.186
Coûts des contrats	7	491	512
Instruments dérivés	23	7.225	1.522
Actifs détenus en vue de la vente	22	730	4.223
Créances d'impôt courant		1.663	2.826
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	219.161	214.499
Actifs courants		1.819.835	1.843.511
Total des actifs		4.198.763	4.062.910
Capitaux propres			
Capital social	24	141.894	141.894
Prime d'émission	24	457.571	457.571
Réserve de conversion		-30.341	-21.711
Autres réserves	24	436.104	426.607
Bénéfices non distribués		201.467	184.854
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		1.206.694	1.189.214
Participations ne donnant pas le contrôle	34	174.431	145.859
Total des capitaux propres		1.381.126	1.335.073
PASSIFS			
Emprunts et dettes financières	26	1.001.986	943.522
Obligations locatives	35	41.276	42.518
Instruments dérivés	23	1.295	185
Passifs d'impôt différé	13	88.077	82.317
Avantages du personnel	11	40.471	37.362
Subventions	28	35.817	35.409
Provisions	29	1.839	2.777
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	27	12.299	4.183
Passifs sur contrat	7	9.889	7.551
Passifs non courants		1.232.950	1.155.824
Emprunts et dettes financières	26	746.010	830.455
Obligations locatives	35	10.935	10.903
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	27	762.998	649.981
Passifs sur contrats	7	44.132	60.975
Impôt exigible		14.708	14.962
Instruments dérivés	23	5.252	4.100
Provisions	29	652	636
Passifs courants		1.584.687	1.572.012
Total des passifs		2.817.637	2.727.837
Total des capitaux propres et passifs		4.198.763	4.062.910

Les notes des pages 111 à 187 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

2. Compte de résultat consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Chiffre d'affaires	7	3.850.077	4.198.194
Coût des ventes	8	-3.500.811	-3.850.427
Marge Brute		349.266	347.766
Autres produits	8	44.240	26.638
Frais de commercialisation et de distribution	8	-75.976	-83.165
Charges administratives	8	-132.822	-131.528
Perte de valeur des créances commerciales et autres, inclus les actifs sur contrats	30	-1.497	-78
Autres charges	8	-29.701	-28.851
Résultat opérationnel (EBIT)		153.511	130.782
Produits financiers	9	1.648	1.790
Charges financières	9	-93.955	-100.305
Résultat financier net		-92.307	-98.515
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	20	-1.740	-343
Résultat avant impôt		59.463	31.924
Impôt sur le résultat	13	-26.553	-15.184
Résultat net de l'exercice		32.910	16.740
Bénéfice/perte (-) attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		21.528	8.206
Participations ne donnant pas le contrôle		11.382	8.534
		32.910	16.740
Résultat par action (en euro par action)			
De base et dilué	10	0,0831	0,0317

Les notes des pages 111 à 187 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

3. Etat consolidé du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Résultat net		32.910	16.740
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Titre de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	21	-518	572
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	11	-2.844	-4.527
Impôt lié	13	600	1.511
Total		-2.762	-2.443
<i>Éléments qui sont ou pourront être reclassés ultérieurement en résultat:</i>			
Ecart de conversion		-11.155	6.001
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - partie efficace	30	2.174	-1.067
Variations de la juste valeur de la couverture des flux de trésorerie - reclassées en résultat	30	1.857	6.290
Impôt lié	13	-623	-1.134
Total		-7.747	10.090
Autres éléments du résultat global après impôt		-10.509	7.647
Résultat global total après impôt		22.401	24.387
Résultat global total attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		13.447	13.778
Participations ne donnant pas le contrôle		8.955	10.609
Total résultat global après impôt		22.401	24.387

Les notes des pages 111 à 187 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

4. État consolidé de variations des capitaux propres

2020

Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Bénéfice (Perte) reporté(e)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2020		141.894	457.571	426.607	-21.711	184.854	1.189.214	145.859	1.335.073
Résultat global total									
Bénéfice/perte (-)		0	0	0	0	21.528	21.528	11.382	32.910
Autres éléments du résultat global		0	0	2.690	-8.629	-2.143	-8.081	-2.427	-10.509
Résultat global total		0	0	2.690	-8.629	19.386	13.447	8.955	22.401
Transactions avec les propriétaires de la société									
Capitalisation des réserves	24	0	0	3.607	0	-3.607	0	0	0
Augmentation du capital social d'une filiale	32-34	0	0	0	0	0	0	21.963	21.963
Perte de contrôle/cession d'une filiale		0	0	-33	0	33	0	0	0
Fusions et absorptions		0	0	3.271	0	4.197	7.467	1.083	8.550
Dividendes		0	0	0	0	-2.592	-2.592	-2.013	-4.605
Total		0	0	6.845	0	-1.969	4.876	21.033	25.909
Changements dans les participations :									
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0	0	0	0	-1.144	-1.144	-1.113	-2.257
Autres changements dans les participations		0	0	-39	0	341	302	-302	0
Solde au 31 décembre 2020		141.894	457.571	436.104	-30.341	201.467	1.206.695	174.431	1.381.126

2019

Montants en milliers d'euros	Note	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Réserve de conversion	Bénéfice (Perte) reporté(e)	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2019		141.894	457.571	404.370	-26.227	196.142	1.173.749	130.875	1.304.624
Résultat global total									
Bénéfice/perte (-)		0	0	0	0	8.206	8.206	8.534	16.740
Autres éléments du résultat global		0	0	4.013	4.487	-2.929	5.572	2.075	7.647
Résultat global total		0	0	4.013	4.487	5.277	13.778	10.609	24.387
Transactions avec les propriétaires de la Société									
Capitalisation des réserves	24	0	0	25.868	0	-25.868	0	0	0
Augmentation du capital social d'une filiale	32-34	0	0	0	0	0	0	9.500	9.500
Fusions et absorptions		0	0	-8.310	0	8.310	0	333	333
Dividendes		0	0	0	0	0	0	-2.120	-2.120
Total		0	0	17.558	0	-17.558	0	7.712	7.712
Changements dans les participations:									
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		0	0	602	0	808	1.410	-3.060	-1.650
Autres changements dans les participations		0	0	64	29	185	277	-277	0
Solde au 31 décembre 2019		141.894	457.571	426.607	-21.711	184.854	1.189.214	145.859	1.335.073

Les notes des pages 111 à 187 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5. État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat la période		32.910	16.740
Ajustements pour :			
Charge/crédit d'impôt sur le résultat (-)	13	26.553	15.184
Amortissement des immobilisations corporelles	8	116.194	127.697
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation		8.450	8.569
Amortissement des immobilisations incorporelles	8	6.376	4.838
Amortissement des immeubles de placements	8	4.157	5.430
(Reprise de) / Perte de valeur sur immobilisations corporelles	8	-6.052	5.840
(Reprise de) / Perte de valeur sur des immeubles de placements	8	-4.700	-3.339
Profit (-) / perte sur la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	-1.727	-409
Bénéfice (-) / perte sur la vente d'immeubles de placements	8	143	0
Amortissement des subventions	28	-3.158	-3.942
Charges financières	9	93.955	100.306
Produits financiers	9	-1.648	-1.790
Perte de valeur des créances commerciales et autres, inclus les actifs sur contrats	30	1.497	78
(Profit) / perte de l'évaluation des dérivés		853	0
Gains provenant de regroupements d'entreprises		-1.623	0
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	20	1.740	343
		273.920	275.544
Diminution / augmentation (-) des stocks		-14.580	82.300
Diminution / augmentation (-) des créances		-59.617	112.763
Diminution / augmentation (-) des actifs sur contrat		52.669	-3.758
Diminution / augmentation (-) des coûts du contrat		-117	1.384
Diminution (-) / augmentation du passif		187.802	-15.772
Diminution (-) / augmentation des engagements pour les bénéficiaires employés		265	1.211
Diminution (-) / augmentation des provisions		-922	-1.196
Diminution (-) / augmentation des passifs sur contrat		-14.505	-9.340
		150.996	167.592
Intérêts versés		-88.541	-95.331
Impôt payé		-11.293	-12.358
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		325.083	335.448
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		-231.201	-260.442
Acquisition d'immeubles de placement	19	-22.514	-23.788
Produits de la vente des immobilisations corporelles et incorporelles		6.573	2.436
Produits de la vente des immeubles de placement		100	0
Acquisition / augmentation du capital social des filiales et des entités mises en équivalence	20 - 38	-12.543	5.544
Acquisition d'autres investissements	21	-598	-129
Produit de la vente d'autres investissements		0	3.355
Intérêts reçus		842	2
Dividendes reçus	9-20	707	929
Produits de la collecte de subventions	28	495	169
Trésorerie provenant de l'obtention/la perte du contrôle des filiales		278	-394
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement		-257.861	-272.318
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produits des nouveaux emprunts	26	240.868	302.364
Remboursement d'emprunts	26	-286.282	-298.820
Paiements de loyers	26	-10.688	-12.992
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		-2.257	-1.650
Dividendes versés aux actionnaires		-2.592	0
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-2.008	-2.120
Trésorerie nette liée aux activités de financement (-)		-62.959	-13.218
Diminution (-)/augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		4.262	49.912
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		214.499	163.676
Effet du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		400	911
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période		219.161	214.499

Les notes des pages 111 à 187 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

6. Notes concernant les états financiers consolidés

1. Entité présentant les états financiers

Viohalco S.A. (désignée ci-après la « Société » ou « Viohalco S.A. ») est une société à responsabilité limitée de droit belge. Son siège social est établi au 30 avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique. Les états financiers consolidés de la Société incluent ceux de la Société et de ses filiales (désignées collectivement ci-après « Viohalco »).

Viohalco S.A. est une société holding qui détient des participations dans une centaine de filiales environ, dont deux sont cotées, une sur Euronext Bruxelles et une autre à la Bourse d'Athènes. Disposant de sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en Macédoine du Nord et au Royaume-Uni, les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, en cuivre et en aluminium. Viohalco est en outre propriétaire d'importants biens immobiliers en Grèce. Ses actions sont cotées sur Euronext Bruxelles (symbole « VIO ») et elle dispose, depuis février 2014, d'une cotation secondaire à la Bourse d'Athènes (symbole « BIO »).

L'adresse électronique de la société est www.viohalco.com, où les états financiers consolidés ont été publiés.

2. Règles comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne et approuvées par le Conseil d'administration de la Société le 18 mars 2021.

Des précisions concernant les principales méthodes comptables de Viohalco sont incluses dans la note 5.

Base de préparation

Les états financiers consolidés ont été préparés en vertu du principe du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et de passif suivants, lesquels sont présentés selon une autre méthode à chaque date de clôture :

1. Instruments financiers dérivés (juste valeur) ;
2. Actifs financiers disponibles à la vente (juste valeur) ;
3. Passifs nets au titre de prestations définies (valeur actuelle de l'obligation) ;
4. Provisions (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus).

3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société mère est l'euro. Tous les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire. En raison des règles d'arrondis, les chiffres indiqués en tant que totaux dans certains tableaux peuvent ne pas correspondre à l'addition arithmétique des chiffres qui les précèdent.

4. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS exige que la Direction exerce des jugements, réalise des estimations et établisse des hypothèses qui ont des incidences sur la mise en œuvre des méthodes comptables de Viohalco et sur les montants comptabilisés des éléments d'actif et de passif, ainsi que des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et jugements de la Direction sont réexaminés de façon continue. La révision des estimations est appliquée de façon prospective.

Les informations concernant les jugements, hypothèses et incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque significatif de générer un ajustement important pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2020 sont incluses dans les notes suivantes :

- Note 8 – Comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- Note 12 – Évaluation des obligations au titre des prestations définies : principales hypothèses actuarielles ;
- Note 14 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé, disponibilité de bénéfices imposables futurs pouvant être utilisés pour le report de pertes fiscales ;
- Note 19 – Test de dépréciation : hypothèses clés pour les montants recouvrables ;
- Note 31 – Évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients et actifs sur contrats : hypothèses principales permettant d'établir les taux de perte.

5. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été systématiquement appliquées pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés. Ces mêmes méthodes ont été uniformément respectées par Viohalco et ses sociétés (filiales et entités mises en équivalence).

5.1. Base de la consolidation

(a) Regroupements d'entreprises

L'acquisition des filiales est comptabilisée selon la méthode d'acquisition à la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le contrôle est transféré à Viohalco. Pour évaluer le niveau du contrôle, Viohalco tient compte d'éventuels droits de vote importants susceptibles d'être exercés.

Viohalco et ses sociétés mesurent le goodwill à la date d'acquisition comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie payée ; plus
- la valeur de toutes participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale acquise ; moins
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris.

Tout goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Tout bénéfice réalisé sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Toutes les dépenses directement liées à une acquisition sont directement imputées dans le compte de résultat consolidé. Toute contrepartie éventuelle est comptabilisée à sa juste valeur à la date d'acquisition.

(b) Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par Viohalco. Viohalco contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou a des droits sur, des rendements variables résultant de son implication dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'affecter ces rendements par le biais de son pouvoir sur l'entité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du début du contrôle jusqu'à la date de la fin du contrôle.

(c) Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à leur juste valeur ou à leur quote-part des actifs nets identifiables de la société acquise à la date d'acquisition. Cette évaluation est effectuée séparément pour chacune des acquisitions.

Les modifications de la participation de Viohalco dans une filiale qui n'entraînent pas une perte du contrôle sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres.

(d) Perte de contrôle

Lorsque Viohalco et ses sociétés perdent le contrôle d'une filiale, les actifs et les passifs de celle-ci sont décomptabilisés, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle. Tout profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle.

(e) Participations dans des entités mises en équivalence

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles Viohalco exerce une influence notable en matière de gestion financière et opérationnelle

sans exercer de contrôle ni de contrôle conjoint. C'est généralement le cas lorsque Viohalco détient entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence après avoir été initialement comptabilisées au coût d'acquisition.

Les participations dans des partenariats sont comptabilisées en tant qu'entreprises associées ou coentreprises. La classification dépend des droits et obligations contractuels de chaque investisseur et non de la structure juridique du partenariat.

Entreprises associées : Viohalco comptabilise ses droits directs sur les actifs, passifs, produits et charges des entreprises associées et sa part de l'ensemble des actifs, passifs, produits et charges détenus ou engagés par Viohalco. Ces éléments ont été repris dans les rubriques correspondantes des états financiers.

Coentreprises : une coentreprise est un accord selon lequel Viohalco exerce un contrôle conjoint, en vertu duquel Viohalco détient des droits sur l'actif net faisant l'objet de l'accord, plutôt que des droits sur l'actif et des obligations sur le passif.

Les participations dans des coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence après avoir été initialement comptabilisées au coût d'acquisition dans le bilan consolidé.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les investissements sont initialement comptabilisés au coût d'acquisition et ajustés par la suite pour comptabiliser en résultat la quote-part de Viohalco dans les profits ou les pertes post-acquisition de l'entité détenue. La méthode de la mise en équivalence considère également la part de Viohalco dans les variations des autres éléments du résultat global de l'entité détenue, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint cesse. Les dividendes reçus ou à recevoir d'entreprises associées et de coentreprises sont comptabilisés en déduction de la valeur comptable de l'investissement.

Lorsque la quote-part des pertes de Viohalco dans une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à sa participation dans l'entité, Viohalco ne comptabilise pas de pertes supplémentaires sauf si Viohalco a contracté des obligations ou procédé à des paiements pour le compte de l'entité en question.

(f) Transactions éliminées lors de la consolidation

Les soldes et les transactions intra-groupe, ainsi que tous produits et charges non réalisés résultant de transactions intra-groupe sont éliminés. Les gains non réalisés résultant d'opérations avec des entités mises en équivalence sont éliminés à concurrence de la participation détenue par Viohalco dans l'entité. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière que les gains non réalisés, mais uniquement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

5.2. Monnaie étrangère

(a) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des sociétés de Viohalco aux taux de change en vigueur aux dates des transactions en question.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur a été déterminée. Les plus-values et moins-values de change sont classées et comptabilisées en gain ou perte dans le compte de résultat consolidé en fonction de la nature de l'élément associé dans les états financiers.

Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères qui sont évalués en fonction du coût historique sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change résultant de la conversion des éléments suivants sont constatés dans les autres éléments du résultat global :

- couvertures des flux de trésorerie éligibles pour autant que les couvertures soient effectives ;
- investissements en titres de participation désignés en tant qu'autres éléments du résultat global à la juste valeur.

(b) Activités à l'étranger

Les actifs et passifs liés aux activités à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant d'acquisitions, sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et dépenses des activités à l'étranger sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le taux moyen pour la période est jugé comme étant un taux approprié.

Les écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés en réserve pour l'écart de conversion, sauf si l'écart de conversion est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle.

5.3. Chiffre d'affaires

Les principales sources de chiffre d'affaires comptabilisées par Viohalco sont les suivantes :

- Vente de produits sur mesure et revenus issus de projets ;
- Vente de produits standards ;
- Prestations de services.

Le chiffre d'affaires est évalué sur la base de la contrepartie spécifiée dans le contrat conclu avec le client et il exclut les montants recouvrés pour le compte de tiers. Viohalco comptabilise le chiffre d'affaires à l'occasion du transfert du contrôle d'un produit ou d'un service au client.

La contrepartie peut varier en raison des remises commerciales, de rabais de volume, de retours ou autres éléments similaires. En fonction du type de contrepartie variable, il est appliqué la méthode la plus appropriée pour évaluer cette contrepartie variable.

Vente de produits sur mesure et revenus issus de projets

Concernant les contrats portant sur des projets et produits sur mesure réservés à l'usage exclusif de certains clients et sans utilisation alternative, il existe un droit opposable au paiement de la prestation exécutée jusque-là en cas de résiliation du contrat par le client ou par un tiers pour des motifs autres que le non-respect de leurs engagements par les sociétés de Viohalco. On en conclut donc que le client contrôle l'ensemble des travaux en cours au fur et à mesure de la production des biens.

Par conséquent, le chiffre d'affaires de ces contrats est comptabilisé sur une base progressive en fonction de la méthode la plus adéquate, des entrées ou sorties, pour évaluer l'avancement par rapport à l'état d'achèvement final.

Les méthodes les plus couramment utilisées sont les suivantes :

- Pour les obligations de performance liées à la production de produits sur mesure, en fonction du type de contrat concerné, les méthodes pour évaluer l'avancement estimé se fondent sur :
 - i. le temps de production écoulé, à savoir le rapport entre le temps effectif déjà consacré à la production et le volume total de temps de production prévu. Cette méthode est utilisée pour les câbles sous-marins produits sur d'importantes longueurs en continu car la fabrication de ces produits dure normalement longtemps et que les obligations de performance associées sont donc satisfaites à l'échéance du temps de production.
 - ii. La quantité de produits fabriqués et testés par rapport à la quantité totale à produire en vertu du contrat. Cette méthode est utilisée pour les câbles terrestres, les tubes d'acier et les produits en aluminium fabriqués sur mesure car la production est réalisée par lots et que les obligations de prestation sont donc satisfaites lorsqu'un certain nombre de lots de quantités convenues a été produit.
- Pour les phases d'installation de projets clés en main du segment Câbles, la méthode pour évaluer l'avancement se fonde sur l'évaluation des résultats obtenus ou le franchissement de jalons, sur la base de jalons techniques clairement définis, comme le transport ou les mètres de câbles installés. Lorsque la méthode d'évaluation de l'avancement repose sur des jalons, ceux-ci donnent une description fidèle de la prestation.

Vente de produits standards

Pour les produits qui ne sont pas considérés comme fabriqués sur mesure, les clients n'en obtiennent pas le contrôle avant l'achèvement de la production. Le chiffre d'affaires est donc comptabilisé au moment du transfert de propriété sur les marchandises vendues.

Le moment du transfert de propriété intervient généralement lorsque les produits ont été expédiés vers le site du client, sauf spécification contraire dans les termes du contrat. Les termes définis dans les contrats avec les clients sont conformes aux Incoterms.

Quand le chiffre d'affaires est reconnu à un moment donné, la comptabilisation de celui-ci donne lieu à une facturation simultanée ou dans un bref délai à compter de celle-ci. Le transfert du contrôle au client déclenche la comptabilisation d'une créance client puisqu'il représente le moment auquel le droit à la contrepartie devient inconditionnel.

Prestations de services

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode du degré d'achèvement. La contrepartie totale des contrats de service est allouée à l'intégralité des obligations de prestation du contrat sur la base de leurs prix spécifiques unitaires. Les prix de vente spécifiques sont déterminés selon les grilles tarifaires appliquées par Viohalco lors de la commercialisation de ses services dans le cadre de transactions distinctes.

Actifs et passifs sur contrats

Le moment de la comptabilisation du chiffre d'affaires, de la facturation et du recouvrement se traduit en créances facturées, créances non facturées (actifs sur contrats) et avances client (passifs sur contrat). Ces actifs et passifs sur contrat sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière, respectivement aux postes « actifs sur contrat » et « passifs sur contrat ». S'agissant des produits et services pour lesquels le chiffre d'affaires est comptabilisé au fil du temps, les montants sont facturés à mesure de l'avancée des travaux conformément aux conditions contractuelles convenues, soit lors de la réalisation de jalons contractuels ou à la livraison finale et à l'acceptation des produits manufacturés.

En général, la facturation intervient après la comptabilisation du chiffre d'affaires des produits fabriqués sur mesure et des services exécutés dans le temps, ce qui donne lieu à des actifs sur contrats. Toutefois, en cas de perception d'avances clients avant la comptabilisation du chiffre d'affaires correspondant, un passif sur contrat est comptabilisé.

Coûts des contrats

Les filiales de Viohalco comptabilisent à l'actif les coûts incrémentaux liés à l'obtention de contrats avec les clients et les coûts de réalisation de ces contrats qui sont directement associés au contrat, si ces coûts sont considérés comme recouvrables. Elles les comptabilisent au poste des « coûts des contrats » de l'état consolidé de la situation financière. Les coûts incrémentaux liés à l'obtention de contrats sont des coûts encourus en vue d'obtenir un contrat qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été obtenu.

Les coûts d'exécution ne sont capitalisés que s'ils génèrent ou améliorent des ressources qui seront utilisées pour satisfaire à des obligations de performance dans le futur.

Les actifs générés par les coûts liés aux contrats sont amortis soit selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période déterminée en fonction de la durée estimée du contrat, soit en fonction de la partie des revenus comptabilisés au cours de l'exécution du contrat correspondant.

Les coûts incrémentaux liés à l'obtention des contrats sont comptabilisés en charges si la période d'amortissement des actifs est d'un an ou moins.

5.4. Avantages du personnel

(a) Avantages du personnel sur le court terme

Les avantages du personnel sur le court terme sont comptabilisés en charges au fur et à mesure que la prestation de service afférente est accomplie. Un passif est comptabilisé pour les montants payables si Viohalco et ses sociétés sont soumises à une obligation légale existante ou implicite de payer ce montant suite à des services fournis par l'employé par le passé et que cette obligation peut être évaluée de façon fiable.

(b) Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel Viohalco et ses sociétés versent des cotisations définies à un tiers personne morale sans aucune autre obligation. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge sur la période concernée.

(c) Régimes à prestations définies

L'obligation nette de Viohalco et de ses sociétés au titre des régimes à prestations définies est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par les employés au cours de la période en cours et des périodes antérieures, après actualisation de ce montant et déduction de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est basé sur des obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées.

Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués tous les ans par un actuairé qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

La réévaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, qui se composent des gains et pertes actuariels, est immédiatement comptabilisée en autres éléments du résultat global. Viohalco et ses sociétés déterminent les charges d'intérêts nettes sur le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle, en tenant compte de toutes les variations du passif net au titre des prestations définies au cours de la période en raison des cotisations et des paiements de prestations. Les dépenses d'intérêt nettes et les autres dépenses liées aux plans à prestations définies sont comptabilisées au compte de résultat.

Lorsque les prestations d'un régime sont modifiées ou qu'un régime est réduit, le changement qui en résulte relatif aux prestations pour des services antérieurs ou le gain ou la perte résultant de cette réduction est immédiatement comptabilisé au compte de résultat. Viohalco et ses sociétés comptabilisent des gains et des pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

(d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charge lors de la survenance du premier des deux événements suivants : Viohalco et ses sociétés ne peuvent plus retirer leur offre d'indemnités ou elles comptabilisent ces frais dans le cadre d'une restructuration. S'il n'est pas prévu que les indemnités soient intégralement réglées dans les 12 mois après la date de clôture, elles sont actualisées.

5.5. Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur lorsque les sociétés de Viohalco obtiennent l'assurance raisonnable que la subvention sera effectivement perçue et que ces mêmes sociétés respecteront toutes les modalités stipulées.

Les subventions publiques relatives à des dépenses sont reportées et reconnues par le biais du compte de résultat de la période afin qu'elles correspondent aux dépenses qu'elles serviront à couvrir.

Les subventions publiques relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en passifs non courants en tant que subventions publiques différées. Elles sont portées au compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée de vie attendue des actifs concernés.

5.6. Produits financiers et charges financières

Les produits financiers et les charges financières de Viohalco et ses sociétés comprennent essentiellement :

- les produits d'intérêts ;
- les charges d'intérêts ;
- les dividendes ;
- les gains et pertes de change sur emprunts et dépôts.

Les produits et les charges d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le « taux d'intérêt effectif » est le taux qui permet d'actualiser précisément les paiements en numéraire ou les recettes futurs estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier par rapport à :

- la valeur comptable brute de l'actif financier ; ou
- le coût amorti du passif financier.

Dans le calcul des produits et charges d'intérêts, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif ou au coût amorti du passif financier.

Les dividendes sont comptabilisés au compte de résultat à la date à laquelle Viohalco a le droit d'en bénéficier.

5.7. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Il est comptabilisé au compte de résultat sauf s'il concerne un regroupement d'entreprises, des éléments comptabilisés directement comme capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

A. Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt à payer ou à recevoir sur le résultat imposable de l'exercice et tous les ajustements de l'impôt à payer ou à recevoir relatifs aux exercices précédents. Il est déterminé en application des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des états financiers. L'impôt exigible inclut également tout impôt sur les dividendes.

Les actifs et passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont remplis.

B. Impôt différé

L'impôt différé est reconnu pour les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs pour les besoins de l'information financière et les valeurs calculées à des fins fiscales.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé pour :

- des différences temporelles sur la comptabilisation initiale des actifs et des passifs pour une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et qui n'a pas d'effet sur le résultat comptable ou fiscal ;
- des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises dans la mesure où Viohalco et ses sociétés sont capables de contrôler le moment de la reprise des différences temporelles et qu'il est probable que ces différences temporelles ne soient pas reprises dans un avenir prévisible ; et
- des différences temporelles imposables provenant de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour les utiliser. Les actifs d'impôts différés sont révisés à chaque date de clôture des états financiers et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal puisse se réaliser ; ces réductions sont contrepassées si la probabilité de bénéfices imposables futurs s'accroît.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont révisés à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles pour les utiliser.

Les montants d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt attendus dans la période où l'actif d'impôt sera recouvré en tenant compte des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'évaluation des impôts différés reflète les conséquences fiscales qui découleraient de la façon dont Viohalco et ses sociétés prévoient, à la date de clôture, de recouvrer ou de payer la valeur comptable de leurs actifs et passifs.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont compensés que s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les impôts différés concernent la même autorité fiscale.

5.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé en appliquant la méthode du coût moyen pondéré et se compose du coût de production et de conversion, ainsi que de toutes les charges directes nécessaires pour mettre les stocks dans

leur état actuel. La valeur nette de réalisation est estimée sur la base du prix de vente actuel des stocks dans le cours normal de l'activité, déduction faite des frais de vente, si un tel cas de figure se produit.

Les dépréciations de stocks reflétant la valeur nette de réalisation, ainsi que toutes reprises, sont comptabilisées en coût des ventes dans la période au cours de laquelle elles surviennent.

5.9. Immobilisations corporelles

A. Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite des réductions de valeur et amortissements cumulés. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des dépenses directement associées à l'acquisition ou à la construction de l'actif. Les coûts de construction des actifs immobilisés comprennent le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux et tout autre coût lié à leur mise en service ainsi que les coûts d'emprunt.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que s'il est probable que Viohalco et ses sociétés bénéficieront d'avantages économiques futurs. Les coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés au compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont engagés.

En cas de cession d'une immobilisation corporelle, toute différence entre le prix reçu et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée au compte de résultat au poste « Autres produits/charges d'exploitation ».

Les coûts d'emprunt liés à la construction d'actifs immobilisés sont portés à l'actif jusqu'à l'achèvement de la construction.

B. Amortissements

L'amortissement est calculé de manière à radier le coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leurs valeurs résiduelles estimées en utilisant la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement est généralement comptabilisé au compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis. L'approche par composant est suivie si le coût d'un actif comprend différents composants majeurs de cet actif ayant des durées d'utilité différentes.

Bâtiments	10 à 33 ans
Usines	50 ans
Machines	2 à 35 ans
Mobilier et autres équipements	2 à 8 ans
Véhicules	4 à 15 ans

Les ordinateurs sont classés dans la catégorie « Mobilier et autres équipements ».

Les méthodes d'amortissements, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues lors de chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

C. Reclassement en immeuble de placements

Lorsque la destination d'un bien immobilier n'est plus l'occupation par son propriétaire mais l'investissement immobilier, le bien est reclassé en tant qu'immeuble de placements.

Le bien est reclassé à sa valeur comptable nette à la date de reclassification, qui deviendra son coût d'acquisition réputé pour son traitement comptable ultérieur.

D. Reclassement en actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants et groupes destinés à être cédés sont reclassés en tant qu'actifs disponibles à la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par leur vente plutôt que par leur utilisation continue.

5.10. Immobilisations incorporelles et goodwill

A. Comptabilisation et évaluation

Goodwill : Le goodwill découlant de l'acquisition de filiales est évalué au coût diminué du cumul des réductions de valeur.

Recherche et développement : Les dépenses relatives aux activités de recherche sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement ne sont inscrits à l'actif que si la dépense peut être évaluée de manière fiable, si le produit ou le processus est techniquement et commercialement viable, si les bénéfices économiques futurs sont probables et si les sociétés de Viohalco ont l'intention d'avoir et disposent des ressources suffisantes pour achever le développement, et utiliser ou vendre l'actif. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après leur comptabilisation initiale, les frais de développement sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des réductions de valeur et amortissements.

Logiciels : Les licences logicielles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie entre 3 et 5 ans. Les frais liés à leur entretien sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Autres immobilisations incorporelles : Les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clientèle, les brevets et les marques commerciales, qui sont acquis par Viohalco et ses sociétés et ont une durée de vie déterminée, sont évalués à leur coût diminué du cumul des réductions de valeur et des amortissements. Les autres immobilisations incorporelles, qui ont une durée de vie indéterminée, sont évaluées à leur coût, déduction faite des réductions de valeur cumulées.

B. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris celles liées à un goodwill ou des marques générées en interne, sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'elles sont engagées.

C. Amortissement et durée de vie

L'amortissement est la prise en charge dans le compte de résultat du coût des immobilisations incorporelles diminuées de leurs valeurs résiduelles estimées. Il est calculé en utilisant la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des actifs et il est généralement comptabilisé dans le compte de résultat. Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles ayant des durées de vie indéterminées ne sont pas amortis.

- Marques commerciales et licences	10 à 15 ans
- Logiciels	3 à 5 ans

Certaines immobilisations incorporelles comprises dans les « Marques commerciales et licences » ont des durées de vie indéterminée et ne sont donc pas amorties. Mais elles font l'objet d'un test de réduction de valeur (cf. note 19 pour plus d'informations).

Les méthodes d'amortissement, durées de vie et valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

5.11. Immeubles de placements

Les immeubles de placements, qui se composent principalement de terrains et de bâtiments, appartiennent à Viohalco et ses sociétés. Ils sont destinés à générer des loyers, et non à être utilisés pour les besoins de leurs propriétaires. Les immeubles de placements sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement. Lorsque la valeur comptable d'un immeuble de placements est supérieure à sa valeur recouvrable, la différence (réduction de valeur) est directement comptabilisée en tant que charge au compte de résultat. Les reprises de réduction de valeur sont également comptabilisées dans le compte de résultat. Les terrains ne sont pas amortis. Les immeubles sont amortis selon la méthode linéaire. La durée de vie attendue des immeubles de placements est comprise entre 18 et 33 ans.

La Direction exerce son jugement pour déterminer si un bien immobilier est considéré comme un immeuble de placements ou non. Les critères liés à ce jugement sont les suivants :

- Si un bien immobilier génère des flux de trésorerie provenant de la location et une appréciation du capital en grande partie indépendamment des autres actifs détenus par Viohalco ;
- Si un bien immobilier ne génère pas de flux de trésorerie provenant de la production ou de la fourniture de biens ou de services ou de l'utilisation de biens immobiliers à des fins administratives qui sont attribuables non seulement au bien immobilier, mais également à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'approvisionnement ;
- Si un bâtiment vacant est détenu en vue d'être loué ou pour valoriser le capital ;
- Si un bien immobilier est en cours de construction ou de développement en vue de son utilisation future en tant qu'immeuble de placements ;
- Si Viohalco possède des terrains pour une utilisation future actuellement indéterminée.

5.12. Actifs disponibles à la vente

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs ou passifs destinés à être cédés sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente s'il est très probable qu'ils seront recouverts principalement par leur vente plutôt que par la poursuite de leur utilisation.

Ces actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés sont généralement évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute réduction de valeur sur un groupe destiné à être cédé est d'abord imputée au goodwill puis au prorata aux actifs et passifs restants, à l'exception des stocks, actifs financiers ou avantages du personnel, qui continuent d'être évalués dans le respect des autres règles comptables de Viohalco et de ses sociétés. Les réductions de valeur sur le classement initial en tant qu'actifs disponibles à la vente ainsi que les gains ou pertes consécutifs découlant de la réévaluation sont comptabilisés au compte de résultat.

Une fois classées en tant qu'actifs disponibles à la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties ni dépréciées ; les entités mises en équivalence ne sont plus mises en équivalence.

5.13. Dépréciation

A. Actifs financiers non dérivés

Instrument financiers et actifs sur contrat

Viohalco comptabilise des provisions pour pertes de crédit attendues sur :

- les actifs financiers évalués au coût amorti ;
- les actifs sur contrats;
- les créances locatives.

Les provisions pour pertes sur les comptes clients et les actifs sur contrats sont toujours évaluées à un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie, excepté pour la trésorerie (perte de crédit attendue sur 12 mois).

Viohalco considère qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est improbable que le débiteur honore ses obligations de crédit dans leur intégralité, sans recours par les sociétés de Viohalco à des actions telles que la réalisation de la garantie (le cas échéant).

Les pertes de crédit attendues à vie sont celles qui résultent de tous les événements de défaut possible pendant la durée de vie prévue d'un instrument financier.

Les pertes de crédit attendues à 12 mois sont la partie des pertes attendues résultant d'événements de défaut qui sont possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie prévue de l'instrument est inférieure à 12 mois).

La période maximale considérée pour estimer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle au cours de laquelle les sociétés de Viohalco sont exposées au risque de crédit.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont estimées sur la base d'un taux de perte moyen pondéré. Les pertes de crédit sont évaluées à la valeur actuelle du déficit de trésorerie (à savoir la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité conformément au contrat et les flux de trésorerie que Viohalco prévoit de recevoir).

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

Présentation de la provision pour pertes de crédit attendues dans l'état de la situation financière

Les provisions pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. Les pertes de dépréciations liées aux créances clients et autres débiteurs, y compris des actifs sur contrats, sont présentées séparément dans le compte de résultat.

Réduction de valeur

La valeur comptable brute d'un actif financier est réduite lorsque Viohalco prévoit raisonnablement de ne recevoir aucun actif financier en tout ou partie. Pour tous les clients, Viohalco évalue individuellement le montant de la réduction de valeur et le moment auquel elle interviendra selon qu'un recouvrement est raisonnablement attendu ou non. Viohalco ne prévoit pas de recouvrement significatif sur le montant de la réduction de valeur. Cependant, les actifs financiers dont la valeur est réduite pourraient faire l'objet de mesures exécutoires en vertu des procédures de recouvrement des créances échues de Viohalco.

B. Actifs non financiers

À chaque date de clôture, Viohalco et ses sociétés examinent les valeurs comptables de leurs actifs non financiers (autres que les stocks et les passifs d'impôts différés), afin de déterminer toute indication de réduction de valeur. Dans l'éventualité de l'existence d'une telle indication, le montant recouvrable de l'actif sera estimé. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à la durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Il conviendra, afin de procéder au test de dépréciation, que les actifs soient regroupés dans la plus petite catégorie d'actifs possible qui génère des rentrées de fonds provenant d'un usage permanent, lesquelles sont en grande partie indépendantes des rentrées de fonds d'autres actifs ou d'unités génératrices de trésorerie (ou « UGT »). Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises sera attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient tirer profit des synergies propres à ce regroupement.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est le montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur, déduction faite du coût des ventes. La valeur d'utilité est basée sur les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'UGT est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les réductions de valeur sont comptabilisées au poste « Autres dépenses » du compte de résultat. Elles sont d'abord appliquées en perte de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis en perte, au prorata, des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT.

Une réduction de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable augmentée en raison de la reprise d'une réduction de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune réduction de valeur n'avait été comptabilisée.

5.14. Contrats de location

À compter du 1er janvier 2019, à la date de conclusion d'un contrat, Viohalco évalue si celui-ci est, ou contient, un contrat de location. Un contrat est, ou contient, un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, Viohalco utilise la définition du contrat de location de la norme IFRS 16.

Comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

Les sociétés de Viohalco louent divers bureaux, entrepôts, machines et véhicules. Les contrats de location sont généralement conclus pour des durées déterminées comprises entre 1 et 5 ans, avec quelques exceptions comme la location de machines spécialisées, les installations portuaires, les cylindres de gaz et les terrains dont les durées de location sont plus longues.

Viohalco comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, à la date du début de la location.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, incluant :

- le montant initial de l'obligation locative ;
- tout paiement de location effectué au moment ou avant la date du début de la location, moins les avantages incitatifs à la location reçus ;
- tout coût initial direct ; et
- les coûts à engager lors du démantèlement.

Par la suite, le droit d'utilisation de l'actif loué est évalué au coût déduction faite des amortissements cumulés et pertes de valeur, et ajustés en vue de la réévaluation de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux ;
- les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle ;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location.

Les paiements de loyers sont actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la composante incluse à l'accord de location. En général, Viohalco utilise son taux d'emprunt marginal en tant que taux d'actualisation.

Il s'agit du taux que le preneur, c'est-à-dire, chacune des filiales de Viohalco, aurait à verser à la date de début de la location pour un emprunt de durée similaire et avec une garantie similaire, pour obtenir un actif de valeur similaire au droit d'utilisation de l'actif, dans un environnement économique similaire.

L'obligation locative est ultérieurement augmentée par les charges d'intérêts sur l'obligation locative et réduite en fonction des paiements de loyers effectués. Elle est réévaluée s'il survient un changement qui n'est pas comptabilisé comme contrat de location séparé, lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou de taux, un changement dans le montant estimé devant être payé au titre d'une garantie de valeur résiduelle, et de changements dans l'estimation de savoir si une option d'achat ou de prolongation est raisonnablement certaine d'être exercée ou si une option de résiliation est raisonnablement certaine de ne pas être exercée.

Les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément dans l'état de la situation financière. Les actifs au titre du droit d'utilisation qui satisfont la définition d'immeuble de placements sont présentés sous « Immeubles de placements ».

Viohalco a choisi de ne pas séparer les composantes non-locatives des composantes locatives.

Les paiements associés aux contrats de location de 12 mois ou moins et aux contrats de location d'actifs de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charges dans le compte de résultat. Les actifs de faible valeur comprennent le matériel informatique et le petit mobilier de bureau.

Viohalco applique son jugement pour déterminer la durée de certains contrats de location dans lesquels elle est preneur et qui comprennent des options de renouvellement. L'évaluation de savoir si Viohalco est raisonnablement certaine d'exercer ces options a une incidence sur la

durée du contrat de location, ce qui affecte de manière significative le montant des obligations locatives et des actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés.

Viohalco a choisi de présenter les intérêts versés au titre des obligations locatives dans l'état consolidé des flux de trésorerie, à la ligne « intérêts versés » des activités opérationnelles.

Comptabilisation des contrats de location en tant que bailleur

Les contrats de location dans lesquels les sociétés de Viohalco ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété d'un actif sont classés comme des contrats de location simple. Les revenus locatifs sont comptabilisés en tant que revenus sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Les incitations à la location accordées sont comptabilisées comme partie intégrante du revenu locatif total, sur la durée du bail. Les coûts directs initiaux encourus pour obtenir un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif sous-jacent et comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location sur la même base que les revenus locatifs.

5.15. Instruments financiers

(a) Comptabilisation et évaluation initiale

Les créances clients et titres d'emprunt émis sont initialement comptabilisés à la date de leur émission. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque Viohalco devient partie aux stipulations contractuelles de l'instrument.

Un actif financier (sauf s'il s'agit d'une créance client sans composante financière significative) ou un passif financier est initialement évalué à la juste valeur, majorée, pour un élément à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission. Une créance client sans composante financière significative est initialement évaluée au prix de transaction.

(b) Classification et évaluation ultérieure

Actifs financiers

Lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé et évalué : au coût amorti ; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les instruments de dettes ; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour les investissements en titres de participation ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

La classification des actifs financiers n'est pas modifiée après leur comptabilisation initiale sauf si Viohalco change son modèle économique concernant la gestion des actifs financiers, auquel cas l'ensemble des actifs financiers concernés est retraité au premier jour de la première période comptable suivant le changement de modèle économique.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- il relève d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs pour en collecter les flux de trésorerie contractuels ; et
- ses conditions contractuelles prévoient, à des dates spécifiées, des flux de trésorerie uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le montant principal en circulation.
- Un actif financier est évalué en juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il remplit les deux conditions suivantes et qu'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- il relève d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs pour en collecter les flux de trésorerie contractuels et de céder des actifs financiers ; et
- ses conditions contractuelles prévoient, à des dates spécifiées, des flux de trésorerie uniquement constitués de paiements de principal et d'intérêts sur le montant principal en circulation.

Lors de la comptabilisation initiale d'un investissement en titres de participation non détenu à des fins de transaction, Viohalco peut irrévocablement choisir de présenter les variations ultérieures de la juste valeur de l'investissement dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est ordonné au cas par cas, pour chaque investissement.

Tous les actifs financiers (à l'exception des instruments dérivés auxquels une couverture de flux de trésorerie est appliquée) qui n'entrent pas dans la classification de l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, tel que décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Lors de la comptabilisation initiale, Viohalco peut irrévocablement désigner un actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat alors qu'il répond aux critères pour être évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global dès lors que ce traitement élimine ou réduit significativement un décalage comptable qui sinon surviendrait.

Actifs financiers – Évaluation du modèle économique :

Viohalco évalue l'objectif du modèle économique dont relève un actif financier au niveau d'un portefeuille car c'est là le meilleur reflet de la gestion de l'entreprise et du mode de présentation des informations à la Direction.

Les transferts d'actifs financiers à des tiers dans le cadre de transactions non éligibles à la décomptabilisation ne sont pas considérés comme une vente à cette fin, conformément à la reconnaissance continue des actifs par les sociétés de Viohalco.

Actifs financiers - Déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts :

Aux fins de la présente évaluation, le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les « intérêts » sont définis comme une contrepartie de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit associé au principal restant dû pendant une période donnée, ainsi qu'à d'autres risques et coûts de prêt de base (tels que le risque de liquidité et les frais administratifs), tout en ajoutant une marge bénéficiaire. Pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de capital et des versements d'intérêts, Viohalco prend en compte les conditions contractuelles de l'instrument. Cela inclut d'évaluer si l'actif financier contient une durée contractuelle susceptible de modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels de telle sorte qu'il ne remplisse pas cette condition. Lors de cette évaluation, Viohalco prend en compte :

- les événements contingents susceptibles de faire évoluer le montant ou le calendrier des flux de trésorerie ;
- les conditions susceptibles d'ajuster le taux du coupon contractuel, notamment les caractéristiques de taux variable ;
- les caractéristiques de paiement anticipé et d'extension ; et
- les conditions qui limitent le droit à se prévaloir des flux de trésorerie sur des actifs spécifiques (ex. : absence de recours possible).

Actifs financiers – Évaluation ultérieure et comptabilisation des gains et des pertes :

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et pertes nets, y compris sous la forme de revenus d'intérêts ou de dividendes, sont comptabilisés en résultat.
Actifs financiers au coût amorti	Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est minoré des pertes de dépréciation. Les revenus d'intérêts, les gains et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Tout gain ou perte sur une décomptabilisation est comptabilisé en résultat.
Instruments de dettes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les revenus d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les gains et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, les gains et pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont retraités en résultat.
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Ces actifs sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dividendes sont comptabilisés en produits au compte de résultat sauf si le dividende représente clairement une reprise d'une partie du coût de l'investissement. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais retraités en résultat.

Passifs financiers – Classification, évaluation ultérieure et comptabilisation des gains et des pertes :

Les passifs financiers sont classés selon leur évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Un passif financier est classé à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un instrument dérivé ou s'il est désigné en tant que tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes nets, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout gain ou toute perte sur une décomptabilisation est également comptabilisé(e) en résultat.

(c) Décomptabilisation

Actifs financiers

Viohalco décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier expirent ou lorsque Viohalco transfère le droit à recevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction donnant lieu au transfert en substance de l'ensemble des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier ou dans laquelle Viohalco ni ne transfère ni ne conserve en substance l'ensemble des risques et avantages de la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Viohalco conclut des transactions dans lesquelles elle transfère des actifs comptabilisés dans son état de situation financière, mais conserve tout ou une part substantielle de l'ensemble des risques et avantages sur les actifs transférés. Dans ce cas, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés.

Passifs financiers

Viohalco décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont acquittées, annulées ou expirent. Viohalco décomptabilise également un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont sensiblement différents, auquel cas un nouveau passif financier basé sur les conditions modifiées est comptabilisé à la juste valeur.

Lors de la décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable éteinte et la contrepartie payée (y compris les actifs non monétaires transférés ou les passifs repris) est comptabilisée en résultat net.

(d) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états financiers lorsque, et uniquement dans ce cas où, Viohalco détient un droit opposable valable à la compensation des montants et que Viohalco prévoit de les régler sur une base nette ou de réaliser l'actif et régler le passif de manière simultanée.

(e) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Viohalco a choisi de ne pas adopter les dispositions de la norme IFRS 9 concernant la comptabilité de couverture et de continuer à appliquer la norme IAS 39.

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés à des fins de couverture de la juste valeur ou de couverture des flux de trésorerie. Les instruments dérivés servent à couvrir les risques découlant des variations de prix des métaux, les fluctuations des cours de change et les variations des taux d'intérêt des emprunts.

Les instruments dérivés sont évalués initialement à la juste valeur ; les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés. Après leur comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations inhérentes sont généralement comptabilisées en résultat, à moins que l'instrument ne soit répertorié comme couverture de flux de trésorerie. Les gains ou les pertes provenant d'instruments dérivés sont classées en charges d'exploitation ou de financement selon la classification de l'élément couvert.

Couverture de la juste valeur

Les instruments dérivés sont désignés comme instruments de couverture de la juste valeur lorsque l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier comptabilisé est couverte.

Les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé, tout comme les variations de la juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables aux risques couverts.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés désignés en tant que couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans la rubrique « réserve de couverture ». Toute proportion inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés dans le compte de résultat consolidé de la même période ou des

périodes durant laquelle ou lesquelles la couverture prévisionnelle des flux de trésorerie impacte le résultat ou l'élément couvert impacte le résultat.

Lorsqu'un élément couvert est vendu ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, la comptabilité de couverture est interrompue à titre prospectif, les montants imputés à la réserve de couverture sont conservés sous forme d'une réserve et sont reclassés au compte de résultat consolidé lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte.

En cas de couverture d'une transaction future prévue qui ne devrait plus se produire, les montants comptabilisés au poste « Réserve de couverture » sont reclassés en résultat consolidé.

Les sociétés de Viohalco examinent l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie au commencement (de manière prospective) en comparant les termes critiques de l'instrument de couverture avec les termes critiques de l'élément couvert et, par la suite, à chaque date de clôture (de manière rétrospective), l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie est examinée en appliquant la méthode de compensation en dollars sur une base cumulative.

5.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie disponible et les dépôts à vue détenus auprès d'établissements financiers, ainsi que les dépôts très liquides à court terme dont l'échéance est de trois mois au maximum, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie et sont soumis à un risque insignifiant de variations de leur valeur.

5.17. Capital social

Les capitaux propres se composent d'actions ordinaires.

Les coûts additionnels directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. L'impôt sur le résultat lié aux coûts de transaction d'une transaction sur les capitaux propres est comptabilisé en capitaux propres (cf. note 5.7).

5.18. Provisions

Les provisions sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les évaluations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'obligation.

Des provisions sont enregistrées dans les cas suivants :

- (a) Il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs.
- (b) Il est probable qu'un paiement soit effectué pour régler l'obligation.
- (c) Le montant du paiement en question peut être estimé de manière fiable.

Plus précisément :

Des provisions pour les décisions de justice en instance sont comptabilisées lorsqu'il est plus que probable qu'il existe une obligation résultant de ce litige et qu'un paiement à cet égard est probable selon l'évaluation d'un tiers.

Des provisions de garantie d'assurance sont comptabilisées lorsque le produit est vendu et selon l'expérience antérieure (probabilité que les produits vendus aient besoin d'être remplacés). L'estimation initiale des coûts associés à la garantie est revue tous les ans.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées uniquement lorsque Viohalco est tenue par une obligation implicite, à savoir lorsqu'un plan officiel détaillé précise l'activité ou la partie de l'activité concernée, le site et le nombre de collaborateurs concernés, une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approprié, et que les collaborateurs concernés ont été informés des principales modalités du plan en question ou que la société a déjà commencé à déployer le plan.

Une provision pour contrats onéreux est évaluée à la valeur actuelle des coûts les plus bas entre les coûts attendus de l'exécution du contrat et le

coût découlant de l'inexécution du contrat. Avant de constituer la provision, Viohalco comptabilise toute perte de dépréciation sur les actifs liés au contrat.

5.19. Résultat par action

Viohalco présente un résultat par action simple et un résultat par action dilué. Le résultat par action simple est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation à chaque période.

Le résultat par action dilué est défini en corrigeant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'impact d'une éventuelle conversion de toutes les obligations convertibles et stock-options distribuées au personnel.

5.20. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est le résultat généré par les activités principales génératrices de chiffre d'affaires de Viohalco ainsi que les autres revenus et charges liés aux activités opérationnelles. Le résultat opérationnel exclut les charges financières nettes, la quote-part du bénéfice des sociétés mises en équivalence et l'impôt sur le résultat.

5.21. Évaluation de la juste valeur

La « juste valeur » est le prix qui serait perçu en contrepartie de la vente d'un actif ou qui serait payé pour transférer une dette dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, à la date d'évaluation sur le marché principal ou, à défaut, sur le marché le plus avantageux auquel Viohalco a accès à la date en question. La juste valeur d'une dette reflète son risque de non-exécution.

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations financières de Viohalco requièrent l'évaluation de la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers.

Lorsqu'elle est disponible, Viohalco évalue la juste valeur d'un instrument sur la base de sa cotation sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si les transactions sur l'actif ou le passif interviennent à une fréquence et dans un volume suffisant pour fournir une information continue concernant son prix.

S'il n'existe pas de cotation sur un marché actif, Viohalco utilise alors des techniques d'évaluation qui s'appuient sur un maximum d'éléments observables et un minimum d'éléments qui ne sont pas observables. La technique d'évaluation retenue intègre l'ensemble des facteurs que les participants du marché prennent en compte dans la fixation du prix d'une transaction.

Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, Viohalco évalue alors les actifs et les positions longues au cours acheteur et les passifs et positions courtes au cours vendeur.

Le prix de la transaction constitue normalement la meilleure preuve de la juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale, à savoir la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue. Si Viohalco établit que la juste valeur à la comptabilisation initiale diffère du prix de la transaction et que la juste valeur n'est pas attestée par la cotation d'un actif ou passif identique sur un marché actif, ni ne s'appuie sur une technique d'évaluation dont les éléments non observables sont estimés non significatifs par rapport à l'évaluation, l'instrument financier est alors évalué à la juste valeur ajustée de la différence entre la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et le prix de la transaction. Cette différence est ultérieurement comptabilisée en résultat sur la durée de vie de l'instrument, tant que l'évaluation reste entièrement justifiée par des données observables sur le marché ou que la transaction n'est pas liquidée.

5.22. Nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations des IFRS

Certaines nouvelles normes ainsi que des amendements aux normes et des interprétations ont été publiés et seront d'application obligatoire pour les périodes qui débutent pendant l'exercice en cours et les exercices suivants. L'évaluation de l'impact de ces nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations réalisée par Viohalco est présentée ci-dessous.

Normes et interprétations applicables à l'exercice en cours :

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivantes sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1er janvier 2020 et ont été adoptés par l'Union européenne:

Modifications des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). Le cadre conceptuel révisé comprend un nouveau chapitre sur la mesure (évaluation des actifs) ; des orientations concernant la communication de la performance financière ; des définitions et des orientations améliorées - en particulier la définition d'un passif ; et des clarifications dans des domaines importants, tels que les rôles de Stewardship (la gestion de la direction), ainsi que les notions de prudence et d'incertitude d'évaluation dans l'information financière.

Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif » (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). Les modifications clarifient la définition de « significatif » et garantissent que la définition est uniforme dans toutes les normes IFRS. Les amendements précisent que la référence à la dissimulation d'informations vise des situations dans lesquelles l'effet est similaire à l'omission ou à la déclaration erronée de ces informations. Ils indiquent également qu'une entité doit évaluer la matérialité par rapport aux états financiers dans leur ensemble. Les amendements clarifient aussi le sens du terme "principaux utilisateurs des états financiers à usage général" qui sont les destinataires de ces états financiers, en les définissant comme des "investisseurs, prêteurs et autres créanciers existants et potentiels" qui doivent s'appuyer sur les états financiers pour avoir accès à l'information financière dont ils ont besoin. Les modifications ne devraient pas avoir d'impact significatif sur la préparation des états financiers.

Amendements aux normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7: Réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). Les modifications exigent des informations qualitatives et quantitatives pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre comment les relations de couverture d'une entité sont affectées par l'incertitude résultant de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt.

Amendements à la norme IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », révisant la définition d'une entreprise (entrée en vigueur le 1er janvier 2020). La nouvelle directive fournit un cadre permettant d'évaluer la présence d'une entrée et d'un processus (y compris pour les entreprises en phase de démarrage n'ayant pas généré de sorties). Une main-d'œuvre organisée est à présent nécessaire pour être une entreprise sans sorties. Les modifications apportées à la définition d'une entreprise entraîneront probablement un plus grand nombre d'acquisitions comptabilisées comme des acquisitions d'actifs dans tous les secteurs, notamment l'immobilier, les produits pharmaceutiques, ainsi que le pétrole et le gaz. L'application des modifications affecte également la comptabilisation des transactions de cession.

Les amendements suivants ont été publiés mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2020 et ont été adoptés par l'Union européenne:

Amendements à la norme IFRS 16 « Contrats de location », concessions de loyer liées à la Covid-19 (entrée en vigueur le 1er juin 2020, avec application anticipée possible). Si certaines conditions sont remplies, cette modification permettrait aux locataires de s'exempter d'évaluer si des concessions de loyer liées à la Covid-19 sont des modifications de contrat de location. Au lieu de cela, les locataires qui appliquent cette exemption comptabilisent ces concessions de loyer comme s'il ne s'agissait pas de modifications de contrat.

Normes et interprétations applicables aux périodes ultérieures :

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivants ont été publiés mais ne sont pas obligatoires pour la première fois pour les exercices comptables débutant au 1er janvier 2020 et ne sont pas encore adoptés par l'Union européenne. Les amendements suivants ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés de Viohalco pour les périodes de clôture actuelles ou futures.

Amendements à la norme IAS 1, « Présentation des états financiers : classification des passifs comme courant ou non-courant » (entrée en vigueur le 1er janvier 2023). Ces amendements n'affectent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation d'un actif, des produits ou des charges du passif ou les informations que les entités divulguent sur ces éléments. L'IASB a publié un exposé-sondage visant à reporter la date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2023. Ils :

- Clarifient que la classification des passifs comme courants ou non courants doit être basée sur les droits qui existent à la fin de la période de reporting et aligner le libellé dans tous les paragraphes concernés pour faire référence au « droit » de différer le règlement d'ici à douze mois au moins et préciser que seuls les droits en vigueur « à la fin de la période de référence » devraient affecter le classement d'un passif ;

- Précisent que la classification n'est pas affectée par les attentes quant à l'exercice par une entité de son droit de différer le règlement d'un passif ; et précisent que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Amendements aux normes IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ; IAS 16 « Immobilisations corporelles » ; IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » et améliorations annuelles (entrée en vigueur le 1er janvier 2022). Le groupe d'amendements comprend des modifications de portée limitée à trois normes ainsi que les améliorations annuelles aux IFRS, qui sont des changements qui clarifient le texte ou corrigent des conséquences mineures, des oublis ou des conflits entre les exigences des normes.

- Les amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » mettent à jour une référence dans IFRS 3 au cadre conceptuel pour l'information financière sans modifier les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises.
- Les modifications d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » interdisent à une entreprise de déduire du coût des immobilisations corporelles les montants reçus de la vente d'articles produits pendant qu'elle prépare l'actif en vue de son utilisation prévue. Au lieu de cela, une entreprise doit comptabiliser ce produit de vente et le coût connexe dans le résultat.
- Les amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précisent quels coûts une entreprise doit inclure pour déterminer si un contrat sera déficitaire.
- Des améliorations annuelles 2018-2020 apportent des modifications mineures à IFRS 1 « Première adoption des IFRS », IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 41 « Agriculture » et les exemples illustratifs qui accompagnent IFRS 16 « Contrats de location ».

IAS 1 (Amendements) "Présentation des états financiers" et IFRS Practice Statement 2 "Informations à fournir sur les méthodes comptables" (en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023). Les amendements imposent aux sociétés de fournir des informations sur leurs méthodes comptables significatives et fournissent des orientations sur la manière d'appliquer le concept de matérialité aux informations sur les méthodes comptables. Les amendements n'ont pas encore été approuvés par l'UE.

IAS 8 (Amendements) "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des estimations comptables" (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023). Les amendements précisent comment les entreprises doivent distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Les amendements n'ont pas encore été approuvés par l'UE.

IFRS 16 (Amendement) "Covid-19-Concessions locatives - Prolongation de la période d'application" (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2021). L'amendement prolonge d'un an la période d'application de la méthode simplifiée relative aux concessions de loyer afin de couvrir les concessions de loyer qui réduisent les contrats de location n'arrivant à échéance qu'au plus tard le 30 juin 2022. L'amendement n'a pas encore été approuvé par l'UE.

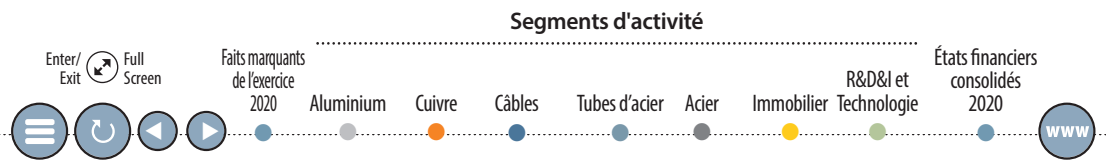
Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt - Phase 2 (entrée en vigueur le 1er janvier 2021). Ces modifications traitent les sujets qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière après la réforme d'un taux d'intérêt de référence, y compris son remplacement par d'autres taux de référence. Les modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles débutant au 1er janvier 2021, une application anticipée étant autorisée.

6. Segments opérationnels

A. Base de la division en segments

À des fins de gestion, Viohalco est composée de sept segments stratégiques principaux soumis à compte rendu, qui opèrent dans différentes industries et sont gérés séparément :

- Aluminium;
- Cuivre ;
- Câbles ;
- Tubes d'acier;
- Acier ;
- Immobilier ;
- Autres activités.



Ces segments offrent différents produits et services et sont gérés séparément car ils exigent des stratégies marketing et technologiques différentes.

Une telle organisation structurelle est déterminée en fonction de la nature des risques et des rendements liés à chaque segment opérationnel. Elle s'appuie sur la structure de gestion, ainsi que sur le système de reporting interne. Elle représente la base selon laquelle Viohalco communique ses informations par segment.

L'analyse des segments présentée dans les présents états financiers consolidés est le reflet des activités analysées par business. C'est ainsi que le principal décideur opérationnel de Viohalco examine régulièrement les résultats d'exploitation afin d'allouer des ressources aux segments et d'évaluer leur performance.

Aux fins de présentation des informations par segment d'activité, toutes les sociétés de Viohalco, à l'exception des sociétés commerciales, ont été classées dans un segment spécifique à reporter.

Les chiffres des comptes de résultat et des bilans des sociétés commerciales de Viohalco ont, quant à eux, été répartis entre les segments d'activité en fonction de la nature de leurs transactions.

Ci-après figure une brève description des segments :

Aluminium : ElvalHalcor par l'intermédiaire de sa division laminage d'aluminium (Elval), ses filiales Symetal S.A., Elval Colour S.A. et Vepal S.A. ainsi que ses filiales Bridgnorth Aluminium et Etem Bulgaria fabriquent une large gamme de produits en aluminium, allant des bobines et des tôles en aluminium destinées aux applications générales et des feuilles en aluminium à usage ménager aux produits spéciaux, tels que les produits en aluminium laminés et extrudés pour les secteurs de la construction navale, de l'automobile et de la construction, ainsi que des bobines offset.

Cuivre : ElvalHalcor, par l'intermédiaire de sa division de produits en cuivre (Halcor) et ses filiales Fitco S.A. et Sofia Med S.A., fabrique un large éventail de produits en cuivre et en alliages de cuivre, qui vont des canalisations, feuillards, tôles et plaques aux barres conductrices, tiges en cuivre, alliage de cuivre et laiton, aux profilés plats et aux fils.

Câbles : Les sociétés de Hellenic Cables représentent l'un des plus gros producteurs de câbles en Europe, fabriquant des câbles électriques, de télécommunication et sous-marins, ainsi que des fils émaillés et des composés.

Tubes d'acier : Corinth Pipeworks produit des tubes d'acier destinés au transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que des profilés creux en acier destinés à des chantiers de construction.

Acier : Sidenor Steel Industry, Stomana Industry et leurs filiales fabriquent des produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que des produits finis.

Immobilier : Viohalco génère de la valeur en réhabilitant ses anciens sites industriels en Grèce et en Bulgarie.

Immobilier : Viohalco génère de la valeur en réhabilitant ses anciens sites industriels en Grèce et en Bulgarie.

Autres activités : Les autres activités représentent essentiellement les dépenses engagées par la société mère (holding), de même que les résultats des sociétés qui opèrent dans le segment Technologie et R&D&I, dans la fabrication de produits en céramique (Vitruvit) et dans le segment Récupération des ressources. Aucune de ces activités n'atteint les seuils quantitatifs pour les segments à reporter en 2020 ou 2019.

B. Informations sur les segments opérationnels

Les renseignements fournis dans le tableau ci-dessous proviennent directement du système interne d'informations financières utilisé par la Direction exécutive (c'est-à-dire par les principaux décideurs opérationnels) en vue de surveiller et d'évaluer séparément les performances des segments opérationnels.

Les tableaux ci-dessous compilent les renseignements relatifs aux résultats des segments opérationnels pour les exercices 2020 et 2019, ainsi que des éléments d'actifs et de passifs aux 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019.

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment pour 2020:

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
Chiffre d'affaires par segment	1.884.216	1.524.107	1.041.269	343.792	1.146.206	14.421	195.377	6.149.388
Chiffre d'affaires entre segments	-716.481	-458.093	-472.654	-38.968	-468.268	-4.379	-140.468	-2.299.311
Chiffre d'affaires externe	1.167.735	1.066.014	568.615	304.824	677.939	10.041	54.909	3.850.077
Marge Brute	100.633	73.958	81.605	24.675	46.136	2.458	19.803	349.266
Résultat opérationnel (EBIT)	36.044	32.430	56.764	12.231	1.021	14.440	579	153.511
Produits financiers	79	350	213	130	537	5	334	1.648
Charges financières	-14.960	-14.493	-21.593	-10.739	-26.225	-3.957	-1.988	-93.955
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	511	-2.271	0	-67	86	0	0	-1.740
Résultat avant impôt	21.674	16.017	35.385	1.555	-24.580	10.488	-1.075	59.463
Impôt sur le résultat	-8.326	-3.626	-8.872	-1.849	381	-1.952	-2.309	-26.553
Résultat net	13.348	12.391	26.513	-294	-24.199	8.536	-3.385	32.910

Autres informations par segment pour 2020:

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
Entités mises en équivalence	8.151	13.258	2.162	9.965	4.554	0	0	38.089
Autres actifs	1.243.369	631.856	644.588	304.905	809.810	406.090	120.056	4.160.673
Actif par segment	1.251.521	645.114	646.750	314.870	814.364	406.090	120.056	4.198.763
Passif par segment	692.650	483.415	564.419	189.048	696.124	115.905	76.077	2.817.637
Dépenses d'investissements	105.167	20.029	49.442	15.494	16.760	76.288	1.699	284.879
Amortissements	-55.639	-15.464	-16.006	-8.873	-29.414	-5.946	-3.836	-135.178

* Le segment "Récupération des ressources" a été regroupé dans "Autres activités".

Chiffre d'affaires et résultat opérationnel par segment pour 2019:

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
Revenu total par segment	2.030.080	1.496.596	994.897	459.625	1.413.268	14.877	223.882	6.633.225
Revenus inter-sociétés	-711.306	-459.624	-427.112	-83.541	-597.700	-3.680	-152.069	-2.435.031
Revenus provenant de clients externes	1.318.774	1.036.972	567.785	376.084	815.568	11.197	71.813	4.198.194
Bénéfice brut	124.132	68.052	70.133	32.532	30.386	3.325	19.206	347.766
Résultat d'exploitation (EBIT)	59.444	29.916	47.152	15.113	-13.057	932	-8.718	130.782
Produits financiers	1.256	39	19	-34	251	2	258	1.790
Charges financières	-15.474	-15.545	-22.683	-12.305	-28.925	-2.956	-2.418	-100.306
Quote-part du bénéfice/perte (-) des entités mises en équivalence, net d'impôt	718	-2.286	0	1.488	-262	0	0	-343
Bénéfice/perte (-) avant la charge d'impôt sur le revenu	45.943	12.123	24.488	4.262	-41.993	-2.022	-10.878	31.924
Charge d'impôt sur le revenu (-)	-19.181	-3.309	-7.524	-782	1.279	7.571	6.761	-15.184
Bénéfice net/perte nette (-)	26.762	8.815	16.964	3.481	-40.714	5.549	-4.117	16.740

Autres informations par segment pour 2019:

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Immobilier	Autres activités*	Total
Sociétés mises en équivalence	8.234	11.555	0	12.745	5.207	0	0	37.742
Autres actifs	1.203.625	559.710	599.175	378.440	830.723	315.586	137.909	4.025.168
Actifs par segment	1.211.859	571.265	599.175	391.186	835.930	315.586	137.909	4.062.909
Passifs par segment	626.273	437.235	544.439	264.240	700.963	70.779	83.908	2.727.836
Dépenses d'investissement	158.098	20.176	42.502	10.859	24.824	24.643	3.128	284.230
Amortissements	-51.512	-15.333	-17.226	-10.428	-40.498	-6.839	-4.700	-146.535

* Le segment "Récupération des ressources" a été regroupé dans "Autres activités".

Regroupement des segments opérationnels

Le segment Récupération des ressources n'est plus considéré comme un segment à reporter selon des critères qualitatifs et quantitatifs. Plus précisément, la Direction de Viohalco a cessé de surveiller les chiffres de l'ancien segment Récupération des ressources en tant que segment distinct. En outre, l'ancien segment Récupération des ressources ne répond pas aux critères quantitatifs car ses chiffres reportés sont inférieurs aux seuils fixés. Il est donc déclaré dans le segment Autres activités et, à des fins de comparabilité, les éléments correspondants de l'information par segment pour la période précédente ont été représentés.

C. Informations géographiques

Les segments d'activité de Viohalco sont gérés au niveau mondial, mais opèrent depuis les sites de production et bureaux de vente principalement situés en Grèce, en Allemagne, au Royaume-Uni, en France, en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie, en Macédoine du Nord et aux États-Unis.

Les informations par segment qui suivent se fondent sur la localisation géographique des actifs par segment. En ce qui concerne l'Europe, les informations relatives aux actifs pour la Grèce et la Belgique font l'objet d'un compte rendu distinct.

Immobilisations corporelles

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Belgique	1.374	1.447
Grèce	1.481.299	1.401.623
Autre	471.423	475.152
Total	1.954.096	1.878.221

Immobilisations incorporelles et goodwill

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Belgique	29	48
Grèce	34.526	30.603
Autre	4.990	5.575
Total	39.545	36.226

Immeubles de placements

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Grèce	269.608	194.182
Autre	805	821
Total	270.413	195.003

Actifs au titre du droit d'utilisation

Solde au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Belgique	184	214
Grèce	32.270	35.632
Autre	6.044	6.807
Total	38.498	42.652

7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient des contrats avec les clients et des revenus locatifs sur les immeubles de placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Revenus locatifs des immeubles de placements	10.041	11.197
Produits des contrats avec les clients	3.840.036	4.186.997
Total	3.850.077	4.198.194

A. Ventilation du chiffre d'affaires

Dans le tableau suivant, le chiffre d'affaires des contrats avec les clients est ventilé par marché géographique principal et en fonction du moment auquel intervient la comptabilisation de ce chiffre d'affaires. Le tableau présente un rapprochement avec les segments opérationnels de Viohalco (cf. note 6).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités*	Total
Principaux marchés géographiques							
Grèce	96.823	49.858	259.584	15.240	175.495	21.748	618.748
Union européenne	784.835	745.674	250.818	227.714	370.069	16.141	2.395.250
Autres pays européens	83.895	111.669	6.544	4.764	125.713	1.630	334.214
Asie	61.979	74.598	48.729	0	621	14.507	200.433
Amérique	127.597	50.759	861	49.040	142	204	228.603
Afrique	12.332	30.107	2.028	8.065	5.898	44	58.475
Océanie	274	3.350	51	0	0	636	4.311
Total	1.167.735	1.066.014	568.615	304.824	677.939	54.909	3.840.036
Moment de la reconnaissance des revenus							
Produits comptabilisés à un moment donné	1.166.810	1.061.661	323.657	30.873	671.971	36.689	3.291.661
Produits transférés progressivement	0	0	242.198	273.736	0	737	516.670
Services transférés progressivement	925	4.353	2.760	215	5.968	17.483	31.704
Total	1.167.735	1.066.014	568.615	304.824	677.939	54.909	3.840.036

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Montants en milliers d'euros	Aluminium	Cuivre	Câbles	Tubes d'acier	Acier	Autres activités*	Total
Principaux marchés géographiques							
Grèce	110.070	48.228	222.074	12.253	178.012	26.037	596.674
Union européenne	812.919	753.163	289.757	267.922	472.749	22.210	2.618.719
Autres pays européens	92.772	95.296	8.338	12.696	155.402	1.831	366.335
Asie	72.989	65.136	38.120	-1	4.706	20.238	201.189
Amérique	218.243	46.658	2.190	83.214	78	898	351.281
Afrique	11.342	25.044	7.250	0	4.622	183	48.442
Océanie	439	3.447	56	0	0	416	4.357
Total	1.318.774	1.036.972	567.785	376.084	815.568	71.813	4.186.997
Moment de la reconnaissance des revenus							
Produits comptabilisés à un moment donné	1.315.211	1.033.409	347.125	29.472	803.959	51.487	3.580.663
Produits transférés progressivement	2.843	0	217.787	345.589	0	140	566.359
Services transférés progressivement	720	3.563	2.873	1.024	11.609	20.186	39.974
Total	1.318.774	1.036.972	567.785	376.084	815.568	71.813	4.186.997

* Le segment "Récupération des ressources" a été regroupé dans "Autres activités".

Le chiffre d'affaires consolidé de Viohalco pour l'exercice 2020 s'est élevé à 3.850 millions d'euros, en légère baisse de 8,3 % par rapport à l'année précédente (2019 : 4.198 millions d'euros). Cette tendance était principalement due à la chute des prix des métaux, ainsi qu'au ralentissement du volume des ventes au cours du deuxième trimestre en raison de la pandémie.

Le chiffre d'affaires qu'il est prévu de comptabiliser à l'avenir par rapport aux obligations de prestation non remplies (ou partiellement remplies) à la date de clôture s'élève à 189 millions d'euros, dont 153 millions d'euros en 2021 et les 36 millions d'euros restant pour 2022.

B. Soldes des contrats

Les actifs sur contrat concernent essentiellement les droits à contrepartie pour des travaux achevés mais non facturés à la date de clôture sur les produits fabriqués sur mesure ou les projets dans l'énergie. Les actifs sur contrats sont transférés en créances dès lors que les droits deviennent inconditionnels, à savoir lorsque les sociétés de Viohalco émettent une facture au client (à moins que la facture ne soit émise à l'avance).

Les passifs sur contrat se rapportent essentiellement à l'avance de contrepartie reçue de la part de clients pour la construction de produits sur mesure ou de projets dans l'énergie dont le chiffre d'affaires est comptabilisé au fil du temps.

Les actifs sur contrats concernent principalement les segments Câbles et Tubes d'acier pour lesquels les montants sont facturés au rythme de l'avancée des travaux conformément aux conditions contractuelles, soit lors de la réalisation de jalons contractuels ou à la livraison finale et à l'acceptation des produits.

Le tableau suivant présente des informations sur les créances, les actifs sur contrats et les passifs sur contrats à l'égard des clients.

Au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Actifs sur contrats	68.517	121.186
Passifs sur contrats	-54.021	-68.526
Total	14.496	52.660

Les variations importantes des soldes d'actifs sur contrats et de passifs sur contrats au cours de la période se présentent comme suit :

Montants en milliers d'euros	Actifs sur contrats	Passifs sur contrats
Solde au 1er janvier 2020	121.186	68.526
Augmentations dues à des créances non facturées et à la variation de l'évaluation de l'avancement des travaux	58.060	0
Produits constatés au titre des acomptes et des produits constatés d'avance au début de la période	0	-67.438
Transferts des actifs sur contrat comptabilisés au début de la période vers les créances	-110.667	0
Nouveaux acomptes et produits constatés d'avance non échus à la fin de l'exercice	0	53.009
Provision pour dépréciation	-48	0
Reprise de la provision pour dépréciation	21	0
Perte de contrôle/cession d'une filiale	0	-4
Reduction de valeur	0	0
Ecart de change	-35	-72
Solde au 31 décembre 2020	68.517	54.021

Montants en milliers d'euros	Actifs sur contrats	Passifs sur contrats
Solde au 1er janvier 2019	117.428	77.866
Augmentations dues à des créances non facturées et à la variation de l'évaluation de l'avancement des travaux	114.905	0
Produits constatés au titre des acomptes et des produits constatés d'avance au début de la période	0	-47.833
Transferts des actifs sur contrat comptabilisés au début de la période vers les créances	-111.735	0
Nouveaux acomptes et produits constatés d'avance non échus à la fin de l'exercice	0	38.522
Reprise de perte de valeur	126	0
Réduction de valeur	-376	0
Ecart de change	838	-29
Solde au 31 décembre 2019	121.186	68.526

Les actifs sur contrats ont diminué de 52,7 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2019, principalement en raison de la baisse des activités liées aux projets dans le segment Tubes d'acier en 2020.

Les passifs sur contrats sont principalement liés à la contrepartie anticipée reçue des clients. Les passifs sur contrats qui devraient être réglés dans un délai de plus d'un an sont classés en passifs non courants (9.889 milliers d'euros au 31 décembre 2020).

C. Coûts des contrats

Les filiales de Viohalco qui ont constaté des coûts de contrats, s'attendent à ce que les honoraires, commissions et autres coûts associés à l'obtention de contrats pour des projets énergétiques soient recouvrables.

Par conséquent, au 31 décembre 2020, Viohalco a comptabilisé un montant de 0,7 million d'euros comme coûts sur contrat, dont un montant de 222 milliers d'euros classé en actifs non courants.

Au cours de l'exercice, l'amortissement des coûts de contrats s'est élevé à 0,3 million d'euros.

D. Jugements significatifs dans la comptabilisation du chiffre d'affaires

En constatant les produits d'exploitation, les filiales de Viohalco portent un jugement quant au moment où elles s'acquittent de leurs obligations de rendement, à l'identification d'obligations de rendement distinctes, ainsi qu'au prix de transaction et aux montants attribués aux obligations de rendement.

Les plus importantes de ces estimations sont décrites ci-dessous :

- Les contrats comportant des obligations de performances multiples sont principalement identifiés dans le segment Câbles pour les projets clés en main et pour les produits personnalisés dans les segments Câbles, Tubes d'acier et Aluminium, comme décrit à la note 5.3. Dans ce cas, le prix de transaction total est affecté à ces obligations d'exécution sur la base des prix de vente autonomes relatifs aux biens et services promis. Si ces biens et services ne sont pas vendus séparément, la méthode du coût majoré est utilisée pour estimer le prix de vente indépendant.
- Certains contrats avec les clients impliquent un coût de transaction variable, car ils comprennent une remise sur le volume ou une remise commerciale basée sur le total des ventes au client au cours d'une période donnée. Dans un tel cas, les revenus sont constatés en fonction des ventes prévues au client tout au long de l'exercice, à mesure que ces ventes sont réalisées et que de nouvelles commandes sont reçues et dans la mesure où il est hautement probable qu'une reprise importante des revenus cumulés constatés ne sera pas nécessaire.
- Une partie importante des contrats avec les clients comprend le service de transport. Le transport est considéré comme une obligation d'exécution distincte, si le client peut bénéficier du service de transport offert et si la promesse de transporter les marchandises au client est identifiable séparément de la production de ces produits personnalisés.

Les revenus tirés des commandes de produits normalisés sont constatés à un moment précis et le transport n'est pas considéré comme une obligation d'exécution distincte.

8. Autres produits et charges

A. Autres produits

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Subventions publiques		2.212	811
Amortissement des subventions reçues	28	3.158	3.942
Revenus de location		774	1.103
Gains sur les écarts de change		50	19
Produits des honoraires, commissions et frais refacturés		2.047	750
Compensation pour dommages		653	328
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles		1.733	490
Produits des services de consultance		451	290
Reprise de provisions	29	1.192	143
Reprise de perte de valeur sur immobilisations corporelles et immeubles de placements		26.410	10.825
Gains provenant du regroupement d'entreprises		1.623	0
Produits de la valorisation des options		936	0
Autre		3.000	7.935
Total des autres produits		44.240	26.638

B. Autres charges

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Perte de valeur des immobilisations corporelles et des immeubles de placement		13.025	11.797
Réduction de valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels		2.634	1.514
Coût de production non affecté au coût des marchandises vendues		0	285
Perte sur la vente de PP&E		5	81
Perte sur la vente d'immeuble de placement		143	0
Pertes de change		309	43
Dommages encourus		317	200
Autres taxes		610	535
Avantages sociaux	12	1.370	2.747
Dépréciation et amortissement		6.491	6.278
Autre		4.797	5.370
Total des autres charges		29.701	28.851
Autres produits/charges (-) nets		14.539	-2.213

Le résultat net des autres produits et charges de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est élevé à un gain de 14,5 millions d'euros contre une perte de 2,2 millions d'euros en 2019. Cette différence est principalement attribuable à :

- Au cours de l'année 2020, une reprise de perte de valeur comptabilisée au cours des années précédentes des immeubles à usage propre et des immeubles de placement s'est élevée à 13,4 millions d'euros, sur une base nette, en raison de l'augmentation de la juste valeur du portefeuille immobilier. Ces performances sont dues à la transformation de l'entreprise impliquant l'absorption d'actifs immobiliers et une gestion active des actifs dans le segment Immobilier.

La perte de valeur et la reprise de perte de valeur sont expliquées aux notes 17 et 19.

- En 2020, les filiales de Viohalco, principalement en Bulgarie et au Royaume-Uni, ont reçu des subventions de 1,9 million d'euros, liées au coût de la main-d'œuvre en raison de l'épidémie de coronavirus.

C. Charges par nature

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Coût des stocks comptabilisé en charges		2.620.977	2.962.963
Avantages du personnel	13	334.998	333.085
Énergie		108.799	134.954
Amortissements		128.686	140.257
Amortissement du coût des contrats		342	1.905
Taxes - accises		14.975	15.953
Primes d'assurance		28.808	24.686
Loyers		5.449	5.654
Frais de transports (marchandises et matériels)		122.556	128.124
Frais de publicité		3.969	5.331
Honoraires et avantages payés à des tiers		229.565	203.480
Autres provisions		608	146
Gains (-)/perttes d'instruments dérivés		16.498	7.146
Entreposage et emballage		8.960	9.727
Commissions		11.281	12.431
Gains (-) / pertes de change		3.186	-586
Frais d'entretien		46.911	48.753
Royalties		1.814	1.056
Consommation d'outils de production		8.610	5.578
Autres dépenses		12.615	24.477
Total		3.709.609	4.065.121

Les principaux facteurs de variation des charges opérationnelles en 2020 sont les suivants :

- La baisse des volumes de vente et des prix des métaux en 2020 a impacté le coût des ventes et les charges d'exploitation qui ont diminué de manière proportionnelle.
- L'augmentation des « Honoraires et avantages payés à des tiers » est principalement attribuée aux honoraires versés aux sous-traitants pour les services de revêtement dans le cadre de projets de tubes d'acier et pour les services d'installation dans le cadre de contrats clés en main exécutés en 2020 par les filiales du segment Câbles.
- En 2020, les filiales des segments Aluminium, Câbles, Tubes d'acier et Acier ont procédé à un examen de l'efficacité opérationnelle dans toutes leurs usines, ce qui a entraîné des changements dans la durée de vie utile prévue des usines et des machines de production. Ces changements ont eu pour effet une diminution des charges d'amortissement annuelles (cf. note 17).

Le montant total des dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges en 2020 s'élève à 13 millions d'euros (2019 : 12 millions d'euros).

9. Résultat financier net

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Produits		
Produits d'intérêts	842	190
Gains sur les écarts de change	661	1.373
Dividendes perçus	146	227
Produits financiers	1.648	1.790
Charges		
Intérêts débiteurs et charges connexes	89.143	95.523
Intérêts sur les contrats de location	2.374	2.645
Pertes sur les écarts de change	1.368	1.595
Pertes sur instruments dérivés	853	172
Autres charges financières	217	370
Charges financières	93.955	100.305
Résultat financier net	-92.307	-98.515

Une réduction de la marge de crédit a été progressivement mise en place sur l'ensemble des facilités de crédit à court et long terme des sociétés de Viohalco ces dernières années. Au niveau consolidé, cette réduction a entraîné une baisse de 6,4 millions d'euros des charges d'intérêts et des charges y afférentes.

10. Résultat par action

Étant donné qu'il n'y a pas de stock-options ni d'obligations convertibles, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques et sont basés sur le bénéfice suivant attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

A. Bénéfice/(perte) attribuable aux actionnaires ordinaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Bénéfice/perte (-) attribuable aux propriétaires de la Société	21.528	8.206

B. Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

En milliers d'actions	2020	2019
Actions ordinaires émises au 1er janvier	259.190	259.190
Effet des actions émises dans le cadre des fusions	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires au 31 décembre	259.190	259.190

Le nombre d'actions en 2020 reste équivalent à celui de 2019 en l'absence de toute augmentation de capital intervenue au cours de l'exercice écoulé.

C. Résultat par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action s'élevaient à :

Résultat par action (en euro par action)	2020	2019
Résultat de base et résultat dilué	0,0831	0,0317

11. Avantages du personnel

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Passif net au titre des prestations définies		40.471	37.362
Obligation relative aux cotisations de sécurité sociale	28	11.033	11.332
Total des avantages du personnel		51.504	48.695
Non courant		40.471	37.362
Courant		11.033	11.332

Pour plus de détails concernant les charges au titre des avantages du personnel, voir la note 12.

A. Régimes postérieurs à l'emploi

Les régimes postérieurs à l'emploi en cours sont les suivants :

Régimes à cotisations définies

Tous les salariés des sociétés de Viohalco sont couverts pour leur retraite principale par les organismes d'assurance sociale respectifs, dans le respect de la législation locale. Dès que les cotisations ont été versées, les sociétés de Viohalco n'assument plus aucune autre obligation de paiement. Les cotisations habituelles constituent des coûts périodiques nets pour l'exercice durant lequel elles sont dues et, en tant que telles, relèvent des dépenses inhérentes aux avantages du personnel.

Régimes à prestations définies

Les salariés des sociétés de Viohalco ont le droit, dans certains pays, principalement en Grèce et en Bulgarie, de percevoir une somme forfaitaire à leur départ en retraite. Cette somme forfaitaire est déterminée en tenant compte des années de service et du salaire à la date de départ en retraite. Ce système répond à la définition d'un régime à prestations définies et comptabilise les prestations cumulées au compte de résultat au cours de chaque période au moyen d'une augmentation correspondante d'un passif en matière de retraite. Les avantages versés aux retraités au cours de chaque période sont comptabilisés en contrepartie de ce passif. Le passif des sociétés de Viohalco relatif aux avantages du personnel au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019 s'élève respectivement à 40.471 milliers d'euros et 37.362 milliers d'euros. Ces régimes ne sont pas provisionnés.

B. Variation du passif net au titre des prestations définies

Le tableau suivant montre le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture du passif net des prestations définies et de ses composantes.

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Solde au 1er janvier	37.362	31.624
Inclus dans le résultat		
Coût des services rendus au cours de la période	1.966	1.605
Coût des services passés	227	246
Perte sur liquidation	4.358	1.855
Charges/produits (-) d'intérêts	274	483
	6.825	4.188
Inclus dans les autres éléments du résultat global		
Perte/gain(-) de réévaluation		
Perte/gain(-) actuariel résultant des :		
- hypothèses démographiques	457	-459
- hypothèses financières	2.153	4.446
- ajustements liés à l'expérience	234	539
	2.844	4.527
Autres		
Contributions versées	-6.498	-2.956
Scission d'une division ou d'un segment	0	-19
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-57	0
Ecart de change	-5	-1
	-6.560	-2.977
Solde au 31 décembre	40.471	37.362

Au cours de l'exercice 2020, Viohalco et ses sociétés ont versé 6,5 millions d'euros (2019 : 3 millions d'euros) d'indemnités aux salariés ayant quitté leur emploi pendant l'année. Des frais supplémentaires, en hausse en raison de ces indemnités, ont été comptabilisés (perte de cessation de 4,4 millions d'euros contre 1,9 millions d'euros en 2019). Plus précisément, dans les cas de licenciement, de départ volontaire avec indemnités et de départ en retraite, les frais supplémentaires représentent la différence entre les indemnités versées et le montant comptabilisé dans le passif au titre des prestations définies pour les employés concernés.

C. Obligation au titre des prestations définies

(a) Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles à la date de clôture étaient les suivantes (en moyenne pondérée) :

	2020	2019
Taux d'actualisation	0,33%	0,76%
Inflation des prix	1,23%	1,32%
Taux de croissance de la rémunération	1,86%	1,82%
Durée du régime (en années)	14,04	13,90

Les hypothèses concernant la mortalité future sont basées sur la table de mortalité suisse « EVK 2000 ».

(b) Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité pour chaque hypothèse actuarielle importante, qui pouvait être raisonnablement émise à la fin de la période considérée et qui montre comment l'Obligation au titre des Prestations Définies (OPD) aurait été affectée par ces variations, se définit comme suit :

	2020	2019
Sensibilité 1 (taux d'actualisation plus 0,5%) - Différence en % dans le OPD	-6,87%	-6,77%
Sensibilité 2 (taux d'actualisation moins 0,5%) - Différence en % dans le OPD	7,46%	7,56%
Sensibilité 3 (taux d'accroissement des salaires plus 0,5%) - Différence en % dans le OPD	7,09%	7,02%
Sensibilité 4 ((taux d'accroissement des salaires moins 0,5%) - Différence en % dans le OPD	-6,50%	-6,44%

L'analyse de sensibilité ci-dessus est basée sur la variation d'une hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, il est peu probable que cela se produise et les variations de certaines des hypothèses peuvent être corrélées.

Lors du calcul de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies selon les hypothèses actuarielles, la même méthode (valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies calculée avec la méthode des unités de crédit projetées à la fin de la période de clôture) a été appliquée comme lors du calcul du passif au titre des retraites comptabilisé dans l'état de la situation financière. Les méthodes et la formule des hypothèses utilisées pour l'analyse définie n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

L'analyse de l'échéance attendue des prestations de retraite non actualisées est la suivante :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Moins d'un an	2.136	1.594
Entre 1 et 2 ans	1.523	749
Entre 2 et 5 ans	4.602	4.828
Plus de 5 ans	34.884	31.720
Total	43.145	38.891

12. Charges du personnel

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Salaires et traitements		257.588	257.800
Cotisations de sécurité sociale		53.854	55.765
Régimes à cotisations définies		1.156	1.123
Régimes à prestations définies	12	6.825	4.188
Autres avantages du personnel		19.174	18.731
Total		338.597	337.608
Les avantages du personnel ont été répartis comme suit :			
Coût des ventes	9	235.347	233.254
Frais de commercialisation et de distribution	9	43.716	46.528
Charges administratives	9	55.935	53.303
Autres charges	9	1.370	2.747
Avantages employés capitalisés dans les projets-en-construction		2.229	1.775
Total		338.597	337.608

Le nombre d'employés des sociétés Viohalco, ainsi que leur profil et leur genre, sont présentés dans les tableaux suivants :

2020

	18 - 30	30-50	51+	Total
Homme	895	4.711	2.321	7.927
Femme	213	957	305	1.475
Total	1.108	5.668	2.626	9.402

	Employés et professionnels	Ouvriers	Management	Total
Nombre d'employés	2.782	5.696	924	9.402

2019

	18 - 30	30-50	51+	Total
Homme	985	4.912	2.362	8.259
Femme	236	1.008	340	1.584
Total	1.221	5.920	2.702	9.843

	Employés et professionnels	Ouvriers	Management	Total
Nombre d'employés	2.733	6.207	903	9.843

13. Impôt sur le résultat

A. Montants comptabilisés en compte de résultat

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Impôt exigible	-21.566	-18.577
Impôt différé	-4.987	3.393
Impôt sur le résultat (-)	-26.553	-15.184

B. Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

2020

Montants en milliers d'euros	Avant impôt	Impôt	Net d'impôt
Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global			
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	-2.844	601	-2.242
Participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	-518	-1	-519
Écarts de conversion	-11.155	0	-11.155
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - portion efficace	2.174	-181	1.993
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - reclassé en résultat	1.857	-442	1.415
Total	-10.486	-23	-10.509

2019

Montants en milliers d'euros	Avant impôt	Impôt	Net d'impôt
Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global			
Réévaluation du passif au titre des prestations définies	-4.527	1.213	-3.313
Titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - variation nette de la juste valeur	572	298	870
Écarts de conversion	6.001	0	6.001
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - portion efficace	-1.067	365	-702
Gain / Perte (-) des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie - reclassé en résultat	6.290	-1.499	4.791
Total	7.270	377	7.647

C. Rapprochement du taux d'impôt effectif

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Bénéfice/perte (-) avant impôt	59.463	31.924
Impôt sur base du taux d'imposition en Grèce	-14.271	-7.662
Dépenses non admises	-10.214	-13.600
Revenus exonérés	5.332	4.280
Reconnaissance de pertes fiscales, crédit d'impôt ou différences temporelle d'une période antérieure, non comptabilisés	382	2.175
Incidence des taux d'imposition des filiales étrangères	-1.198	-1.908
Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est comptabilisée	-2.507	-3.082
Comptabilisation des réserves exonérées	0	0
Changement du taux d'impôt ou nouvelle taxe	-548	794
Autres taxes	0	39
Décomptabilisation des actifs d'impôts différés précédemment comptabilisés	-2.237	-5.805
Ajustements d'impôts sur les bénéfices d'exercices antérieurs	-1.294	-831
Changement de la base taxable suite à une réorganisation	0	10.416
Impôt dans le compte de résultat au taux d'impôt effectif	45% -26.553	48% -15.184

Selon la loi grecque no 4646/2019, le taux d'imposition sur le résultat des sociétés pour les entités juridiques domiciliées en Grèce pour l'exercice 2019 et les suivants est fixé à 24 %. Le taux d'imposition effectif consolidé en 2020 a été de 45 % (2019 : 48 %) car des sociétés déficitaires, suivant une évaluation prudente, n'ont pas comptabilisé de nouveaux actifs d'impôts différés sur leurs pertes fiscales et ont, en parallèle, décomptabilisé des montants dont il est peu probable qu'elles pourront les compenser par des bénéfices imposables futurs.

Au cours de 2019, la transformation de Noval Property en une société d'investissement immobilier (REIC) a eu lieu, ce qui a conduit Viohalco à décomptabilisé 10 millions d'euros de passif d'impôt différé relatif aux immeubles de placement, qui avaient été accumulés à la fois au niveau consolidé et au niveau statutaire, étant donné que Noval Property est soumis à un régime fiscal différent.

D. Variation des soldes d'impôts différés

2020

Montants en milliers d'euros								Solde net au 31 décembre		
	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ecart de change	Perte de contrôle/cession d'une filiale	Changement du taux d'impôt comptabilisé en résultat	Changement du taux d'impôt comptabilisé en autres éléments du revenu global	Net	Actifs d'impôts différés	Passifs d'impôts différés
Immobilisations corporelles	-107.111	-1.861	0	257	-63	-516	0	-109.294	2.207	-111.501
Actifs au titre du droit d'utilisation	-699	802	0	0	-6	0	0	97	459	-362
Immobilisations incorporelles	1.514	-357	0	0	2	0	0	1.159	3.508	-2.349
Immeubles de placements	-615	11	-2	0	0	0	0	-606	1.859	-2.464
Autres actifs financiers	850	25	1	0	0	0	0	875	961	-86
Instruments dérivés	-64	-365	-623	11	0	-32	0	-1.074	534	-1.608
Stocks	547	-897	0	0	0	0	0	-350	866	-1.216
Emprunts et dettes financières	-1.894	330	0	0	0	0	0	-1.564	461	-2.026
Avantages du personnel	8.037	44	601	-12	0	0	0	8.670	8.716	-46
Provisions / Comptes de régularisation	3.489	527	0	0	0	0	0	4.016	4.041	-25
Contrat avec clients	-7.617	-5.007	0	-1	0	0	0	-12.625	23	-12.648
Passifs sur contrats	-9	0	0	0	0	0	0	-9	0	-9
Autres	2.032	2.374	0	-114	22	0	0	4.314	5.385	-1.071
Capitalisation restreinte	26.799	3.704	0	-4	0	0	0	30.499	30.499	0
Perte fiscale reportée	10.044	-3.770	0	-3	0	0	0	6.272	6.273	-1
Actifs/passifs d'impôt(-) avant imputation	-64.699	-4.440	-23	134	-46	-548	0	-69.621	65.793	-135.413
Taxe de compensation									-47.336	47.336
Actifs/passifs d'impôt nets (-)								-69.621	18.456	-88.077

2019

Montants en milliers d'euros								Solde net au 31 décembre		
	Solde net au 1er janvier	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ecart de change	Scission d'une division/ou d'un segment	Changement de méthode comptable	Autre	Net	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
Immobilisations corporelles	-118.241	7.397	0	-213	-38	3.983	0	-107.111	241	-107.353
Actifs au titre du droit d'utilisation	0	-699	0	0	0	0	0	-699	0	-699
Immobilisations incorporelles	624	1.599	0	0	0	-709	0	1.514	3.858	-2.344
Immeubles de placements	-13.557	12.534	0	0	0	408	0	-615	1.738	-2.353
Autres actifs financiers	1.206	-619	310	0	0	-36	-13	850	935	-86
Instruments dérivés	1.770	-681	-1.032	10	0	-29	-102	-64	370	-434
Stocks	-846	1.403	0	0	0	-10	0	547	547	0
Emprunts et dettes financières	-2.524	325	0	0	0	305	0	-1.894	413	-2.307
Avantages du personnel	7.186	-650	1.184	0	0	288	30	8.037	8.203	-165
Provisions / Comptes de régularisation	8.399	-3.499	0	1	0	-1.413	0	3.489	3.723	-235
Contrat avec clients	5.459	-12.514	0	188	0	-751	0	-7.617	29	-7.646
Passifs sur contrats	0	-9	0	0	0	0	0	-9	0	-9
Autres	3.753	-1.744	0	-193	0	216	0	2.032	2.032	0
Capitalisation restreinte	26.913	722	0	-6	0	-831	0	26.799	26.799	0
Perte fiscale reportée	11.648	-967	0	-9	0	-627	0	10.044	10.044	0
Actifs/passifs d'impôt(-) avant imputation	-68.209	2.599	462	-223	-38	794	-85	-64.699	58.932	-123.631
Taxe de compensation									-41.314	41.314
Actifs/passifs d'impôt nets (-)								-64.699	17.618	-82.317

Les actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportées ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'ils peuvent être compensés par des bénéfices imposables futurs. À chaque date de clôture, Viohalco et ses sociétés évaluent la probabilité de réalisation de bénéfices fiscaux futurs en fonction des plans d'affaires approuvés. Au 31 décembre 2020, les pertes fiscales cumulées différées disponibles pour une future utilisation étaient de 88 millions d'euros (31 décembre 2019 : 81 millions d'euros). Les sociétés de Viohalco ont comptabilisé un actif d'impôt différé sur les pertes fiscales de 6,3 millions d'euros (31 décembre 2019 : 10 millions d'euros), la Direction ayant considéré probable la réalisation future de bénéfices imposables qui permettront de compenser ces pertes. Un montant de 5,9 millions d'euros se rapporte aux filiales de Viohalco basées en Grèce et le solde de 0,4 million d'euros aux filiales réparties dans les autres pays. L'actif d'impôt différé en question correspond à des pertes d'un montant de 27 millions d'euros (31 décembre 2019 : 43 millions d'euros).

Sur la base de ces estimations concernant les bénéfices imposables futurs, des actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des déficits fiscaux reportables pour un montant de 61 millions d'euros (2019: 37 millions d'euros). De ce montant, des pertes fiscales de 11 millions d'euros expirent en 2021, et le reste à une date d'expiration comprise entre 2022 et 2025.

En vertu des dispositions des articles 49 et 72 de la loi grecque n° 4172/2013 concernant la capitalisation restreinte, les charges d'intérêts nettes sont déductibles du bénéfice imposable de l'exercice si elles sont inférieures ou égales à 30 % de l'EBITDA et tout excédent peut être réglé sur les bénéfices imposables futurs sans limites de délai. Sur la base des plans d'affaires approuvés actuellement, le solde de l'actif fiscal correspondant s'élevait à 30,5 millions d'euros au 31 décembre 2020 (31 décembre 2019 : 26,8 millions d'euros).

14. Stocks

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Marchandises	27.434	30.860
Produits finis	314.132	332.607
Produits semi-finis	198.326	182.697
Sous-produits et ferraille	64.183	51.966
Travaux en cours	20.991	20.409
Matières premières et auxiliaires, consommables et matériaux d'emballage	449.523	441.469
Total	1.074.589	1.060.009

En 2020, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge au cours de l'exercice et inclus dans le poste « coût des ventes » s'est chiffré à 2,6 milliards d'euros (2019 : 3 milliards d'euros).

Des stocks d'une valeur comptable de 198 millions d'euros ont été donnés en garantie pour des emprunts accordés aux sociétés de Viohalco (cf. note 26).

15. Créances clients et autres débiteurs

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Actifs courants			
Créances clients		324.318	327.228
Moins : Pertes de valeur		-57.551	-59.226
Créances clients nettes		266.767	268.003
Paievements en avance		7.567	9.647
Chèques et effets à recevoir & chèques échus		32.216	31.202
Créances de parties liées	38	40.216	38.455
TVA et autres taxes à recevoir		59.663	51.869
Créances de dividendes des entités mises en équivalence	38	334	446
Autres débiteurs		54.838	53.101
Moins : Pertes de valeur		-14.141	-13.989
Autres créances nettes		180.692	170.731
Total des actifs courants		447.459	438.734
Actifs non courants			
Créances non courantes sur les parties liées	38	3.975	0
Autres créances non courantes		6.374	6.023
Total des actifs non courants		10.349	6.023
Total des créances		457.809	444.757

Viohalco et ses sociétés n'ont pas concentré leur risque de crédit par rapport aux créances des clients puisqu'elles disposent d'une large gamme et d'un grand nombre de clients.

A. Transfert de créances clients

La valeur comptable des créances clients comprend des montants qui font l'objet de contrats d'affacturage. Viohalco et ses filiales concluent des contrats d'affacturage (avec recours) afin de vendre des créances clients contre des espèces. Ces créances clients ne sont pas décomptabilisées de l'état de la situation financière dans la mesure où Viohalco conserve la quasi-totalité des risques et avantages – principalement le risque de crédit. Le montant reçu lors du transfert est comptabilisé comme un emprunt bancaire garanti.

Les informations suivantes montrent la valeur comptable des créances clients à la date de clôture de l'exercice qui ont été transférées mais qui n'ont pas été décomptabilisées et les passifs associés.

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Valeur comptable des créances clients transférées aux banques	81.453	67.789
Valeur comptable des passifs associés	41.463	47.932

La juste valeur des créances clients est approximativement leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, les sociétés de Viohalco n'avaient pas utilisé le montant total de la ligne de crédit fournie par les sociétés d'affacturage.

Les emprunts connexes figurent au poste « emprunts bancaires garantis » de la note 26 « Emprunts et dettes financières ».

B. Risques de crédit et de marché et réductions de valeur

En 2010, la filiale Corinth Pipeworks SA a engagé une action en justice en Grèce et à Dubaï à l'encontre d'un ancien client au Moyen-Orient concernant le recouvrement d'une créance en souffrance de 24,8 millions de dollars américains (20,3 millions d'euros au 31 décembre 2020), majorée des intérêts légaux.

Après une série de procédures devant les tribunaux en 2017, la Cour de cassation de Dubaï a finalement confirmé le montant dû en faveur de Corinth Pipeworks et rejeté toute demande reconventionnelle de l'ancien client.

Aux fins de recouvrer ce montant impayé de longue date, Corinth Pipeworks a engagé les procédures d'exécution à l'encontre des actifs de cet ancien client qui sont situés dans tous les pays dans lesquels la Cour de cassation a établi que son jugement était exécutoire (à savoir, les Émirats arabes unis et plusieurs autres pays du Moyen-Orient). Il n'y a pas eu d'autres développements importants en 2020.

Corinth Pipeworks avait enregistré par le passé une perte de valeur pour la totalité du montant restant dû, soit 24,8 millions de dollars américains. Toutefois, la société continuera de prendre toutes les mesures nécessaires pour récupérer le montant total de cette créance.

L'information concernant l'exposition au risque de crédit et au risque de marché des sociétés de Viohalco, ainsi qu'aux pertes de valeur sur créances clients et autres débiteurs est présentée dans la note 30.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Trésorerie	1.067	557
Dépôts bancaires à court terme	218.094	213.942
Total	219.161	214.499

Les dépôts à court terme ont une durée inférieure à 90 jours et sont disponibles.

17. Immobilisations corporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Terrains, usines et autres bâtiments	Machines et matériel de transport	Mobilier et autres équipements	Construction en cours	Total
Coût					
Solde au 1er janvier 2020	949.993	2.610.463	72.400	224.846	3.857.702
Effet de la variation des cours de change	-1.610	-9.703	-80	-147	-11.540
Acquisitions	4.867	20.927	3.979	173.707	203.478
Cessions	-236	-6.701	-214	-4.176	-11.328
Fusions et absorptions	2	0	29	0	30
Reclassification liée aux scissions	0	0	0	0	0
Transferts vers/de immeubles de placements	0	0	0	0	0
Reclassifications	54.922	189.176	1.325	-238.065	7.357
Réduction de valeur	-227	-8.271	-940	-558	-9.996
Perte de contrôle / Cession d'une filiale	-395	-2.292	-418	-781	-3.887
Solde au 31 décembre 2020	1.007.315	2.793.597	76.081	154.824	4.031.817
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Solde au 1er janvier 2020	-350.926	-1.564.060	-59.385	-5.110	-1.979.481
Effet de la variation des cours de change	709	5.889	56	0	6.654
Amortissement	-22.063	-89.652	-4.479	0	-116.194
Cessions	278	6.061	153	0	6.492
Fusions et absorptions	0	0	-29	0	-29
Reclassification liée aux scissions	0	0	0	0	0
Réduction de valeur	179	6.188	938	127	7.431
Reprise de la perte de valeur comptabilisée antérieurement	9.821	164	0	0	9.985
Transferts vers/de immeubles de placements	0	0	0	0	0
Pertes de valeur	-1.299	0	0	0	-1.299
Reclassifications	-15.662	2.206	33	0	-13.422
Perte de contrôle / Cession d'une filiale	116	1.651	373	0	2.141
Solde au 31 décembre 2020	-378.847	-1.631.552	-62.340	-4.983	-2.077.721
Valeur comptable au 31 décembre 2020	628.468	1.162.046	13.741	149.842	1.954.096

Montants en milliers d'euros	Terrains, usines et autres bâtiments	Machines et matériel de transport	Mobilier et autres équipements	Construction en cours	Total
Coût					
Solde au 1er janvier 2019	931.720	2.512.419	68.303	134.905	3.647.348
Effet de la variation des cours de change	502	6.649	-33	-17	7.102
Acquisitions	6.297	29.290	5.404	213.500	254.491
Cessions	-1.859	-3.314	-418	-417	-6.008
Reclassification liée aux scissions	0	-7.126	-43	-320	-7.489
Transferts vers/de immeubles de placements	0	-7	0	-19	-26
Reclassifications	18.335	102.238	-390	-122.562	-2.379
Réduction de valeur	-3.497	-8.207	-423	-225	-12.351
Changement de méthode comptable	-1.506	-21.479	0	0	-22.986
Solde au 31 décembre 2019	949.993	2.610.463	72.400	224.846	3.857.702
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
Solde au 1er janvier 2019	-329.573	-1.472.012	-57.243	-4.708	-1.863.536
Effet de la variation des cours de change	-11	-3.887	-28	0	-3.925
Amortissement	-22.675	-100.988	-4.035	0	-127.697
Cessions	850	2.903	268	0	4.021
Reclassification liée aux scissions	0	995	12	0	1.006
Réduction de valeur	3.409	7.012	416	0	10.837
Reprise de la perte de valeur comptabilisée antérieurement	1.604	10	0	0	1.614
Transferts vers/de immeubles de placements	0	5	0	0	5
Pertes de valeur	-5.092	-270	0	-563	-5.925
Reclassifications	86	-37	1.224	161	1.434
Changement de méthode comptable	476	2.209	0	0	2.685
Solde au 31 décembre 2019	-350.926	-1.564.060	-59.385	-5.110	-1.979.481
Valeur comptable au 31 décembre 2019	599.067	1.046.403	13.015	219.736	1.878.221

Le montant net de 6,1 millions d'euros dans le mouvement des « Reclassifications » vise les actifs en cours de construction qui sont reclassés en immobilisations incorporelles (5,2 millions d'euros) et le transfert des machines vers des actifs destinés à la vente (0,7 million d'euros) comme décrit à la note 22.

B. Sûretés

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 1.049 millions d'euros ont été hypothéquées afin de garantir les emprunts des sociétés de Viohalco (cf. note 26).

C. Immobilisations corporelles en cours de construction

Les principaux ajouts constituant les immobilisations corporelles en cours de construction au 31 décembre 2020 sont les suivants :

- L'installation d'un laminoir à froid dans le laminoir d'aluminium d'Oinofyta.
- La modernisation des machines pour permettre la production de corps de boîtes de conserve dans l'usine d'aluminium de Bridgnorth.
- La nouvelle installation de presse pour l'amélioration de la capacité de production de l'usine d'aluminium de Magoula.
- L'augmentation de la capacité de production des câbles d'interconnexion dans les usines du segment Câbles.
- Les projets du segment Acier en Bulgarie concernent principalement le système Meltshop Filters ainsi que d'autres investissements opérationnels liés à la modernisation des machines des usines.
- Certains investissements visant à améliorer la productivité et les capacités dans les usines d'aluminium, de cuivre et de tubes d'acier de Sofia, Oinofyta et Thisvi respectivement.

Les coûts d'emprunt capitalisés relatifs aux immobilisations corporelles en cours de construction s'élèvent à 4 millions d'euros (2019 : 3 millions d'euros) et ont été calculés en utilisant un taux de capitalisation moyen de 2,4 % (2019 : 2,9 %).

Les ajouts d'actifs en cours de construction incluent également des avantages du personnel capitalisés d'un montant de 2.229 milliers d'euros en 2019 (2019 : 1.775 milliers d'euros).

D. Transfert vers et depuis le poste Immeubles de placements

En 2020, aucun transfert d'un montant significatif n'a eu lieu vers et depuis le poste Immeubles de placements.

E. Perte de valeur d'immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2020, un test de dépréciation a été réalisé pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie (ci-après, UGT) pour laquelle des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2020 concernant les filiales du segment Acier. Les indications de perte de valeur étaient les pertes réalisées par certaines UGT au cours des derniers exercices. Pour déterminer la valeur recouvrable par l'UGT, des projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées. Le résultat de ce test indique qu'au 31 décembre 2020, aucune perte de valeur n'existait concernant les immobilisations corporelles utilisées par ces UGT, car le montant recouvrable de chaque UGT dépassait les valeurs comptables respectives.

En 2020, la valeur de certains équipements d'une valeur comptable nette de 2,1 million d'euros (2019 : 1,2 million d'euros), principalement dans les segments Acier et Cuivre, a été réduite car ils ne sont plus utilisés par les sociétés de Viohalco et ils ne devraient plus générer d'avantages économiques futurs compte tenu de leur obsolescence.

Des tests de dépréciation ont par ailleurs été réalisés pour les actifs immobiliers présentant des signes de dépréciation, qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles de placements sont présentés à la note 19.

Une perte de valeur de 1,3 million d'euros concernant les biens occupés par leur propriétaire a été enregistrée et comptabilisée à la rubrique « Autres charges » du compte de résultat. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

À des fins de classification par segment d'activité, des pertes de valeur ont été déclarées dans le segment Immobilier. Le montant recouvrable des actifs immobiliers associés s'élève à 21 millions d'euros.

F. Reprise de dépréciation d'immobilisations corporelles

Un test a été réalisé pour chaque UGT pour lesquelles il existait des indications de reprise de dépréciation au 31 décembre 2020. Ces indications concernaient l'amélioration de la performance attendue de certaines UGT au cours des exercices suivants. Toutefois, ce test n'a fait apparaître aucune reprise de dépréciation en 2020.

Par ailleurs, une perte de valeur d'un montant de 10 million d'euros a été contrepassée (montant recouvrable de 29 millions d'euros) et comptabilisée à la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé, en lien avec les immeubles de placements qui ont été transférés aux immobilisations corporelles lors des exercices précédents.

Aux fins de la classification par segment, les reprises de pertes de valeur ont été enregistrées dans le segment Immobilier.

G. Décomptabilisation due à la cession d'une filiale

Des actifs d'un montant de 1,7 million d'euros ont été décomptabilisés en raison de l'absorption de la filiale Vianatt par Ecoreset S.A.

H. Changements d'estimation

En 2020, les filiales des segments Aluminium, Câbles, Tubes d'acier et Acier ont procédé à un examen de l'efficacité opérationnelle dans toutes leurs usines, ce qui a entraîné des changements dans la durée de vie utile prévue des usines et des machines de production.

Les facteurs pris en compte pour cet examen opérationnel sont les suivants :

- l'entretien fréquent et constant des machines et des usines ;
- le niveau d'utilisation de la capacité de certains actifs depuis leur acquisition initiale par rapport aux normes de l'industrie ; et
- les développements technologiques et les progrès techniques des méthodes de production dans les secteurs où les filiales opèrent.

Par conséquent :

- dans le segment Aluminium, la durée attendue de vie utile de deux laminoirs à noyau a été prolongée de 14 ans en moyenne ;
- dans le segment Câbles, la durée de vie utile prévue des usines a été prolongée de sept ans en moyenne et la durée de vie utile des machines lourdes a été prolongée de six ans en moyenne ;
- dans le segment Tubes d'acier, la durée de vie utile prévue des usines a été prolongée de 10 ans en moyenne et la durée de vie utile des machines lourdes a été prolongée de neuf ans en moyenne ;
- dans le segment Acier, la durée de vie utile prévue des usines a été prolongée de 13 ans en moyenne et la durée de vie utile des machines a été prolongée de 14 ans en moyenne.

Lors de l'application des modifications décrites ci-dessus, les fourchettes de durée de vie utile décrites dans la méthode comptable concernée restent inchangées.

L'effet de ces modifications sur la charge d'amortissement annuelle, incluse dans le poste « Coût des ventes », était de 15,4 millions d'euros pour 2020 et de 15,3 millions d'euros pour les périodes suivantes sur une base annuelle, approximativement.

18. Goodwill et immobilisations incorporelles

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	Goodwill	Coûts de développements	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1er janvier 2020	3.132	2.024	29.282	43.163	2.747	80.348
Effet de la variation des cours de change	0	-1	-1	-84	-8	-94
Acquisitions	0	23	1.316	4.840	111	6.290
Cessions	0	0	0	-13	0	-13
Réduction de valeur	0	0	0	-192	0	-192
Fusions et absorptions	0	0	0	6	0	6
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-1.632	0	0	-82	0	-1.714
Reclassification liée aux scissions	0	0	0	0	0	0
Reclassifications	0	51	3.803	1.362	-32	5.183
Solde au 31 décembre 2020	1.500	2.097	34.400	49.000	2.818	89.814
Amortissement cumulé et perte de valeur						
Solde au 1er janvier 2020	-1.500	-812	-7.484	-33.489	-837	-44.122
Effet de la variation des cours de change	0	1	1	47	7	55
Amortissement	0	-285	-1.985	-4.045	-61	-6.376
Cessions	0	0	0	3	0	3
Réduction de valeur	0	0	0	123	0	123
Fusions et absorptions	0	0	0	-6	0	-6
Perte de contrôle/cession d'une filiale	0	0	0	50	0	50
Reclassification liée aux scissions	0	0	0	0	0	0
Reclassifications	0	0	-144	116	32	3
Solde au 31 décembre 2020	-1.500	-1.097	-9.612	-37.200	-860	-50.269
Valeur comptable au 31 décembre 2020	0	1.000	24.788	11.800	1.958	39.545

Montants en milliers d'euros	Goodwill	Coûts de développements	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1er janvier 2019	3.132	1.268	26.890	36.788	2.756	70.832
Effet de la variation des cours de change	0	-1	0	-105	-4	-110
Acquisitions	0	519	2.204	3.225	3	5.951
Cessions	0	0	0	-73	0	-73
Réduction de valeur	0	0	0	-6	-7	-13
Reclassification liée aux scissions	0	0	-502	-24	0	-526
Reclassifications	0	238	690	3.358	0	4.287
Solde au 31 décembre 2019	3.132	2.024	29.282	43.163	2.747	80.348
Amortissement cumulé et perte de valeur						
Solde au 1er janvier 2019	-1.500	-607	-6.366	-29.220	-792	-38.486
Effet de la variation des cours de change	0	1	0	63	4	68
Acquisitions	0	-206	-1.370	-3.206	-56	-4.838
Cessions	0	0	0	33	0	33
Réduction de valeur	0	0	0	1	7	8
Reclassification liée aux scissions	0	0	253	20	0	272
Reclassifications	0	0	0	-1.179	0	-1.179
Solde au 31 décembre 2019	-1.500	-812	-7.484	-33.489	-837	-44.122
Valeur comptable au 31 décembre 2019	1.632	1.212	21.798	9.675	1.910	36.226

B. Amortissements

L'amortissement des marques et licences à durée d'utilité déterminée, des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles est alloué au coût des stocks et inclus dans le poste « coût des ventes » lorsque le stock est vendu car les marques et licences et les logiciels sont principalement utilisés directement pour la fabrication de produits et sont considérés comme des frais généraux de production. L'amortissement des actifs incorporels qui ne sont pas utilisés pour la production est affecté aux charges administratives.

C. Reclassifications

Les reclassifications se rapportent essentiellement aux immobilisations incorporelles initialement comptabilisées dans les projets en cours (au poste Immobilisations corporelles) ; au moment de l'achèvement du projet, elles sont transférées dans la colonne afférente à leur nature.

D. Goodwill

Le goodwill d'un montant de 1,6 million d'euros a été décomptabilisé en raison de l'absorption de la filiale Vianatt par Ecoreset S.A. Aucun goodwill supplémentaire n'a été comptabilisé en 2020.

E. Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée (cf. note 5.10), à l'exception des actifs suivants, inclus dans la catégorie des marques commerciales et des licences :

- i. Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Fulgor »
 - a. Dénomination commerciale « Fulgor » (valeur comptable de 1,4 million d'euros au 31 décembre 2020).
Cette dénomination porte sur le secteur des câbles sous-marins de moyenne tension et des câbles terrestres haute tension dans lequel Fulgor exerçait des activités avant son acquisition par Hellenic Cables en 2011, et qui est assorti d'avantages économiques substantiels. Sur la base de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, taux de notoriété, absence d'engagement de longue durée auprès d'une clientèle étoffée, développement futur du secteur), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.
 - b. Licence d'utilisation du port de Soussaki, Corinthe (valeur comptable de 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2020)
Fulgor détient une licence pour l'utilisation permanente et exclusive du port situé sur le site de l'usine, dans la localité de Soussaki, à Corinthe. Ce port est nécessaire pour les activités de production de câbles sous-marins moyenne et haute tension. Depuis l'acquisition de la société, des investissements importants en vue de la modernisation et de l'agrandissement de la capacité de production de câbles sous-

marins haute tension ont été réalisés. Depuis 2014, la production a commencé comme prévu. La durée d'utilité de cet actif est considérée comme étant indéfinie car l'utilisation de ces installations portuaires est prévue pour une durée indéterminée dans le contexte du développement significatif de ce secteur.

ii. Immobilisations incorporelles comptabilisées pour l'UGT « Reynolds » (valeur comptable de 1,5 million d'euros au 31 décembre 2020).

Suite à l'acquisition de Reynolds Cuivre par Genecos, un actif incorporel lié au nom de marque « Reynolds » a été comptabilisé, car il est prévu que son utilisation génère des avantages économiques importants. En fonction de l'analyse de facteurs pertinents (par exemple, connaissance du marché, large éventail de clients, prévision de développements futurs), la durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie.

F. Test de dépréciation

(a) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Fulgor »

Ces immobilisations incorporelles ne générant pas de flux de trésorerie indépendants, il a été jugé pertinent d'effectuer le test de dépréciation en se basant sur l'UGT du site de production de câbles sous-marins de Fulgor qui intègre ces actifs. Pour calculer la valeur d'usage de ces immobilisations, des projections des flux de trésorerie fondées sur des estimations de la Direction pour une période de cinq ans (2021 à 2025) ont été utilisées. Ces projections tiennent compte des contrats déjà signés, ainsi que des contrats attendus en Grèce et à l'étranger.

L'UGT Câbles sous-marins exerce ses activités sur la base de projets. Par conséquent, les hypothèses relatives à la croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité se fondent sur les contrats déjà signés et sur ceux qui devraient être entrepris au cours de la période à suivre. Les principales hypothèses concernant les opérations de l'UGT et les projets à réaliser sur la période de cinq ans à suivre sont les suivantes :

- contrats déjà acquis et des prévisions de contrats qui vont être attribués compte tenu de l'activité d'appels d'offres. Compte tenu de la croissance
- Utilisation progressive à grande capacité de l'usine de Fulgor, comme en 2019 et 2020, sur la base des contrats déjà acquis et des prévisions de contrats qui vont être attribués compte tenu de l'activité d'appels d'offres. Compte tenu de la croissance continue, du carnet de commandes existant, de la croissance de l'activité des énergies renouvelables dans le monde entier, qui est un moteur important des perspectives attrayantes pour le marché de la production d'énergie en mer, le niveau d'activité toujours élevé devrait être maintenu tout au long de la période allant de 2021 à 2025.
- Dépenses d'investissement d'environ 92 millions d'euros au cours des cinq prochaines années pour couvrir les besoins estimés de production et de capacité. Les dépenses d'investissement reflètent les investissements à des fins d'entretien et les attentes en matière de croissance organique. Compte tenu du nombre élevé de commandes à l'unité opérationnelle offshore, les investissements sont élevés pour 2021 avant de se normaliser sur la période allant de 2022 à 2025. Pour la période terminale, les investissements sont fixés à hauteur des amortissements
- Taux de croissance annuelle moyen du chiffre d'affaires des activités offshore d'environ 6,7 % sur la période de cinq ans résultant de l'attribution de nouveaux projets, principalement en Grèce, en Europe du Nord et aux États-Unis.
- Taux de rentabilité EBITDA sur chiffre d'affaires d'environ 15 à 28 % par projet offshore. La rentabilité estimée par projet varie principalement en fonction des différents types de câbles, des spécifications techniques, des zones géographiques et de la durée du projet.
- Taux de croissance annuel moyen des charges d'exploitation fixes d'environ 1,4 % pour la période de cinq ans.

Les flux de trésorerie après ces cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé à long terme de 1,38 %, qui reflète en grande partie les estimations de la Direction quant à l'économie mondiale et aux perspectives de croissance à long terme des activités offshore du secteur Câbles. Le taux de croissance estimé à long terme a été fixé à un niveau égal au taux de croissance utilisé en 2019. Le taux utilisé pour escompter ces flux de trésorerie se situe entre 9,5 % et 8,2 % pour la période de cinq ans et à 8,5 % pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque est déterminé selon les taux AAA de la zone euro et compris entre -0,68 % et -0,64 % pour la période de cinq ans et se situe à 0 % pour la valeur terminale.
- Le risque pays pour l'exploitation en Grèce a été fixé dans une fourchette de 0,6 % à 0,7 % pour la période de cinq ans et à 0,5 % pour la valeur terminale.
- La prime de risque de marché a été déterminée à 5,96 %, soit à un niveau stable par rapport au test de dépréciation de l'année précédente.

Malgré l'intégration des prix des produits de base pour le cuivre et l'aluminium aux hypothèses lors de la réalisation du test de dépréciation, en raison des activités de couverture entreprises et de la nature sur mesure des produits vendus par Fulgor, la valeur de l'unité opérationnelle n'est pas affectée de manière importante par les fluctuations du prix des produits de base. Le test de dépréciation se base sur le résultat neutre des fluctuations de prix des métaux.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2020 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 206 millions d'euros, à concurrence de 530 millions d'euros.

Une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de la marge de sécurité. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT. Les hypothèses peuvent changer comme suit avant que le montant recouvrable ne soit égal à la valeur comptable :

	Hypothèses utilisées	Variation absolue de taux (en point de pourcentage) pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable
Taux d'actualisation	De 9,5 % à 8,2 %.	+13,2 pp
Croissance terminale	1,38%	-50,2 pp

(b) Immobilisations incorporelles pour l'UGT « Reynolds »

La valeur recouvrable de l'UGT qui comprend cet actif incorporel (Reynolds Cuivre S.A.) a été estimée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de l'UGT (valeur d'utilité).

Les flux de trésorerie après les cinq premières années ont été calculés au moyen d'un taux de croissance estimé de 0,5%, qui reflète en grande partie les estimations de la Direction quant aux perspectives de croissance pour le marché. Le taux après impôts utilisé pour escompter ces flux de trésorerie est de 7,8 % pour la période de cinq ans et pour la valeur terminale. Ces taux sont basés sur :

- Le taux sans risque est déterminé selon les taux AAA de la zone euro et est compris entre -0,6 % pour la période de cinq ans et -0,4 % pour la valeur terminale.
- La prime de risque de marché (qui comprend le risque pays pour l'exploitation en France) a été déterminée à 5,20 %.

Le taux de croissance moyen du chiffre d'affaires sur la période de cinq ans est de 6,17 % et la hausse moyenne des charges d'exploitation s'élève à 0,8 %. La moyenne des dépenses en immobilisations s'établit à 202 milliers d'euros.

Les résultats de ce test ont indiqué que les montants recouvrables au 31 décembre 2020 dépassent les valeurs comptables de l'UGT qui s'élèvent à 8,2 millions d'euros, à concurrence de 5,5 millions d'euros.

Une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de la marge de sécurité. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède la valeur comptable de l'UGT.

Résultats de l'analyse de sensibilité pour le test de dépréciation :

	Hypothèses utilisées	Variation absolue de taux (en point de pourcentage) pour que la valeur recouvrable égale la valeur comptable
Taux d'actualisation	7,8%	+3,0 pp
Croissance terminale	0,5%	-4,5 pp

19. Immeubles de placements

A. Rapprochement des valeurs comptables

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Solde au 1er janvier	195.003	173.710
Acquisitions	75.110	23.788
Cessions	-243	-117
(Pertes de valeur)/reprise de perte de valeur	4.700	3.339
Transferts aux immobilisations corporelles	0	21
Reclassifications	0	-309
Amortissement	-4.157	-5.430
Solde au 31 décembre	270.413	195.003
Valeur comptable brute	315.420	224.249
Amortissements et pertes de valeur cumulés	-45.007	-29.246
Valeur nette comptable au 31 décembre	270.413	195.003

Les immeubles de placements comprennent un certain nombre de propriétés commerciales qui sont actuellement louées à des tiers ou qui le seront dans un avenir prévisible. Tous les loyers sont indexés sur base de l'indice les prix à la consommation.

En 2020, Viohalco a investi un montant de 75 millions d'euros (23,8 millions d'euros en 2019) pour l'acquisition et l'amélioration des immeubles de placements. La majeure partie du montant investi fait référence à l'absorption d'actifs immobiliers suite à la transformation de l'entreprise et à l'achèvement d'un immeuble de bureaux à Athènes.

B. Évaluation de la juste valeur – Perte de valeur et reprise ultérieure

Au 31 décembre 2020, un test de dépréciation a été réalisé pour l'ensemble des actifs immobiliers (actifs individuels), qu'ils soient occupés par le propriétaire ou détenus à des fins d'investissement. L'objectif de la réalisation de ces tests était d'aborder le risque de variation négative de la juste valeur de ces biens et d'y répondre si nécessaire. Les résultats relatifs aux immeubles occupés par leur propriétaire sont présentés à la note 17.

Une perte de valeur de 11,7 millions d'euros concernant les immeubles de placement a été enregistrée et comptabilisée à la rubrique « Autres dépenses » du compte de résultat consolidé. Les pertes de valeur sont principalement liées aux terrains et aux bâtiments et les montants recouvrables sont basés sur leur juste valeur diminuée des coûts de cession. La juste valeur de ces immeubles a été déterminée par un évaluateur indépendant possédant les qualifications professionnelles requises et reconnues et une expérience récente dans le secteur géographique et dans la catégorie des immeubles faisant l'objet de l'évaluation. Une description détaillée de ces techniques figure dans le paragraphe suivant.

À des fins de classification par segment d'activité, des pertes de valeur d'un montant de 11,7 millions d'euros (montant recouvrable : 26 millions d'euros) ont été comptabilisées dans le segment Immobilier.

Des évaluations d'actifs permettant de déterminer si des pertes de valeur précédemment comptabilisées pouvaient faire l'objet d'une reprise ont également été utilisées. Au vu des résultats obtenus, 16,4 millions d'euros ont été repris et comptabilisés dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat consolidé.

Le montant recouvrable de ces actifs au 31 décembre 2020 était de 236 millions d'euros et concernait le segment Immobilier et le segment Aluminium.

La perte de valeur cumulée reportée au 31 décembre 2020 équivaut à 37,1 millions d'euros (31 décembre 2019 : 41,8 millions d'euros).

La juste valeur de tous les biens immobiliers présentés dans la rubrique « Immeubles de placements » se chiffre à 322 millions d'euros au 31 décembre 2020 (31 décembre 2019 : 221 millions d'euros).

Techniques d'évaluation et données non observables significatives (niveaux 2 et 3)

L'évaluation de la juste valeur des immeubles de placement a été classée en niveau 2 et 3 de la hiérarchie de la juste valeur, en fonction des données introduites dans les techniques d'évaluation utilisées.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur de ces immeubles étaient fondées sur une utilisation optimale.

- Dans le cas des bâtiments actuellement loués, ou devant être loués dans un avenir prévisible, pour lesquels aucun prix observable n'était disponible, la méthode utilisée a été celle de l'approche axée sur les résultats (par actualisation des flux de trésorerie ou capitalisation directe). La méthode des flux de trésorerie actualisés prend en considération la valeur actualisée des flux de trésorerie nets devant être générés par chaque immeuble, en tenant compte du taux de croissance attendu des loyers, des périodes d'inoccupation, du taux d'occupation, des coûts de location incitatifs, tels que les périodes sans loyer et d'autres frais non payés par les locataires. Les flux de trésorerie nets sont actualisés en utilisant les taux d'actualisation ajustés au risque qui se situaient entre 6,90 % et 12,75 %. L'estimation du taux d'actualisation tient compte, entre autres, de la qualité de chaque bâtiment, de son emplacement, de la qualité de crédit du locataire, des conditions de location et du rendement attendu du marché. La juste valeur estimée diminuerait si la progression attendue du marché de la location était plus faible ou si les taux d'actualisation ajustés au risque étaient plus élevés. La capitalisation directe utilise un « All-Risk Yield » (ARY ou rendement tous risques) pour capitaliser la valeur actuelle d'une année de loyer. L'ARY se situe dans une fourchette entre 4,50 % et 12,50 % et se présente comme une évaluation globale de l'état général du marché immobilier.
- Dans le cas de bâtiments en construction et devant être utilisés comme immeubles de placements, la méthode principalement utilisée a été celle du montant résiduel. La juste valeur déterminée à l'aide de cette méthode correspond à la valeur de l'immeuble dans son état actuel.
- Pour tous les biens, la méthode de comparaison (approche du marché) a été utilisée. En se basant sur cette méthode, l'évaluateur estime la valeur de marché de l'actif en question en comparant les facteurs qui ont le plus d'incidence sur le bien. Ces facteurs peuvent être la localisation géographique, la taille, la qualité de la construction, etc. Cette méthode se fonde sur le prix de marché estimé et sur ce qui a été payé pour des biens similaires dans des conditions économiques similaires. Chaque bien est évalué à un prix auquel des biens similaires dans le périmètre ont été récemment vendus, majoré (ou minoré) d'un différentiel subjectif de nature à tenir compte des caractéristiques propres au bien lui-même et qui le distinguent des biens de référence ; ces caractéristiques peuvent tenir à la localisation du bien, à sa taille, à son accessibilité, etc. La technique d'évaluation spécifique a été classée au niveau 2 de la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur.

20. Entreprises mises en équivalence

A. Rapprochement des valeurs comptables des entreprises associées et coentreprises

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Solde au 1er janvier	37.742	32.066
Quote-part du résultat net d'impôt	-1.740	-343
Dividendes reçus	-1.139	-701
Effet de la variation des cours de change	-3.319	1.137
Acquisitions	3.285	16
Augmentation du capital social	4.000	106
Réduction de capital social	0	-1.788
Scission d'une division	0	7.278
Reclassifications	-739	-28
Solde au 31 décembre	38.089	37.742

B. Information financière pour chaque entreprise associée

Les tableaux suivants présentent l'information financière pour chaque entreprise associée. Les informations financières publiées reflètent les montants figurant dans les états financiers des entreprises associées concernées.

2020

Société	Pays	Segment	Associé / coentreprise	Valeur comptable	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Passifs courants	Chiffre d'affaires	Résultat des activités poursuivies	Participation directe	Participation totale
ETEM GESTAMP												
AUTOMOTIVE SA	Bulgarie	Aluminium	Coentreprise	7.439	7.012	14.646	101	11.450	27.643	134	49.00%	49.00%
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Associé	866	2.897	2.043	560	2.615	4.264	457	45.00%	45.00%
AO TMK-CPW	Russie	Tubes acier	Associé	9.965	25.397	4.734	0	9.794	41.141	1.775	49.00%	39.09%
TUBE BELLVILLE	USA	Tubes acier	Associé	2.162	1.975	14.200	3.428	3.773	14.548	-4.826	19.40%	15.48%
AWM SPA	Italie	Acier	Associé	3.688	8.863	7.400	5.500	3.712	12.352	-351	34.00%	34.00%
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	321	359	247	42	36	594	83	50.00%	45.72%
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	Associé	713	9.219	23	0	7.843	37.974	923	49.00%	44.81%
NEDZINK B.V.	Pays-Bas	Cuivre	Coentreprise	12.937	25.959	49.083	29.255	32.561	79.602	-4.623	50.00%	45.72%
				38.089								

2019

Société	Pays	Segment	Associé / coentreprise	Valeur comptable	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs non courants	Passifs courants	Chiffre d'affaires	Résultat des activités poursuivies	Participation directe	Participation totale
ETEM GESTAMP												
AUTOMOTIVE SA	Bulgarie	Aluminium	Coentreprise	7.380	6.901	8.845	54	5.705	24.121	229	49.00%	49.00%
DOMOPLEX LTD	Chypre	Acier	Associé	661	3.037	1.604	0	3.324	4.652	139	45.00%	45.00%
AO TMK-CPW	Russie	Tubes acier	Associé	12.745	23.639	6.542	69	4.101	60.860	3.037	49.00%	39.09%
SMARTREO	Australie	Acier	Associé	739	4	2.088	0	39	15.877	-12.302	50.00%	50.00%
AWM SPA	Italie	Acier	Associé	3.807	12.651	6.898	5.299	6.664	17.995	-11	34.00%	34.00%
HC ISITMA A.S.	Turquie	Cuivre	Coentreprise	307	344	534	179	85	709	61	50.00%	45.72%
U.E.H.E.M GmbH	Allemagne	Aluminium	Associé	854	10.182	27	0	8.676	46.601	1.125	49.00%	44.81%
NEDZINK B.V.	Pays-Bas	Cuivre	Coentreprise	11.248	22.659	28.794	25.731	19.144	82.244	-5.046	50.00%	45.72%
				37.742								

En janvier 2020, la filiale CPW America a acquis une participation de 20 % de la société Bellville Tube Company basée au Texas, États-Unis, pour un montant de 3,3 millions de dollars américains. Bellville Tube Company fabrique des produits tubulaires en acier pour le marché local. En raison des changements intervenus au cours de la période dans la structure de l'actionariat de l'entreprise associée, la participation détenue au 31 décembre 2020 s'élève à 19 %.

En avril 2020, la filiale de Viohalco Jostdex a acquis 49 % supplémentaires de l'entreprise associée Smartreo, le pourcentage de participation s'élevant à 99 %, et la société a été classée en tant que filiale.

En juillet 2020, une augmentation de capital dans Nedzink B.V. de 8 millions d'euros a été réalisée, à laquelle ElvalHalcor a participé à hauteur de 50 %, soit 4 millions d'euros, conservant son pourcentage.

Les informations financières susmentionnées sont présentées sous réserve de ce qui suit :

- il n'existe aucune restriction sur la capacité des coentreprises ou des entreprises associées à transférer des fonds vers l'entité sous la forme de dividendes en espèces, ou à rembourser des emprunts ou des avances consentis par l'entité.
- les états financiers des coentreprises ou des entreprises associées sont utilisés lors de l'application de la méthode de mise en équivalence et sont publiés à la même date que ceux de Viohalco.
- il n'existe aucune part non comptabilisée des pertes d'une coentreprise ou d'une entreprise associée, tant pour la période de reporting que sur les périodes cumulées.

C. Description des entreprises associées et coentreprises

UEHEM (UACJ ELVAL HEAT EXCHANGER MATERIALS GmbH) est une coentreprise entre ElvalHalcor et UACJ Corp. Elle commercialise des produits en aluminium auprès de fabricants d'échangeurs de chaleur automobiles en Europe.

HC ISITMA est une coentreprise entre ElvalHalcor et Cantas AS. Elle est active dans la fabrication de tubes de cuivre pré-isolés en Turquie.

Bellville Tube fabrique des produits tubulaires en acier pour le marché local des États-Unis.

AO TMK-CPW est une coentreprise entre Corinth Pipeworks et AO TMK, premier fabricant de tubes d'acier en Russie et parmi les trois leaders mondiaux. AO TMK-CPW a ses installations de production à Polevskoy, en Russie, où il fabrique des tuyaux et des sections structurelles creuses.

AWM développe, conçoit et fabrique des machines de haute technologie pour le traitement de l'acier de renfort, comme des machines de soudage de treillis standard ou spéciales, des machines de dressage et de découpe de fils à grande vitesse, des machines de ponts à treillis, des laminoirs à froid, des machines de découpe et cintrage automatique de treillis et des machines spéciales pour la production de renforts de tunnel.

Domoplex est une société chypriote qui fabrique et commercialise le treillis en fils de fer soudés pour le renfort du béton.

NedZink B.V. est une société néerlandaise spécialisée dans les applications de haute qualité à base de zinc.

Gestamp Etem Automotive Bulgaria S.A. est une coentreprise entre Gestamp et Etem Bulgaria S.A. qui se concentre sur la commercialisation et le traitement de profilés en aluminium extrudé destinés au secteur automobile.

21. Autres investissements

Viohalco désigne les investissements suivants comme des titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global car Viohalco prévoit de les conserver à long terme dans le cadre de ses objectifs stratégiques.

L'évolution des titres de capitaux propres et leur analyse sont présentées ci-après :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Solde au 1er janvier	5.829	8.538
Acquisitions	3.069	129
Cessions	-24	-3.368
Variation de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-518	572
Reclassifications	-29	-42
Autres changements	-2	0
Solde au 31 décembre	8.324	5.829

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Titres cotés en bourse		
- Instruments de capitaux propres grecs	125	128
- Instruments de capitaux propres internationaux	3.713	4.228
- Fonds de placement	639	643
Titres non cotés		
- Instruments de capitaux propres grecs	2.946	424
- Instruments de capitaux propres internationaux	849	386
- Fonds de placement	30	0
- Autres	20	20
Total	8.324	5.829

Le 1er janvier 2020, la filiale de Viohalco Vianatt a été absorbée par Ecoreset S.A. dans laquelle un investissement de 2,5 millions d'euros a été comptabilisé et classé au troisième niveau dans « Autres investissements ».

22. Actifs disponibles à la vente

Le montant de 0,7 million d'euros correspond à la valeur comptable des machines du secteur Aluminium comptabilisée comme actif disponible à la vente selon la norme IFRS 5. La Direction a établi un plan pour la vente de cet équipement qui devrait avoir lieu en 2021.

23. Instruments dérivés

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments dérivés :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Actifs non courants		
Contrats à terme - forwards	0	0
Contrats à terme - future	67	1
Options	871	0
Total	936	1
Actifs courants		
Contrats à terme - forwards	1.859	503
Contrats à terme - future	5.336	1.019
Total	7.225	1.522
Passifs non courants		
Contrats à terme - forwards	0	13
Contrats de swap de taux d'intérêt	1.026	172
Contrats futurs	270	0
Total	1.295	185
Passifs courants		
Contrats à terme - forwards	659	543
Contrats à terme - future	4.593	3.557
Total	5.252	4.100

Comptabilité de couverture

Les sociétés de Viohalco détiennent des instruments financiers dérivés aux fins de couverture des flux de trésorerie et de la juste valeur.

Les instruments financiers dérivés précités couvrent des risques découlant de ce qui suit :

- Fluctuations des cours des métaux
- Fluctuations des cours de change
- Variations des taux d'intérêt des emprunts

L'échéance et la valeur nominale des instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco correspondent à l'échéance et à la valeur nominale des actifs et des passifs sous-jacents (les éléments couverts).

Les instruments dérivés détenus par les sociétés de Viohalco concernent principalement :

- Les contrats à terme destinés à couvrir le risque de fluctuation des cours de métaux cotés sur le LME (London Metal Exchange) et utilisés comme matières premières par les sociétés de Viohalco (c'est-à-dire principalement le cuivre, l'aluminium et le zinc). Ces opérations de couverture sont répertoriées comme des couvertures de flux de trésorerie.
- Les contrats de change à terme et swaps sur devises destinés à couvrir le risque découlant des fluctuations des cours de change du dollar américain et de la livre sterling (c'est-à-dire les devises auxquelles les sociétés de Viohalco sont principalement exposées). Ces contrats sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur ou des flux de trésorerie, selon l'élément sous-jacent. Lorsqu'ils sont utilisés à des fins de couverture du risque de change sur les créances et les dettes fournisseurs libellés en devises étrangères, les contrats de change à terme et les swaps sur devises sont répertoriés comme des instruments de couverture de la juste valeur. Lorsqu'ils sont utilisés pour la couverture du risque de change sur les ventes prévues de biens ou l'achat de matériaux libellés en monnaie étrangère, les contrats de change à terme sont répertoriés comme des instruments de couverture en vertu de la méthode des flux de trésorerie.

Les instruments dérivés sont comptabilisés lorsque les sociétés de Viohalco concluent la transaction destinée à couvrir la juste valeur des créances, dettes ou engagements (couverture de la juste valeur), ou des transactions hautement probables (couverture des flux de trésorerie).

La variation de juste valeur comptabilisée en capitaux propres comme couverture de flux de trésorerie au 31 décembre 2020 sera recyclée au compte de résultat consolidé au cours des exercices suivants, car certains événements couverts devraient avoir lieu (les opérations prévues auront lieu ou les éléments couverts auront une incidence sur le compte de résultat) en 2021 et d'autres devraient se produire plus tard.

Les résultats des opérations de couverture comptabilisés au compte de résultat pour les sociétés de Viohalco sont présentés aux postes « Chiffre d'affaires » et « Coût des ventes » pour les contrats à terme de métaux et pour les contrats de change, et au poste « Produits financiers/Charges financières » pour les swaps de taux d'intérêt. Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Gain / perte (-) sur contrats à terme	-14.174	644
Gain / perte (-) sur les contrats de change à terme	519	-6.736
Gain / perte (-) sur les options	-67	0
	-13.721	-6.092

Le bénéfice ou la perte se rapportant aux instruments dérivés utilisés à des fins de couverture des flux de trésorerie et comptabilisés au poste autres éléments du résultat global (Réserve de couverture) au 31 décembre 2020 sera comptabilisé(e) dans le compte de résultat au cours des exercices financiers suivants.

Options liées à l'entreprise associée Bellville Tube Company

Sur la base de la convention d'achat, les actionnaires de Bellville Tube Company (cf. note 20) ont accordé à CPW America une option d'achat de 100 % du capital-actions en circulation de Bellville Tube Company qu'ils détiennent, sur la base d'une formule prédéterminée pour le calcul du prix d'achat. La période d'exercice de l'option d'achat commence en 2022 et expire en 2025.

En outre, la convention d'achat prévoit que si CPW America n'exerce pas l'option d'achat décrite ci-dessus, CPW America aura l'option (« option de vente »), mais pas l'obligation, au cours de la période allant de 2022 à 2025, d'exiger des actionnaires de Bellville Tube Company qu'ils rachètent la totalité, mais pas moins que la totalité, des actions de Bellville Tube Company alors détenues par CPW America. Le prix d'achat total des actions rachetées si l'option de vente est exercée sera de 3,3 millions de dollars américains, soit le montant initialement déboursé.

Les options décrites ci-dessus ont été comptabilisées dans l'état de la situation financière lors de l'évaluation effectuée et, par conséquent, un gain de 936 milliers d'euros a été comptabilisé dans la rubrique « Autres produits » du compte de résultat. Sur la base des données utilisées pour déterminer la juste valeur des options de vente et d'achat, ces options sont classées en niveau 3. Les options sont évaluées en dollars américains et

sur la base des taux de change en fin d'exercice, l'évaluation de ces options s'élevait à 871 milliers d'euros. L'évaluation des options d'achat et de vente s'est appuyée sur une méthodologie de modèle de prix largement acceptable compte tenu de la complexité du plan d'options.

Les données de base utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

- chiffre d'affaires et marges EBITDA attendus de l'entreprise associée ;
- besoins en fonds de roulement futurs ;
- taux sans risque ;
- volatilité, définie comme la fourchette de valeurs pour toutes les entrées utilisées dans le modèle d'évaluation.

En ce qui concerne les justes valeurs des options d'achat et de vente, des changements raisonnablement possibles à la date de clôture pour l'une des données inobservables significatives mentionnées ci-dessus, en maintenant les autres données constantes, auraient l'effet suivant :

- Si le chiffre d'affaires était supérieur de 1 %, la juste valeur des options serait supérieure de 14 milliers d'euros ou 1,4 %.
- Si le fonds de roulement était supérieur de 1 %, la juste valeur des options serait inférieure de 48 milliers d'euros ou 4,9 %.
- Si le taux sans risque était supérieur de 0,5 %, la juste valeur des options serait supérieure de 23 milliers d'euros ou 2,4 %.

Si la volatilité était supérieure de 1 %, la juste valeur des options serait alors supérieure de 46 milliers d'euros ou 4,7 %.

24. Capital et réserves

A. Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 141.894 milliers d'euros répartis en 259.189.761 actions sans valeur nominale. Les détenteurs d'actions ont droit à une voix par action lors des assemblées générales de la Société.

Les primes d'émission de la Société s'élèvent à 457.571 milliers d'euros.

B. Réserve pour l'écart de conversion

La réserve pour l'écart de conversion contient les différences de change résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger.

C. Nature et objet des autres réserves

(a) Réserve légale

En application de la législation fiscale belge, les sociétés sont obligées d'allouer 5 % de leurs bénéfices à la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10 % du capital social. La distribution de la réserve légale est interdite.

Conformément au droit grec des sociétés, celles-ci sont tenues d'allouer chaque année au moins 5 % de leurs bénéfices annuels nets à leur réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins un tiers du capital social de la société. La distribution de la réserve légale est interdite, mais elle peut être utilisée pour compenser les pertes.

(b) Réserve de couverture

La réserve de couverture comprend la quote-part effective de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments utilisés aux fins de couverture des flux de trésorerie en attente de comptabilisation ultérieure au compte de résultat, car les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat.

(c) Autre réserve à la juste valeur

Variation nette cumulée de la juste valeur des titres de participation jusqu'à la décomptabilisation des actifs (par conséquent transférés en bénéfices non distribués).

(d) Réserves spéciales

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois sur le développement qui accordent des avantages

fiscaux aux sociétés qui ont investi leurs bénéfices plutôt que de les distribuer aux actionnaires. Plus précisément, les réserves décrites comprennent les bénéfices qui ont déjà été imposés ou qui ont été exemptés définitivement de l'impôt sur le revenu, après la fin d'une période déterminée à compter de la réalisation des investissements qu'elles concernent.

(e) Réserves immunisées

Cette catégorie concerne les réserves formées par l'application des dispositions de certaines lois fiscales et qui sont exonérées de l'impôt sur le revenu, à condition qu'elles ne soient pas distribuées aux actionnaires. Dans le cas où ces réserves sont distribuées, elles seront imposées en utilisant le taux d'imposition applicable à cette date.

D. Rapprochement des autres réserves

Montants en milliers d'euros	Réserves légales	Réserves de couverture	Autre réserve à la juste valeur	Réserves spéciales	Réserves immunisées	Autres réserves	Total
Solde au 1er janvier 2020	39.955	-728	1.875	80.139	296.653	8.713	426.607
Autres éléments du résultat global	0	3.210	-516	0	0	-4	2.690
Capitalisation des réserves	2.117	0	0	1.357	133	0	3.607
Reclassification							
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-33	0	0	0	0	0	-33
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0
Changement dans les participations	-1	0	0	0	0	-38	-39
Fusions et absorptions	0	0	0	0	0	3.271	3.271
Solde au 31 décembre 2020	42.039	2.483	1.359	81.496	296.785	11.942	436.104

Montants en milliers d'euros	Réserves légales	Réserves de couverture	Autre réserve à la juste valeur	Réserves spéciales	Réserves immunisées	Autres réserves	Total
Solde au 1er janvier 2019	37.382	-3.817	-568	59.630	297.809	13.933	404.370
Autres éléments du résultat global	0	3.087	927	0	0	0	4.013
Capitalisation des réserves	3.994	0	1.516	20.163	0	196	25.868
Reclassification	0	0	0	-60	78	-17	0
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	160	2	0	406	34	0	602
Changement dans les participations	-5	0	0	1	68	0	64
Fusions et absorptions	-1.576	0	0	0	-1.336	-5.399	-8.310
Solde au 31 décembre 2019	39.955	-728	1.875	80.139	296.653	8.713	426.607

Les fusions et absorptions sont décrites plus en détails à la note 32.

25. Gestion du capital

La politique des sociétés de Viohalco consiste à maintenir une structure du capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des bailleurs de fonds et du marché et soutenir le développement futur de leurs activités. Le Conseil d'administration surveille le rendement du capital, défini comme le rapport entre le résultat net et le total des capitaux propres, déduction faite des participations minoritaires. Le Conseil d'administration surveille également le niveau des dividendes distribués aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Conseil d'administration vise à maintenir un équilibre entre une rentabilité des capitaux propres plus élevée qui serait possible par un recours plus important à l'emprunt et les avantages et la sécurité que procure une structure de capital solide. Dans ce contexte, le Conseil d'administration surveille le taux de rendement des capitaux engagés (ROCE, Return on Capital Employed) ou autrement le taux de rendement des capitaux investis (RCI, Return on Capital Invested), qui est défini comme le résultat opérationnel (EBIT) divisé par les capitaux engagés (à savoir, les capitaux propres et la dette). Le Conseil d'administration recherche des opportunités et examine la possibilité d'utiliser l'endettement des sociétés de Viohalco qui ont un ROCE relativement élevé (en tout cas, supérieur au coût de la dette) et de diminuer l'endettement des sociétés qui traversent une période relativement morose en termes de ROCE.

26. Emprunts et dettes financières

A. Aperçu

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Passifs non courants		
Emprunts bancaires garantis	161.357	202.474
Emprunts bancaires non garantis	82.530	65.895
Obligations garanties	558.078	551.446
Obligations non garanties	200.021	123.707
Emprunts et dettes financières à long terme	1.001.986	943.522
Obligations locatives à long terme	41.276	42.518
Total de la dette à long terme	1.043.262	986.040
Passifs courants		
Emprunts bancaires garantis	147.210	147.841
Emprunts bancaires non garantis	432.697	535.240
Emprunts bancaires garantis - part courante	51.153	42.843
Emprunts bancaires non garantis - part courante	14.657	6.962
Obligations émises garanties - part courante	69.676	74.336
Obligation émises non garanties - part courante	30.617	23.234
Emprunts et dettes financières à court terme	746.010	830.455
Obligations locatives à court terme	10.935	10.903
Total de la dette à court terme	756.945	841.358
Total des emprunts et dettes financières	1.800.207	1.827.398

Des informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt, de change et de liquidité des sociétés de Viohalco sont présentées à la note 30.

Les échéances des emprunts non courants sont les suivantes :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Entre 1 et 2 ans	367.571	195.511
Entre 2 et 5 ans	556.840	656.661
Plus de 5 ans	118.850	133.868
Total	1.043.262	986.040

Les taux d'intérêt moyens pondérés effectifs des principales catégories d'emprunts et dettes financières à la date de clôture sont les suivants :

2020	Valeur comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courants)-EUR	229.293	2,90%
Emprunts bancaires (non courants)-USD	235	1,00%
Emprunts bancaires (courants)-EUR	543.727	3,66%
Emprunts bancaires (courants)-USD	5.042	2,26%
Emprunts bancaires (courants)-GBP	7.735	2,75%
Obligations émises-EUR	858.391	3,45%

2019	Valeur comptable	Taux d'intérêt
Emprunts bancaires (non courant) - EUR	307.069	3,21%
Emprunts bancaires (non courants)-USD	0	0,00%
Emprunts bancaires (courant) - EUR	650.849	3,94%
Emprunts bancaires (courant) - USD	9.299	3,16%
Emprunts bancaires (courant) - GBP	15.546	2,79%
Obligations émises -EUR	772.723	4,04%

La plupart des emprunts des sociétés de Viohalco sont libellés en euros.

En 2020, les filiales de Viohalco ont obtenu de nouveaux prêts bancaires qui se sont élevés à 241 millions d'euros et elles ont remboursé des prêts bancaires de 286 millions d'euros avec une date d'échéance en 2020. Les nouveaux prêts ont pour l'essentiel consisté en prélèvements opérés sur les facilités de crédits renouvelables existantes pour les besoins de financement de projets, ou de nouvelles facilités assorties de conditions générales similaires. De plus, un montant de 17 millions d'euros de prêts supplémentaires est lié aux prêts reçus suite à l'absorption qui a eu lieu dans le segment Immobilier.

Plus précisément, en 2020, les principaux événements relatifs au financement des sociétés de Viohalco sont les suivants :

Segments Aluminium et Cuivre

- En mai 2020, ElvalHalcor a conclu un contrat de prêt obligataire pour 20 millions d'euros avec une banque grecque, avec une échéance initiale de deux ans et une option de prolongation de deux ans.
- En juin 2020, ElvalHalcor a conclu un accord de prêt obligataire avec une grande banque grecque pour 25 millions d'euros et une échéance de trois ans.
- Au troisième trimestre 2020, ElvalHalcor a conclu un accord de prêt obligataire commun de 8,8 millions d'euros avec une banque grecque, avec une échéance initiale de cinq ans et une option de prolongation de deux ans.
- En outre, en septembre 2020, Fitco a conclu un accord de prêt obligataire commun de cinq ans pour un montant de 5 millions d'euros avec une banque grecque qui bénéficie d'une garantie de la Banque hellénique de développement.
- Au quatrième trimestre, Sofia Med a conclu une facilité de fonds de roulement syndiquée renouvelable pour 35 millions d'euros avec un groupe de quatre grandes banques bulgares.

Segments Câbles et Acier

Au cours du quatrième trimestre 2020,

- Corinth Pipeworks a conclu un accord avec une grande banque grecque pour un prêt obligataire à long terme de 10 millions d'euros avec une durée de cinq ans, qui bénéficie d'une garantie de la Banque hellénique de développement.
- Corinth Pipeworks a conclu un accord avec une grande banque grecque pour un prêt obligataire à échéance de cinq ans de 6 millions d'euros.
- Fulgor a conclu un accord avec une grande banque grecque pour un prêt obligataire à échéance de cinq ans de 20 millions d'euros.

Segment Acier

Les filiales en Grèce et en Bulgarie étaient éligibles aux mesures d'aide liées à la Covid-19, au cours du premier semestre de l'année, et ont donc procédé à la prolongation de leurs prêts existants. En outre, Stomana a convenu avec ses prêteurs de la prolongation et de la modification avec des conditions plus favorables de son prêt syndiqué de 67 millions d'euros.

Aucun autre événement significatif concernant les modalités de financement des filiales n'est survenu au cours de la période.

Les facilités à court terme se composent principalement de crédits renouvelables affectés au financement des besoins en fonds de roulement et de projets spécifiques en cours.

Au 31 décembre 2020, le taux d'intérêt moyen de l'encours des emprunts bancaires était de 3,4 % (3,8 % au 31 décembre 2019). Des hypothèques et nantissements ont été contractés sur les immobilisations corporelles et les stocks de certaines sociétés pour un montant total de 1.247 millions d'euros, à titre de garanties sur les prêts et emprunts syndiqués à long terme. En outre, s'agissant de certains emprunts des sociétés de Viohalco, des clauses de changement de contrôle permettent aux prêteurs de disposer de droits de remboursement anticipé.

B. Rapprochement des mouvements des dettes à la trésorerie nette liée aux activités de financement

Montants en milliers d'euros	Emprunts et dettes financières	Obligations locatives	Total
Solde au 1er janvier 2020	1.773.978	53.420	1.827.398
Changements provenant de flux de trésorerie de financement			
Produits des emprunts et dettes financières	258.187	0	258.187
Remboursement d'emprunts et d'obligations locatives	-286.282	-10.688	-296.970
Total des changements provenant de flux de trésorerie de financement	-28.094	-10.688	-38.783
Autres changements			
Nouveaux contrats de location	0	12.657	12.657
Charges d'intérêts	68.201	2.374	70.575
Intérêts versés	-67.123	-2.252	-69.375
Coûts d'emprunt capitalisés	4.163	0	4.163
Cessations/modifications	0	-2.408	-2.408
Perte de contrôle/cession d'une filiale	-1.482	-797	-2.279
Scission d'une division	0	0	0
Effet de la variation des cours de change	-1.710	-94	-1.804
Total des autres changements	2.049	9.479	11.529
Solde au 31 décembre 2020	1.747.933	52.211	1.800.144

Montants en milliers d'euros	Emprunts et dettes financières	Obligations locatives	Total
Solde au 1er janvier 2019	1.774.232	25.129	1.799.361
Changements provenant de Flux de trésorerie de Financement			
Produits des emprunts et dettes financières	302.364	0	302.364
Remboursement d'emprunts et d'obligations locatives	-298.820	-12.992	-311.812
Total des changements provenant de Flux de trésorerie de Financement	3.544	-12.992	-9.448
Autres changements			
Modification de convention comptable - adoption de l'IFRS 16	0	25.726	25.726
Nouveaux contrats de location	0	13.867	13.867
Charges d'intérêts	75.182	2.645	77.826
Intérêts versés	-73.290	0	-73.290
Coûts d'emprunt capitalisés	3.209	0	3.209
Cessations/modifications	-6.659	-879	-7.537
Scission d'une division	-3.594	-21	-3.615
Effet de la variation des cours de change	1.353	-54	1.299
Total des autres changements	-3.799	41.284	37.485
Solde au 31 décembre 2019	1.773.978	53.420	1.827.398

* Les intérêts payés déclarés dans l'état des flux de trésorerie incluent les frais bancaires et d'autres charges financières.

27. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Fournisseurs		492.709	471.540
Effets à payer		148.389	76.228
Caisses de sécurité sociale	11	11.033	11.332
Dettes fournisseurs vis-à-vis de parties liées	38	6.485	4.483
Créditeurs divers		20.716	23.274
Charges à imputer		60.011	43.067
Taxes et accises		35.955	24.240
Total		775.297	654.164
Solde non courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs		12.299	4.183
Solde courant des dettes fournisseurs et autres créditeurs		762.998	649.981
Solde au 31 décembre		775.297	654.164

L'augmentation des dettes fournisseurs et autres crédateurs est principalement attribuable à l'amélioration des conditions de crédit convenues avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement des sociétés de Viohalco, liées principalement à l'achat de matières premières primaires.

28. Subventions

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Solde au 1er janvier		35.409	39.618
Nouvelles subventions reçues au cours de l'année		495	169
Nouvelles subventions dont la réception est en cours		3.073	
Transfert de subventions en résultat		0	-427
Amortissement des subventions	8	-3.158	-3.942
Écarts de change		-1	-8
Solde au 31 décembre		35.817	35.409

Des subventions publiques ont été obtenues dans le cadre d'un investissement en immobilisations corporelles.

En 2020, la filiale de Viohalco, Fulgor, a enregistré un montant de 3.073 milliers d'euros lié à une subvention publique pour l'achat de certains éléments d'immobilisations corporelles pour lesquels toutes les conditions relatives ont été remplies au cours de l'exercice. La réception de cette subvention publique est en cours et est attendue prochainement.

Les conditions liées aux subventions publiques reçues avaient été entièrement respectées au 31 décembre 2020.

29. Provisions

Non courant

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1er janvier 2020		25	2.752	2.777
Écarts de change		0	-46	-46
Transfert vers provisions à court terme		0	187	187
Reclassifications		0	-18	-18
Reprise de provisions	8	0	-1.062	-1.062
Solde au 31 décembre 2020		25	1.814	1.839

Montants en milliers d'euros	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1er janvier 2019	123	3.948	4.071
Écarts de change	0	52	52
Transfert vers provisions à court terme	-98	0	-98
Reclassifications	0	-1.213	-1.213
Provisions utilisées	0	-35	-35
Solde au 31 décembre 2019	25	2.752	2.777

Courant

Montants en milliers d'euros	Note	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1er janvier 2020		153	483	636
Ecart de change		0	-5	-5
Provisions constituées durant l'exercice		321	99	420
Transfert aux provisions à court terme		0	18	18
Reprise de provisions	8	0	-130	-130
Provisions utilisées		-126	-160	-286
Solde au 31 décembre 2020		348	304	652

Montants en milliers d'euros	Décisions judiciaires en attente	Autres provisions	Total
Solde au 1er janvier 2019	131	407	538
Ecart de change	0	-2	-2
Provisions constituées durant l'exercice	22	124	146
Transfert aux provisions à court terme	0	98	98
Reprise de provisions	0	-143	-143
Provisions utilisées	0	0	0
Solde au 31 décembre 2019	153	483	636

En 2020, la provision relative à la question environnementale de la pollution souterraine au Royaume-Uni a été reprise, car il n'existait plus d'obligation.

30. Instruments financiers

A. Classification comptable et juste valeur

Le tableau suivant reprend les valeurs comptables des éléments d'actifs et de passifs financiers, ainsi que leur juste valeur, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur.

31 décembre 2020

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	Premier niveau	Deuxième niveau	Troisième niveau	Total
Autres actifs financiers	8.324	4.478	0	3.846	8.324
Actifs financiers dérivés	8.161	5.188	1.889	1.084	8.161
	16.485	9.666	1.889	4.930	16.485
Passifs financiers dérivés	-6.547	-4.824	-1.443	-280	-6.547
	9.937	4.841	446	4.650	9.937

31 décembre 2019

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	Premier niveau	Deuxième niveau	Troisième niveau	Total
Autres actifs financiers	5.829	4.998	0	830	5.829
Actifs financiers dérivés	1.523	1.020	503	0	1.523
	7.352	6.019	503	830	7.352
Passifs financiers dérivés	-4.284	-3.729	-555	0	-4.284
	3.068	2.290	-52	830	3.068

Les différents niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : évaluation à l'aide de données qui sont observables pour les actifs ou passifs, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : données non observables concernant les actifs ou passifs.

La juste valeur des actifs et passifs financiers suivants, mesurés à leur coût amorti, est une approximation de leur valeur comptable :

- Créances clients et autres débiteurs ;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs ;
- Emprunts et dettes financières ;
- Obligations locatives.

De manière plus précise, la valeur comptable des emprunts et dettes financières est considérée comme une approximation valable de leur juste valeur car 90 % des emprunts et dettes financières consolidés sont assortis d'un taux variable, ce qui est une très bonne approximation des taux du marché au moment présent.

L'augmentation des Autres investissements classés au troisième niveau concerne les investissements dans Ecoreset S.A. (cf. également note 21).

Le tableau suivant montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs financiers de niveau 3 :

Montants en milliers d'euros	
Solde au 1er janvier 2020	830
Acquisitions	3.069
Cessions	-24
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0
Reclassifications (note 14)	-29
Solde au 31 décembre 2020	3.846
Solde au 1er janvier 2019	2.819
Acquisitions	129
Cessions	-1.238
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-842
Reclassifications (note 14)	-37
Solde au 31 décembre 2019	830

B. Évaluation de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données non observables significatives

Les justes valeurs des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (marchés boursiers, par exemple instruments dérivés, actions, obligations, fonds communs de placement) sont déterminées en fonction des cours valables qui sont publiés à la date de clôture. La juste valeur des actifs financiers est déterminée par leur cours vendeur tandis que la juste valeur des passifs financiers est déterminée par leur cours acheteur.

Les justes valeurs des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont déterminées en utilisant des techniques et des normes d'évaluation qui reposent sur les données du marché disponibles à la date de clôture.

Les justes valeurs des passifs financiers, dans le cadre de leur comptabilisation dans les états financiers, sont estimées au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs découlant de contrats spécifiques, en utilisant le taux d'intérêt du moment qui est disponible pour Viohalco et ses sociétés lorsqu'elles ont recours à des facilités de crédit financier similaires.

Les données qui ne respectent pas les critères respectifs et qui ne peuvent pas être classées au niveau 1, mais qui sont observables, directement ou indirectement, relèvent du niveau 2. Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré évalués sur la base de cours obtenus de courtiers relèvent de ce même niveau.

Les actifs financiers, comme les actions non cotées qui ne sont pas négociées sur un marché actif et dont l'évaluation repose sur les prévisions des sociétés de Viohalco relatives à la rentabilité future de l'émetteur sont classés en niveau 3.

Le tableau ci-dessous montre les techniques d'évaluation employées pour l'évaluation de la juste valeur, ainsi que les données non observables significatives utilisées :

Type	Technique d'évaluation	Données observables significatives	Interrelation entre les données inobservables clés et l'évaluation de la juste valeur
Instruments dérivés	<i>Valeur du marché</i> : cours relevé sur un marché actif. Technique de comparaison du marché : Les justes valeurs sont basées sur les cours obtenus auprès des courtiers. Des contrats similaires sont négociés sur des marchés actifs et les cotations reflètent les transactions d'instruments financiers similaires	Non applicable Cotations de courtier	Non applicable Non applicable
Titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs	<i>Valeur du marché</i> : cours relevé sur un marché actif	Non applicable	Non applicable
Titres de capitaux propres non négociés sur des marchés actifs	<i>Flux de trésorerie actualisés</i> : la juste valeur d'une action non négociée sur un marché actif est basée sur les estimations de Viohalco et de ses sociétés relatives à la rentabilité future de l'émetteur tenant compte du taux de croissance attendu des opérations et d'un taux d'actualisation	- taux sans risque : plancher à zéro en raison de rendements obligataires négatifs - prime de risque du marché : 5.2 % - Taux d'impôt attendu: 24 % - WACC pour le principal investissement: 7 à 8 %	La juste valeur estimée augmenterait (diminuerait) si : - le taux sans risque estimé, la prime de risque de marché et le WACC étaient inférieurs (supérieurs) - les flux de trésorerie estimés étaient supérieurs (inférieurs) - le taux d'imposition prévu était inférieur (supérieur)

(b) Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

Il n'y a pas eu de transfert du niveau 2 vers le niveau 1 ni du niveau 1 vers le niveau 2 en 2020 ou en 2019.

C. Gestion du risque financier

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de crédit, de liquidité et de marché découlant de l'utilisation de leurs instruments financiers. La présente note donne des informations sur leur exposition à chacun des risques ci-dessus, leurs objectifs, les politiques et procédures appliquées en matière d'estimation et de gestion des risques, ainsi que de gestion du capital de Viohalco (note 25). Des données quantitatives supplémentaires se rapportant à ces informations figurent dans l'ensemble des états financiers consolidés.

Les politiques de gestion des risques sont appliquées en vue d'identifier et d'analyser les risques qui pèsent sur Viohalco et ses sociétés, d'encadrer la prise de risque en fixant des limites et de mettre en œuvre des systèmes de contrôle pertinents. Les politiques et les systèmes pertinents en matière de gestion des risques sont examinés à l'occasion afin de prendre en considération toutes les variations du marché et des activités des sociétés.

La mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de gestion des risques est supervisée par le département d'audit interne qui réalise des audits ordinaires et extraordinaires relatifs à l'application des procédures. Les résultats de ces audits sont communiqués au Conseil d'administration.

C.1. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour Viohalco et ses sociétés si un client ou une contrepartie à un instrument financier n'honore pas ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement associé aux créances clients, actifs sur contrats et dépôts bancaires.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Créances clients et autres débiteurs	15	457.809	444.757
Actifs sur contrats	7	68.517	121.186
Moins :			
Autres acomptes versés	15	-7.567	-9.647
Actifs d'impôt	15	-59.663	-51.869
Autres actifs non financiers		-26.630	-26.623
		432.466	477.804
Autres actifs financiers	21	8.324	5.829
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	219.161	214.499
Instruments dérivés	23	8.161	1.523
		235.645	221.851
Total		668.111	699.655

(a) Créances clients et autres débiteurs

L'exposition des sociétés de Viohalco au risque de crédit est principalement affectée par les caractéristiques individuelles des clients. Toutefois, les dirigeants des sociétés considèrent également les facteurs susceptibles d'influencer le risque de crédit de leurs clients, notamment le risque de défaut du secteur et du pays dans lequel les clients exercent leur activité. Aucun client ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires consolidé et, par conséquent, le risque commercial est réparti sur un grand nombre de clients.

Les sociétés de Viohalco ont défini une politique de crédit selon laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions générales de paiement et de livraison. Dans le cadre de leur vérification, les sociétés de Viohalco examinent les notations attribuées par des agences externes, s'il y a lieu et quelquefois les références bancaires disponibles. Des limites de crédit sont déterminées pour chaque client, lesquelles sont examinées au regard des circonstances actuelles et des conditions de vente ; si nécessaire, les conditions de vente et de crédit sont réajustées. En règle générale, les limites de crédit des clients sont basées sur les limites qui leur ont été attribuées par les sociétés d'assurance ; les créances sont ensuite assurées en fonction de ces limites.

Dans le cadre du suivi du risque des clients, ces derniers sont classés en fonction de leurs caractéristiques de crédit, d'échéance de leurs créances et des éventuels problèmes de recouvrement observés dans le passé. Les créances clients et autres débiteurs regroupent principalement les clients grossistes des sociétés de Viohalco. Tous les clients considérés comme à « haut risque » sont répertoriés dans une liste spéciale et le montant des ventes ultérieures à ces clients doit être perçu à l'avance. En fonction des antécédents du client et de son statut, les sociétés de Viohalco exigent des sûretés réelles ou autres (par exemple, des lettres de garantie) afin, si possible, de sécuriser leurs créances.

Les sociétés de Viohalco enregistrent une perte de valeur qui représente leur estimation des pertes de crédit sur les créances clients et autres débiteurs.

Au 31 décembre, l'exposition maximale au risque de crédit pour les créances clients et autres débiteurs, par région géographique, se présentait comme suit :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Grèce	179.175	143.204
Autres états membres de l'UE	156.445	224.268
Autres pays européens	40.368	60.256
Asie	22.579	19.355
Amérique	26.829	24.967
Afrique	6.868	5.703
Océanie	202	53
Total	432.466	477.804

Au 31 décembre, les échéances des créances clients et autres débiteurs qui n'ont pas été dépréciés se présentaient comme suit :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Ni échu, ni douteux	374.390	386.559
Echu		
- Jusqu'à 6 mois	40.780	62.447
- Plus de 6 mois	17.296	28.798
Total	432.466	477.804

Selon l'évaluation de la Direction, les montants en retard de paiement jusqu'à six mois et de plus de six mois sont toujours recouvrables dans leur intégralité, sur la base de l'historique des paiements et d'une analyse approfondie du risque de crédit des clients, y compris les notations de crédit des clients sous-jacents lorsqu'elles sont disponibles.

Les sociétés de Viohalco assurent une part importante de leurs créances afin d'être couvertes en cas de défaillance. Au 31 décembre 2020, 72 % des soldes dus par des tiers étaient assurés.

La variation de la dépréciation des créances clients et autres débiteurs, et actifs sur contrat se présente comme suit :

Montants en milliers d'euros	Créances clients et autres débiteurs	2020 Actifs sur contrats	Total	Créances clients et autres débiteurs	2019 Actifs sur contrats	Total
Solde au 1er janvier	73.215	115	73.330	73.461	242	73.703
Perte de valeur comptabilisée	2.027	48	2.075	2.848	0	2.848
Réductions de valeur	-1.078	0	-1.078	-758	0	-758
Scission d'une Division ou segment	0	0	0	-7	0	-7
Reprise de perte de valeur	-558	-21	-578	-2.643	-126	-2.770
Ecart de change	-1.914	0	-1.913	353	0	353
Autres mouvements	0	0	0	-39	0	-39
Solde au 31 décembre	71.693	143	71.836	73.215	115	73.330

La provision pour pertes de crédit attendues sur les créances clients et actifs sur contrat est calculée à titre individuel en présence d'une indication de perte de valeur. Pour les créances clients et actifs sur contrat sans indication de perte de valeur, les pertes de crédit attendues se fondent sur les données historiques combinées aux projections concernant les facteurs macroéconomiques qui influent sur le risque de crédit, notamment le risque pays et les risques liés aux secteurs d'activité des clients. Les pertes de crédit attendues sont actualisées à chaque date de clôture.

En 2020, la perte de valeur constatée concerne principalement les clients des segments Aluminium, Cuivre et Acier. Au contraire, une reprise de perte de valeur a été enregistrée en raison de l'amélioration des taux de perte attendus des principaux clients opérant principalement dans le secteur de l'énergie du segment Câbles.

Les garanties suivantes existent afin de sécuriser les créances clients non assurées et les actifs sur contrat :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Garanties en espèces	3.448	730
Lettre de crédit	11.740	17.821
Sûretés réelles	2.037	2.107
Garanties personnelles	0	0
Dettes pouvant être compensées par des créances	7.248	5.023
Autres	2.029	2.403
Total	26.502	28.085

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2020, Viohalco et ses sociétés détenaient 219 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie (2019 : 214 millions d'euros). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès de banques et d'établissements financiers notés de Aa3 à Caa2 par l'agence Moody's.

La réduction de valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été mesurée sur la base d'une perte prévue sur 12 mois et reflète les échéances à court terme des expositions. Viohalco considère que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie présentent un faible risque de crédit selon l'évaluation de crédit effectuée.

C.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que Viohalco et ses sociétés éprouvent des difficultés à remplir leurs obligations relatives aux passifs financiers devant être réglées par transfert de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche de Viohalco et ses sociétés pour gérer le risque de liquidité consiste à s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elles disposent de liquidités suffisantes pour honorer leurs passifs, lorsque ceux-ci arriveront à échéance, dans des conditions normales ou tendues, sans encourir de pertes inacceptables ni porter atteinte à leur réputation.

Afin d'éviter les risques de liquidité, les sociétés de Viohalco visent à maintenir un niveau de trésorerie et d'équivalents de trésorerie supérieur aux sorties de caisse attendues sur les passifs financiers (en dehors des dettes fournisseurs) pour le trimestre suivant. Elles contrôlent également le niveau d'encaissements attendus sur les créances clients et autres débiteurs, ainsi que les sorties de caisse attendues sur les dettes fournisseurs et autres créiteurs.

Cette analyse exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes qui ne peuvent raisonnablement être anticipées.

Steelmet S.A., société de Viohalco, fournit des services de support aux autres filiales lors de la conclusion d'accords de financement avec des établissements de crédit en Grèce et dans d'autres pays.

Exposition au risque de liquidité

Les passifs financiers et les instruments dérivés basés sur des échéances contractuelles sont ventilés comme suit :

2020

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable	< 1 an	1 à 2 ans	2-5 ans	> 5 ans	Total
Passifs						
Emprunts bancaires	889.604	632.215	63.598	156.812	51.732	904.356
Emprunts obligataires	858.391	126.178	306.657	428.278	81.781	942.895
Obligations locatives	52.211	11.832	12.160	28.750	2.090	54.833
Instruments dérivés	6.547	6.278	270	0	0	6.547
Passifs sur contrats	54.021	54.103	0	0	0	54.103
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	775.297	780.469	6.868	3.330	1.133	791.800
	2.636.072	1.611.075	389.552	617.171	136.736	2.754.533

2019

Valeur comptable	< 1 an	1 à 2 ans	2-5 ans	> 5 ans	Total	
Passifs						
Emprunts bancaires	1.001.254	751.068	63.227	183.571	43.983	1.041.849
Emprunts obligataires	772.723	161.763	123.167	512.135	65.208	862.273
Obligations locatives	53.420	23.956	11.081	20.935	1.054	57.026
Instruments dérivés	4.284	4.100	185	0	0	4.284
Passifs sur contrats	68.526	61.573	7.551	0	0	69.124
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	654.164	657.627	2.126	217	1.133	661.103
	2.554.372	1.660.086	207.336	716.859	111.378	2.695.659

Les sociétés de Viohalco possèdent des emprunts syndiqués qui contiennent certaines clauses financières. Les ratios les plus couramment utilisés sont les suivants : « Total passif/total capitaux propres », « Dette nette/chiffre d'affaires total » et « Actifs courants/Passifs courants ». En cas de manquement futur à l'une de ces clauses, les sociétés doivent rembourser leurs emprunts de manière anticipée par rapport aux échéances indiquées dans le tableau ci-dessus. Selon la convention d'emprunt, les clauses restrictives sont évaluées et communiquées régulièrement aux dirigeants des sociétés afin de garantir le respect des conventions.

C.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des fluctuations de cours sur le marché (cours des matières premières, cours de change et taux d'intérêt) affectent les résultats de Viohalco et de ses sociétés ou la valeur de leurs instruments financiers. Les sociétés de Viohalco utilisent des instruments dérivés pour gérer ce risque.

Ces transactions sont effectuées par Steelmet S.A. En règle générale les filiales cherchent à appliquer la comptabilité de couverture afin de gérer la volatilité du compte de résultat.

(a) Risque de change :

Viohalco et ses sociétés sont exposées au risque de change découlant des ventes et des achats réalisés, ainsi que des emprunts libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de Viohalco et de ses sociétés, qui est essentiellement l'euro. Les principales monnaies dans lesquelles ces transactions sont effectuées sont principalement l'euro, le dollar américain et la livre sterling.

À terme, les sociétés de Viohalco couvrent la majeure partie de leur exposition estimée aux devises relative aux ventes et achats prévus, ainsi qu'aux créances et engagements en devises. Les sociétés de Viohalco concluent principalement des contrats à terme avec des contreparties externes afin de gérer le risque de fluctuation des cours de change. Ces contrats expirant en règle générale moins d'un an à compter de la date de clôture. Lorsque Viohalco et ses sociétés l'estiment nécessaire, ces contrats sont prorogés à leur expiration. Selon le cas, le risque de change pourrait également être couvert par la souscription d'emprunts dans les devises respectives.

Les intérêts d'emprunt sont libellés dans la même devise que celle des flux de trésorerie qui découlent des activités d'exploitation des sociétés de Viohalco.

Les investissements que Viohalco et ses sociétés réalisent dans leurs filiales ne sont pas couverts car ces positions de change sont considérées comme étant prises à long terme et ont été prises principalement en euros.

Le résumé des données quantitatives concernant l'exposition de Viohalco et de ses sociétés au risque de change est comme suit :

2020

Montants en milliers d'euros	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total à risque	EUR	Total
Créances clients et autres débiteurs	47.491	10.834	19.184	2.051	19.768	8.353	107.681	350.128	457.809
Actifs sur contrats	0	0	0	0	0	0	0	68.517	68.517
Emprunts et dettes financières	-5.033	-8.724	-5.477	0	-6.131	-9.671	-35.036	-1.765.171	-1.800.207
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-65.286	-19.526	-44.230	-639	-12.706	-1.401	-143.789	-631.508	-775.297
Passifs sur contrats	-3.759	0	-415	-943	-1.492	-37	-6.646	-47.374	-54.021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25.999	9.969	4.109	1.082	2.974	1.001	45.134	174.027	219.161
	-588	-7.446	-26.829	1.551	2.412	-1.756	-32.656	-1.851.382	-1.884.039
Dérivés pour la couverture des risques (valeur nominale)	-21.627	-21.439	0	0	0		-43.066	21.300	-21.766
Risque total	-22.216	-28.885	-26.829	1.551	2.412	-1.756	-75.722	-1.830.082	-1.905.804

2019

Montants en milliers d'euros	USD	GBP	BGN	RSD	RON	Autres	Total à risque	EUR	Total
Créances clients et autres débiteurs	38.328	10.988	21.109	2.047	26.453	9.780	108.705	336.052	444.757
Actifs sur contrats	4.470	0	259	0	0	0	4.729	116.457	121.186
Emprunts et dettes financières	-9.700	-15.913	-3.968	-504	-7.383	-9.969	-47.436	-1.779.962	-1.827.398
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-63.139	-12.631	-57.653	-825	-11.738	-2.271	-148.256	-505.908	-654.164
Passifs sur contrats	-2.834	-157	-1.234	-116	-2.221	-14	-6.576	-61.950	-68.526
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26.568	2.668	7.279	516	2.339	1.331	40.700	173.798	214.499
	-6.306	-15.045	-34.207	1.119	7.450	-1.143	-48.133	-1.721.514	-1.769.647
Dérivés pour couverture de risque (valeur nominale)	-11.558	-14.198	0	0	0	0	-25.755	0	-25.755
Risque total	-17.864	-29.243	-34.207	1.119	7.450	-1.143	-73.889	-1.721.514	-1.795.402

Le poste « Dérivés pour couverture de risque » comprend également des instruments dérivés qui se rapportent à des transactions hautement probables, qui n'ont pas encore été comptabilisées en tant qu'éléments de l'actif ou du passif dans l'état consolidé de la situation financière. Les montants libellés en euros sont indiqués à des fins de rapprochement entre les totaux.

Les cours de change appliqués au cours de l'année ont été les suivants :

	Cours de change moyen		Cours de change fin de l'exercice	
	2020	2019	2020	2019
USD	1,14	1,12	1,23	1,12
GBP	0,89	0,88	0,90	0,85
BGN	1,96	1,96	1,96	1,96
RSD	117,58	117,85	117,58	117,59
RON	4,84	4,75	4,87	4,78

Viohalco est principalement exposée aux variations de l'euro face au dollar américain, à la livre sterling, au dinar serbe ou au leu roumain. Une possible appréciation (dépréciation) raisonnable de l'euro par rapport à ces autres devises au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise étrangère et affecté les capitaux propres et le compte de résultat selon les montants présentés dans le tableau ci-dessous. Cette analyse part de l'hypothèse que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restent constantes. Elle fait également abstraction de l'impact des ventes et achats prévus. Le lev, la devise bulgare, n'est pas analysé ci-dessous car son cours de change est fixé à 1,956 BGN/EUR.

Montants en milliers d'euros	Compte de résultat		Capitaux propres, net d'impôt	
	Renforcement de l'euro	Affaiblissement de l'euro	Renforcement de l'euro	Affaiblissement de l'euro
2020				
USD (variation de 10%)	1.070	-1.070	1.688	-1.688
GBP (variation de 10%)	2.195	-2.195	2.195	-2.195
RSD (variation de 10%)	-118	118	-118	118
RON (variation de 10%)	-183	183	-183	183
2019				
USD (variation de 10%)	691	-691	1.358	-1.358
GBP (variation de 10%)	2.222	-2.222	2.222	-2.222
RSD (variation de 10%)	-85	85	-85	85
RON (variation de 10%)	-566	566	-566	566

(b) Risque de taux d'intérêt :

Durant la période prolongée caractérisée par des taux d'intérêt bas, les sociétés de Viohalco ont adopté une politique souple qui leur assure qu'entre 0% et 20% de leur exposition au risque de taux d'intérêt est à un taux fixe. Elles y parviennent principalement par l'utilisation d'instruments à taux variable, et, dans certaines circonstances, en empruntant à un taux fixe. Le profil de taux d'intérêt relatif aux instruments financiers portant intérêt détenus par les sociétés de Viohalco se présente comme suit :

Valeur nominale

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Instruments à taux fixe		
Actifs financiers	3.975	0
Passifs financiers	-103.359	-66.734
Instruments à taux variable		
Passifs financiers	-1.614.903	-1.760.664

Instruments à taux fixe

Viohalco ne comptabilise aucun actif ou passif financier à taux fixe à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Viohalco utilise actuellement des produits dérivés (swaps de taux d'intérêt) comme instruments de couverture dans le cadre d'un modèle de comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Analyse de sensibilité pour instruments à taux variable

Une variation possible raisonnable de 0,25% des taux d'intérêt des instruments à taux variable à la date de reporting aurait augmenté ou diminué (-) les capitaux propres et le compte de résultat pour les montants ci-dessous. Cette analyse part de l'hypothèse que toutes les autres variables, en particulier les cours de change, restent constantes.

Taux variable

Montants en milliers d'euros	Compte de résultat	
	Augmentation de 0,25%	Diminution de 0,25%
2020		
Passifs financiers	-3.928	3.928
Sensibilité des flux de trésorerie (net)	-3.928	3.928
2019		
Passifs financiers	-2.987	2.987
Sensibilité des flux de trésorerie (net)	-2.987	2.987

(c) Couvertures des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous indique les périodes pendant lesquelles les flux de trésorerie associés aux couvertures de flux de trésorerie sont susceptibles d'avoir lieu :

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable au 31 décembre 2020	1-6 mois	6 à 12 mois	Plus d'un an	31 décembre 2020
Swaps de taux d'intérêt					
Passifs	1.026	0	0	1.026	1.026
Contrats à terme - forwards					
Actifs	1.619	1.576	43	0	1.619
Passifs	516	466	51	0	516
Contrats à terme - future					
Actifs	5.188	3.984	1.139	64	5.188
Passifs	4.583	4.591	-8	0	4.583
	12.932	10.617	1.225	1.090	12.932

Montants en milliers d'euros	Valeur comptable au 31 décembre 2019	1-6 mois	6 à 12 mois	Plus d'un an	31 décembre 2019
Swaps de taux d'intérêt					
Passifs	-172	0	0	-172	-172
Contrats à terme - forwards					
Actifs	441	440	1	0	441
Passifs	-369	-293	-64	-12	-369
Contrats à terme - future					
Actifs	1.020	876	143	1	1.020
Passifs	-3.557	-2.948	-609	0	-3.557
	-2.637	-1.925	-528	-184	-2.637

Le tableau ci-dessous présente des informations concernant les éléments désignés en tant qu'instruments de couverture des flux de trésorerie pendant l'exercice et au 31 décembre 2020. En fonction de leur nature, les instruments de couverture sont inclus dans les dérivés actifs et les dérivés passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

2020

Montants en milliers d'euros	Valeur nominale	Valeur comptable		Solde au 1er janvier 2020	Variations de valeur de l'instrument de comptabilisées dans les AERG	Montant reclassé de la réserve de couverture en résultat	Autres mouvements	Effet de la variation des cours de change	Solde au 31 décembre 2020
		Valeur comptable							
		Actifs	Passif						
Contrats de change à terme	50.197	1.619	-516	72	693	218	0	120	1.103
Contrats à terme - future	51.344	5.188	-4.583	-2.537	1.481	1.639	0	21	605
Contrats de swap de taux d'intérêt	21.300	0	-1.026	-172	0	0	-853	0	-1.026
	122.841	6.807	-6.125	-2.637	2.174	1.857	-853	141	682

2019

Montants en milliers d'euros	Valeur nominale	Valeur comptable		Solde au 1er janvier 2019	Variations de valeur de l'instrument de comptabilisées dans les AERG	Montant reclassé de la réserve de couverture en résultat	Autres mouvements	Effet de la variation des cours de change	Solde au 31 décembre 2019
		Actifs	Passif						
		Contrats de change à terme	25.765						
Contrats à terme - future	31.008	1.020	-3.557	-3.940	-1.233	2.719	0	-82	-2.537
Contrats de swap de taux d'intérêt	21.300	0	-172	0	0	0	-172	0	-172
	78.072	1.461	-4.098	-7.460	-1.067	6.290	-172	-228	-2.637

(d) Risque de volatilité des prix des produits de base

Les marchés de produits de base connaissent des fluctuations de prix continues. Les sociétés de Viohalco minimisent leur exposition à la volatilité du prix de ces produits de base par le recours à des contrats à terme. Les filiales de Viohalco sont exposées aux fluctuations des cours de l'aluminium, du cuivre, du zinc, du plomb et du nickel. Afin de minimiser l'effet des fluctuations du prix des métaux sur leurs résultats, les entreprises ont recours à un adossement des achats et des ventes ou à des instruments dérivés (contrats à terme).

Au 31 décembre 2020, le solde net des positions dérivées sur contrats à terme par marchandise de base tel que déclaré dans l'état de la situation financière se présentait comme suit :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Aluminium	2.828	-817
Cuivre	-2.162	-1.338
Plomb	-58	-245
Nickel	-4	-136
Total	605	-2.537

Ces couvertures sont enregistrées dans une relation de comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

C.4. Gestion des risques commerciaux et opérationnels

Il n'y a pas eu de changements au niveau des objectifs et des politiques de gestion des risques commerciaux et opérationnels des filiales de Viohalco en 2020.

Les sociétés de Viohalco suivent de près et en continu les évolutions de la conjoncture internationale et nationale et elles adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact des conditions macroéconomiques sur leurs activités.

Brexit

Le 31 décembre 2020, la période de transition du Brexit a pris fin et le Royaume-Uni a quitté le marché unique et l'union douanière de l'UE. À compter du 1er janvier 2021, les formalités douanières, comme celles appliquées à la circulation des marchandises entre l'UE et tout autre pays tiers, s'appliquent à toutes les marchandises exportées d'un État membre de l'UE vers le Royaume-Uni. Il n'y a pas de période de transition pour les importations dans l'UE. Par conséquent, les formalités et les contrôles peuvent entraîner des délais plus longs au niveau des douanes. En général, les marchandises entrant dans l'UE en provenance du Royaume-Uni après la fin de la période de transition doivent également être couvertes par une déclaration sommaire d'entrée.

Les sociétés de Viohalco suivent les directives fournies par les autorités compétentes afin d'atténuer tout retard lié aux importations ou aux exportations de marchandises et d'éviter toute perturbation de l'activité. En effet, les exportations vers le Royaume-Uni ont représenté environ 5 % du chiffre d'affaires total en 2020.

Dans l'ensemble, Viohalco ne s'attend pas à ce que le départ du Royaume-Uni de l'UE ait un effet négatif important sur les activités de ses sociétés. Ceci est dû à l'accord de libre-échange (ALE) que le Royaume-Uni a maintenant conclu avec l'UE. Les règles d'origine de l'ALE permettent le commerce de produits entre l'UE et le Royaume-Uni sans droits de douane. Plus précisément, le Brexit a eu peu d'effet sur les modèles de demande au sein des marchés desservis par Viohalco. La demande de métaux utilisés dans la transmission de l'énergie, le chauffage, la réfrigération, la climatisation, l'alimentation/l'industrie pharmaceutique et les emballages semi-rigides n'a pas été affectée par le Brexit. En outre, le Brexit ne devrait pas affecter la mise en œuvre et l'accélération des initiatives concernant l'énergie verte, les systèmes de chauffage par pompes à carburant/géothermique et la mobilité électronique.

Antidumping

ElvalHalcor, filiale de Viohalco, a participé à l'enquête du Département du Commerce des États-Unis en tant que producteur grec de feuilles d'aluminium et a coopéré avec les autorités, avec la transmission continue d'informations pour le développement des enquêtes. Le 2 mars 2021, le Département du Commerce des États-Unis a calculé une marge de dumping finale de 0 % pour les importations en provenance d'ElvalHalcor.

Les conclusions définitives ayant été rendues par le DoC, l'enquête concernant les importations d'ElvalHalcor est close sans qu'aucun droit antidumping n'ait été imposé et la Commission du commerce international des États-Unis (ITC) ne procédera pas à la détermination de l'existence d'un dommage à l'égard des importations en provenance de Grèce.

Compte tenu de ce qui précède et du fait que pour la plupart des autres participants aux enquêtes, une marge de dumping a été calculée, et dans certains cas une marge élevée, la Société et le Groupe estiment raisonnablement que cette décision permet la poursuite et l'expansion de l'activité sur le marché américain.

31. Impact de la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 marque le début d'une nouvelle ère de changement pour les entreprises et, bien qu'elles ne puissent pas prévoir tous les risques potentiels, elles sont mieux préparées pour affronter des risques extraordinaires, déterminer dans quelles protections investir et se positionner pour obtenir de meilleures performances. Dans cette conjoncture mondiale, les sociétés de Viohalco ont fait preuve de résistance et ont réagi rapidement aux évolutions du marché.

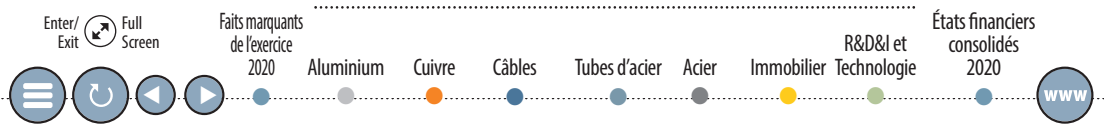
L'impact de la pandémie de Covid-19 sur le segment Aluminium a été plus évident dans les secteurs de l'automobile et du transport, où les volumes de ventes ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Malgré les difficultés rencontrées au cours de l'année, le programme d'investissement principal d'Elval, filiale de Viohalco, a avancé conformément au calendrier prévu, n'accusant que des retards mineurs liés aux restrictions de voyage.

Dans le segment Cuivre, la plupart des sociétés du segment ont affiché des performances supérieures au marché, sans interruption de production ni de service, ce qui témoigne de leur résilience face aux enjeux de la pandémie. Malgré un environnement opérationnel complexe, les performances ont été bonnes dans les secteurs du cuivre, de l'alliage de cuivre, des produits laminés plats, des barres conductrices en cuivre et des tubes en cuivre, tandis que les ventes de produits en alliage extrudé (tiges et tubes) ont chuté en raison de leur forte exposition aux marchés extrêmement touchés par la pandémie.

La stagnation du marché causée par la pandémie et les confinements qui en ont découlé a eu une incidence négative sur les activités et la performance du segment Acier. Au cours de l'année, la construction et la production industrielle ont accusé un repli, et les prix de l'acier ont baissé dans le monde entier. La performance du segment Acier a donc été négative au premier semestre, mais elle est repassée en terrain positif au second semestre, les signes de reprise étant devenus évidents.

La pandémie de Covid-19 a eu un impact limité sur la performance financière du segment Câbles en 2020, tandis que le segment Tubes d'acier a connu une évolution négative, principalement en raison de la chute importante des prix du pétrole et du gaz et de la baisse subséquente de la demande de tubes d'acier.

Enfin, sur le segment Immobilier, la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement associées ont eu un impact significatif sur les secteurs de l'hôtellerie et de la vente au détail tout au long de l'année. En raison de la pandémie de Covid-19 et des restrictions de circulation qui en ont découlé,



le gouvernement grec a introduit, entre autres mesures, une réduction obligatoire de 40 % des loyers des biens commerciaux dans plusieurs secteurs (tels que la vente au détail, l'hôtellerie, la restauration, les salles de sport, etc.) pour la majorité de la période de mars à décembre. Combinées, ces mesures gouvernementales et la récession économique en cours ont sensiblement affaibli les revenus des sociétés immobilières. Toutefois, grâce à une gestion active et efficace des actifs, aucun retard significatif de loyer ni de frais de service n'a été enregistré et la liquidité est restée satisfaisante, ce qui a permis à Noval Property de poursuivre son programme de développement au cours de la période.

En ce qui concerne la santé et la sécurité des employés, les sociétés de Viohalco ont mis en place un plan d'action visant à atténuer les effets négatifs et à se concentrer sur les piliers suivants :

- protection de la main-d'œuvre, pour éviter les interruptions de production ;
- stabilité opérationnelle et engagement des clients ;
- continuité de la chaîne d'approvisionnement ;
- liquidités suffisantes ;
- résilience commerciale (ventes et commandes).

Les mesures introduites ont été mises en œuvre avec succès sur tous les sites, et jusqu'à présent, toutes les usines de production fonctionnent sans interruption.

Les coûts supplémentaires engagés en raison de l'épidémie de coronavirus se sont élevés à 4,8 millions d'euros. Ces coûts comprennent principalement l'approvisionnement en équipements de protection, les frais de transport (navettes supplémentaires et véhicule personnel des employés), les avantages sociaux des employés, le personnel de garderie et d'autres dépenses directement liées à la pandémie de coronavirus.

Dans le contexte d'incertitude causée par la pandémie, les filiales de Viohalco ont également pris les mesures suivantes, plus détaillées, pour anticiper tout impact financier négatif :

- assurer la position des filiales en matière de liquidités grâce à une surveillance étroite des flux de trésorerie opérationnels et à la confirmation de lignes de crédit inutilisées suffisantes ;
- revoir les plans de dépenses d'investissement et suspendre les dépenses non stratégiques ou non essentielles ;
- mettre en place un programme d'économies de coûts à partir de 2020, sans compromettre la croissance prévue de tous les segments ;
- étudier dans quelle mesure les filiales peuvent demander et recevoir des aides publiques dans les pays où elles opèrent.

Compte tenu du ralentissement économique actuel et des actions susmentionnées, les sociétés de Viohalco ont réexaminé les actifs non financiers et financiers pour déterminer s'ils présentent une éventuelle dépréciation.

Selon les termes des contrats de prêt, les filiales du secteur de l'acier doivent respecter certaines conditions (y compris les engagements financiers) et cette conformité est testée sur une base annuelle pour la majorité des prêts. La Direction a pris en compte les mesures à prendre pour atténuer le risque lié à ces violations potentielles et s'attend à ce que des dérogations seront accordées en cas de violation de ces clauses restrictives, relatives à des prêts se montant à 339 millions d'euros. Toutefois, l'amélioration des performances du segment acier au cours du premier trimestre 2021 pourrait inverser cet événement.

En ce qui concerne les clauses de prêt restrictives, les filiales du Groupe Cenergy s'efforceront d'obtenir une dérogation de la part de nos partenaires bancaires à la prochaine date d'évaluation (31 décembre 2021) compte tenu des engagements qui devraient être violés, comme cela a toujours été le cas par le passé, chaque fois qu'une telle dérogation était nécessaire. Dans le cas peu probable où aucune dérogation ne serait obtenue, les lignes de crédit existantes couvriront toutes les obligations pouvant résulter de telles violations.

Durant cette situation difficile, les gouvernements, tant en Grèce qu'en Bulgarie, ont introduit des mesures de soutien aux entreprises opérant dans des secteurs gravement touchés par la crise de la Covid-19. Les filiales des deux pays ont été éligibles et ont bénéficié de mesures d'aide et de soutien afin d'améliorer leur situation financière. Plus précisément, les sociétés du segment Acier, tant en Grèce qu'en Bulgarie, ont demandé et obtenu un allègement pour les remboursements de capital et ont reporté les versements de capital dus en 2020 à 2021 et 2023.

En outre, le segment Immobilier a connu une réduction des loyers en raison des mesures de confinement. Les secteurs de l'hôtellerie et de la vente au détail ont été les plus touchés. Noval Property a également été en mesure de reporter à 2021 tous les remboursements de capital prévus en 2020 pour une facilité de prêt obligatoire.

Enfin, les filiales du segment Aluminium opérant dans les secteurs de l'automobile et de l'extrusion ont également bénéficié de mesures d'allègement afin d'améliorer leur situation financière, en prolongeant le remboursement des prêts à long terme de 2020 à 2021.

Notre analyse et nos projections confirment notre confiance dans la capacité des filiales à atténuer la baisse de rentabilité, à surmonter les problèmes opérationnels qui pourraient surgir et à garantir la disponibilité des matières premières pour un fonctionnement harmonieux au cours des prochains mois. En outre, les liquidités disponibles des sociétés de Viohalco, leurs flux de trésorerie d'exploitation et les lignes de crédit inutilisées, fourniront les liquidités nécessaires pour les douze mois suivants.

La Direction conclut que bien que la Covid-19 ait un impact significatif sur les opérations des filiales de Viohalco en 2020, cet impact sera absorbé et n'affectera pas sa viabilité à long terme.

32. Filiales

Les filiales de Viohalco et les pourcentages des participations financières détenues par la société mère à la fin de la période de clôture se présentent comme suit :

Filiales	Pays	Participation 2020	Participation 2019
AEIFOROS SA	GRECE	98,94 %	98,94 %
AEIFOROS BULGARIA S.A.	BULGARIE	98,94 %	98,94 %
ALURAME SPA	ITALIE	93,45 %	93,45 %
ANOXAL SA	GRECE	91,44 %	91,44 %
ANAMET DOO	SERBIE	98,62 %	98,62 %
ANAMET S.A.	GRECE	98,62 %	98,62 %
ANTIMET S.A.	GRECE	100,00 %	100,00 %
ATTIKI S.A.	GRECE	75,00 %	75,00 %
BASE METALS S.A.	TURQUIE	70,55 %	70,55 %
BRIDGNORTH LTD	ROYAUME-UNI	75,00 %	75,00 %
CABLEL WIRES S.A.	GRECE	91,44 %	91,44 %
CENERGY HOLDINGS S.A.	BELGIQUE	79,78 %	79,78 %
CLUJ INTERNATIONAL TRADE SRL	ROUMANIE	100,00 %	100,00 %
CORINTH PIPEWORKS S.A.	GRECE	79,78 %	79,78 %
CPW AMERICA Co	USA	79,78 %	79,78 %
DE LAIRE LTD	CHYPRE	79,78 %	79,78 %
DIA.VI .PE.THI .V SA	GRECE	92,92 %	92,92 %
DIO PERNIK EOOD	BULGARIE	98,94 %	0,00 %
DOJRAN STEEL LLCOP	MACEDOINE DU NORD	100,00 %	100,00 %
ELVAL COLOUR S.A.	GRECE	91,44 %	91,44 %
ELVAL COLOUR IBERICA S.A.	ESPAGNE	91,44 %	91,44 %
ELVALHALCOR S.A.	GRECE	91,44 %	91,44 %
ELVIOK S.A (anciennement ELVALHALCOR CONSULTING SA)	GRECE	91,44 %	91,44 %
ELKEME S.A.	GRECE	90,57 %	90,57 %
EPIRUS METALWORKS S.A.	GRECE	91,44 %	91,44 %
ERGOSTEEL S.A.	GRECE	91,08 %	91,08 %
ERLIKON S.A.	GRECE	100,00 %	100,00 %
ETEM ALBANIA S.A.	ALBANIE	100,00 %	100,00 %
ETEM BULGARIA S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
ETEM BG S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
ETEM GESTAMP EXTRUSIONS S.A.	BULGARIE	51,00 %	51,00 %
ETEM COMMERCIAL S.A.	GRECE	100,00 %	100,00 %
ETEM SCG	SERBIE	100,00 %	100,00 %
ETEM SYSTEMS LLC	UKRAINE	100,00 %	100,00 %
ETEM SYSTEMS SRL	ROUMANIE	100,00 %	100,00 %
ETIL S.A.	GRECE	100,00 %	100,00 %
FITCO S.A.	GRECE	91,44 %	91,44 %
FLOCOS S.A.	GRECE	100,00 %	93,88 %

Filiales	Pays	Participation 2020	Participation 2019
FULGOR SA	GRECE	79,78 %	79,78 %
GENECOS S.A.	FRANCE	93,45 %	93,45 %
HELLENIC CABLES SA	GRECE	79,78 %	79,78 %
HELLENIC CABLES AMERICA S.A.	ÉTATS-UNIS	79,78 %	79,78 %
HUMBEL LTD	CHYPRE	79,78 %	79,78 %
ICME ECAB S.A.	ROUMANIE	78,66 %	78,66 %
INOS BALCAN DOO	SERBIE	98,62 %	98,62 %
IWM S.A.	BULGARIE	98,94 %	98,94 %
INTERNATIONAL TRADE S.A.	BELGIQUE	93,45 %	93,45 %
JOSTDEX LIMITED	CHYPRE	100,00 %	100,00 %
LESCO ROMANIA S.A.	ROUMANIE	51,86 %	51,86 %
LESCO EOOD	BULGARIE	79,78 %	79,78 %
METAL AGENCIES LTD	ROYAUME-UNI	93,45 %	93,45 %
METALCO S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
METALIGN S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
METALLOURGIA ATTIKIS S.A.	GRECE	50,00 %	50,00 %
NOVAL PROPERTY REIC	GRECE	87,34 %	99,27 %
NOVOMETAL DOO	FYROM	98,62 %	98,62 %
PORT SVISHTOV WEST S.A.	BULGARIE	73,09 %	73,09 %
PRAKSIS S.A.	GRECE	61,00 %	61,00 %
PRAKSIS BG S.A.	BULGARIE	61,00 %	61,00 %
REYNOLDS CUIVRE S.A.	FRANCE	93,45 %	93,45 %
ROULOC S.A.	GRECE	91,44 %	91,44 %
SIDEBALK STEEL DOO	SERBIE	100,00 %	100,00 %
SIDENOR INDUSTRIAL S.A.	GRECE	100,00 %	100,00 %
SIDERAL SHRK	ALBANIE	99,95 %	99,95 %
SIDEROM STEEL SRL	ROUMANIE	100,00 %	100,00 %
SMARTREO PYT LTD	AUSTRALIE	99,00 %	50,00 %
SOFIA MED AD	BULGARIE	92,33 %	92,33 %
SOVEL S.A.	GRECE	92,95 %	92,95 %
STEELMET CYPRUS LTD	CYPRUS	91,08 %	91,08 %
STEELMET PROPERTIES S.A.	GRECE	91,08 %	91,08 %
STEELMET ROMANIA S.A.	ROUMANIE	93,45 %	93,45 %
STEELMET S.A.	GRECE	91,08 %	91,08 %
STOMANA INDUSTRY S.A.	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
STOMANA ENGINEERING SA (ex SIGMA IS SA)	BULGARIE	100,00 %	100,00 %
SYMETAL S.A.	GRECE	91,44 %	91,44 %
TECHOR S.A.	GRECE	91,44 %	91,44 %
TECHOR ROMANIA S.A.	ROUMANIE	91,44 %	91,44 %
TEPROMKC AG	ALLEMAGNE	93,45 %	93,45 %
TERRA MIDDLE EAST AG	ALLEMAGNE	93,45 %	93,45 %
TEKA SYSTEMS S.A.	GRECE	50,01 %	50,01 %
VEPAL S.A.	GRECE	91,44 %	91,44 %
VIANATT SA	GRECE	0,00 %	98,62 %
VIENER S.A.	GRECE	96,46 %	96,46 %
VIEXAL S.A.	GRECE	97,72 %	97,72 %
VIOMAL S.A.	GRECE	68,58 %	45,72 %
VITRUVIT S.A.	GRECE	99,86 %	99,86 %
WARSAW TUBULARS TRADING SP.ZO	POLOGNE	79,78 %	79,78 %

L'entité détentrice du contrôle ultime est Viohalco S.A. pour toutes les entités susvisées ; Viohalco exerce son contrôle, en détenant la majorité des droits de vote, directement et/ou indirectement, et ces entités sont déclarées comme des filiales.

Les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les pourcentages de participation détenus directement et indirectement par Viohalco. Ainsi, si Viohalco détient 70% de la société A et que la société A détient 70% de la société B, dans le tableau ci-dessus, il sera mentionné que Viohalco détient une participation de 49% dans la société B.

Transactions ayant eu lieu en 2020

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

- Le 1er avril 2020, la filiale de Viohalco, ElvalHalcor, a acquis la propriété de 1.610.000 actions ordinaires nominatives, émises par la société sous la dénomination commerciale « Viomal S.A. - Aluminium Industry », qui représentent les 25 % de son capital social libéré, en contrepartie de 2,2 millions d'euros. Suite à l'achat susmentionné, la participation d'ElvalHalcor dans le capital social libéré de Viomal s'élève à 75 %.
- Le 16 décembre 2020, la filiale de Viohalco Jostdex a acquis les 49 % de Smartreo, le pourcentage de participation s'élevant à 99 %.

D'autres acquisitions mineures de participations non majoritaires ont eu lieu en 2020, sans incidence majeure sur les états financiers consolidés.

Fusions et absorptions

- Le 1er janvier 2020, la filiale de Viohalco Vianatt a été absorbée par Ecoreset S.A. dans laquelle un investissement de 2,5 millions a été comptabilisé et classé au troisième niveau dans Autres investissements.
- Le 29 octobre 2020, la filiale de Viohalco, Noval Property REIC (segment Immobilier), a absorbé Metem, le pourcentage de participation de Viohalco dans Noval Property REIC s'élevant à 87,34 %.

Constitution de nouvelles filiales

- Le 2 mars 2020, une nouvelle filiale basée en Bulgarie, Dio Pernik, a été créée, opérant dans le segment Autres activités.

33. Entreprises communes

Hellenic Cables, filiale de Viohalco, a constitué un partenariat avec Van Oord sous la forme d'une entité nommée VO Cablel VOF dans laquelle Hellenic Cables détient 62,48 %. Cette entité conjointe a pour objectif de fournir et d'installer les câbles marins et terrestres du projet Hollandse Kust (South) Alpha et du projet Hollandse Kust (South) Beta. Le pays principal des opérations du partenariat est aux Pays-Bas.

Hellenic Cables a constitué un partenariat avec Tideway sous la forme d'une entité nommée DEME Offshore NL - Hellenic Cables V.O.F. dans laquelle Hellenic Cables détient 50,77 %. Elle a pour objet la mise en œuvre d'un contrat clés en main portant sur la fourniture et l'installation de câbles sous-marins permettant le raccordement du parc éolien offshore de Seamade au réseau belge. Elle est basée en Belgique.

Fulgor, filiale de Viohalco, a constitué un partenariat avec Jan De Nul sous la forme d'une entité nommée Fulgor – JDN Consortium dans laquelle Hellenic Cables détient 10 %. Elle a pour objet la mise en œuvre d'un contrat clés en main portant sur l'installation de câbles sous-marins permettant l'interconnexion Crète-Péloponnèse en Grèce. Le pays principal des opérations du partenariat est la Grèce.

Les contrats concernant les entités VO Cablel VOF, Fulgor – JDN Consortium et DEME Offshore NL – Hellenic Cables V.O.F. nécessitent l'autorisation unanime de l'ensemble des parties aux activités concernées. Les deux partenaires disposent de droits directs sur les actifs de l'entité conjointe et sont solidairement responsables de ses engagements. Ces entités sont donc classées comme coentreprises et le Groupe comptabilise ses droits directs sur les actifs, passifs, produits et charges conjoints, tel que décrit à la note 5.

34. Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant reprend, sous forme de synthèse, les informations relatives à chacune des filiales détenant des participations minoritaires (au niveau du sous-groupe dans les cas de Cenergy, ElvalHalcor et Sidenor) avant toute élimination intra-groupe.

2020

Montants en milliers d'euros	Cenergy	EvalHalcor	Sidenor	Bridgnorth	Autre	Éliminations intra-groupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle (participations sans contrôle ou PSC)	20,22%	8,56%	0,00%	25,00%			
Actifs non courants	530.005	878.333	305.353	72.117			
Actifs courants	473.103	797.393	281.904	91.458			
Passifs non courants	242.973	536.056	296.906	5.468			
Passifs courants	517.289	523.993	299.831	49.721			
Actifs nets	242.845	615.677	-9.480	108.386			
Attribuables aux PSC par les sociétés	287	10.454	24.374	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	242.558	605.222	-33.854	108.386			
Attribuable aux PSC par Viohalco	49.045	51.807	0	27.097			
Valeur comptable des PSC	49.332	62.261	24.374	27.097	46.289	-34.922	174.431
Chiffre d'affaires	908.417	2.028.569	469.627	192.064			
Résultat net	24.236	29.754	-11.845	-196			
Autres éléments du résultat global	-5.352	2.227	-443	-5.278			
Résultat global total	18.884	31.982	-12.288	-5.474			
Attribuables aux PSC par les sociétés	-8	1.472	-722	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	18.892	30.510	-11.565	-5.474			
Attribuable aux PSC par Viohalco	3.820	2.612	0	-1.369			
Total autres éléments du résultat global des PSC	3.812	4.084	-722	-1.369	3.757	-607	8.955
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	158.575	83.353	18.378	9.634			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-72.182	-123.883	-9.974	-6.351			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-95.137	25.680	1.560	-3.422			
Augmentation/ diminution (-) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-8.744	-14.850	9.964	-139			

2019

Montants en milliers d'euros	Cenergy	EvalHalcor	Sidenor	Bridgnorth	Autre	Éliminations intra-groupe	Total
Pourcentage des participations ne donnant pas le contrôle (participations sans contrôle ou PSC)	20,22%	8,56%	0,00%	25,00%			
Actifs non courants	488.911	828.071	310.479	77.347			
Actifs courants	550.814	740.910	267.800	91.224			
Passifs non courants	234.100	527.533	260.172	5.817			
Passifs courants	581.663	444.296	315.298	48.894			
Actifs nets	223.961	597.152	2.808	113.860			
Attribuables aux PSC par les sociétés	295	9.949	25.096	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	223.667	587.204	-22.289	113.860			
Attribuable aux PSC par Viohalco	45.225	50.265	0	28.465			
Valeur comptable des PSC	45.520	60.213	25.096	28.465	21.115	-34.550	145.859
Chiffre d'affaires	958.016	2.037.278	534.607	246.786			
Résultat net	20.170	42.162	-15.820	3.457			
Autres éléments du résultat global	781	-1.996	-817	8.896			
Résultat global total	20.951	40.166	-16.637	12.353			
Attribuables aux PSC par les sociétés	-22	846	-3.486	0			
Net attribuable aux actionnaires et au PSC de Viohalco	20.973	39.320	-13.151	12.353			
Attribuable aux PSC par Viohalco	4.241	3.366	0	3.088			
Total autres éléments du résultat global des PSC	4.219	4.212	-3.486	3.088	301	2.275	10.609
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	113.529	166.755	-4.771	17.524			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-47.354	-168.707	-6.905	-2.168			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-40.506	16.399	11.475	-15.893			
Augmentation/ diminution (-) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	25.669	14.448	-201	-536			

Le 29 octobre 2020, la filiale de Viohalco Noval Property REIC (segment Immobilier) a absorbé Metem SA, une société active dans l'immobilier. Les

actionnaires de Metem SA ont reçu des actions de Noval Property en contrepartie. Du fait de cette opération, une augmentation des participations minoritaires ne donnant pas le contrôle de 23 millions d'euros a été constatée et le pourcentage de Viohalco Holding dans Noval Property REIC s'est établi à 87,34 % (2019 : 99,27 %).

35. Contrats de location

A. Contrats de location simple en tant que preneur

(a) Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière

L'état consolidé de la situation financière fait apparaître les montants suivants en ce qui concerne les contrats de location :

Actifs liés au droit d'utilisation

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Terrain	367	511
Bâtiments	4.291	3.838
Machines	23.083	26.386
Moyen de transport	10.665	11.866
Autres équipements	92	52
Total actifs liés au droit d'utilisation	38.498	42.652

Obligations locatives

Montants en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Obligations locatives courantes	10.935	10.903
Obligations locatives non courantes	41.276	42.518
Total des obligations locatives	52.211	53.421

Les ajouts apportés aux actifs au titre du droit d'utilisation en 2020 se sont élevés à 7.414 milliers d'euros.

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Le compte de résultat fait apparaître les montants suivants en relation avec les contrats de location :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation		
Terrains	38	21
Constructions	843	1.067
Machines	2.833	2.954
Moyens de transports	4.676	4.445
Autres équipements	60	83
Total	8.450	8.569
Frais d'intérêt (inclus dans le coût financier)	2.374	2.645
Loyers variables	1.131	869
Loyers de faible valeur	362	463
Loyers à court terme	3.956	4.323

B. Contrats de location simple en tant que bailleur

Viohalco et ses sociétés actives dans le secteur de la promotion immobilière donnent en location leurs immeubles de placements (cf. Note 19).

(a) Encaissements minimaux futurs au titre des contrats de location simple

Au 31 décembre, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Moins d'un an	15.001	18.854
Entre un et deux ans	14.224	13.524
Entre deux et trois ans	10.897	12.723
Entre trois et quatre ans	10.003	9.863
Entre quatre et cinq ans	9.400	9.227
Plus de cinq ans	45.709	46.227
Total	105.234	110.418

(b) Montants comptabilisés en compte de résultat

Les montants suivants concernent les immeubles de placements et ont été comptabilisés en compte de résultat. Les charges d'exploitation se rapportent principalement au coût de la maintenance.

Montants en milliers d'euros	Note	2020	2019
Revenus de location des immeubles de placements	7	10.041	11.197
Frais d'exploitation directs liés aux immeubles de placements pour lesquels les loyers sont collectés		0	-1.339
Frais d'exploitation directs qui ne génèrent pas de revenus de location		-443	-28

36. Engagements

A. Engagements visant des achats

Les engagements mentionnés ci-dessous renvoient à des contrats que les sociétés de Viohalco ont conclu conformément à leurs programmes d'investissement, qui devraient s'achever d'ici trois ans.

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Immobilisations corporelles	19.308	25.423
Immeubles de placements	8.800	24.600
Immobilisations incorporelles	16	3

B. Garanties

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Passif		
Garanties pour les engagements envers les fournisseurs	27.675	29.054
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec des clients	264.901	199.134
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec des fournisseurs	415	305

37. Passifs éventuels

Les déclarations d'impôts des sociétés de Viohalco sont couramment sujettes à des contrôles fiscaux dans la plupart des juridictions dans lesquelles Viohalco et ses sociétés exercent leurs activités. Ces contrôles pourraient entraîner des impôts supplémentaires. Viohalco et ses sociétés provisionnent les impôts qui pourraient être dus suite à ces contrôles, dans la mesure où la dette est probable et estimable.

Les sociétés de Viohalco estiment que leurs provisions pour passifs d'impôts sont adaptées pour tous les exercices fiscaux non contrôlés sur la base de leur évaluation des facteurs sous-jacents, notamment des interprétations du droit fiscal et de leur expérience antérieure.

38. Parties liées

A. Participations, mises en équivalence et autres parties liées

Les transactions suivantes ont été conclues avec des participations mises en équivalence et d'autres parties liées.

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Vente de biens/services		
Entreprises associées	61.340	77.730
Coentreprises	22.986	20.832
	84.326	98.563
Vente d'immobilisations corporelles		
Coentreprises	9.898	0
	9.898	0
Achats de biens / services		
Entreprises associées	7.067	7.264
Coentreprises	2.530	5.248
	9.596	12.512
Achat d'immobilisations corporelles		
Entreprises associées	23	124
Coentreprises	0	3
	23	127

Soldes de clôture qui découlent des achats/ventes de biens, de services, d'immobilisations, etc. :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Créances sur parties liées		
Entreprises associées	31.081	35.861
Coentreprises	13.444	3.040
	44.525	38.901
Actifs sur contrat de parties liées		
Entreprises associées	40	0
	40	0
Passifs envers des parties liées		
Entreprises associées	5.165	3.660
Coentreprises	1.319	823
	6.485	4.483
Passifs sur contrat de parties liées		
Coentreprises	37	288
	37	288

Les soldes de parties liées sont garantis et le règlement de ces soldes devrait se faire en espèces au cours de l'exercice suivant puisque ces soldes proviennent uniquement de créances et dettes à court terme.

Les services rendus à ou par des parties liées, ainsi que les opérations d'achat et de vente de biens sont réalisés en vertu des tarifs applicables aux parties non liées. En 2020, des services d'un montant de 180 milliers d'euros ont été acquis auprès d'entités contrôlées par des membres du personnel principal de direction.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des transactions avec les membres du conseil d'administration et les principaux dirigeants :

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Rémunération des membres du conseil d'administration et des dirigeants	5.652	4.870

Les émoluments versés aux administrateurs et aux principaux dirigeants, repris dans le tableau ci-dessus, correspondent à des rémunérations fixes. Aucune rémunération variable, ni avantage postérieur à l'emploi ou avantage octroyé sous forme d'actions n'a été payé en 2020 ni en 2019.

39. Honoraires des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de la Société (PwC Reviseurs d'Entreprises SRL) et un certain nombre de sociétés membres du réseau du commissaire aux comptes ont reçu des honoraires pour les services suivants :

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
	2020	2019
Commissaire aux comptes		
Audit	296	277
Services liés à la fiscalité	0	123
	296	400
Réseau des commissaires aux comptes		
Audit	1.212	1.020
Services liés à la fiscalité	16	4
Autres services	19	174
Total	1.543	1.197

40. Événements postérieurs à la clôture

- a) Le 5 janvier 2021, le Conseil d'administration d'ElvalHalcor a accordé une autorisation spéciale pour la conclusion d'une opération avec une partie liée, la société non cotée sous la dénomination commerciale « ETEM COMMERCIAL AND INDUSTRIAL OF LIGHT METALS SOCIÉTÉ ANONYME » (ci-après dénommée « Etem Commercial S.A. »), en vertu des articles 99 à 101 de la Loi 4548/2018, telle qu'actuellement en vigueur, et le délai de dix (10) jours pour la présentation d'une demande de convocation d'une Assemblée générale pour décider de l'autorisation spéciale permettant à « ElvalHalcor S.A. » de couvrir intégralement l'augmentation de capital de « Etem Commercial S.A. » d'un montant total de 24.316.420,00 euros, visant la collecte de fonds par « Etem Commercial S.A. » de 22.800.000,00 euros en numéraire et de 1.516.420,00 euros en apport en nature (machines) et l'émission de 70.000 nouvelles actions ordinaires nominatives avec droit de vote d'une valeur nominale de 4,00 euros chacune, et le prix d'émission de 347,38 euros chacune, tel que résolu par l'Assemblée extraordinaire de « Etem Commercial S.A. » en date du 22 décembre 2020, a expiré le 7 février 2021.
- b) Le 10 février 2021, l'augmentation du capital social de 18,8 millions d'euros de la filiale de Viohalco Etem BG S.A. a été réalisée ; cette augmentation a été entièrement couverte par la filiale de Viohalco Etem Commercial S.A., suite à la décision de l'Assemblée générale d'Etem BG S.A. du 31 décembre 2020. Après la transaction, le pourcentage de participation d'Etem Commercial dans Etem BG S.A. est de 92 %.
- c) Le 2 mars 2021, le Département du Commerce des États-Unis (DoC) a publié ses conclusions définitives dans le cadre de l'enquête sur les droits antidumping concernant les importations de tôles d'aluminium en alliage commun en provenance de 18 pays, dont la Grèce. Le DoC a calculé une marge de dumping finale de 0 % pour les importations en provenance d'ElvalHalcor, filiale de Viohalco. Les conclusions définitives ayant été rendues par le DoC, l'enquête concernant les importations d'ElvalHalcor est close sans qu'aucun droit antidumping n'ait été imposé et la Commission du commerce international des États-Unis (ITC) ne procédera pas à la détermination de l'existence d'un dommage à l'égard des importations en provenance de Grèce.
- d) Le 18 mars 2021, le Conseil d'administration de Viohalco S.A. a décidé de proposer, à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 mai 2021, l'approbation d'un dividende brut de 0,02 euro par action.

Il n'existe aucun autre événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir des retombées sur les états financiers consolidés.

Segments d'activité

Enter/Exit



Faits marquants de l'exercice 2020

Aluminium

Cuivre

Câbles

Tubes d'acier

Acier

Immobilier

R&D&I et Technologie

États financiers consolidés 2020







Rapport du Commissaire sur les états financiers consolidés

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE VIOHALCO SA SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Viohalco SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 mai 2019, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la Société durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé de variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes des états financiers consolidés reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces comptes consolidés font état d'un total de l'état consolidé de la situation financière qui s'élève à EUR'000 4.198.763 et d'un compte de résultat consolidé qui se solde par un bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société de l'exercice de EUR'000 21.528

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31

décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Point clé de l'audit 1: Disponibilité des sources de financement et conformité aux clauses restrictives

Description du point clé de l'audit

Les filiales du Groupe ont des emprunts et dettes financières, courants



et non courants, significatifs. Les termes et conditions des contrats de financement y-relatifs incluent souvent des clauses restrictives financiers qui doivent être respectés à chaque date de clôture. Tout manquement à de tels clauses restrictives financiers pourrait résulter en la capacité pour les prêteurs d'exercer leur droit de réclamer un remboursement anticipé de certains des emprunts et dettes financières courants et/ou non courants. Pour ces raisons, nous avons considéré la disponibilité des sources de financement et l'incapacité à se conformer aux clauses restrictives comme étant des éléments significatifs à notre audit.

Nous faisons référence à la Note 5 : Principales méthodes comptables – Instruments financiers et à la Note 26 : Emprunts et dettes financières.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nos procédures ont intégré, entre autres, une compréhension des contrats de financement ainsi que des procédures et contrôles mis en place par le Groupe afin d'assurer sa conformité aux clauses restrictives financiers et de comprendre les sources financières utilisées et celles qui ne le sont pas. Nous avons testé le calcul, préparé par le management, des clauses restrictives financiers relatifs aux contrats de financement les plus significatifs et évalué la conformité avec les modalités et conditions qui y sont stipulées. Nous avons de plus évalué la présentation des emprunts et dettes financières dans l'Etat consolidé de la situation financière ainsi que son adéquation avec les mentions pertinentes dans les Notes aux états financiers consolidés.

Nous avons relevé que les clauses restrictives financiers testés ont été respectés et que les Notes des emprunts et dettes financières étaient appropriées.

Point clé de l'audit 2 : Perte de valeur des immobilisations corporelles

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des immobilisations corporelles du groupe s'élevait à EUR'000 1.954.096.

Conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'UE (IFRS), la société est tenue d'effectuer un test de perte

de valeur des immobilisations corporelles lorsque des indices de perte de valeur sont identifiés. Nous estimons que ce point est de la plus haute importance pour notre audit, en raison de l'ampleur du montant et car la détermination de la nécessité ou non d'une perte de valeur de l'actif implique un degré de jugement important dans l'estimation des résultats futurs de l'entreprise.

Nous faisons référence à la Note 17: Immobilisations corporelles.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables du groupe et évalué le respect desdites méthodes conformément au référentiel IFRS. Nous avons par ailleurs évalué le test de perte de valeur effectué par la direction, en ce compris les indices de perte de valeur identifiés, et mis à l'épreuve les calculs de perte de valeur en appréciant les prévisions de flux de trésorerie futurs utilisées dans les modèles, ainsi que le processus par lequel elles ont été établies, notamment en les comparant aux derniers budgets fournis par la direction. Nous avons, entre autres, mis à l'épreuve les éléments suivants :

- les hypothèses retenues dans le budget et les prévisions internes du groupe, ainsi que les taux de croissance à long terme, en les comparant aux prévisions économiques et industrielles;
- le taux d'actualisation, en évaluant le coût du capital et d'autres données, notamment par des comparaisons avec des organisations comparables;
- la précision historique des budgets par rapport aux résultats réels, afin de déterminer si les prévisions de flux de trésorerie sont fiables au regard de l'expérience passée;
- le mécanisme des calculs sous-jacents. Dans le cadre des travaux susvisés, nous avons fait appel à nos experts internes en évaluation pour une remise en question ainsi que pour fournir des informations externes issues des marchés afin d'apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction.

Nous avons évalué l'analyse de sensibilité pour les facteurs clés des prévisions de flux de trésorerie afin de déterminer l'ampleur des changements au niveau de ces hypothèses, et avons en outre



envisagé la probabilité de tels changements au niveau de ces hypothèses clés.

Tout en reconnaissant que les prévisions de flux de trésorerie, la modélisation de la perte de valeur et les évaluations nécessitent toutes par nature l'exercice du jugement, nous en avons conclu que les hypothèses retenues par la direction se situaient dans une marge acceptable d'estimations raisonnables.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant



que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice, et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés comportent une anomalie significative, à savoir une

information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations a été reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie de la section 'H -Rapport d'informations non financières' du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non-financière, la Société s'est basée sur le « UN's Sustainable Development Goals (SDG's) reporting framework ». Conformément à l'article 3:80, §1, 5° du Code des sociétés et des associations, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément au « UN's Sustainable Development Goals (SDG's) reporting framework » mentionné dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Autres mentions

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Sint-Stevens-Woluwe, le 22 avril 2021

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL / PwC Bedrijfsrevisoren BV
Représenté par

Marc Daelman
Réviseur d'Entreprises

L. Déclaration des personnes responsables

Déclaration portant sur l'image fidèle donnée par les états financiers consolidés et du rapport de gestion.

Conformément à l'article 12, paragraphe 2, alinéa 3 de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007, les membres de la Direction exécutive (à savoir Evangelos Moustakas, Ippokratis Ioannis Stassinopoulos, Efstratios Thomadakis, Panteleimon Mavrakis) déclarent au nom et pour le compte de la Société qu'à leur connaissance :

a) les états financiers consolidés de l'exercice se terminant au 31

décembre 2020, qui ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne offrent une image fidèle des capitaux propres, de la position financière et des performances financières de la Société et des entités reprises dans la consolidation dans son ensemble ;

b) le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comprend une image fidèle du développement et des performances de l'activité et de la position de la Société et des entités comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

M. Etats financiers statutaires simplifiés

Conformément au CSA (articles 3:17 et 3:36), les comptes annuels de la Société sont présentés ci-après dans une version abrégée, qui ne comprend pas toutes les notes requises par la loi ni le rapport du Commissaire. La version complète des comptes annuels de la Société qui

sera déposée à la Banque Nationale de Belgique, est disponible sur le site internet de la Société et peut être obtenue gratuitement sur demande.

Le rapport du Commissaire sur les comptes annuels est sans réserve.

Bilan statutaire simplifié

Au 31 décembre

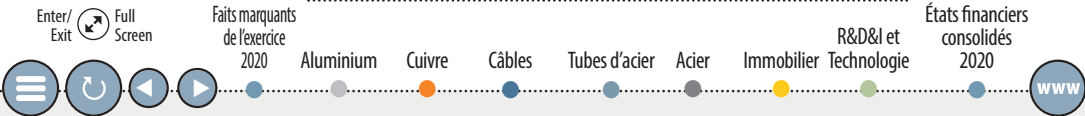
Montants en milliers d'euros	2020	2019
Actifs non courants	1.096.826	1.094.536
Frais d'établissement	57	287
Immobilisations incorporelles	11	15
Immobilisations corporelles	19.083	19.249
Immobilisations financières	1.075.462	1.072.772
Créances	2.214	2.214
Actifs courants	28.086	26.507
Créances à un an au plus	6.115	7.745
Placements de trésorerie	20.000	10.000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.101	7.645
Comptes de régularisation	870	1.118
Total des actifs	1.124.912	1.121.044
Capitaux propres	1.117.479	1.114.119
Capital	141.894	141.894
Primes d'émission	528.113	528.113
Plus-values de réévaluation	21.054	21.054
Réserves	389.365	389.365
Bénéfice reporté	37.053	33.694
Passifs	7.434	6.925
Dettes à plus d'un an	72	195
Dettes à un an au plus	7.032	6.374
Comptes de régularisation	330	356
Total des capitaux propres et passifs	1.124.912	1.121.044

Compte de résultat statutaire simplifié

Pour l'exercice clos au 31 décembre

Montants en milliers d'euros	2020	2019
Ventes et prestations	435	13.627
Coût des ventes et des prestations	-5.673	-12.727
Services et biens divers	-3.661	-8.011
Rémunérations, charges sociales et pensions	-1.043	-1.240
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	-413	-2.190
Autres charges d'exploitation	-556	-1.286
Bénéfice (Perte) d'exploitation	-5.239	900
Produits financiers	17.407	61.102
Produits des immobilisations financières	14.022	13.353
Produits des actifs circulants	33	0
Produits financiers non récurrents	3.352	47.748
Charges financières	-2.125	-3.866
Charges des dettes	-46	-74
Autres charges financières	-2	-8
Charges financières non récurrentes	-2.077	-3.784
Bénéfice de l'exercice avant impôt	10.042	58.135
Impôt sur le résultat	-1.499	0
Bénéfice de l'exercice	8.544	58.135

Segments d'activité



N. Glossaire

Les explications suivantes visent à aider le public en général à comprendre certains termes employés dans le présent Rapport annuel. Les définitions exposées ci-dessous sont valables pour l'ensemble du Rapport annuel à moins que le contexte n'en impose autrement.

Application ERP	Application de planification des ressources de l'entreprise
ASTM	American Society for Testing and Material
« BEST »	Plan d'excellence industrielle des sociétés
BS	British Standards (normes britanniques)
Câbles d'alimentation basse, moyenne et haute tension	Câbles d'alimentation basse tension, moyenne tension et haute tension
Conseil d'administration ou Conseil	Le Conseil d'administration de la Société tel qu'il peut, à l'occasion, être nommé conformément aux Statuts
CSA	Code belge des sociétés et des associations
CVC&R	Chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération
DIN	Deutsches Institut für Normung
EN	Norme européenne
FSMA	Autorité des services et marchés financiers qui a succédé à la Commission bancaire, financière et des assurances belge en qualité d'autorité de réglementation financière pour la Belgique le 1er avril 2011.
HFW	Atelier de soudure par induction -à haute fréquence
HSAW	Atelier de soudure hélicoïdale à l'arc submergé
IAS	Normes comptables internationales
IFRS	Normes internationales d'information financière, telles qu'adoptées par l'UE

ISO 17025

Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais

JIS

Japanese Industrial Standards (normes industrielles japonaises)

Loi sur la transparence

Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé

LSAW

Longitudinal Submerged Arc Welded Mill - tubes d'acier soudés à l'arc immergé pour la production de tuyaux pour le transport d'énergie terrestre et maritime.

PMO

Bureau de gestion de projet

Principes

Le référentiel comptable applicable en Belgique.

comptables généralement admis en Belgique

REIC

Société d'investissement immobilier

Rendement annuel brut

Le rendement annuel brut est calculé en fonction du cours de l'action auquel il équivaut (variation du cours du 1er janvier au 31 décembre / cours de l'action en janvier).

SBQ

Aciers spéciaux de qualité

SD

Marque de commerce

THN

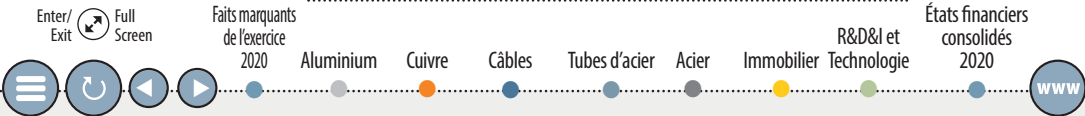
profilés destinés à l'exploitation minière

UPN

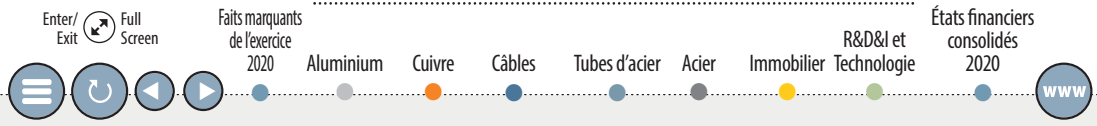
profilés en U normaux européens

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés ainsi que les rapports d'audit concernant lesdits comptes annuels sont disponibles sur le site Internet (www.viohalco.com).

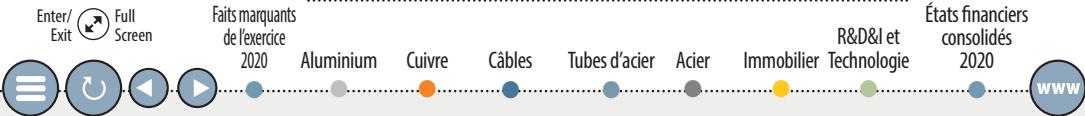
Segments d'activité



Segments d'activité



Segments d'activité



VIOHALCO

Viohalco S.A.

Avenue Marnix 30
 1000 Bruxelles,
 Belgique

Tel. Belgique :
 Tel. Grèce :

Viohalco S.A.- Succursale grecque

Himaras 16,
 151 25 Maroussi, Athènes
 Grèce

(+32) 2 224 09 11
 (+30) 210 6861 111

www.viohalco.com